



Gender mainstreaming de la planification du territoire

MARS 2026



ÉTUDE RÉALISÉE PAR

PERSPECTIVE.BRUSSELS

Léone Drapeaud — Département de la Stratégie Territoriale

CONSORTIUM DE L'ÉTUDE

Karbon' architecture
et urbanisme



Romina Cornejo Escudero — Karbon' architecture et urbanisme

Margaux Walter — Karbon' architecture et urbanisme

Géry Leloutre — Karbon' architecture et urbanisme

Muriel Sacco — Université Libre de Bruxelles (ACS)

Victor Lacôte — Consultant LGBTQIA+

Eva Kail — Experte Gender Planning Ville de Vienne

COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Vanessa D'Hooghe — equal.brussels

Corentin Dussart — Département de la Stratégie Territoriale

Elisa Donders — Département Connaissance Territoriale perspective.brussels

Cécile Houpert — Cellule internationale perspective.brussels

Elsa Marchal — Bouwmeester Maître Architecte

Guillaume Petit — Service participation perspective.brussels

Yves Raibaud — Université Bordeaux Montaigne

Anne Tréfois — Service Ecole et Vie Etudiante perspective.brussels

MISE EN PAGE

Léone Drapeaud — Département de la Stratégie Territoriale

CARTOGRAPHIE

perspective.brussels

Karbon' architecture et urbanisme

Victor Lacôte

ÉDITEUR RESPONSABLE

Antoine de Borman, Directeur général de perspective.brussels — Rue de Namur 59 – 1000 BRUXELLES.

Les résultats présentés ici le sont à titre d'information. Ils n'ont aucun caractère légal.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

VERS UNE VILLE INCLUSIVE

Gender mainstreaming de la planification du territoire

Diagnostic des inégalités de genre en Région bruxelloise

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	6
Pourquoi une démarche de gender mainstreaming?	7
Contexte et objectifs	8
Cadre conceptuel : les cinq prismes de la ville inclusive	10
Construction du diagnostic	12
Clés de lecture	13
INTRODUCTION	15
Planification urbaine et l'ordre du genre : un état de l'art	16
Le gender mainstreaming dans la planification bruxelloise	20
Structures socio-spatiales BruxElLoises	22
Le gender planning à l'international : benchmarking	24
 VERS UNE VILLE JUSTE	30
Accès au logement	32
L'approvisionnement du quotidien	40
Soins de santé	45
Écoles et petite enfance	52
 VERS UNE VILLE PLURIELLE	58
Occupations différenciées de l'espace public	60
Insécurité multiforme	67
Espaces de construction identitaire	73
 VERS UNE VILLE REVENDIQUÉE	82
Visibilisation et revendications dans l'espace urbain	84
Gouvernance urbaine	89
Engagement et réseaux associatifs	96
 VERS UNE VILLE CAPACITANTE	108
Enseignement supérieur et vie étudiante	110
Emploi et déplacements économiques	117
 VERS UNE VILLE ÉPANOUISSANTE	126
Loisirs culturels	128
Fête et vie nocturne	134
Maillages collectifs	138
CONCLUSIONS ET LEVIERS	149
Enjeux transversaux et leviers pour une planification urbaine inclusive	150
ANNEXES	157
Glossaire	158
Liste des entretiens	164
Bibliographie	166

PRÉFACE

POURQUOI UNE DÉMARCHE DE GENDER MAINSTREAMING?

Au service du développement de la Région bruxelloise, perspective.brussels produit l'expertise nécessaire à la Région pour se connaître, se projeter et se développer durablement dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie de toutes les personnes qui l'habitent ou la fréquentent. Dans ce contexte, Perspective affirme une ambition d'améliorer la prise en compte du genre dans le cadre de ces missions.

La planification territoriale recouvre en effet des sujets tels que les stratégies de développement du territoire à moyen et long termes, la rénovation et la programmation urbaines, la répartition des équipements d'intérêt collectif ou de service public, la mobilité et l'accessibilité, la sécurité... Tous ces sujets impactent directement ou indirectement la qualité (réelle ou perçue) de la ville, se traduisant par des sentiments de confort, de bien-être, de sécurité, de plaisir. Ces sujets peuvent servir de levier pour augmenter leur usage plein et entier de la ville par l'ensemble de ses usagers et usagères.

Si certaines inégalités de genre sont nettement perceptibles (visibilité, violences...), d'autres sont tellement incorporées à la fabrique de la cité qu'elles peuvent être perçues comme immuables, notamment lors-

qu'elles sont le reflet de pratiques sociétales inégalitaires. En outre, l'actualité internationale, qui remet en question des années de recherche sur le genre et l'inclusion, appelle à poser les fondements les plus solides possibles pour une planification du territoire qui tienne compte des besoins et des réalités de tous et de toutes.

Afin d'adresser ce challenge, Perspective construit une stratégie de « gender mainstreaming » ses missions de planification du territoire. Le « gender mainstreaming » est une stratégie visant à renforcer la prise en considération des préoccupations et expériences conditionnées par le genre, dans la conception, la mise en œuvre, le monitoring et l'évaluation de politiques et de programmes dans toutes les sphères et dont l'objectif ultime est l'égalité de genre.

Les objectifs de cette mission sont de maintenir une expertise pointue et rigoureuse de l'ensemble des manières dont la planification du territoire peut impacter favorablement l'égalité de genre et de renforcer la prise en compte de ces enjeux dans ses outils et métiers. Son objectif ultime est d'accompagner une planification de la ville plus inclusive.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Pour appréhender les enjeux d'égalité de genre dans la planification urbaine, cette étude mobilise une méthodologie multidimensionnelle et un cadre conceptuel structuré autour de valeurs centrales. Ces valeurs, traduites en cinq thèmes — la ville juste, la ville plurielle, la ville revendiquée, la ville capacitante, et la ville épanouissante — permettent d'orienter l'analyse des dynamiques urbaines sous un prisme inclusif. La méthodologie combine l'étude de données quantitatives et qualitatives, des recherches documentaires et des entretiens de terrain, visant une compréhension la plus complète possible de la situation bruxelloise.

DÉFINITIONS ET CONCEPTS ESSENTIELS

Le « gender mainstreaming » est une stratégie visant à renforcer la prise en considération des préoccupations et expériences conditionnées par le genre lors de la conception, la mise en œuvre, le monitoring et l'évaluation de politiques et de programmes dans toutes les sphères de la société. Son objectif ultime est l'égalité de genre.

Par genre il est entendu « les rôles, les comportements, les activités et les attributions socialement construits, qu'une société donnée considère comme appropriés pour les femmes et les hommes » (Article 3 de la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique). Alors que le sexe fait référence aux caractéristiques biologiques, le genre décrit des fonctions sociales assimilées et inculquées culturellement. Le terme est entendu ici à la fois dans sa dimension binaire homme/femme, mais aussi dans une acception plurielle permettant de porter également une attention aux problématiques spécifiques des vécus de personnes LGBTQIA+.

En outre, une approche intersectionnelle permet une prise en considération plus fine des enjeux de genre. En effet, les femmes et les personnes LGBTQIA+ ne constituent pas des groupes homogènes. Ces groupes sociaux sont traversés par des inégalités et discriminations sociales différentes (ethnicité, classe, âge, validisme...). La complexe articulation de ces identités et inégalités multiples à l'échelle des individus peut amener à la production de nouvelles formes de discriminations qui peut aggraver la vulnérabilité, l'exclusion et les violences subies par la personne.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Plusieurs plans régionaux encadrent et obligent Perspective à intégrer l'approche de gender mainstreaming dans ses activités de planification du territoire. Par ailleurs, dans l'ensemble de ce document, toute référence à « Bruxelles » désigne la Région bruxelloise et non la Ville de Bruxelles, sauf indication contraire.

Déclaration de Beijing (1995)

Adoptée par 189 États lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995, la Déclaration de Beijing et son Programme d'action constituent une feuille de route internationale pour faire progresser l'égalité de genre. Ce cadre de référence identifie douze domaines critiques — tels que l'accès à l'éducation, la participation politique ou encore l'autonomie économique — et propose des mesures concrètes pour éliminer les discriminations et renforcer la place des femmes dans tous les secteurs de la société.

Ordonnance gender mainstreaming (2012)

L'Ordonnance du 29/03/2012 portant intégration de la dimension de genre dans les lignes politiques de la Région bruxelloise, établit les objectifs et livrables suivants :

- » Mise en œuvre des objectifs de la quatrième Conférence mondiale sur les Femmes tenue à Beijing en septembre 1995, et plus particulièrement à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques, mesures, préparations de budgets ou actions qu'il prend ;
- » Développement du gender budgeting ;
- » Intégration de la dimension de genre dans toutes les politiques ;
- » Production de statistiques et données ventilées par genre et établissement de nouveaux indicateurs si pertinent ;

- › Production de rapports d'évaluation.

Plans d'action de la Région bruxelloise (2020-2025)

Sous l'impulsion de la Secrétaire d'État Nawal Ben Hamou et sous le pilotage d'equal.brussels, plusieurs plans d'action régionaux mettent en œuvre cet objectif d'intégration de la dimension de genre dans les politiques régionales :

- › Plan de lutte contre les violences faites aux femmes;
- › Plan gender mainstreaming;
- › Plan LGBTQIA+.

Code bruxellois de l'égalité, de la non-discrimination et de la promotion de la diversité

Adopté le 16 octobre 2024, il constitue le principal cadre juridique régional pour lutter contre les discriminations à Bruxelles. Ce texte regroupe et harmonise l'ensemble des dispositions antidiscriminatoires, protégeant 19 critères (sexe, origine, orientation sexuelle, état de santé, situation socio-économique, etc.). Porté par equal.brussels, il dépasse la seule sanction des discriminations : il vise également à promouvoir activement la diversité et l'égalité dans les politiques publiques, y compris l'urbanisme et la planification du territoire.

STRUCTURE GLOBALE DE L'ÉTUDE

Cette mission se déploie en quatre étapes, dont deux trouvent leur aboutissement dans le présent document :

- › Diagnostic — La phase de diagnostic vise à construire un socle de connaissances sur les interfaces entre la planification territoriale et les enjeux d'égalité de genre. Le présent document constitue l'aboutissement de cette étape.
- › Identification des Enjeux — Du diagnostic découlent des enjeux urbains ainsi qu'un ensemble de leviers d'action propres aux métiers de planification du territoire et propres à Perspective. Ces éléments sont présents dans leur première mouture à la fin du présent document.
- › Vision — Cette phase consiste à formuler une ambition partagée pour une ville inclusive et équitable en matière de genre, en s'appuyant sur les enjeux et thématiques du diagnostic. Cette vision guidera les prochaines étapes et traduira les constats en orientations concrètes.
- › Stratégies et Plan d'Action — Dernière phase de la mission, elle se consacre à l'élaboration d'actions concrètes fondées sur les analyses et la vision définies. L'objectif est de proposer un plan opérationnel incluant des stratégies et outils pour intégrer durablement l'égalité de genre dans les pratiques de planification. Bien que ce ne soit pas la focale principale de cette mission, une attention particulière sera portée à permettre l'émergence d'outils concrets à destination des équipes chargées de la planification.

OBJECTIFS DU GENDER MAINSTREAMING DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE

L'ambition principale de la mission de gender mainstreaming consiste à réduire les impacts des inégalités de genre en Région bruxelloise dans et à travers la planification urbaine.

- › Soutenir l'égalité de genre et lutter contre les inégalités à travers les leviers de la planification urbaine;
- › Améliorer la qualité de la fabrique urbaine et établir des lignes directrices pour l'aménagement de l'espace urbain renforçant les opportunités d'accès offertes aux différents groupes d'usagers et usagères et leur intégration au sein du processus et des outils propres à la planification;
- › Développer une approche intersectionnelle de l'espace urbain, qui articule le genre et les sexualités avec la classe, l'ethnicité, la validité et l'âge;
- › Constituer une expertise interne qui étoffe la grille d'expertises existante grâce aux questions liées au genre;
- › Identifier les prises et leviers de Perspective pour une planification intersectionnelle;
- › Construire des convergences et créer des partenariats avec le réseau d'acteurs institutionnels et associatifs, notamment en matière d'architecture et d'urbanisme, afin d'augmenter les impacts et de décroisonner les actions de Perspective.

CADRE CONCEPTUEL : LES CINQ PRISMES DE LA VILLE INCLUSIVE

L'intégration du genre dans la planification urbaine exige une approche méthodologique innovante, combinant outils, ressources et regards pluriels. Parce que nombre d'inégalités sont enracinées dans l'histoire et les pratiques de fabrication de la ville, cette démarche commence par la définition d'un cadre conceptuel clair. Celui-ci repose sur cinq valeurs fondamentales — la ville juste, plurielle, revendiquée, capacitante et épanouissante — qui incarnent les grands objectifs d'une ville inclusive et équitable. Ces piliers structurent l'analyse et garantissent une approche transversale et cohérente du gender mainstreaming.

Afin de traduire ces cinq valeurs en outils d'analyse concrets, le diagnostic s'organise autour de cinq parties, correspondant chacune à un prisme conceptuel de la ville inclusive : juste, plurielle, revendiquée, capacitante et épanouissante. Ces piliers incarnent autant de manières de penser la justice urbaine à partir des expériences différenciées de la ville, et permettent de renouveler les grilles d'analyse classiques en matière de planification territoriale.

Chaque "ville" est ensuite explorée à travers plusieurs chapitres thématiques, qui permettent d'entrer dans le détail des politiques publiques (mobilité, logement, espaces publics, culture, sécurité, gouvernance...). Ce choix méthodologique permet d'ancrer l'analyse dans les réalités sectorielles et institutionnelles concrètes, tout en les éclairant à la lumière d'enjeux transversaux liés au genre. Il en résulte une lecture croisée, à la fois contextualisée (par secteur) et conceptualisée (par prisme). C'est aussi à travers ces thématiques que les ponts entre théorie critique et action publique peuvent être établis, en mobilisant à la fois des approches féministes et queer de la ville, des savoirs situés et des données urbanistiques.

Chaque "ville" se conclut par une synthèse des principaux constats ainsi qu'une mise en évidence des enjeux de planification, permettant de passer du diagnostic à l'action. Ces enjeux transversaux sont structurés selon une grille d'analyse pensée pour dialoguer avec les outils et les logiques de la planification urbaine.

La catégorisation des enjeux repose sur six leviers d'opérabilité :

- › **Données et statistiques** — pour poser un socle factuel robuste, documenter les inégalités et rendre visibles les angles morts.
- › **Renforcement des connaissances** — pour intégrer les savoirs situés, développer des lectures genrées des territoires et nourrir les décisions publiques.
- › **Programmation territoriale** — pour inscrire les principes d'égalité dans la conception, la localisation et l'articulation des fonctions urbaines.
- › **Outils et processus** — pour adapter les instruments réglementaires, budgétaires et opérationnels au prisme du genre.
- › **Participation** — pour garantir l'inclusion des voix minorisées dans la fabrique de la ville, au-delà de la simple consultation.
- › **Évaluation et monitoring** — pour assurer un suivi effectif, condition d'un changement structurel durable.

Cette structuration vise à rendre les enjeux mobilisables pour l'action publique, en les ancrant dans les étapes, logiques et contraintes propres à la planification. Elle offre également un cadre commun d'analyse permettant de comparer les situations, de croiser les politiques sectorielles et de poser les bases d'un futur plan d'action transversal.



La ville juste

La ville juste vise à garantir une répartition équitable des ressources, des services et des droits sur l'ensemble du territoire urbain. Elle interroge les mécanismes d'exclusion invisibles qui conditionnent l'accès au logement, aux soins, à l'éducation, à l'alimentation ou encore à l'espace public. Dans cette perspective, l'égalité ne se réduit pas à une égalité formelle, mais s'ancre dans les conditions concrètes d'accès à une vie digne. La ville juste met ainsi en évidence les discriminations structurelles qui touchent les femmes, les personnes LGBTQIA+, les personnes racisées ou en situation de précarité, et propose de les combattre par une fabrique urbaine redistributive, inclusive et soutenable.



La ville plurielle

La ville plurielle reconnaît la diversité des usages, des identités, des vécus et des rapports au territoire. Elle s'oppose à une lecture normative de l'espace public, souvent calquée sur les pratiques masculines, valides et blanches. Elle interroge les formes d'appropriation différenciée de la ville, les sentiments d'insécurité, les discriminations vécues, les spatialités invisibles ou évitées. Dans une ville plurielle, la sécurité est repensée comme condition de liberté, et non de surveillance. Elle appelle à la reconnaissance active de tous les corps, toutes les présences et toutes les trajectoires dans l'espace urbain, en particulier celles qui sont marginalisées ou invisibilisées.



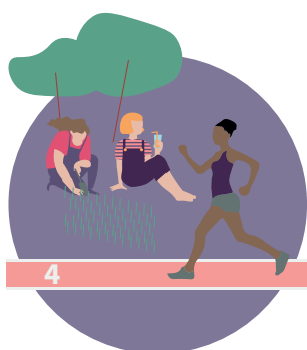
La ville revendiquée

La ville revendiquée affirme le droit de toutes et tous à participer à la vie urbaine, à s'y exprimer, à y être représenté-e, à y peser. Elle explore les conditions d'un pouvoir d'agir égalitaire dans la fabrique de la ville : gouvernance, participation, vie associative, pratiques contestataires, mobilisation de la mémoire et des symboles urbains. Cette ville est politique au sens plein : elle rend visible les luttes, soutient l'expression des subjectivités collectives, et remet en cause les monopoles de parole. Elle reconnaît les savoirs situés, et permet à chacun et chacune de revendiquer sa place et son rôle dans l'espace partagé.



La ville capacitante

La ville capacitante soutient l'autonomie et l'émancipation des individus tout au long de leur vie. Elle repose sur l'accès aux conditions matérielles, éducatives, professionnelles et de mobilité nécessaires à l'épanouissement personnel et collectif. Elle interroge les inégalités de parcours et la manière dont elles sont conditionnées par le genre, l'âge, le statut ou l'origine sociale. Penser une ville capacitante, c'est ouvrir des chemins d'émancipation pour des personnes souvent entravées dans leurs projets de vie, et faire de la planification un levier actif d'équité sociale et de justice spatiale.



La ville épanouissante

La ville épanouissante garantit à chacun et chacune la possibilité de s'approprier la ville comme espace de plaisir, de culture, de loisirs et de lien social. Elle valorise la gratuité, la créativité, la fête, la convivialité et la respiration dans un quotidien souvent marqué par la charge mentale, les contraintes spatiales ou les formes d'isolement. Elle explore les temps et les espaces "invisibles" de la planification : les nuits, les vacances, les interstices. Une ville épanouissante ne répond pas seulement aux besoins, elle nourrit les désirs, les relations, les devenir. Elle est hospitalière, joyeuse et accueillante aux formes de vie plurielles.

CONSTRUCTION DU DIAGNOSTIC

Si la nécessité de mieux intégrer les enjeux de genre en urbanisme fait consensus, encore faut-il identifier précisément les formes prises par les inégalités pour y répondre efficacement. Ce diagnostic repose sur une combinaison d'analyses scientifiques, statistiques, cartographiques, qualitatives et sensibles. Il mobilise une diversité de sources — académiques, associatives et institutionnelles — et croise des regards locaux et internationaux pour éclairer les dynamiques à l'œuvre dans la Région bruxelloise.

L'état de la littérature mobilise des recherches interdisciplinaires en urbanisme, architecture, sociologie, anthropologie, science politique et géographie, à l'échelle nationale et internationale. Il s'agit de mettre en perspective les effets inégalitaires de la planification urbaine du point de vue du genre. Les associations et mouvements sociaux ont mené des analyses pionnières bien avant leur reconnaissance académique. C'est pourquoi le corpus scientifique est complété par de la littérature grise (rapports, documentations) pour intégrer des expérimentations plus récentes.

Le benchmarking s'appuie sur ces sources, enrichies par un voyage d'étude à Vienne. Il permet de documenter les démarches mises en œuvre ailleurs, leurs effets spatiaux et les outils mobilisés. Deux cas ont été retenus pour leur pertinence pour Bruxelles : Montréal et Vienne.

Une recherche exploratoire a été menée à Bruxelles pour identifier les usages différenciés de la ville selon le genre et les inégalités qui en découlent. Elle combine une analyse quantitative (rapports, données, cartographies) et une approche qualitative, articulées autour d'une lecture intersectionnelle du genre, tenant compte d'autres formes de discriminations (âge, origine, statut socioéconomique, orientation sexuelle...).

Les données statistiques et cartographiques proviennent majoritairement des services régionaux, afin d'éclairer les dynamiques à l'échelle de la Région. Elles offrent un premier aperçu des inégalités de genre, complété par des études existantes et des entretiens menés sur le terrain.

Cette enquête qualitative repose également sur des entretiens semi-directifs et collectifs avec des usagères et usagers de la ville ainsi qu'avec des acteurs et actrices associatifs. Cette démarche présente nécessairement certaines limites de représentativité, dans la mesure où toutes les associations contactées n'ont pas pu ou souhaité participer. Certaines

structures n'ont pas participé. Il s'agit notamment de structures néerlandophones actives mais non implantées en Région bruxelloise, ou des structures particulièrement précaires ou fortement sollicitées par ailleurs. Ces limites rappellent les contraintes concrètes de l'enquête qualitative, mais n'en diminuent pas la richesse : les entretiens réalisés ont permis de recueillir des apports variés, ancrés dans l'expérience de terrain, et représentatifs d'une pluralité de contextes urbains et de publics.

Des entretiens semi-directifs et collectifs ont été menés avec des personnes issues de groupes minorisés (jeunes femmes, femmes racisées, mères solos, personnes LGBTQIA+, seniors LGBTQIA+), afin de contextualiser leurs pratiques spatiales. Ces récits éclairent la manière dont leur autonomie est facilitée ou entravée par la structure sociospatiale de la ville, les ressources disponibles, l'accessibilité des services et les représentations associées aux lieux. Le recrutement s'est fait via des associations relais et la méthode de boule de neige. Les entretiens s'inspirent d'approches féministes et queers, en se centrant sur les expériences vécues et situées. Quatre entretiens collectifs ont été menés : trois auprès de femmes cisgenres (jeunes, mères solos, participantes à un espace de parole féministe), et deux auprès de personnes LGBTQIA+ (femmes lesbiennes et membres d'une association de seniors LGBTQIA+).

CLÉS DE LECTURE

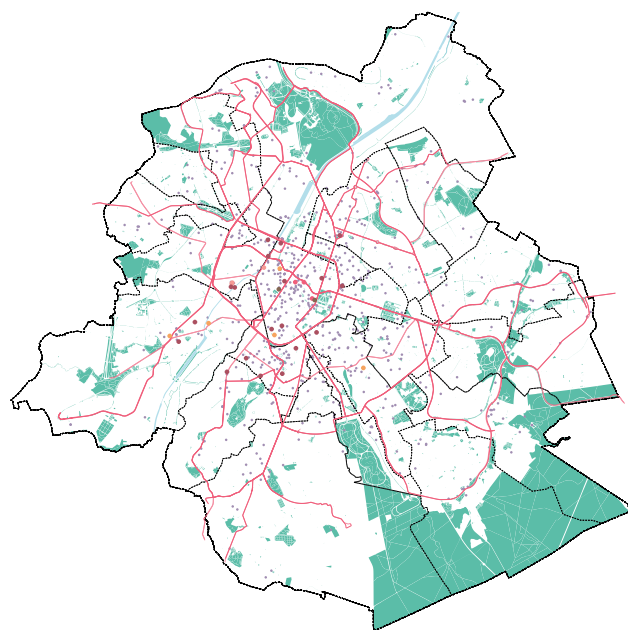
Ce document est structuré autour de cinq "villes" qui abordent chacune plusieurs chapitres thématiques de la planification urbaine sous l'angle du genre. Chaque chapitre s'ouvre sur un court texte introductif qui en présente les enjeux. L'analyse croise ensuite données, récit et théories. Tout au long du document, différents types de contenus (état de la littérature, extraits d'entretiens, exemples inspirants, cartes, données chiffrées) enrichissent la lecture. Ils sont facilement repérables grâce à un traitement graphique spécifique, présenté ci-dessous.

État de la littérature

En chaque début de chapitre, l'état de la littérature présente les manières dont la littérature scientifique et associative a abordé la thématique. Internationale et nationale, cet état de la littérature est interdisciplinaire car il mobilise des recherches issues de l'urbanisme, architecture, sociologie, anthropologie, science politique et géographie.

Projet inspirant

Une sélection de projets remarquables et de bonnes pratiques, parfois illustrés, issus de Bruxelles et d'autres villes à travers le monde. Ces exemples documentent des démarches déjà mises en œuvre — parfois à petite échelle, parfois dans des politiques plus larges — et permettent de comprendre comment des intentions ambitieuses peuvent se traduire en actions concrètes.



↑ Des cartes représentant certains enjeux à l'échelle du territoire et des infographies légendées permettent une lecture rapide de ses conclusions

12
encarts valorisent
des données
chiffrées

Extraits d'entretien

Les échos du terrain relaient la parole de personnes interviewées lors des enquêtes de terrain. Les entretiens se séparent entre des entretiens menés avec des usagers et usagères ainsi que des entretiens avec acteurs et actrices de terrain. Les entretiens des personnes issues de groupes de genre minorisés (jeunes femmes, jeunes LGBTQIA+, femmes racisées, femmes adultes, femmes âgées, adultes LGBTQIA+, âgés LGBTQIA+, personnes LGBTQIA+ racisées, etc). permettent de contextualiser les pratiques spatiales personnelles. La liste complète des entretiens est disponible en annexe.

 **Échos du terrain**

INTRODUCTION

Avant d'entrer dans l'analyse territoriale proprement dite, cette introduction générale propose des repères pour comprendre les fondements conceptuels et institutionnels du diagnostic. Elle éclaire les biais de la fabrique urbaine contemporaine, resitue les outils bruxellois dans leur histoire politique, identifie les enjeux spatiaux majeurs de la Région et met en regard les pratiques locales avec d'autres expériences de gender planning.

La première partie revient sur les relations historiquement inégalitaires entre genre et urbanisme. En mobilisant une littérature féministe et queer pluridisciplinaire, elle interroge les normes implicites qui ont façonné les formes urbaines et les modes de gouvernance, et montre comment la planification a pu reproduire — voire organiser — des hiérarchies sociales, sexuelles et raciales. Elle constitue un socle critique pour penser le gender mainstreaming non comme méthode, mais comme transformation structurelle de l'action publique.

La deuxième partie repositionne la Région bruxelloise dans ce champ d'analyse. Elle propose une lecture des outils de planification bruxellois à travers le prisme du genre, en soulignant que ceux-ci ne sont pas neutres : leurs logiques, leur fragmentation institutionnelle, leurs usages conditionnent les possibilités d'intégration de l'égalité dans les

politiques territoriales. Cette section met en lumière les leviers et les angles morts spécifiques au contexte bruxellois.

La troisième partie mobilise quatre figures territoriales classiques de Bruxelles — concentrique, duale, radiale et polycentrique — pour montrer que le genre constitue une grille de lecture transversale de ces structures. Les données genrées ne sont pas seulement révélatrices d'inégalités : elles interagissent avec la morphologie urbaine, en influencent l'organisation, et en subissent en retour les effets. Cette lecture croisée démontre que les formes de la ville et les rapports de genre se co-produisent, et qu'une approche genrée permet d'en révéler les dynamiques invisibles.

Enfin, une dernière partie adopte une perspective comparative à travers les cas de Montréal et de Vienne. Le recours au benchmarking n'a pas pour but de transposer des modèles, mais d'enrichir la réflexion sur les conditions concrètes d'une planification plus égalitaire. En confrontant les trajectoires bruxelloises à d'autres expériences, cette section ouvre des pistes d'action tout en soulignant l'importance d'une approche située, critique et pragmatique du gender mainstreaming.

PLANIFICATION URBAINE ET L'ORDRE DU GENRE : UN ÉTAT DE L'ART

Depuis plusieurs décennies, une importante littérature pluridisciplinaire féministe et queer (géographie, urbanisme, sociologie, anthropologie, histoire, droit, science politique, philosophie...) a montré que la ville n'est ni neutre ni égalitaire sur les questions de genre. Pourtant, ces recherches ont été largement marginalisées dans l'espace académique comme dans l'action publique. Les démarches de gender mainstreaming vont à l'encontre de cette marginalisation pour souligner l'importance d'un changement de paradigme dans la gouvernance et la planification urbaine.

Cet historique des liens entre genre et planification des villes s'appuie sur un corpus exclusivement occidental, et principalement états-unien. En effet, les recherches pionnières sur la relation entre genre et espace urbain ont souvent été menées dans des contextes occidentaux, où les mouvements féministes ont joué un rôle crucial dans la mise en lumière des inégalités de genre dans la planification urbaine. Aux États-Unis, des études comme celles de Dolores Hayden et de Jane Jacobs ont profondément influencé la manière dont les villes sont conçues et perçues, en insistant sur l'importance de créer des espaces inclusifs et équitables. Ces travaux ont conduit à une reconnaissance accrue de la nécessité d'intégrer une perspective de genre dans la planification urbaine comme dans la recherche.

L'objectif des travaux féministes et queers a été de visibiliser les histoires tues ou marginalisées, soit par des sciences de l'urbain « positivistes » qui posent la supériorité des savoirs scientifiques sur les autres formes de savoirs tels que l'expérience ou le savoir-faire, soit par des études androcentriques qui reposent sur des connaissances produites par et pour des hommes (Kern, 2010).

En dépit de l'imaginaire de liberté et de modernité associé aux villes, elles « restent le reflet des normes sociales dominantes et des dynamiques sociales, économiques, urbanistiques, paysagères standardisées et souvent excluantes. » (Luxembourg et Messaoudi, 2017). Ainsi, les espaces urbains et leurs usages reposent sur des rapports sociaux de genre, qui se retrouvent dans plusieurs sphères de la vie sociale, professionnelle ou familiale. Ces rapports avantagent le plus souvent les hommes au détriment des femmes et des personnes LGBTQIA+ (Kern, 2020 ; Lieber, 2008 ; EIGE, 2020). Ces rapports sociaux de genre se cumulent avec les rapports de domination fondés sur la discrimination raciale, l'exploitation économique et la distinction culturelle. La structure sociospatiale est, en ce sens, imprégnée par une hiérarchisa-

tion des genres et la planification joue un rôle important.

Le modèle hétéronormatif transparaît dans la planification urbaine (Frisch, 2002). Ses instruments, les pratiques de ses acteurs et actrices ou ses effets concrets sur la fabrique de la ville contribuent à y imprimer une dimension genrée. En effet, fondés sur des techniques dites rationnelles et objectives telles que les statistiques, la cartographie ou le droit, les disciplines et métiers de l'urbain ont peu interrogé la dimension genrée de leurs outils de connaissance et de décision (Greed, 2005).

VILLE FONCTIONNALISTE

Institutionnalisation de la famille nucléaire

Historiquement, la planification des villes et le développement d'une « morale hétéro-sexuelle » (Frisch, 2002) tirent leurs racines dans l'essor de la Révolution industrielle. Cette morale, d'une part, véhicule une catégorisation des orientations sexuelles et glorifie les hommes. D'autre part, elle disqualifie toute pratique sexuelle hors du mariage, sans but de procréation et entre personnes de même sexe au nom d'une distinction entre le normal et le pathologique.

Infusée par ces normes sociales et morales dominantes, la planification urbaine naissante a, en outre, érigé la norme corporelle masculine comme référence dans la fabrique urbaine (Massey, 1994).

Les modes de reproduction d'inégalités, de discriminations et de violences sont fondés sur une conception hiérarchisante des genres menant à des normes sociales qui entretiennent

le mythe d'une supériorité de la virilité (Gazalé, 2017) et un ordre social conservateur.

En partant de la sphère privée et quotidienne, les travaux féministes et queers ont montré que les pratiques quotidiennes urbaines des femmes et des personnes LGBTQIA+ sont plus fortement contraintes, voire dissuadées, par la reproduction de ces hiérarchies de genre par la planification urbaine.

Séparation des fonctions, périurbanisation de l'habitat et male breadwinner

La séparation spatiale des fonctions urbaines et le zonage, deux principes fondateurs de la ville fonctionnaliste, ont produit et reproduit l'assignation des femmes à la sphère privée et l'occultation, voire la répression, des personnes LGBTQIA+.

La séparation des fonctions (logement, bureaux, commerces, équipements, industrie...) consiste à assigner des usages spécialisés aux espaces urbains. Elle s'est progressivement diffusée comme principe urbanistique dans la plupart des villes occidentales dès le XIXe siècle. D'abord pour séparer les espaces de travail des espaces résidentiels, ensuite pour faciliter la circulation des marchandises (Jappe, 2017). Dans le contexte de l'expansion du mode de production capitaliste, la séparation entre les espaces résidentiels et de production économique (secondaire et tertiaire) rencontre également un idéal de modernité et de croissance économique (logistique, construction, immobilier, consommation...) (Hayden, 1977 et 2017).

Au-delà d'une rationalité économique, la séparation des fonctions matérialisait et sédimentait spatialement la division genrée du travail entre hommes et femmes. Alors que les femmes et les hommes travaillaient ensemble à la campagne, l'industrialisation a dissocié l'espace professionnel de l'espace privé (Magri, 2018). Cette séparation des fonctions instituait spatialement la distinction entre travail productif et travail reproductif. Alors que le travail productif rémunéré était attaché à la figure du « male breadwinner » (Wekerlé, 1985; Huning, 2019), le travail reproductif gratuit était principalement effectué par l'épouse au foyer qui se charge du soin des enfants, des aînées et de la plupart des tâches domestiques (courses, cuisine, nettoyage, linge...). Ces rôles différenciés et genrés ont été matérialisés dans la structure de la ville proposée par les instruments de zonage préconisés par l'urbanisme fonctionnaliste.

Cette structure sociospatiale était adaptée à la croissance économique du secteur tertiaire dans les centres-ville et des activités industrielles en périphérie qui employaient encore une main-d'œuvre massivement masculine au début des années 1950. Cette division des fonctions a favorisé la fuite

des ménages vers les périphéries (Hayden, 1977). Les prix moins élevés du foncier dans ces nouveaux espaces résidentiels alimentaient le développement du secteur de la construction et du réseau de transports collectifs (métro, train) et individuels (autoroutes) pour réduire les temps de déplacement.

La rareté des infrastructures collectives telles que les crèches, les parcs, les services de garde, etc., indique que la ville fonctionnaliste était construite sur des représentations assez réductrices de la vie quotidienne, mais aussi sur une absence d'espaces dévolus aux enfants dans les espaces extérieurs. En dehors de la famille nucléaire, les autres modes de vie étaient peu intégrés dans les théories et instruments de la planification urbaine et de l'architecture.

Jusqu'aux années 1970, les femmes célibataires, les veuves, les familles monoparentales ou encore la vie communautaire (Prepinsky, 2023) étaient absentes des théories de la planification. Les enfants n'étaient présents dans cette conception de la planification qu'à travers le rôle maternel des femmes. Le décalage entre les principes urbanistiques et les réalités quotidiennes était assez important dans la planification urbaine du XIXe et du XXe siècle.

En outre, la séparation des fonctions entravait significativement l'accès à l'emploi pour une partie des femmes, contribuant aux inégalités socio-économiques entre femmes et hommes. Toutefois, ces inégalités sont socialement différenciées. Grâce à l'appui de l'automobile et/ou de la rémunération du travail domestique (Hochschild, 2017), certaines femmes ont été en mesure de combiner un travail salarié avec la durée du trajet domicile-emploi et les charges domestiques. Les plus désavantagées étaient celles qui étaient contraintes de renoncer à leur emploi par leur localisation résidentielle et/ou le manque de transports publics et de services utiles pour l'accomplissement des tâches domestiques (Wekerlé, 1985 a).

Enfin, la séparation des fonctions et la périurbanisation de la fonction résidentielle étaient également irriguées par l'imaginaire d'une ville dangereuse pour les femmes (Wekerlé, 1985 b). Les environnements bâtis trop denses de la ville n'étaient pas adaptés à la vie des familles et les villes étaient considérées comme concentrant des lieux de débauche (débits de boisson, prostitution...). Ainsi, l'historienne Dolores Hayden (1977) a notamment montré l'association de la ville avec une sexualité masculine sulfureuse et dangereuse pour les femmes tant dans les milieux urbanistiques qu'économiques. La planification urbaine participait ainsi implicitement au contrôle de la sexualité des femmes (Jablonka, 2019).

Hétéronormativité imposée ou la clandestinité des espaces gays et lesbiens

Michael Frisch (2002), historien de l'urbanisme, constate que la planification urbaine du XIXe siècle intègre l'idée de l'hétérosexualité et excluait toute alternative. C'est pourquoi les personnes ayant des sexualités non conformes au modèle normatif étaient occultées, considérées comme nuisibles, y compris par les théoriciens et théoriciennes les plus progressistes de la planification telles que Jane Jacobs (Frisch, 2002). L'espace urbain étant une ressource importante dans les rapports sociaux, les groupes marginalisés tels que les personnes LGBTQIA+ en sont généralement moins dotés (Doan, 2011). Les espaces investis par ces populations marginalisées, invisibilisées et réprimées, étaient clandestins et éphémères avant 1969. Ils prenaient place dans les espaces de la prostitution, dans des lieux publics réputés dangereux tels que des parcs, des toilettes publiques et dans les coulisses de certains bars, cachés du grand public (Doan, 2011).

Si les bars, clubs et autres lieux gays et lesbiens avaient acquis jusqu'aux années 1980 le statut de refuge contre la répression policière, ils constituaient également des lieux de sociabilité et de sexualité. Ils avaient ainsi une fonction éminemment politique et de solidarité (Atherton Lin, 2024). Cy Lecerf Maulpoix (2024) souligne que les espaces physiques permettent l'organisation collective et des formes de solidarité entre les membres de ces groupes. Malgré cette occupation précaire et informelle, ces espaces étaient le support de la socialisation et ont été le point de départ de revendications d'un droit à la ville de ces populations.

VILLE NÉOLIBÉRALE

Une reconnaissance superficielle des inégalités et discrimination de genre

La néolibéralisation des villes, qui se traduit par une revalorisation des espaces urbains centraux dans une perspective d'attractivité des classes moyennes et des entreprises, a coïncidé avec la visibilité des mouvements féministes et queers.

Les hiérarchies urbaines ont été remodelées, la rénovation a remplacé la démolition-reconstruction et la mixité des fonctions a détrôné la monofonctionnalité en tant que principe organisant l'espace urbain. Les métiers de l'aménagement du territoire ont intégré de nouveaux instruments tels que les procédures participatives et des approches plus qualitatives (entretiens, groupe de discussion...), sans pour autant transformer de façon radicale la logique top down de l'urbanisme et de la planification urbaine.

Le quartier gay et l'attention croissante du problème de l'insécurité des femmes ont pu donner l'impression que l'hétéronormativité urbaine avait faibli. D'autant que les femmes et les personnes LGBTQIA+ occupent désormais une place importante dans l'identité affichée de la plupart des villes occidentales. D'ailleurs, le traitement des inégalités de genre a nettement progressé dans les agendas urbains et les quartiers gays ont été reconnus et valorisés.

L'institutionnalisation des quartiers gays

Les impératifs de développement et d'attractivité touristique des villes convergent avec des impératifs sanitaires de contrôle social liés à l'épidémie de VIH pour reconnaître et instituer les quartiers gays (Giraud, 2014; Niedergang, 2023). De lieu de contestation, ces quartiers sont pour partie devenus des emblèmes de l'attractivité touristique et commerciale des villes (Nash & Gorman-Murray, 2014; Giraud, 2014, Bourcier, 2018). Historiquement, avec la gentrification (Giraud, 2014; Schulman, 2019) et notamment la « gentrification des esprits » décrite par Schulman (2019), les quartiers gays ont perdu leur dimension protestataire par la façon dont ils se sont adaptés aux modes de vie hétéropatriarcaux et marchands en occultant l'évincement social des personnes touchées par l'épidémie du VIH.

Cette reconnaissance partielle a, cependant, fragilisé leur cohésion. Preuve en est que l'on parle surtout de quartiers gays (Giraud, 2014) car les lesbiennes (Cattan et Clerval, 2011) et les personnes trans, ayant moins de ressources économiques, sont progressivement passés à l'arrière-plan de cette reconnaissance sociale et spatiale.

La féminisation de l'identité des villes

Malgré la place plus importante faite aux femmes dans l'identité des villes, le sentiment d'insécurité, les violences, la persistante assignation des femmes à la sphère privée ou l'adaptation des espaces urbains aux pratiques spatiales des femmes (Kern, 2010 et 2022), continuent de produire des inégalités spatiales de genre.

Le sentiment d'insécurité des femmes et de la communauté LGBTQIA+ dans les espaces publics a plutôt servi de justification pour légitimer les politiques de surveillance des jeunes hommes racisés (Hancock, 2014) issus de quartiers populaires (Koerner, 2023) ou doter les quartiers d'équipements (éclairage, crèches, espaces verts...) pour attirer la bourgeoisie blanche (Kern, 2010). C'est pourquoi la notion de « genderification » (Van den Berg, 2013) se diffuse pour montrer comment les politiques et stratégies de la rénovation urbaine, la sécurisation des espaces publics et les processus de gentrification peuvent instrumentaliser les enjeux de genre. Un processus qui finit par modéliser les espaces urbains aux standards des classes moyennes hétérosexuelles.

Les budgets des villes

En matière de dépenses publiques urbaines, on constate que des inégalités de genre persistent. Tout d'abord, les investissements dans les équipements et espaces publics tous secteurs confondus sont destinés et fréquentés majoritairement par des hommes (Raibaud, 2015 a).

Malgré une série d'avancées en matière d'inégalités et discriminations vécues par les femmes et les personnes LGBTQIA+, la croissance des régulations par le marché dans la gouvernance urbaine au détriment d'une logique non marchande et redistributive, ainsi que les faibles budgets alloués aux mesures visant l'égalité de genre ont sensiblement limité leurs effets concrets.

Le retour des classes moyennes en ville et la gentrification ont favorisé l'inflation des loyers, repoussant une partie des populations les plus précaires aux périphéries de la ville, dont font partie les femmes et les personnes LGBTQIA+. En outre, la diminution de l'accès aux services et aux équipements à des prix en dessous du coût du marché grâce à la redistribution des revenus et le contrôle des dépenses publiques sociales ont accru le report de charges sur les individus pour des services de première nécessité.

Dans les coulisses de la fabrique de la ville néolibérale

Les femmes sont encore peu influentes dans les processus de planification urbaine. Si les femmes sont plus nombreuses que les hommes tant dans les études que dans les administrations de la planification (Greed, 2005; Jonhson et Crum-Cano, 2011), elles sont peu présentes dans les postes décisionnels. Les administrations sont encore largement dirigées par des hommes sous l'effet du plafond de verre. En outre, l'enquête de Greed (2005) sur les départements municipaux d'urbanisme et de planification montre que les femmes ne sont pas forcément détentrices d'une compétence sur les enjeux de genre. Toutefois, Greed (2005) constate qu'outre l'inscription dans les priorités d'action, un travail proactif est nécessaire pour attirer l'attention des autres membres de l'équipe sur l'égalité de genres et maintenir cette finalité dans les priorités d'actions.

Concernant la participation citoyenne des femmes, les enquêtes sur ces dispositifs montrent qu'ils donnent la parole aux habitants et habitantes, et accordent moins de poids et de temps à celles des femmes (Raibaud, 2015 b). Dans le sillage des mesures d'égalité pour les femmes telles que la parité, Petra Doan (2011), professeure de planification urbaine et régionale, préconise de faire participer les personnes LGBTQIA+ dans toutes les étapes et les instances de la planification pour remédier à l'absence de prise en compte de leurs besoins.

Enfin, depuis quelques années, plusieurs projets innovants sensibles aux enjeux du genre impulsés par les politiques de gender mainstreaming et de gender planning voient le jour : des projets d'aménagement des abords des écoles, des cours de récréation (Maruejols, 2022), d'espaces publics, ainsi que des initiatives d'habitat collectif pour faire face à la précarité des femmes à ces risques de perte de logement (Desroches, 2020).

LE GENDER MAINSTREAMING DANS LA PLANIFICATION BRUXELLOISE

Pour initier des pratiques de gender mainstreaming en Région bruxelloise, il est nécessaire de contextualiser et comprendre l'origine des différents instruments, mais surtout des questions urbaines qui ont marqué la planification bruxelloise. Ce texte fait une première mise en contexte qui sert à introduire la prochaine partie de diagnostic territoriale.

Une nouvelle question urbaine

Le recours à des outils de planification et de contrôle du bâti n'est jamais neutre. Il est toujours le reflet d'une culture territoriale largement intériorisée. Dans le cadre de ce diagnostic, il est indispensable de comprendre l'origine et la finalité des différents instruments pour contextualiser l'application du gender mainstreaming dans la planification territoriale bruxelloise.

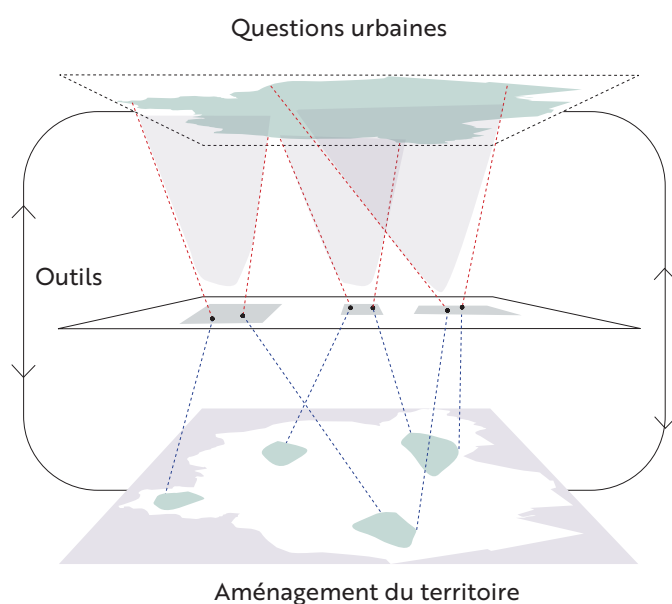
À première vue, les choses sont simples : des outils de planification sont développés pour répondre à un certain nombre d'enjeux, de questions urbaines, sur différents périmètres de son territoire. C'est le sens du schéma qui ouvre ce texte.

Néanmoins, l'organisation actuelle de la gouvernance territoriale résulte à la fois de réponses à des enjeux urbains et d'évolutions institutionnelles. La dernière réforme administrative a notamment conduit à distinguer les missions de différents organismes, parmi lesquels Urban et Perspective.

Pour Perspective, cela représente à la fois une occasion de renforcer son rôle dans la planification urbaine bruxelloise et la responsabilité de collaborer étroitement avec d'autres acteurs pour assurer sa mise en œuvre.

Les questions urbaines qui marquent la Région bruxelloise

La création de la Région en 1989 a été dominée par deux grands thèmes : l'environnement et la rénovation urbaine des centres-ville, qui ont largement pâti de la concentration des activités tertiaires et d'enseignement, ainsi que de l'aménagement des infrastructures de mobilité pour les rendre accessibles. Les autorités bruxelloises ont donc très vite, et pendant longtemps, eu comme thème d'action prioritaire la rénovation du pentagone et de la première couronne, ou plus précisément, le « croissant pauvre ». L'adoption du plan de secteur en 1979 avait généré l'idée d'un périmètre prioritaire d'intervention pour cette rénovation. L'enjeu ne porte pas que sur la rénovation du bâti. Il s'agit d'affronter la fracture sociale, ce qui constitue la question urbaine historiquement la plus importante pour la Région bruxelloise. Cela se traduit par l'amélioration des services urbains comme les écoles, l'accès au sport, la vitalité commerciale, l'accueil de la petite enfance et la consolidation du tissu associatif dans le but de renforcer la cohésion sociale. Mais également par un travail d'élargissement de l'accessibilité au logement qui reste, à Bruxelles, un enjeu trop faiblement rencontré.



↑ Schéma du fonctionnement de la planification territoriale

La seconde grande question urbaine, qui transparaît dans les outils de planification, est celle de la mixité fonctionnelle. C'est d'une tout autre histoire dont il s'agit, liée à l'outil du Plan de Secteur qui devait assurer le bon équilibre des fonctions. L'objectif était d'assurer le bon développement économique tout en préservant ses qualités esthétiques et paysagères, avec une volonté de protéger les fonctions dites faibles sur le marché — à l'époque, le logement et l'industrie — des fonctions alors fortes, le bureau et l'hôtellerie. Dans sa version actuelle, le Plan d'Affectation du Sol (PRAS) poursuit cet objectif.

Un plan d'affectation se fonde sur un principe : celui de fixer, par la loi, les conditions d'un foncier sur le marché, en limitant ce que ce dernier peut générer comme type de programme. Le PRAS a hérité d'une concentration d'emplois tertiaires principalement autour de la petite ceinture, de l'avenue Louise et du quartier européen, plus quelques grands axes de l'est de Bruxelles, une concentration par rapport à laquelle l'infrastructure lourde de transport a été configurée. Cette polarisation de l'emploi a été renforcée par la règle du taux d'accessibilité du RRU qui a confirmé un réseau de transports en commun essentiellement calibré sur l'enjeu des trajets domicile-travail, dans une société où, la part des loisirs, le care et autres besoins de déplacements continuent à prendre de l'importance. C'est la question urbaine de l'accessibilité qui a pris ces dernières années une place prépondérante dans le débat politique avec la mise en œuvre par Bruxelles Mobilité du plan Good Move et ses nombreuses implications dans le partage de l'espace public.

Si le Plan Secteur s'imposait comme un instrument de régulation des fonctions dites prédatrices, il instaure également un dispositif très spécifique à Bruxelles : la Commission de Concertation pour toute opération immobilière affectant la vie collective. Cette quatrième question urbaine est liée à la participation citoyenne. Si la Commission intervient ex post dans le processus d'élaboration d'un projet architectural ou urbanistique, elle a contribué à installer durablement la culture de la participation. Lors de la création de la Région, le gros apport de l'urbanisme fut l'institutionnalisation de la participation et de la concertation dans le processus de planification par la mise en place de « tables rondes », proches des réunions de projet actuelles. Elle reste aujourd'hui l'une des questions principales pour la planification et peine à se ménager une place dans les processus d'élaboration de PAD lorsque le public cherche à valoriser du foncier ou lors des réunions de projet.

Enfin, la dernière question urbaine qui a pris de l'importance cette dernière décennie est celle de l'inégalité environnementale qui sera liée à la création de l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement, aujourd'hui Bruxelles Environnement. Ce n'est pas un détail, car, au-delà de la reprise en gestion d'un foncier important, cela a généré une expertise très forte avec une empreinte importante dans les projets urbains. La gestion des parcs et l'écologie urbaine vont donc être réunies de manière très précoce à l'échelle de la Région.

Cette question se retrouve dans la planification via les plans stratégiques et réglementaires, notamment dans le processus de révision du PRAS ou les PAD.

Que retenir de cette histoire des questions urbaines ?

Ces questions sont le produit de leur temps, elles sont liées à la Déclaration de Bologne dans le monde urbanistique, et, pour l'économie et de la sociologie urbaine, les notions de droit à la Ville (Lefebvre, 1968) et de l'inégalité des populations à l'accès aux ressources sociales et économiques qu'offrent la ville (Castells, 1978 et Harvey, 1973), et, parallèlement, l'insertion de la dimension écologique (Merrifield, 2014).

La question du genre s'est en effet imposée comme une question urbaine aujourd'hui. L'intégration des enjeux du genre ne constitue pas seulement une nouvelle question urbaine, le reflet de notre époque, qui s'inscrit dans un contexte marqué par le renforcement de l'individualité, et, par rapport à cela, l'intersection, autour d'elle, d'une série d'enjeux, mais qui dessine une évolution possible en matière d'équité, de justice spatiale et de reconnaissance des identités.

Cette intégration est également et pour beaucoup une conséquence d'une approche plus fine et profonde des questions urbaines qui la précèdent. Les notions d'inclusivité croisent celle de l'injustice environnementale, autant que celle de la capacité à se déplacer en tout confort et sécurité, ou d'évoluer dans un espace urbain qui ne souffre pas trop de la fracture sociale. Plus fondamentalement, c'est la grande tradition bruxelloise de la concertation qui permet à la thématique du genre de progressivement exister dans le débat urbanistique jusqu'à devenir un de ces enjeux qu'il est nécessaire d'affronter urgemment, quels qu'en soient l'opportunité et le lieu de projet.

Ici se marque l'importance d'une approche transversale, qui fasse percoler les questions du genre dans l'ensemble des politiques publiques liées à la gestion du territoire, car elles sont précisément l'expression d'une évolution du regard par rapport à l'action publique. Mais, en ce qui concerne Perspective, elles se doivent d'exister comme enjeu à part entière.

Elles doivent s'aborder en toute occasion d'aménagement de la ville et apparaître à ce titre dans les grands documents de planification stratégique ainsi qu'à travers les textes de la planification réglementaire.

STRUCTURES SOCIO-SPATIALES BRUXELLOISES

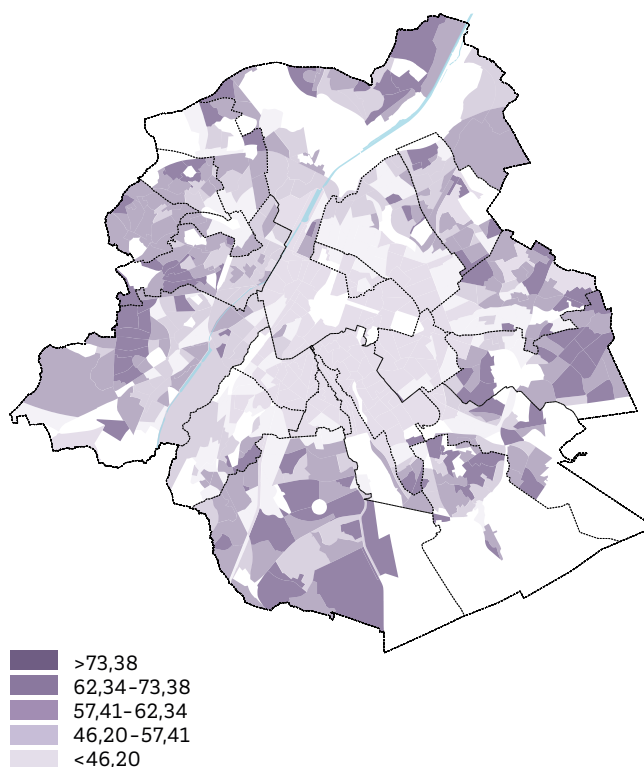
La Région bruxelloise se caractérise par une organisation territoriale complexe, qui combine plusieurs logiques spatiales : concentrique, duale, radiale et polycentrique. Ces quatre figures de composition urbaine structurent les inégalités d'accès aux services, aux ressources collectives et aux opportunités. En les relisant à travers une grille de lecture genrée, il devient possible de mieux comprendre comment l'organisation de l'espace participe à la reproduction — ou à la réduction — des inégalités sociales et de genre.

Ville concentrique

La structure concentrique de Bruxelles repose sur une gradation morphologique et fonctionnelle autour du centre historique : le Pentagone forme le cœur urbain, suivi d'une première couronne dense et bien équipée, puis d'une seconde couronne plus résidentielle et fragmentée. Cette organisation en cercles concentriques est historiquement liée à des vagues successives d'urbanisation, à la différenciation sociale du peuplement et à la répartition des services publics. Elle a produit une hiérarchie territoriale où le centre concentre les fonctions institutionnelles et commerciales, tandis que la périphérie regroupe majoritairement des fonctions résidentielles.

La lecture genrée de cette organisation est particulièrement lisible à travers la carte du rapport de dépendance économique. Celle-ci montre que les moins de 18 ans et les plus de 65 ans — deux groupes largement bénéficiaires du travail du care, souvent assuré par les femmes — sont majoritairement situés en deuxième couronne. Cette distribution spatiale souligne les charges de soin différenciées selon les territoires et donne à voir une géographie genrée implicite des besoins sociaux. La localisation des publics dépendants, combinée à une moindre densité de services, appelle une attention particulière dans les politiques de proximité et d'aménagement inclusif.

La répartition des moins de 17 ans, des 30–44 ans et des plus de 65 ans dessine une géographie des âges en arc autour du centre : les enfants se concentrent à l'ouest, les adultes actifs dans le centre et la première couronne, et les seniors en périphérie est. Cette structuration spatiale éclaire les besoins différenciés en matière d'équipements, de mobilité et de services de care, et révèle des logiques territoriales genrées souvent invisibilisées.



↑ Carte du coefficient de dépendance économique 2021 – IBSA.

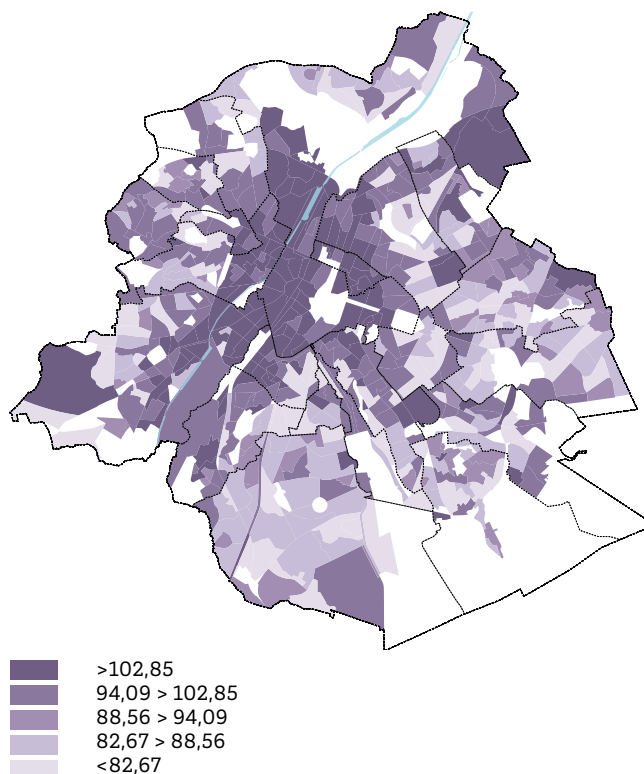
Exprimé en pourcentage, le degré de dépendance économique compare le nombre d'individus de moins de 18 ans et de 65 ans et plus à la population âgée de 18 à 64 ans. Autrement dit, il s'agit du rapport entre le nombre d'individus qui sont supposés « dépendre » d'autres personnes pour les actes de la vie quotidienne — les jeunes et les personnes âgées — et le nombre d'individus en mesure d'assumer cette charge, c'est-à-dire la population active.

La carte montre le contraste notable qui existe entre les valeurs faibles (importante surreprésentation de la population active) relevées dans le Pentagone et l'est et le sud-est de la première couronne d'une part et, d'autre part, les valeurs moyennes et élevées dans les parties ouest et nord de la première couronne, et encore plus dans la seconde couronne.

Ville duale

Bruxelles est traversée par une fracture est-ouest matérialisée par la vallée de la Senne et le canal. Cette division historique se manifeste toujours à travers des disparités marquées entre un est plus aisé (offre culturelle, espaces verts, qualité de l'habitat) et un ouest plus populaire, dense et multiculturel. Cette structure duale s'est construite par accumulation d'inégalités : développement industriel à l'ouest, suburbanisation des classes moyennes à l'est, différenciation dans les politiques publiques et les dynamiques d'investissement (Van Crieckingen, 2006).

La carte du rapport de masculinité met en évidence une surreprésentation des hommes dans les quartiers centraux denses, en particulier le long de l'axe nord-sud bordant le canal. À l'inverse, les femmes sont plus présentes dans la deuxième couronne, y compris dans certains quartiers de logements sociaux. Ce contraste spatial est révélateur des processus de différenciation genrée de la ville, entre espaces où les hommes sont plus nombreux — souvent plus visibles dans l'espace public — et zones où résident davantage de femmes, parfois isolées ou dépendantes des services collectifs. Cette polarisation renforce les enjeux de mobilité quotidienne, d'accès au soin et de sentiment de sécurité.



↑ Carte du rapport de masculinité 2023 – IBSA.

Le rapport de masculinité indique le nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population. Une valeur supérieure à 100 signifie une surreprésentation masculine. À la naissance, ce rapport est d'environ 105, mais il diminue avec l'âge du fait de l'espérance de vie plus longue des femmes. Ainsi, une population plus âgée présente généralement un rapport de masculinité plus faible. D'autres facteurs influencent aussi ce rapport, notamment les dynamiques migratoires différenciées selon le sexe et l'âge. À Bruxelles, le Pentagone, le croissant pauvre et le quartier européen présentent des rapports supérieurs à 100, indiquant une majorité d'hommes, tandis que les femmes sont plus nombreuses dans la seconde couronne.

Ville radiale

La ville radiale bruxelloise se déploie selon un maillage d'axes anciens — les chaussées — qui rayonnent depuis le centre en étoile. Ces voies ont structuré historiquement les circulations, le commerce, et les logiques d'urbanisation, et elles guident encore aujourd'hui les flux, les priorités d'aménagement et les zones de densification. Cette organisation spatiale induit des formes de centralité linéaire le long des axes, tandis que les interstices entre eux tendent à être moins valorisés (Leloutre, 2022). Ce modèle s'articule à des dynamiques de mobilité résidentielle et communautaire, où les habitantes et habitants déménagent souvent dans le prolongement de leur quartier d'origine, selon une logique de quadrant (IGEAT, 2016).

Ces continuités résidentielles sont traversées par des logiques sociales et genrées : elles reflètent des communautés différenciées dans leurs besoins et leurs pratiques spatiales. Le modèle radial, organisé autour de la vitesse, de la lisibilité et du flux, privilégie des mobilités pendulaires typiquement masculines, et invisibilise les pratiques plus fragmentées et contraintes, comme les déplacements liés aux soins ou à l'accompagnement. L'absence de données genrées fines sur la mobilité interrégionale ou l'occupation des interstices entre axes limite encore l'évaluation précise des effets genrés de cette structure, mais elle constitue un angle mort important de la planification régionale.

Ville polycentrique

Le polycentrisme bruxellois est le produit de son histoire communale : chaque commune dispose de ses propres centralités administratives, commerciales ou culturelles. Ce maillage fin produit une fragmentation institutionnelle qui se traduit par des écarts en matière de services, d'équipements, de gestion de l'espace public et de participation citoyenne. Ce modèle favorise des dynamiques de quartier fortes, mais produit aussi des disparités de gouvernance (Garbaye, 2005), notamment dans la reconnaissance des besoins différenciés selon les publics.

Du point de vue du genre, ce polycentrisme se traduit par une inégale reconnaissance et programmation : toutes les centralités n'offrent pas les mêmes ressources aux femmes, aux jeunes, aux personnes LGBTQIA+ ou aux personnes âgées. Certaines communes développent des lieux comme les maisons des femmes ou des infrastructures de proximité inclusives, tandis que d'autres laissent ces besoins à l'initiative associative. L'absence de carte synthétique sur la répartition des équipements genrés rend cette lecture encore fragmentaire, mais les effets sont tangibles sur les conditions d'épanouissement, de sécurité et de reconnaissance des groupes minorisés dans la ville.

LE GENDER PLANNING À L'INTERNATIONAL : BENCHMARKING

Le gender mainstreaming appliqué spécifiquement à la planification introduit des initiatives considérées comme « gender-sensitive » ou relevant de ce qu'on appelle « gender planning ». Il convient d'analyser la façon dont une conception intersectionnelle et plurielle du genre peut s'articuler aux stratégies et outils propres de la planification territoriale en Région bruxelloise, et ce benchmarking des pratiques internationales contribuées à cette mise en perspective.

LES INSTRUMENTS DU GENDER MAINSTREAMING

La mise en œuvre du gender mainstreaming suppose de s'appuyer sur des instruments capables de traduire les principes d'égalité en pratiques opérationnelles. Ces outils rendent visibles les inégalités, permettent de les mesurer et d'intégrer les expériences vécues dans les politiques et projets territoriaux. La typologie qui suit illustre cette diversité et montre comment leur combinaison renforce l'efficacité des démarches de planification sensibles au genre.

Outils stratégiques

- › Gender impact assessment : évaluation des effets (positifs, négatifs ou neutres) différenciés d'une mesure, politique ou activité implémentée.
- › Gender budgeting : analyse sous l'angle du genre de toutes les formes de dépenses et de recettes publiques et l'inventaire de leurs conséquences sur la situation respective des femmes et des hommes.
- › Gender index : plusieurs indices ont été créés afin d'évaluer les différences entre les genres, surtout à l'échelle internationale. Un exemple est l'indice d'inégalité des genres de l'ONU qui prend en compte trois dimensions : la santé reproductive des femmes, leur autonomisation et le marché du travail.

Instruments quantitatifs

- › Statistiques désagrégées : ventilées par sexe, elles reflètent dans quelle mesure les femmes et les hommes continuent à vivre des situations différenciées. Le croisement avec d'autres données comme l'âge, les revenus, la localisation résidentielle, etc., permet de faire des analyses plus complètes.

Instruments participatifs et qualitatifs

- › Cartographie : comme outil de représentation et support participatif. Il existe des cartographies sociales, cartographies des usagers et usagères, cartographies des pratiques, cartes mentales...
- › Observation des dynamiques et des usages : des observations des usages genrés des espaces peuvent être collectées lors du processus du diagnostic ou pendant les moments de participation pour recueillir les expériences décrites lors de la prise de parole.
- › Parcours commentés, récits des lieux, marches exploratoires : l'objectif est d'accéder à l'expérience sensible de la passante et du passant. Dans la plupart des cas, trois activités sont sollicitées simultanément : marcher, percevoir et décrire.
- › Évaluation des objectifs et des projets : certaines évaluations s'appuient sur la participation des personnes bénéficiaires du projet. Ces dernières peuvent participer à la co-construction d'une méthodologie d'évaluation des indicateurs spécifiques.

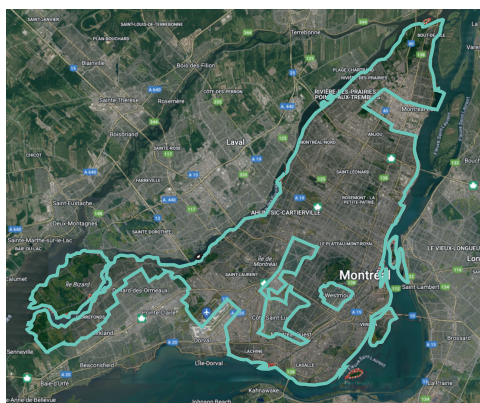
LE CAS DE DEUX VILLES

Pour mieux comprendre le contexte des pratiques de gender planning, ainsi que les processus et outils associés, deux villes ont été sélectionnées pour une analyse : Montréal et Vienne.

Montréal a été choisie car elle partage un certain nombre de caractéristiques sur le plan spatial, notamment, au niveau de la localisation des populations vulnérables qui se trouvent au centre-ville. Vienne, de son côté, est une ville pionnière en gender planning au niveau européen et international. Elle a développé plusieurs projets pilotes, ce qui permet de faire le lien avec les aspects opérationnels et avoir un retour sur l'expérience.

**Bruxelles**

1,2 million d'habitantes et habitants

**Montréal**

4,3 millions d'habitantes et habitants

**Vienne**

1,9 million d'habitantes et habitants

MONTREAL

Contexte

Les premiers quartiers montréalais ont été développés dans la première partie du XX^e siècle à partir du Vieux-Montréal. Depuis les années 2000, les quartiers centraux ont fait l'objet d'une revalorisation de leur identité faite autour de leur fonction urbaine principale sur le modèle du district : le quartier des spectacles, le quartier des musées, le quartier des médias, le quartier des hôpitaux, le quartier universitaire anglophone, le quartier universitaire...

En outre, depuis les années 1980, le quartier gay, situé dans l'est du centre-ville et appelé le « Village », compte des bars, des restaurants, des boîtes de nuit, mais aussi un centre communautaire LGBTQI2S créé en 1988. Les établissements commerciaux se sont dotés d'une société de développement commercial.

Le Village est ainsi caractérisé par une gentrification commerciale qui s'inscrit dans un contexte de valorisation foncière des quartiers péri-centraux et de retour des classes moyennes en ville (Bidou-Zachariassen, 1997). Ce phénomène repousse les populations vulnérables vers les zones périphériques moins urbanisées en dehors de l'île.

Gouvernance urbaine

La Ville de Montréal recourt à des instruments de négociation et d'incitation des acteurs et actrices économiques afin de pallier les limites de ses moyens d'action budgétaires ou institutionnels.

Dans ses interactions avec la population, la Ville de Montréal privilégie une pratique approfondie de la démocratie sociale et consultative (tables de concertation, mobilisation des habitants...). Par ailleurs, l'interculturalité a permis une reconnaissance des identités des personnes migrantes par le biais de l'adaptation de certaines règles juridiques aux pratiques culturelles et religieuses (par exemple les plages horaires réservées dans les piscines).

Montréal a mis en place plusieurs démarches au cours des années. Ces démarches concernent les femmes et les personnes LGBTQIA+ :

- › Le programme Femmes et Ville de 1988, issu d'un mouvement féministe fort. Il revendique la reconnaissance des besoins particuliers des femmes, notamment en matière d'accessibilité, de logement, de services de garde et de sécurité urbaine.
- › Plusieurs dispositifs ont été mis en place : la table des femmes, la charte de Montréal ou le conseil de Montréalaises. Ils ont enrichi les politiques de genre axées sur les femmes.
- › Le lancement du « Guide d'enquête sur la sécurité des femmes en ville » et le « Guide d'aménagement sécuritaire ».
- › La Ville de Montréal a soutenu le développement du Village, quartier gay de Montréal, en termes de reconnaissance de la communauté LGBTQI2S.
- › Depuis 2018, les politiques municipales d'égalité pour les femmes et pour les populations LGBTQI2S ont été fusionnées. En effet, la notion de ville inclusive au centre des priorités municipales a favorisé l'adoption d'une intersectionnalité également demandée par le Conseil des Montréalaises. Cette ville inclusive est mesurée et évaluée à l'aide d'indicateurs tels que l'indice d'équité territoriale et l'indice de marchabilité : ADS+.

Outils

ADS+ : Analyse différenciée selon le sexe et intersectionnelle

L'ADS+, auparavant ADS, inclut dans sa dernière version une approche intersectionnelle. Cet outil a été créé à la demande du Conseil des Montréalaises en 2017 et sont pilotées par le service Diversité et Inclusion sociale de la Ville de Montréal. Son objectif principal est de tenir compte des réalités et besoins des personnes vivant des inégalités de genre. L'ADS+

prend la forme d'une grille d'analyse qui privilégie la réflexivité des agents et agentes de la planification. Cette approche ne vise pas à définir de nouveaux standards des pratiques ou des formes urbaines prêtes à l'emploi, mais à adapter les manières de réfléchir aux problèmes et aux solutions pour prendre en compte les enjeux de genre.

L'ADS+ est une approche qui s'intègre à toutes les étapes du projet. Elle est applicable à tous les processus décisionnels, y compris les sommaires décisionnels du Comité exécutif (gender budgeting). À travers de guides et de formations, cette approche vise à outiller les services ainsi qu'à accompagner la mise en œuvre et l'évaluation des projets.

Pour cette raison, dans tous les services de la Ville de Montréal, il y a des personnes chargées de l'accompagnement de l'approche ADS+ et des personnes « multiplicatrices » chargées de la sensibilisation aux enjeux de genre. En outre, l'ADS+ impose aux bureaux d'études, ainsi qu'aux autrices et auteurs de projets à inclure dans leur équipe une personne formée à l'ADS+ et une autre ayant une expertise sur ces enjeux.

L'ADS+ constitue donc une méthodologie analytique qui s'inscrit dans un cycle de gestion :

1. Identifier les enjeux :

- › diagnostic et détermination des problématiques liées à l'ADS+ dans le contexte du projet;
- › identification de données désagrégées par sexe et par types de discriminations si disponibles;

2. Formuler des propositions :

- › conception d'une proposition et d'une programmation;
- › vérification de la présence de l'ADS+ dans toutes les composantes du projet (objectifs, intrants, extrants, indicateurs...);
- › énumération des forces, faiblesses et exigences des parties prenantes en matière d'ADS+;

3. Mettre en œuvre le projet :

- › mise en place d'une stratégie ADS+;
- › implantation dans la programmation ou le projet au moyen d'actions concrètes;

4. Suivre et évaluer le projet :

- › documentation des avancées du projet avec des données quantitatives et qualitatives conformes à l'ADS+;
- › modes d'évaluation inclusifs;
- › suivi d'indicateurs de progression et apport de correctifs lorsque requis.

Projets ADS+ :

- › L'aménagement du Grand Parc de l'Ouest : favoriser la participation des publics cibles depuis le début, méthodes de participation (lieux, heures...)
- › Construction du complexe aquatique de Rosemont : proposition d'un vestiaire universel

Plus concrètement, dans le secteur de la planification urbaine, la mise en œuvre de l'approche ADS+ compte trois parties :

1. Formation de deux jours et la mise en place des communautés de pratiques

2. Diffusion des bonnes pratiques

- › via un agent ou une agente qui manifeste un engagement volontaire;
- › via des communautés de bonnes pratiques se réunissant tous les deux mois

3. Relations avec les auteurs et autrices de projets de la planification territoriale

- › Formation requise à l'ADS des soumissionnaires aux appels d'offres

Avec moins de 5 ans, l'approche ADS+ est encore largement exploratoire. Parmi les effets déjà observés, les personnes qui ont mis en œuvre cette approche constatent un approfondissement et une amélioration de la qualité des pratiques de consultation citoyenne.



VIENNE

Contexte

Vienne est connue pour son célèbre programme de logements « Vienne rouge » introduit après la Première Guerre mondiale. Le système de logements propose 220 000 logements appartenant à la Ville auxquels s'ajoutent 180 000 logements sociaux. Ces derniers hébergent près de 40 % de la population viennoise. Si la part élevée de logements sociaux participe de la réduction des inégalités socio-économiques, la Ville de Vienne est également devenue une ville pionnière et un modèle (benchmark) en matière d'intégration des questions de genre dans la planification.

Vienne, en tant que capitale, possède à la fois le statut de ville et des compétences de l'État fédéral. À travers ses compétences fédérales, elle définit des principes de planification stratégique, de la loi sur les aides au logement et de la répartition des moyens financiers, ainsi que la réglementation pour la construction et l'urbanisme. En tant que ville, elle organise la planification des quartiers et est responsable des plans d'affectation des sols.

Gouvernance urbaine

En 1994, Vienne fut la première ville à intégrer les principes de la planification d'une ville équitable pour les femmes dans son plan de développement urbain. En 2014, il intégrait de manière explicite et transversale la dimension de genre dans les différentes tâches de planification : « Une politique municipale active en faveur de l'égalité des sexes soutient la création de conditions de vie équitables pour les femmes et les hommes. Les méthodes de planification sensibles au genre tiennent donc consciemment compte des différents intérêts et besoins ».

Une caractéristique importante du gender mainstreaming à Vienne est son lien avec la trajectoire des personnes engagées dans sa concrétisation au sein de l'administration. Des « figures » ou des « personnes références » ont joué un rôle majeur dans l'appropriation de ces nouveaux enjeux de la planification.

Fondation

Le point de départ de la planification de l'égalité des sexes à Vienne a été l'exposition « À qui appartient l'espace public – La vie quotidienne des femmes dans la ville » initiée en 1990 par Eva Kail. L'exposition montrait pour la première fois les différents modes de vie quotidiens de huit femmes et jeunes filles : les espaces de bien-être, d'anxiété, les données de mobilité par sexe ainsi que les conditions spatiales du travail domestique.

Le succès de cette exposition a mené à la création du « Bureau des femmes ». Parmi ses nombreuses missions, figuraient déjà plusieurs projets et études axés sur la planification : le projet de logements Frauen-Werk-Stadt, la recherche socioscientifique sur l'utilisation des parcs et terrains de jeux dans 36 parcs ou encore le manuel « Just Safe Outside ».

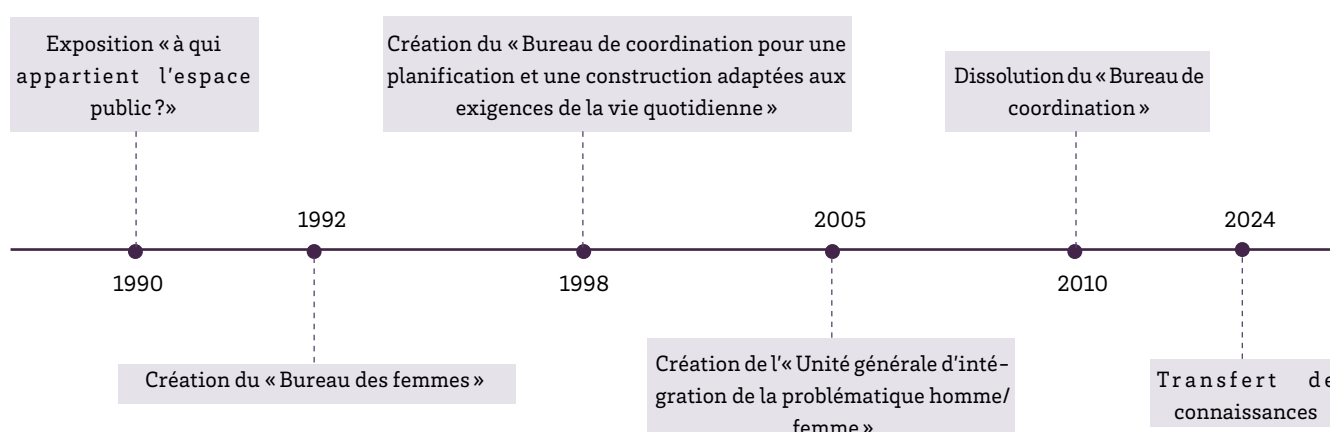
Institutionnalisation

Au cours des 10 années qui ont suivi, le « Bureau de coordination pour une planification et une construction adaptées aux exigences de la vie quotidienne et aux besoins spécifiques des femmes » (forme abrégée Bureau de coordination) a été créé. Il a élargi son champ d'action en passant de la question des femmes à celle du genre, toujours sur la direction d'Eva Kail avec une équipe de quatre personnes. À l'époque en Europe, il s'agissait d'une constellation assez unique pour la planification du genre.

Intégration

Après 2000, l'intégration de la dimension de genre est devenue une stratégie transversale pour l'ensemble des corps de l'administration et en 2005, une « unité générale d'intégration de la problématique homme/femme » a été créée sous la direction d'Ursula Bauer, qui avait aussi travaillé au sein du Bureau des femmes dans les années 1990.

Lors de la restructuration du Bureau exécutif pour la construction et la technologie en 2010, le « bureau de coordination » a été dissous en tant qu'unité distincte. L'équipe d'Eva Kail a été transférée au sein du Bureau exécutif à l'Unité centrale de coordination de la planification et du développement urbain.



↑ Évolution de l'inclusion des enjeux de genre dans l'administration – Vienne

Expertise et transfert de connaissances

À l'issue du départ d'Eva Kail à la retraite, plusieurs ateliers de transfert de connaissances ont été organisés à l'intention des départements de planification. Le premier de ces ateliers s'est déroulé lors d'une réunion générale de planification, rassemblant 50 personnes, suivis de trois autres ateliers ciblant des départements spécifiques. Désormais, chaque département sera accompagné d'un personnel doté d'une expertise sur les questions de genre.

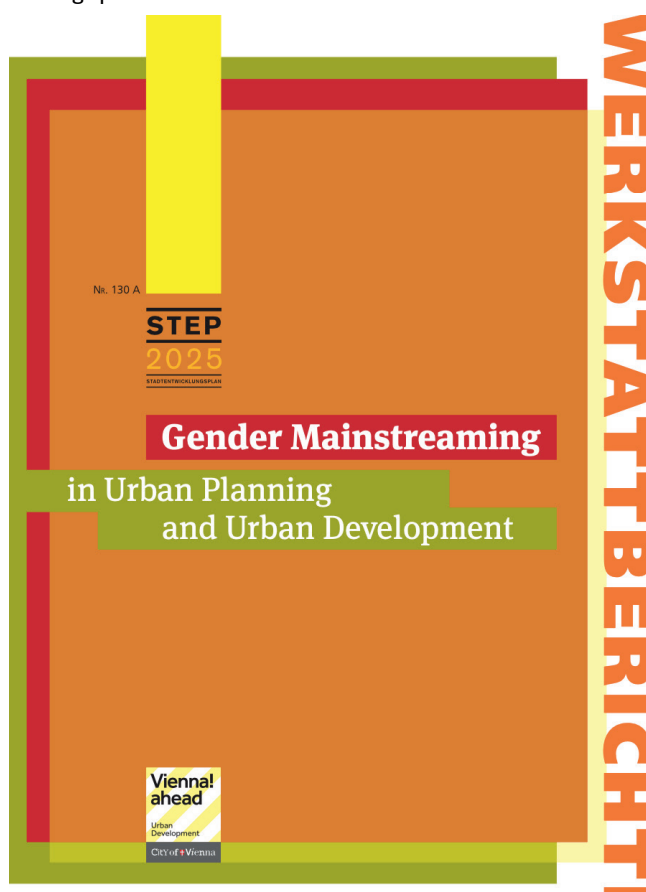
Outils

- **Outil de vérification de l'équité « fairness check »** : il s'agit d'une évaluation qui examine l'impact positif des choix de conception d'un projet sur chaque public cible identifié. Il devient possible de repérer les biais, qu'ils soient intentionnels ou non. Cette approche a été testée par des experts et expertes en genre, diversité et inclusion, pour la conception de stratégies de mobilité et a récemment été transposée dans le cadre du réaménagement d'une place accueillant une grande diversité de publics.
- **Lignes directrices, manuels ou boîtes à outils** : elles ont été élaborées pour aider les planificatrices et planificateurs, ainsi que les cabinets de conseil à intégrer la question du genre dans leur travail. Il s'agit, d'une part, des listes de critères et outils de contrôle pour les plans d'aménagement et développement urbain. D'autre part, de recommandations et outils d'analyse d'identification des besoins, des ressources (techniques comme financières) et des données nécessaires.
- **Manuel « Intégration du genre dans la planification urbaine et le développement urbain »** : il explique la stratégie d'intégration du genre à toutes les étapes du processus de planification. Les orientations stratégiques du manuel s'appuient sur les leçons tirées des premiers projets pilotes. Il inclut l'évolution des besoins des personnes tout au long de leur vie et des indicateurs de qualité. Par exemple, la notion de « densité bien équilibrée » a été utilisée pour souligner le fait qu'une densité élevée doit être complétée par la fourniture d'autres espaces (ouverts, publics, privés ou semi-privés). Autres indicateurs comme l'ensoleillement ou les effets d'ombrage apportent un paramètre de qualité supplémentaire.
- **Manuel des indicateurs de développement urbain — analyse des pratiques et modèles pour la planification des espaces ouverts** : l'intention du manuel est d'harmoniser les paramètres de conception urbaine et de vérifier les conflits potentiels. En s'appuyant sur les indicateurs normatifs les plus significatifs et les valeurs moyennes empiriques pour trois zones analysées, trois modèles différents d'îlots ont été développés. Le modèle peut servir de base pour faire un premier contrôle sur la qualité des paramètres dans la planification. Par exemple, l'indicateur du m² d'espace non bâti par habitant a été introduit à la place du m² d'espace vert par habitant.

- **Critères sensibles au genre pour les subventions au logement** : pour les projets de logements subventionnés, le « Fonds du Logement viennois » (Wiener Wohnfonds) se charge de l'achat foncier, d'organiser des concours de promoteurs au-dessus de 300 logements, d'évaluer la qualité et de distribuer des subventions pour la rénovation urbaine. De nombreux critères de planification sensibles au genre, élaborés par le Bureau de coordination, ont été intégrés dans la liste des critères du Fonds. Leur utilisation pour évaluer les demandes de subventions a eu un impact considérable sur la construction de logements abordables et de haute qualité. Plusieurs experts et expertes en planification du genre ont siégé dans les jurys des concours pendant plus de dix ans.

Projets pilotes

La première phase (2005-2010) de l'intégration du genre dans l'aménagement du territoire a été marquée par l'exigence de développement de projets pilotes au sein des départements. Les domaines d'action allaient de la conception de petits aménagements urbains, à la définition de grands espaces urbains (parcs et terrains de jeux, places, logement et équipements). Cette première phase a abouti à environ 60 projets pilotes en coopération avec 14 départements différents. Procéder de cette manière a été essentiel, car cela a permis non seulement de réaliser des actions rapidement, mais d'encourager également les politiciens et politiciennes à soutenir une planification sensible au genre à un niveau plus stratégique.



↑ Manuel « Intégration du genre dans la planification urbaine et le développement urbain » – Vienne

Ce qu'il faut retenir pour Bruxelles

Montréal

Après une série d'actions et de démarches réalisées de manière distincte auprès des femmes et des personnes LGBTQIA+, Montréal a décidé de rassembler ses politiques d'égalité sous une seule et même vision. Cette fusion est intéressante dans l'application du gender mainstreaming à Bruxelles, car elle s'inscrit dans une approche intersectionnelle qui n'est pas courante dans les pratiques de gender planning dont la lecture reste encore principalement binaire.

En ce sens, l'outil ADS+ représente une opportunité d'inclure l'intersectionnalité de manière transversale. Il constitue une grille d'analyse qui possède la capacité de s'intégrer aux différentes étapes du projet (diagnostic, participation, définition de projet, mise en œuvre).

Deux aspects de l'ADS+ sont à prendre en compte. En premier lieu, l'importance de la formation, tant pour le personnel de service public que pour les autrices et auteurs de projets. En second temps, la nécessité de créer un réseau d'actrices et acteurs solide pour la diffusion des bonnes pratiques.

Limites : l'approche ADS+ est encore dans une étape exploratoire. La plupart des projets pour lesquels il a été utilisé sont des projets d'architecture ou d'aménagement d'espaces ouverts. Son application et pertinence à l'échelle de la planification territoriale reste à étudier, tester et modifier selon les besoins.

Vienne

Le parcours de Vienne montre que la mise en place des politiques et la consolidation d'une gouvernance prenant en compte la question du genre dans la planification impliquent un processus long et complexe, nécessitant un engagement continu.

L'exemple de Vienne se révèle être une référence intéressante, tant par les questions de gouvernance qu'elle aborde que par les instruments d'aménagement et les projets pilotes qu'elle propose et met en place.

Trois aspects clés ressortent de cette analyse de Vienne. D'abord, le besoin d'un soutien politique dans le long terme. Ensuite, l'importance d'un suivi continu de la part de personnes-ressources, permettant de maintenir les engagements malgré les éventuelles restructurations successives des administrations et organismes de la planification. Enfin, expérimenter par la mise en œuvre de projets pilotes.

Limites : Il faut cependant tenir compte du fait que la culture de planification viennoise a été guidée par des opérations de plus grande envergure dues à une plus forte pression démographique et migratoire (plus de 43 000 habitants en une année). Ces opérations se traduisent, en termes de gender planning, par la création des nouveaux quartiers, en périphérie ou à la marge des grandes infrastructures de mobilité, avec une place centrale à la question de la parentalité qui est difficilement traduisible dans le contexte bruxellois.

VERS UNE VILLE JUSTE

La ville juste est celle qui garantit à toutes et tous — femmes, hommes, enfants, personnes âgées, précaires ou LGBTQIA+ — un accès effectif aux ressources essentielles de la vie quotidienne. Inspirée par la géographie critique, cette notion articule justice sociale et justice spatiale : les inégalités sociales s’ancrent dans l’espace, et l’aménagement peut tout autant les aggraver que les corriger.

Au cœur de cette réflexion se trouve la question de l’accessibilité. Loin de se limiter à une dimension technique, elle renvoie à une expérience vécue, à la fois physique, financière, culturelle et symbolique. Se loger dignement, se soigner sans obstacle, faire ses courses près de chez soi ou accéder à une école adaptée sont autant de besoins fondamentaux qui restent inégalement satisfaits selon les territoires et les parcours de vie. Le quartier, souvent présenté comme l’échelle de la proximité, ne garantit pas ces droits si ses ressources sont inadaptées ou inégalement réparties.

Ce chapitre explore quatre piliers du quotidien — logement, approvisionnement, soins de santé et enseignement — à la croisée du genre et d’autres facteurs de vulnérabilité : revenu, situation familiale, mobilité, statut administratif.

Penser la ville juste, c’est reconnaître que l’égalité d’accès aux ressources ne peut être laissée au jeu du marché ou à la logique d’offre. C’est faire de la planification un levier de redistribution, en ancrant les droits élémentaires dans l’espace urbain comme socle de toute politique publique.



Accès au logement

Un système résidentiel normé par le genre

- Localisation résidentielle
- Dynamiques de production résidentielle
- L'accessibilité financière au logement

Vulnérabilités et logiques d'exclusion

- Monoparentalité et accès au logement
- Offre et présence des femmes dans le logement social
- La montée du mal-logement et du sans-abrisme des femmes et des personnes LGBTQIA+
- Architecture des logements

L'approvisionnement du quotidien

Organisation spatiale de l'offre alimentaire

- Une accessibilité spatiale à l'offre alimentaire qui reste inégalitaire

Répartition genrée des tâches et pratiques d'achat

- Une charge encore majoritairement féminine

Contraintes économiques et arbitrages de consommation

- Des stratégies d'achat contraintes par le revenu et le genre

Soins de santé

Inégalités territoriales et genrées d'accès aux soins

- Un accès aux soins marqué par des inégalités
- Quand les contraintes financières freinent l'accès aux soins

Dispositifs de proximité et soins primaires

- Les Maisons Médicales

Santé reproductive, sexualité et autonomie corporelle

- Parcours de soin et corps non conformes
- Les centres de planning familial, acteurs clés de la santé sexuelle et reproductive

Soin, autonomie et exclusions croisées

- Des soins trop peu inclusifs pour les personnes LGBTQIA+
- Vieillesse, autonomie et care

Écoles et petite enfance

Disparités en petite enfance

- Des places en crèche inégalement réparties
- Des coûts inadaptés aux familles les plus précaires

Inégalités d'accès à l'école obligatoire

- Une offre scolaire qui creuse les inégalités d'accès
- L'enseignement spécialisé, une offre dispersée et socialement ségrégative

ACCÈS AU LOGEMENT

Le logement constitue l'espace majeur de la sphère privée et domestique ainsi que des activités de care, des sphères où les femmes ont été progressivement assignées (Lambert et coll., 2018). Le difficile accès au logement et à la propriété, les discriminations sur base du genre, la montée du mal-logement et la surreprésentation des femmes dans les logements sociaux mettent en évidence les inégalités en termes d'accès au logement.

État de la littérature

Les recherches liant genre et logement ont émergé tardivement et ont principalement mis en évidence leur architecture genrée ainsi que la centralité de la famille nucléaire traditionnelle (Magri, 2018) dans les politiques et la conception des logements.

En matière de structuration spatiale, les recherches féministes ont revisité les analyses de la suburbanisation (Rose, 2018). Gerda Wekerlé (1985) a mis en lumière comment les loyers pratiqués dans les centres des grandes villes américaines ne les rendaient accessibles qu'aux ménages à deux revenus. Les couples avaient ainsi accès à des logements de meilleure qualité, situés dans des zones plus attractives. En outre, les banlieues résidentielles, souvent mal desservies par les transports en commun et les services, ont davantage favorisé les femmes en couple, qui pouvaient combiner un travail rémunéré, la durée des trajets et les charges domestiques, grâce à la possibilité d'acquérir une voiture supplémentaire.

Les politiques du logement sont longtemps restées aveugles à la pluralité des styles de vie des femmes (Wekerlé, 1985; Pepchinsky, 2023) et à l'éclatement de la famille nucléaire traditionnelle. Wekerlé (1985) montre que les femmes seules (célibataires, veuves ou divorcées), avec ou sans enfant, résident généralement dans des zones moins recherchées en raison de la hausse des loyers, des coupes budgétaires dans les politiques sociales et de l'absence de revenus ou de faibles revenus. Les femmes à la tête de familles monoparentales (Mouton et coll., 2022b) connaissent une détérioration des conditions résidentielles après une séparation (Rose, 2018), tandis que les lesbiennes, souvent confrontées à des discriminations croisées et à des revenus inférieurs, sont particulièrement vulnérables face à la montée des prix du logement dans les grandes villes (Storper & Scott, 2009).

Des phénomènes de périurbanisation des gays dans dif-

férentes villes (Castells, 1983; Adler & Brenner, 1997; Forsyth, 1997) et des traces de squats lesbiens à Londres dans les années 1970 (Ettore, 1978) fournissent quelques éléments sur les caractéristiques de la géographie résidentielle des personnes LGBTQIA+. Par ailleurs, une relative invisibilité de ces personnes dans les quartiers résidentiels périphériques persiste (Muller Myrdahl, 2011; Podmore & Bain, 2021). Des phénomènes de discrimination raciale, homophobe ou transphobe sur le marché du logement peuvent influencer les localisations résidentielles. Pour cette raison, des expériences de logement en non-mixité sont qualifiées d'enclaves résidentielles (Forsyth, 2011).

Le mal-logement et le sans-abrisme touchent de plus en plus les femmes et les personnes LGBTQIA+ (Mouton et coll., 2022a). Ces situations peuvent résulter de violences dans l'espace domestique ou d'inégalités socio-économiques, tant pour les femmes que pour les personnes LGBTQIA+. Les femmes ont tendance à éviter les espaces publics en se tournant vers des services sociaux, en vivant chez des proches ou en optant pour des stratégies de colocation (Rose, 2018). Quant aux personnes LGBTQIA+ (Mouton et coll., 2022a), elles sont en outre exposées à des risques de violences verbales et physiques dans les foyers d'accueil pour sans-abris.

Enfin, en ce qui concerne les expérimentations féministes en matière de logement, depuis la fin du XIXe siècle (Hayden, 1982), des initiatives de logements féministes ou centrées sur les besoins des femmes et des logements communautaires pour les femmes ont vu le jour (Desroches, 2018). Par ailleurs, les projets de cohousing bruxellois sont identifiés comme ayant des retombées positives pour les femmes, car ils permettent de collectiviser le travail domestique (garde d'enfants par les personnes âgées, etc.), mais aussi de mutualiser les espaces et les services (partage des repas, cuisine collective par des migrantes) (Ledent & Salembier, 2021).

UN SYSTÈME RÉSIDENTIEL NORMÉ PAR LE GENRE

Localisation résidentielle

Certaines dynamiques au regard de la production de logements à Bruxelles et ses tendances de localisation géographique sont claires. La production est dominée par l'investissement privé, qui développe un plus grand nombre d'opérations dans la première couronne. Cependant, de plus en plus, les projets immobiliers d'envergure s'implantent dans la deuxième couronne, dans les nouvelles zones de développement. La production publique (de logements sociaux et autres logements dont l'accessibilité financière est régulée par les pouvoirs publics) est davantage présente en seconde couronne que dans les quartiers centraux, en fonction des opportunités foncières (Observatoire des permis logement 2018-2020, Perspective).

Les dynamiques actuelles de la localisation résidentielle :

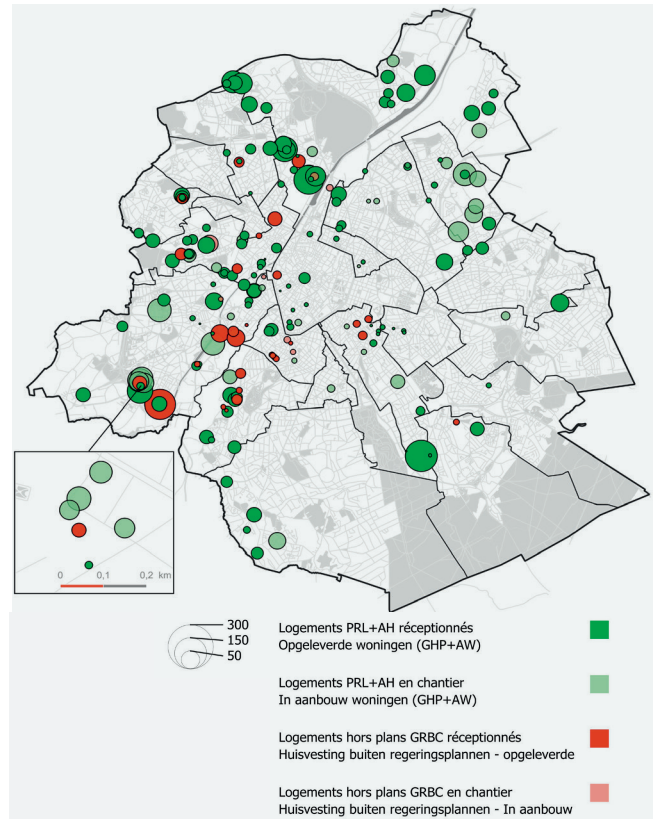
- Surreprésentation des femmes en deuxième couronne et des hommes dans les quartiers centraux.
- Configuration en deuxième couronne qui a accueilli de grands ensembles de logements sociaux qui cohabitent avec un tissu discontinu et peu dense.
- Fracture sociale est-ouest qui se sédimente avec la montée des loyers.

Dynamiques de production résidentielle

De manière assez prédominante, une forte pression de développement s'exerce sur des zones qui ne sont pas particulièrement bien desservies en transports publics ou en services à l'heure actuelle (anciennes friches, zones industrielles, bureaux vides, etc).. Une reconfiguration de l'attractivité de ces zones urbaines pour accueillir de nouveaux ménages est en cours de développement.

Par ailleurs, la deuxième modification partielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) en 2013 dénommé PRAS démographique et le Plan Régional de Développement Durable (PRDD) avaient élevé l'objectif de création de logement au rang des priorités d'action pour faire un lien explicite avec le défi démographique et la fragmentation sociospatiale (Dessouroux et coll., 2016). C'est à travers des projets de planification (PAD, PPAS...) que de nouveaux projets urbains voient le jour.

La reconfiguration de l'attractivité de la seconde couronne, encore à prédominance résidentielle, ainsi que sa densification, sont confrontées aux défis liés à l'accessibilité aux services et aux transports publics. L'amélioration de cette offre dans les zones habitées moins bien connectées (par exemple les quartiers près de la frontière régionale ou les zones habitées près des zones industrielles comme autour du boulevard



↑ Carte des logements publics réceptionnés depuis 2009 et en chantier au 01/01/2024 dans le cadre des plans gouvernementaux (PRL + AH) et en dehors de ceux-ci – Source "Monitoring des projets de logements publics à bruxelles" n.7 avril 2025 perspective.brussels

Industriel) ne s'inscrit pas seulement dans les préconisations de la ville durable du PRDD visant à diminuer la pression automobile. Il est nécessaire de l'inclure dans une vision dynamique et systémique de la question du logement pour comprendre les enjeux de genre qui lient la localisation résidentielle aux mobilités.

L'enquête lancée par Bruxelles-Mobilité entre octobre 2021 et octobre 2022 montre que la localisation résidentielle peut multiplier les difficultés et limiter la mobilité des habitants et habitantes qui ne possèdent pas de voiture.

Plusieurs études montrent que, lorsqu'elles en ont les moyens et qu'elles ont des enfants, les femmes préfèrent se déplacer en voiture plutôt qu'en transports en commun, en raison des difficultés de mobilité avec un enfant dans les transports publics (Gillow, 2018). Cependant, le recours à la voiture étant lié aux ressources économiques des individus, les personnes disposant de moins de ressources se trouvent désavantagées dans leur mobilité.

L'accessibilité financière au logement

Selon le Baromètre social (Vivalis, 2023) et sur la base de l'enquête EU-SILC de 2022, 61 % des ménages sont locataires en Région bruxelloise contre 39 % de propriétaires. Dans le secteur locatif, 78 % des logements relèvent du marché privé et 22 % sont des logements sociaux, publics ou gérés par des Agences Immobilières sociales (AIT).

En ce qui concerne l'accès à la propriété, la répartition entre hommes et femmes est homogène. Bien que l'accès à la propriété ait longtemps été perçu comme une stratégie pour se prémunir contre la hausse des loyers et constituer une forme d'épargne, pour d'autres, il représente un investissement et une source de revenus supplémentaire. L'étude de Périlleux de l'IGEAT (2023) constate que, dans ce cadre, les hommes sont surreprésentés parmi les propriétaires bailleurs, principalement entre 45 et 70 ans. Cette surreprésentation s'inverse seulement après 70 ans, en raison de l'espérance de vie différenciée entre hommes et femmes, ainsi que de l'héritage patrimonial chez les femmes (Périlleux, 2023).

Au sein des dépenses globales des ménages bruxellois, la plus grande part du budget reste allouée au logement (loyer, eau, énergie, entretien et autres frais), représentant 30,7 % du budget total (Statbel). Ce pourcentage augmente à mesure que les revenus diminuent, ce qui est particulièrement le cas pour les ménages où les femmes sont les personnes de référence (Bruxelles-Logement, 2023).

Souvent, les femmes rencontrent davantage de difficultés financières, dues entre autres à l'écart salarial entre hommes et femmes et des discriminations liées à l'emploi, ce qui affecte leur accès au logement. En Région bruxelloise, l'accès au logement est particulièrement difficile pour les familles

33%
**des ménages
bruxellois avec
enfants sont
monoparentaux**

monoparentales, les personnes isolées et les personnes âgées, des catégories où les femmes sont surreprésentées. Le Rapport de la santé et du social 2014 de l'Observatoire bruxellois de la santé et du social constatait déjà que l'accès financier au logement constitue un problème que rencontrent les femmes précaires. De ce fait, la hausse des loyers a des conséquences multiples pour les femmes en situation de vulnérabilité économique : suroccupation des logements, risque d'expulsion, recherche de solidarité dans les réseaux de proches, stratégies de débrouille, exode urbain...

La conciliation des tâches du care

Selon la localisation du logement, l'accomplissement des tâches du care peut prendre plusieurs heures pour une simple visite chez un ou une spécialiste, comme l'explique cette jeune mère de 4 enfants en bas âge habitant maintenant à Haren et qui ne bénéficie d'aucun soutien pour s'occuper de ses enfants.

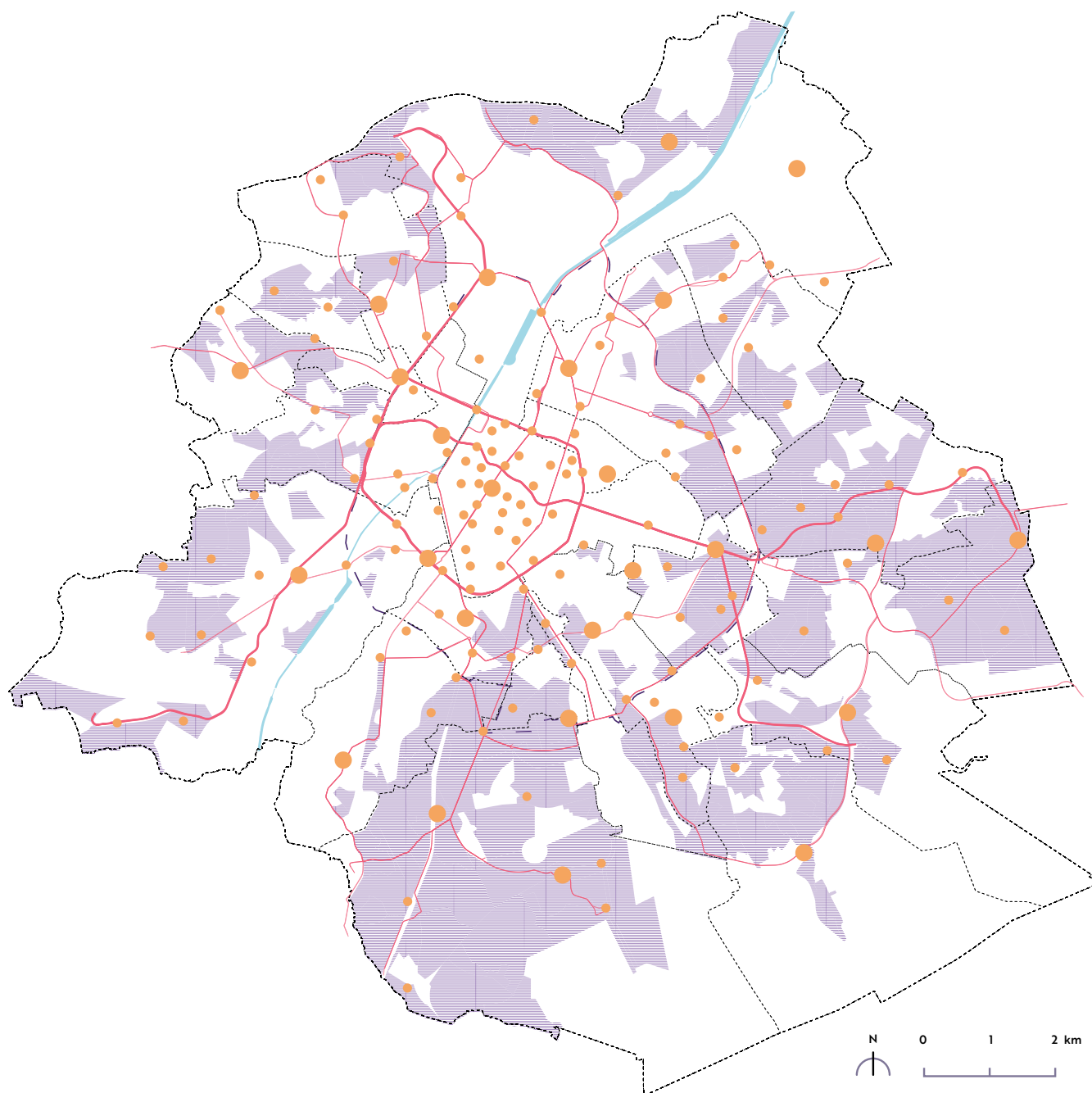
« (J'ai 4 enfants), je les prends tout le temps. (...). Des fois, ils sont fatigués, des fois, ils pleurent... Quand je l'amenais chez la neuro, avant j'allais à Forêt. Imaginez, de Haren à Forest. Je sortais de chez moi à 14 h pour arriver à un rendez-vous à 16 h. » (C2)

Cet autre extrait d'entretien d'une maman solo racisée habitant dans le nord de Bruxelles, dotée d'un diplôme de l'enseignement supérieur et occupant un emploi à temps partiel, indique la difficile conciliation entre tâches parentales et vie

professionnelle ainsi que les effets de la proximité sur le choix des modes de déplacements :

« C'est vrai que depuis que j'ai le petit, j'ai beaucoup de difficultés à me déplacer avec la poussette, les horaires, attendre le soir... ça ne me convenait plus trop (...) Où j'habite, je n'ai pas beaucoup de possibilités de prendre les transports en commun. Je suis un peu en retrait. Parfois, j'utilisais la Cambio, mais Cambio quand on l'utilise une fois toutes les semaines, ça devient super cher. Vous rentrez dans le bus, c'est bondé. Ce n'est pas possible. Donc, pour le confort, pour la simplicité, j'ai pris la voiture... C'est sûr que quand je fais des petites courses dans mon quartier, je ne prends pas ma voiture. Je préfère prendre les transports, j'ai même un vélo... avec un siège à vélo pour derrière, mais voilà, ça aussi j'essaie d'alterner de temps en temps, pas tout en voiture, quand c'est plus loin, je prends ma voiture » (E14)

Féminisation périphérique et isolement urbain



Sources – perspective.brussels, Monitoring des quartiers, Bruxelles Mobilité

Légende

Centralités du PRDD

- Noyaux d'identité locale
- Centres interquartiers

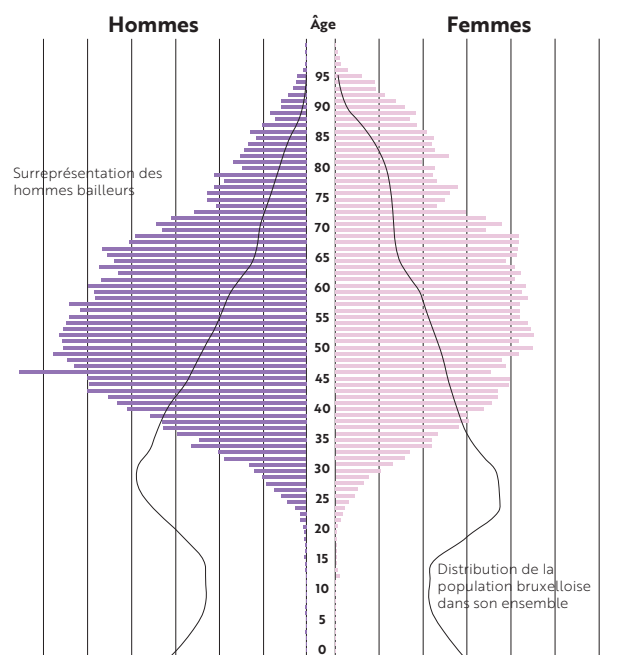
Zones où les femmes sont surreprésentées

- Rapport de masculinité faible - soit compris entre 94,09% et <82,67% (2022)

Réseau de transport

- Ligne de métro
- Ligne de tram

Cette carte croise les zones où le rapport de masculinité est bas, c'est-à-dire où les femmes sont surreprésentées, avec la centralités en centralités de quartier telles que définies par la Plan Régional de Développement Durable (PRDD). Elle met en évidence une concentration des femmes dans la deuxième couronne bruxelloise, caractérisée par une moindre densité, une plus grande monofonctionnalité résidentielle et une plus faible intensité des centralités. Cette configuration spatiale peut refléter un certain isolement des femmes dans ces quartiers périphériques, en lien avec une accessibilité réduite aux services de proximité et une dépendance accrue à la voiture, posant ainsi la question de l'équité territoriale en matière d'aménagement et de mobilité.



↑ Les bailleurs en Région bruxelloise — Source : Hugo Périlleux. Extraction de la rente dans le secteur de la location des logements. ULB-IGEAT, 2023.

VULNÉRABILITÉS ET LOGIQUES D'EXCLUSION

Monoparentalité et accès au logement

En janvier 2020, la Région bruxelloise comptait 64 258 ménages monoparentaux sur un total de 555 967 ménages avec et sans enfants, ce qui représente près de 12 % de l'ensemble des

ménages bruxellois. Le nombre de ménages avec enfants, toutes situations confondues (mariés, cohabitants, monoparentaux) est de 197 490. Il y a donc 32,54 % de foyers monoparentaux parmi l'ensemble des familles bruxelloises avec enfants. À la tête de ces ménages, on trouve 55 306 mères pour 8 952 pères, autrement dit 86,07 % de mamans seules dans ces familles bruxelloises. Le facteur déterminant est donc le fait que la personne à la tête de la famille assume seul et pour la plus grande part, la charge des enfants (mentale, financière et affective).

Arriver en situation de monoparentalité signifie très souvent devoir trouver un nouveau logement, parfois dans un nouveau quartier, devoir faire vivre la famille avec des revenus moindres tout en ayant à faire face à de nouveaux besoins (Simon, 2019). Globalement, on peut affirmer qu'en matière de logement, les situations des familles monoparentales ont en commun le caractère subi. Le parent monoparental n'a que peu de marge de manœuvre pour se loger. Le parc locatif social est saturé à Bruxelles et le logement pèse lourd dans le budget familial. Le marché locatif privé est assez difficile d'accès, cher et trop peu adapté aux besoins (Lemaigre et Wagener).

Avec un seul revenu et un besoin inchangé en termes d'espace, la recherche d'un logement est un défi de taille. De plus, celle-ci s'accompagne de beaucoup de préjugés et discriminations, les propriétaires craignant qu'une femme seule avec enfant ne paye pas son loyer et soit difficile à expulser. Au vu du prix des logements et de la pénurie de grands logements à Bruxelles, les familles monoparentales se retrouvent dans des logements souvent trop petits et de mauvaises qualités, voire insalubres, et/ou dans des quartiers éloignés de leurs réseaux sociaux. De nouvelles difficultés liées au statut de cohabitant peuvent naître également à la suite de la rencontre de la mère avec un nouveau partenaire. En effet, la perte du statut isolé implique une diminution des revenus de rempla-

L'inflation des loyers

La périurbanisation des populations vulnérables dans des zones plus abordables concerne également les femmes. Cette femme, dans la cinquantaine, a vécu toute sa vie à Bruxelles. Plus tôt dans sa vie, elle a quitté son mari dans un contexte difficile de violences conjugales et de harcèlement. Après une longue période de reconstruction, elle anime bénévolement des ateliers de couture dans un centre de jour. Elle a même retrouvé une vie sociale. Toutefois, son bail arrive à son terme et elle explique, avec une pointe d'amertume, qu'elle envisage de quitter la ville :

« Il faut avoir plein de pognon pour vivre dans Woluwe-Saint-Pierre. Tandis qu'à Charleroi, il y a le même style de quartier, mais en beaucoup plus abordable. (...) Oui, c'est un choix... je trouve que Bruxelles, comme c'est la capitale, les prix sont insupportables... 50 mètres carrés, à 900 €. Financièrement, quand on est célibataire, c'est ingérable Bruxelles. » (U3)

Les inégalités socio-économiques liées au genre et les discriminations envers les personnes grosses restreignent l'accès à un logement. Cette Française, en fin de vingtaine et diplômée de l'enseignement supérieur, vivant dans un petit studio, explique les difficultés cumulées pour réaliser son projet d'achat :

« Je suis grosse et je suis diabétique. Si je voulais faire un prêt bancaire, il n'y a aucune assurance qui me ferait un prêt bancaire. C'est impossible pour moi d'emprunter de l'argent. (...) L'été, je me sens vraiment confinée, genre, recluse dans mon appartement (...) j'aimerais beaucoup déménager parce que cet appartement garde vraiment la chaleur. Ma voisine, elle part et son appartement est traversant. Je me suis vraiment posé la question de le prendre, mais il est 100 € plus cher. (...) Je n'ai pas les moyens. Enfin, ici, c'est déjà, 700 €, c'est déjà énorme, » (E23).

55%

des personnes vivant dans les logements sociaux sont des femmes

cement, or avoir un nouveau partenaire ne signifie pas toujours que celui-ci assumera la moitié des frais liés aux enfants.

Le plan « parent solo Brussels » identifie les actions suivantes à mettre en place en lien avec le logement par les acteurs du logement :

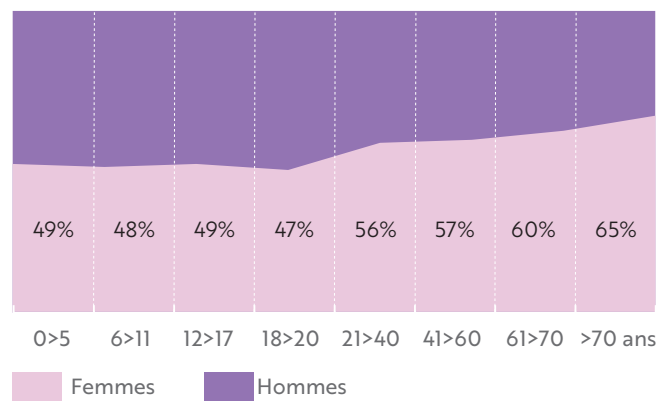
- › Des allocations logement majorées pour les familles monoparentales
- › Renforcer la lutte contre la discrimination au logement sur base de la monoparentalité
- › Former les acteurs de première et seconde ligne du logement et favoriser les projets d'habitat groupé à destination des familles monoparentales
- › Favoriser l'accès à la propriété pour les familles monoparentales
- › Diminuer le temps d'attente des familles nombreuses et des familles monoparentales pour l'obtention d'un logement social

Offre et présence des femmes dans le logement social

L'accès au logement peut intensifier l'ampleur des inégalités sociales. Par le jeu de l'offre et de la demande, le marché du logement actuel discrimine les populations les plus précarisées. Ainsi, les inégalités de revenus vécues par les femmes et les personnes discriminées sur le marché de l'emploi en raison de leur expression de genre, de leur couleur de peau, de leur milieu social, etc., limitent leur accès à un segment restreint du marché du logement.

Le logement social est donc un instrument de redistribution sociale et constitue l'une des voies pour réduire les inégalités.

Comme l'avait déjà constaté Nicolas Bernard en 2007, le simple fait d'être une femme constitue un risque accru de pauvreté. La surreprésentation des femmes dans la catégorie



↑ Répartition dans le logement social par sexe et âge — Source : SLRB, 2020

Les conditions et difficultés d'accès au logement social

Les difficultés d'accès au logement social pour les femmes en situation précaire sont liées aux délais d'attente, mais aussi à la localisation du logement ou aux conditions d'accès qui impactent également leur vie affective. Cette maman solo expliquait comment l'attribution d'un logement social à Haren a complètement bouleversé les habitudes de ses enfants, l'a éloignée de son réseau social de proximité et a constitué un travail administratif considérable :

« Il m'a envoyé un mail disant que j'ai reçu le logement. Bon, sur le coup, je n'ai pas vu la distance. C'est tellement que j'étais contente d'avoir ces trois chambres. C'est après que la distance m'a gîflée. » (C2)

Le modèle de la famille nucléaire n'influence pas toutes les politiques publiques. En effet, le fonctionnement du système de relogement des femmes qui dorment dans les abris de nuit privilégie les femmes célibataires, comme l'explique cette femme belge d'une cinquantaine d'années, rencontrée dans un centre de jour pour les personnes en situation de mal-logement :

« Et mon mari, quand j'ai eu le logement en 2018, je n'ai rien dit au début. Et puis, quand j'ai signé le bail et tout ça, à l'assistante sociale qui était super, j'ai dit : « voilà, mais je ne suis pas toute seule, je suis avec un monsieur ». (U4)

Le choix du logement collectif et la colocation

La colocation constitue une stratégie pour diminuer le coût du logement comme l'explique cette jeune personne queer qui est en colocation :

« De mon expérience personnelle, j'ai une personne proche de moi qui est dans le logement étudiant, et c'est ses parents qui payent, et en fait c'est très cher, c'est beaucoup plus que ce que moi je paye en logement privé. » (E17)

Toutefois, l'étiquette de colocation est aussi utilisée pour éviter les discriminations en matière de logement que vivent les personnes LGBTQIA+ lorsqu'elles vivent en couple. Comme l'indique ce témoignage d'une personne queer :

« Je connais des gens qui ont dû se faire passer pour des amis. Elles sont plus jeunes. Mais parce que sinon, ça aurait été compliqué de signer un bail à deux. De présenter ça comme une colocation ». (C3)

des faibles revenus, avec un taux de risque de pauvreté individuel de 36 % en comparaison de 11 % pour les hommes (2011), entraîne une surreprésentation des femmes dans le logement social.

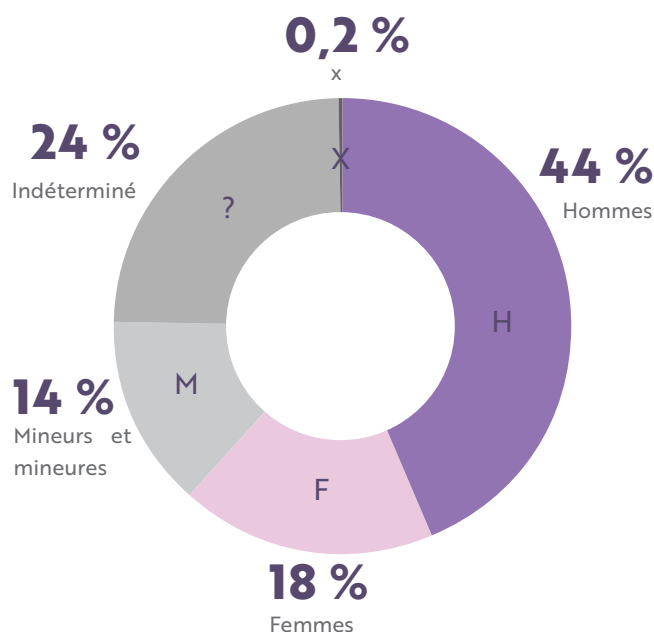
Les données statistiques des logements sociaux n'incluent pas les personnes LGBTQIA+. En effet, le rapport sur les inégalités de genre dans le logement (2023) rappelle que la structure du logement social bruxellois est encore largement fondée sur la structure de la famille nucléaire.

La montée du mal-logement et du sans-abrisme des femmes et des personnes LGBTQIA+

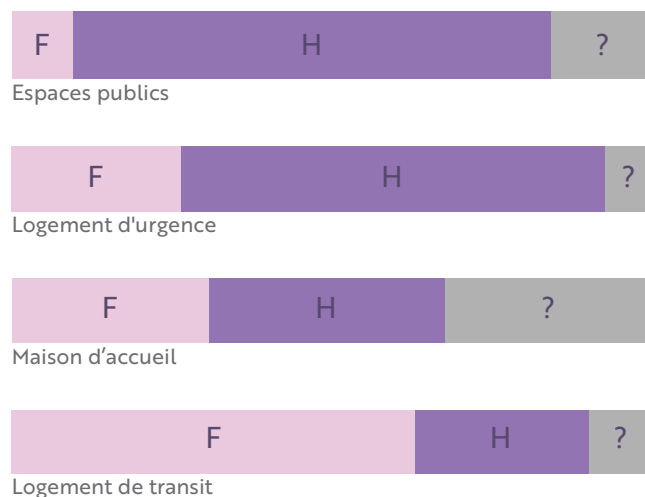
En Région bruxelloise, la montée des coûts du logement, les inégalités socio-économiques et l'insuffisance des politiques de logements abordables conduisent à des processus d'exclusion sociale.

Bien que les hommes soient plus nombreux et plus visibles dans les situations de précarité de logement, la hausse du mal-logement et du sans-abrisme concerne également, mais différemment, les femmes et les personnes LGBTQIA+. Les femmes sans-abri sont souvent sous-représentées dans les statistiques, car elles évitent les hébergements de nuit ou de dormir dans les espaces publics pour échapper aux violences présentes dans ces lieux. Par conséquent, elles deviennent presque invisibles dans les statistiques des personnes sans domicile fixe.

Cette invisibilité empêche de rendre compte des besoins de cette partie de la population, exposée à des problèmes de mal-logement. L'étude de Bruss'help montre que, comparées aux hommes, les femmes fréquentent souvent des types d'hébergement spécifiques, tels que les logements de transit ou les dispositifs sociaux en hôtel. Les femmes sont surreprésentées dans les logements de transit (207 femmes, soit 62,2 % des adultes et 35,2 % du total) et les dispositifs sociaux en hôtel, où elles représentent 57,1 % des adultes et 51,3 % des personnes qui y ont été dénombrées (20 personnes). En ce qui concerne les personnes LGBTQIA+ en situation de



↑ Part des personnes dénombrées comme sans-abri ou mal logées selon l'âge et le genre — Source : Bruss'help 2022



↑ Nombre de personnes majeures dénombrées comme sans-abri ou mal logées par sexe, par type d'espace d'accueil — Source : Bruss'help 2022

sans-abrisme, les hébergements de nuit et d'urgence sont des lieux où elles subissent souvent des violences. C'est pourquoi de nouvelles structures, par exemple en non-mixité, tentent de se mettre en place pour accueillir ce public spécifique.

Architecture des logements

L'architecture du logement inclusif et féministe s'ancre dans une remise en question radicale des normes patriarcales qui ont historiquement structuré la production de l'habitat. Elle vise à déconstruire les logiques de privatisation, d'assignation genrée des espaces domestiques et d'invisibilisation du travail de care. Comme le souligne l'association Angela D dans son guide pratique "Une approche féministe du logement", les politiques d'aménagement et les formes bâties doivent être repensées à partir des besoins réels et diversifiés des habitants, et en particulier des habitantes, souvent en première ligne des tâches reproductives. La configuration actuelle des logements n'est pas adaptée aux différents modes de vie et configurations familiales, notamment en termes de nombre de chambres et de surfaces. L'offre existante ne peut pas être analysée de manière générale comme étant homogène et nécessite des analyses intersectionnelles pour comprendre les besoins concrets des usagères et usagers, au-delà du modèle de la famille traditionnelle hétéronormée.

Des chercheuses et militantes féministes, notamment à Barcelone — comme le Col·lectiu Punt 6 — ont développé des méthodologies participatives pour intégrer l'expérience quotidienne des femmes dans la conception urbaine et architecturale. Elles insistent sur la nécessité de penser des logements qui articulent intelligemment espaces privés et communs, afin de mieux répartir la charge du care, souvent concentrée dans la sphère domestique. Cela se traduit par la création d'espaces partagés tels que cuisines collectives, buanderies communes, crèches de proximité ou lieux de sociabilité facilitant l'entraide quotidienne. Ces dispositifs spatiaux permettent de soutenir des formes de vie plus solidaires, inclusives et choisies, et de rompre avec l'isolement structurel souvent vécu par les mères célibataires, les personnes âgées ou les personnes aidantes.

Enfin, l'architecture inclusive s'inscrit dans une critique plus large de la division genrée des temps et des espaces. Elle cherche à articuler les sphères du travail productif et reproductif, à faciliter les déplacements liés aux soins (enfants, personnes âgées, malades), et à garantir l'accès à un environnement sûr, accessible et propice à l'autonomie. Le logement féministe, loin de n'être qu'un objet technique ou fonctionnel, devient un outil de transformation sociale, visant une plus grande justice spatiale, relationnelle et économique.



Architecture du logement féministe

Angela D a également produit le guide pratique «une approche féministe du logement». Le projet CALICO a inspiré l'ASBL à produire un guide et à formuler des recommandations à destination de tout acteur, public comme privé, qui vise à monter un projet. Le Guide montre comment intégrer les questions de genre et les situations des femmes dans les projets de logement.



↑ Une approche féministe du logement - Guide pratique — Angela.D

L'APPROVISIONNEMENT DU QUOTIDIEN

Si la répartition entre femmes et hommes des tâches d'approvisionnement a évolué dans le temps, l'égalité n'est pas encore atteinte. À Bruxelles, bien que la plupart des quartiers centraux défavorisés se situent à proximité de points de vente de biens de base, certaines zones périphériques demeurent privées d'un approvisionnement à proximité, surtout si l'offre est analysée depuis une approche intersectionnelle.

État de la littérature

L'approvisionnement quotidien comprend principalement l'achat de denrées pour préparer les repas (pain, légumes, viande, etc).. Cependant, certaines études incluent également les vêtements (Auslander, 2021) ou même les produits de pharmacie.

L'approvisionnement quotidien révèle des normes de genre ainsi que des inégalités de genre, car il relève clairement du travail reproductif généralement assigné aux femmes dans les familles nucléaires et les couples. En effet, il s'agit le plus souvent d'un acte accompli pour la vie collective ou pour l'entourage (Ducourant et Perrin-Heredia, 2019).

Sur le plan de la division du travail dans les couples et les familles, le temps domestique des hommes a légèrement augmenté. De plus, l'approvisionnement alimentaire est l'une des tâches domestiques dans laquelle les hommes sont les plus investis. Toutefois, cette augmentation s'accompagne d'une diminution du temps consacré au travail domestique en raison du recours croissant à des produits tels que les plats surgelés. La répartition plus équitable de cette tâche au sein des couples a surtout été observée chez les couples plus jeunes et plus diplômés (Reigner et coll., 2009).

En outre, lorsque les femmes accomplissent l'approvisionnement quotidien, elles le font d'une manière différente. En effet, cette tâche est influencée par des logiques différenciées des modes de déplacement (Gillow, 2018). D'une part, elles le font plus souvent en transports publics ou à pied. D'autre part, elles intègrent une partie de cet approvisionnement quotidien dans les déplacements effectués pour accompagner les enfants et/ou sur le trajet entre la maison et le travail (Emmanuel, 2021).

Avec les effets de l'urbanisme fonctionnaliste et l'augmentation du nombre de supermarchés dans des zones éloignées des espaces résidentiels, le nombre de petites structures commerciales avait sensiblement diminué. Dans le cadre de l'émergence du paradigme de la proximité dans les villes, les grandes enseignes ont opté pour un redéploiement spatial afin d'adapter leurs points de vente à cette logique de proximité.

Enfin, l'activité d'approvisionnement quotidien n'est pas réalisée de la même manière selon les milieux sociaux et les ressources socio-économiques. Dans les ménages à faible revenu, ce sont plutôt les femmes qui sont chargées de la gestion du budget familial. Toutefois, plus le revenu augmente, plus la gestion du budget devient une affaire d'hommes (Bessière et Gollac, 2022). Il existe donc une différence entre la gestion du budget quotidien et celle du patrimoine et des gros achats (maison, voiture...). En cas de séparation, les femmes se retrouvent souvent avec « les pots de yaourt vides » (Lecoq, 2022), ce qui fait référence au fait que les femmes achètent davantage la nourriture et les hommes le matériel.

Dans la gestion du budget restreint des classes populaires, se déplacer pour trouver une offre alimentaire adéquate est susceptible d'allonger les temps de déplacement. Les bons plans reflètent la connaissance des lieux où trouver les denrées alimentaires à un meilleur prix (collective Rosa Bonheur, 2017). Depuis le XIXe siècle, les femmes bourgeoises sont encouragées à consommer en fréquentant les grands magasins, ce qui a donné lieu à la figure de la consommatrice manipulée et/ou compulsive, tandis que les femmes de la classe ouvrière doivent apprendre à gérer leur budget familial (Chessel, 2012).

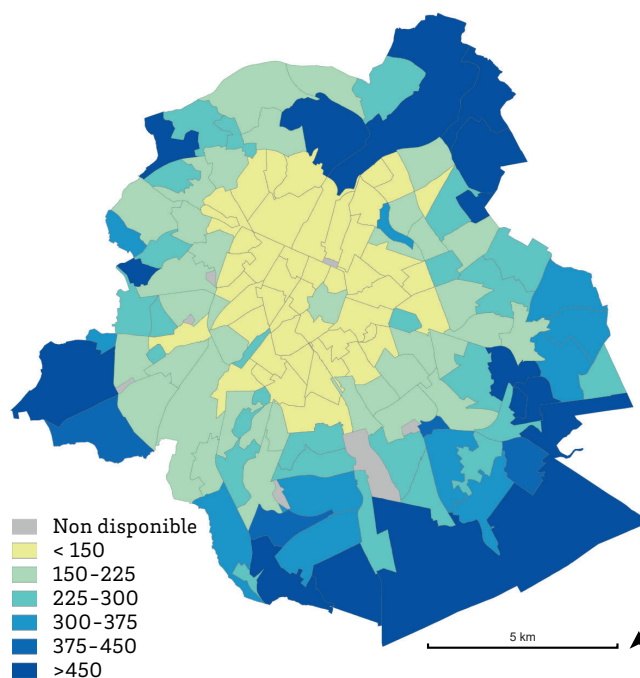
ORGANISATION SPATIALE DE L'OFFRE ALIMENTAIRE

Une accessibilité spatiale à l'offre alimentaire qui reste inégalitaire

La catégorie des produits quotidiens, analysée dans l'offre commerciale bruxelloise, prend en compte quatre biens de base : pain, viande, alimentation générale et produits de pharmacie.

La structure commerciale actuelle à Bruxelles révèle une concentration évidente dans le Pentagone, avec un développement radial vers les autres couronnes. Ces artères se traduisent et se pérennisent à travers le PRAS et ses liserés de noyaux commerciaux. Alors que la densité de population influence la densité commerciale, le commerce des produits quotidiens suit une autre logique et couvre les zones habitées à faible densité avec un étalement en dehors des noyaux commerciaux.

L'étude « L'accessibilité aux commerces du quotidien à travers les quartiers bruxellois » (Focus de l'IBSA n°64, 2024) a montré qu'il existe encore des disparités territoriales. D'une part, l'offre de produits quotidiens est plus éloignée dans les quartiers excentrés et résidentiels, avec des distances pouvant dépasser 500 mètres dans certains cas. D'autre part, la plupart des quartiers présentant une situation socio-économique défavorable bénéficient d'une bonne accessibilité aux biens de base, sauf dans certains secteurs de la deuxième couronne qui accueillent notamment des logements sociaux.



↑ Distance moyenne aux quatre biens de base, en mètres, 2023 – Monitoring des Quartiers, IBSA.

Ce nouvel indice mesurant le degré d'accessibilité à quatre biens de base du quotidien en Région bruxelloise ne prend que partiellement en compte les enjeux de genre liés à l'approvisionnement quotidien. Des questions liées à l'attractivité (prix, horaires...) ou à la capacité de déplacement (personnes âgées, personnes avec des enfants, personnes en situation de handicap...) restent à être intégrées.

Corps et effort comme freins à l'approvisionnement

La distance à parcourir pour s'approvisionner au quotidien est parfois considérée comme une possibilité pour les femmes de sortir de leur quartier, comme l'indique cet extrait d'entretien :

« Qui va faire les courses, ce sont les femmes... Il y avait ce fameux géographe, qui disait aussi... on va mettre un centre commercial à côté de l'école, comme ça la femme n'aura qu'un trajet à faire (...) On se dit, mais oui, pourquoi c'est la femme qui doit continuer à faire le trajet, c'est super. »

Les distances, même peu importantes, peuvent constituer un obstacle pour les personnes à mobilité réduite, telles que les personnes en surpoids ou les personnes âgées. Ces distances les obligent soit à diminuer le volume des achats, soit à recourir à l'aide d'un proche pour réaliser leurs courses, soit à utiliser des services de livraison.

Dans cet extrait d'entretien, une personne en surpoids explique qu'elle a recours à la livraison en été, même si elle n'habite pas loin d'un point de vente, car cela la fait beaucoup transpirer lorsqu'il fait trop chaud :

« Ça dépend, je peux me faire livrer des courses, ou je peux... aller faire les courses. Là, j'avoue, je ne suis pas mega loin, je suis là (...). Mais l'été, à 35 degrés, je n'irai pas faire mes courses. »

Enfin, les dispositifs de sécurité présents dans plusieurs commerces constituent également un frein à l'accessibilité des commerces du quotidien :

« Il y a un tourniquet à l'entrée du petit Carrefour (...) Je galère à passer. C'est toujours un moment où je me sens un peu... (...), mais pour des personnes plus grosses que moi, ça ne devient pas possible. »

RÉPARTITION GENRÉE DES TÂCHES ET PRATIQUES D'ACHAT

Une charge encore majoritaire- ment féminine

L'approvisionnement quotidien, analysé comme une activité du quotidien et comme une tâche ménagère, comporte une dimension inégalitaire de genre. Faire les courses occupe une place importante dans l'emploi du temps des ménages, surtout des femmes, qui y consacrent presque 1 h 25 de plus que les hommes par semaine, selon l'analyse de l'emploi du temps des Belges (IEFH, 2013).

D'ailleurs, selon l'enquête menée par hub.brussels sur le comportement d'achat des Bruxellois et Bruxelloises en 2019 (Hub, 2019), plusieurs ménages privilégient les lieux proches et les commerces de plus petite taille, souvent situés hors des noyaux commerciaux, à une distance moyenne de 2,2 km de leur résidence. Cependant, les achats en supermarché demeurent la pratique majoritaire.

En plus de l'offre commerciale proposée par la grande distribution, les marchés occupent également une place non négligeable dans le paysage commercial bruxellois de l'offre alimentaire.

De manière générale, l'évolution des comportements de consommation, différenciée en fonction de la taille des ménages, de leur origine, de leur âge, etc., marque des changements dans la fréquence, les lieux ou encore les moments dédiés à cette activité, ainsi que dans le volume d'achats et les modes de déplacement privilégiés. Pour ceux et celles qui possèdent une voiture, la proximité entre la résidence et le lieu d'achat peut être relativisée, mais ce n'est pas le cas pour de nombreux ménages.

	1999		2005		2013	
	F	H	F	H	F	H
Préparer les repas	5:50	2:08	5:22	2:13	5:22	2:07
Faire la vaisselle	3:43	1:44	3:23	1:46	2:58	1:30
Nettoyer	5:26	1:42	5:00	1:53	4:28	1:31
Lessiver et repasser	3:07	0:15	2:58	0:19	2:31	0:18
Bricolage	1:25	3:16	1:30	3:21	1:03	2:33
Jardinage	0:19	1:08	0:22	1:03	0:19	1:00
Faire des courses	3:42	2:39	3:28	2:39	4:40	3:15
Administration	0:31	0:39	0:42	0:47	0:28	0:34
TOTAL	24:03	13:31	22:45	14:01	21:49	12:48

↑ Tâches ménagères par semaine selon le sexe (18 ans et plus) – Source : Étude « Femmes et hommes en Belgique – 3e Édition » de l'Institut pour l'Égalité femmes-hommes, 2020. Données : TOR-VUB et Statbel

**Par semaine, les
femmes passent**

1h25

**de plus que les
hommes à faire les
courses**

CONTRAINTES ÉCONO- MIQUES ET ARBITRAGES DE CONSOMMATION

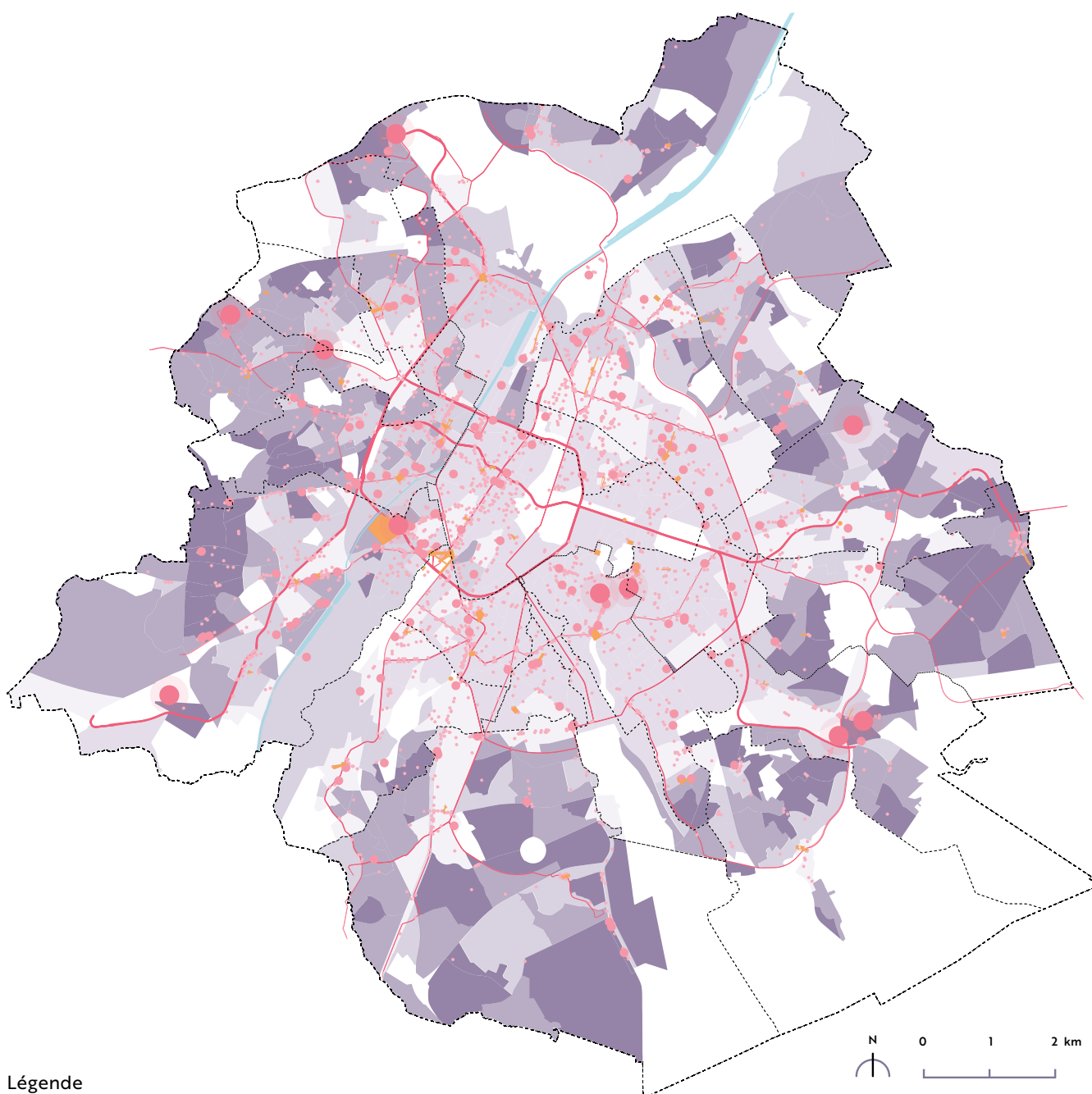
Des stratégies d'achat contraintes par le revenu et le genre

Le montant dédié aux achats quotidiens s'élève à 3 milliards d'euros sur les 5,5 milliards de dépenses dans le commerce de détail, et ce malgré la diminution du commerce des biens au profit des commerces liés aux services et à la restauration (hub.brussels, 2019). La dépense annuelle moyenne d'un ménage bruxellois dans le commerce est de 9200 euros et la part des dépenses consacrée aux achats courants passe de 65 à 50 % à mesure que le revenu augmente. (hub.brussels)

Le niveau de revenu des ménages influence non seulement les niveaux de consommation, mais également la structure des dépenses. Comme l'explique l'étude du BSI sur le commerce à Bruxelles (Wayens, 2020), la loi d'Engel montre que la part du revenu allouée aux dépenses alimentaires décroît à mesure que celui-ci augmente. Avec l'inflation et les faibles revenus de certains ménages, les déplacements pour trouver des produits du quotidien à bas prix s'allongent.

D'ailleurs, selon l'enquête menée par hub.brussels sur les comportements spatiaux d'achat des ménages bruxellois (hub.brussels 2019), les ménages bruxellois consultés préfèrent les points de vente généralistes, comme les supermarchés, notamment pour les grosses courses. La réduction du temps consacré aux courses quotidiennes est perçue comme une des possibles raisons de ce choix. De même, les modes de vie

Dépendance économique et accessibilité aux commerces de proximité



Légende

Commerces de produits du quotidien

- Hypermarchés
- Supermarchés
- Petits commerces
- Marchés ouverts et couverts

Réseau de transport

- Ligne de métro
- Ligne de tram

Coefficient de dépendance économique 2021 (en %)

- >73,38
- 62,34 > 73,38
- 57,41 > 62,34
- 46,20 > 57,41
- <46,20

Sources – hub.brussels, Monitoring des quartiers, Bruxelles Mobilité

La dépendance économique désigne le rapport entre la population considérée comme « dépendante » (les moins de 18 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler (18-64 ans). Exprimé en pourcentage, cet indicateur met en lumière l'équilibre entre celles et ceux qui ont besoin d'être pris en charge et celles et ceux susceptibles d'assumer cette charge. La carte illustre sa répartition territoriale et son articulation avec l'offre alimentaire de proximité. La dépendance est plus marquée en périphérie, où résident davantage d'enfants à l'ouest et de personnes âgées à l'est. Ces profils démographiques expliquent que la dépendance économique ne coïncide pas nécessairement avec le niveau de vie. Au centre et en première couronne, l'offre alimentaire est plus élevée, y compris dans les quartiers ouest où la dépendance est forte.

65%
des revenus des
ménages les plus
précarisés sont
consacrés aux
achats courants

des individus révèlent une dimension genrée et montrent l'avantage économique procuré par la vie en couple. En effet, le fait d'appartenir à un ménage biactif ou non détermine également le temps alloué à cette tâche quotidienne.

L'accès à l'alimentation est conditionné par la nécessité de concilier ressources limitées, usages culturels et dépenses contraintes. Pour optimiser leur budget ou trouver une offre correspondant à leurs habitudes alimentaires, de nombreux ménages se tournent vers des lieux d'approvisionnement perçus comme plus avantageux, tels que le marché du Midi ou certains magasins spécialisés, quitte à parcourir de plus

longues distances. Cette recherche de la "meilleure affaire" ou de produits adaptés permet de rentabiliser chaque dépense, mais elle entraîne un coût en temps et en organisation, souvent assumé dans le cadre des tâches de care. Les ménages les plus modestes se trouvent ainsi pris dans une équation où l'efficacité budgétaire et l'adéquation culturelle de l'offre se paient par une intensification des déplacements. Les personnes disposant de peu de ressources, qui habitent dans des zones mal desservies par les transports et peu pourvues en services de proximité, sont désavantagées.

Au-delà des supermarchés et commerces de proximité, d'autres formes d'approvisionnement jouent un rôle crucial mais encore sous-estimé dans la résilience quotidienne des ménages précaires. Les marchés ouverts, les épiceries sociales et les initiatives de circuits courts permettent non seulement d'accéder à des denrées alimentaires à moindre coût, mais aussi de maintenir un lien social et territorial (Sonenberg, 2022 ; Rabadán & Oosterlynck, 2021). À Bruxelles, plusieurs recherches ont montré que ces alternatives complètent l'offre classique, en particulier dans les quartiers populaires où elles constituent un levier contre la précarité alimentaire (IEB, 2018 ; BSI, 2020). Elles illustrent également la capacité des ménages à développer des stratégies d'approvisionnement adaptées, en arbitrant entre prix, proximité et adéquation culturelle des produits.

Ressources alimentaires hors marché

L'enquête qualitative effectuée auprès des usagères bruxelloises révèle d'autres aspects de l'accès à l'offre alimentaire qui sont peu abordés par la littérature scientifique existante, les statistiques ou les données cartographiques.

D'abord, la distance n'est pas le seul déterminant des trajets empruntés pour l'approvisionnement quotidien. Les femmes et les personnes LGBTQIA+ en situation de précarité sont à l'affût des bons plans, notamment ceux proposés par les magasins discount.

Pour une partie de la population en grande précarité, l'approvisionnement se fait dans des structures non marchandes, telles que les restaurants sociaux, les banques alimentaires, et les épiceries sociales. Comme le raconte cette femme d'une cinquantaine d'années, maintenant mariée :

« Je reçois un petit colis alimentaire. Je paye un euro et je reçois un petit colis de temps en temps. Je ne l'ai pas systématiquement. Ça me permet d'aider parce que mon mari me donne 50 euros par semaine et il faut gérer la lessive et le manger ». (U4)

Il existe également des structures collectives (maisons de quartier, associations de femmes, etc.) qui n'appartiennent pas au secteur de l'aide alimentaire, mais qui proposent des activités liées à la cuisine, permettant aux participantes de manger sur place ou d'emporter ce qu'elles ont préparé.

Cette femme belge ayant vécu en hébergement d'urgence et rencontrée lors d'une matinée dédiée aux femmes dans une structure d'accueil de jour pour personnes sans domicile, raconte les déplacements qu'elle effectuait lorsqu'elle n'avait pas de logement et qu'elle continue de faire pour manger à moindre prix. Elle a également dressé la liste des endroits qu'elle fréquente encore aujourd'hui pour se nourrir presque quotidiennement, malgré le fait qu'elle vive maintenant en couple. Elle se rend ainsi dans différentes structures proposant des repas bon marché, voire gratuits.

« À Nativitas, c'est rue Haute. C'est un endroit où il y a des SDF. On peut manger pour 2 euros. ... C'est gratuit maintenant et on peut manger gratuit jusqu'à 16 h 30. » (U4)

SOINS DE SANTÉ

Le système de santé bruxellois se caractérise par un maillage dense d'infrastructures hospitalières, de soins de première ligne et de dispositifs sociosanitaires. Toutefois, l'accessibilité varie selon l'âge, le genre, la situation économique ou le lieu de résidence. Ces disparités persistent malgré les dispositifs existants, et concernent aussi bien les soins curatifs que préventifs, avec des effets sensibles sur la santé reproductive ou les parcours LGBTQIA+.

État de la littérature

Les inégalités de genre en matière de santé constituent un vaste champ de recherche. Tendanciellement, les femmes ont une espérance de vie plus longue que les hommes, mais les différences sociales sont également très marquées. Schématiquement, ces différences de genre s'expliquent principalement par des rapports différenciés aux soins (Meidani et Alessandrin, 2019; Cousteaux et Pan Ké Shon, 2008). En effet, les femmes sont éduquées à prendre soin des autres et d'elles-mêmes; elles ont ainsi plus de connaissances sur les symptômes corporels et sont plus disposées à recourir aux soins médicaux et psychologiques disponibles. Le rapport des femmes aux tâches des soins revêt également une dimension spatiale liée aux déplacements qu'elles doivent accomplir pour effectuer ces tâches. Le recours aux soins des femmes dans les espaces urbains est directement lié aux questions d'accessibilité (Emmanuel, 2021).

En outre, le corps des femmes est très médicalisé en raison de l'éventualité d'une grossesse. Une offre médicale spécifique leur est dédiée. Cependant, l'offre de soins hospitalière présente des problèmes d'inclusion, avec des lacunes dans la connaissance du corps des femmes ou dans la prise en charge de certaines pathologies. Dans une logique militante et féministe, les plannings familiaux se sont développés dans les années 1960 en France comme en Belgique (Romero, 2022) pour défendre les droits sexuels et reproductifs des femmes, alors que la contraception et l'avortement étaient encore interdits. Historiquement, ces centres ont proposé la contraception et pratiqué l'IVG de manière clandestine. Aujourd'hui, ils s'inscrivent dans un paradigme de médecine préventive, de proximité et de lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle, le genre et la procréation médicalement assistée (Romero, 2022).

Concernant les personnes LGBTQIA+, les données sur les inégalités de santé sont encore très parcellaires. Toutefois,

la santé sexuelle des gays a été particulièrement surveillée en raison de l'épidémie de VIH survenue dans les années 1980. Malgré cette surveillance accrue, l'offre de soins pour les personnes LGBTQIA+ présentes des problèmes d'inclusion.

Un petit détour par l'histoire est nécessaire pour en comprendre les raisons. En effet, la critique du pouvoir médical constitue un élément important des revendications des mouvements gays à plusieurs moments de leur histoire (Alessandrin, 2022; Raz, 2023). La lutte contre la stigmatisation homophobe de l'épidémie de VIH a été un élément crucial pour l'accès à des soins appropriés, l'accès à l'espace politique et la professionnalisation des associations homosexuelles à partir des années 1980. La médecine hospitalière et libérale, curative et clinique, méconnaît encore largement les pathologies sexuelles liées aux pratiques non hétérosexuelles. C'est pourquoi les personnes LGBTQIA+ accèdent souvent aux soins de santé à travers des structures sanitaires communautaires spécialisées. Les associations pour les personnes transgenres portent leurs revendications en matière de destigmatisation et de dépsychiatisation des procédures de transition (Alessandrin, 2022). Enfin, pour les personnes intersexes, les revendications s'élèvent contre les interventions chirurgicales et hormonales pour assigner un sexe biologique dès la naissance (Raz et Petit, 2023).

D'un point de vue des discriminations et inégalités raciales, elles sont encore très présentes dans le contexte des soins. Des recherches aux États-Unis et au Royaume-Uni montrent qu'il existe des préjugés concernant la douleur et une tendance à des diagnostics erronés. Les inégalités raciales en matière de santé reproductive sont également très marquées aujourd'hui.

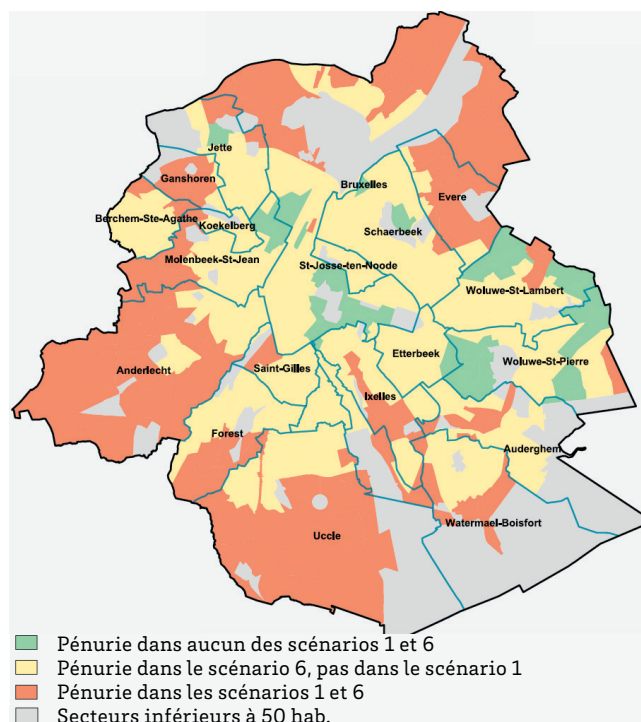
INÉGALITÉS TERRITORIALES ET GENRÉES D'ACCÈS AUX SOINS

Un accès aux soins marqué par des inégalités

L'état de santé et l'accessibilité aux soins varient selon plusieurs indicateurs, comme l'âge, le sexe, le genre, la situation socio-économique ou encore l'étape de vie, comme dans le cas de la maternité. Certains groupes de population sont plus susceptibles de nécessiter un accès et un suivi de soins liés à des maladies physiques : les personnes âgées, les jeunes enfants ou les personnes en situation de handicap.

Concernant les besoins, le rapport de l'Observatoire du Social et de la Santé du 2022, à travers des données de l'Agence Intermutualiste, mentionne qu'en Région bruxelloise, environ une personne sur dix de 65 ans et plus est considérée en situation de dépendance liée à une maladie chronique et avec un risque plus élevé chez les 75 ans et plus avec un taux de 14,4 %.

Sur le plan territorial, Bruxelles dispose d'un système d'infrastructures de santé physique qui a longtemps été centré sur des hôpitaux, des cliniques et des cabinets de médecins généralistes. Une grande partie de la patientèle se rend dans ces infrastructures pour bénéficier de soins, mais certains soins médicaux sont également dispensés à domicile. La demande de soins médicaux à domicile provient principalement de femmes et de personnes précaires, sans compter les personnes âgées ou en situation de handicap. On constate également que cette demande augmente avec l'âge chez les femmes.



↑ Pénurie de médecins généralistes en Région bruxelloise – Nombre de contacts disponibles par habitant avec un généraliste du quartier, par secteur, 2023 – Source : Étude « Soins de médecine générale en Région bruxelloise : disponibilité des soins et accessibilité spatiale au niveau local », Vivalis, 2025

La carte met en évidence les zones en pénurie, définies comme l'impossibilité de consulter un ou une généraliste au moins 3,9 fois par an dans un rayon de 600 mètres. Selon les scénarios analysés, les pénuries les plus marquées concernent essentiellement la deuxième couronne (notamment à Uccle, Forest, Anderlecht, Ganshoren, Neder-Over-Heembeek, Haren), mais touchent aussi certains quartiers d'Ixelles dès le scénario 1 (rouge). Le scénario 6 (jaune), qui tient compte de la réduction du temps de travail des médecins, du départ à la retraite des plus âgés et des besoins accrus des publics précaires, fait apparaître de nouvelles zones en pénurie, y compris dans la première couronne (Saint-Gilles, Schaerbeek, Etterbeek...) et dans certains quartiers du nord-ouest. La baisse de l'offre globale estimée est de 35 %, tandis que la demande est revue à la hausse (+11 %) en raison des besoins spécifiques des publics précaires.

Accessibilité géographique et organisationnelle

Cette maman, qui anime un espace de soutien aux mamans solos, explique la fréquence et la préparation des déplacements effectués pour prendre soin des enfants en bas âge :

« On a beaucoup de rendez-vous qui s'enchaînent, dans la semaine... donc vous voyez, l'organisation. (...) Pas juste un rendez-vous pédiatrique, c'est le rendez-vous chez les spécialistes. (...) Au début, quand ils sont tout petits, on va à l'hôpital, pour un "oui" ou pour un "non". Par exemple, mon fils a eu un problème cardiaque. Donc, à la base, je vais aller à l'hôpital ici, à Saint-Jean, et après, on m'a dit qu'il faut un hôpital spécialisé, donc il faut aller jusqu'à Woluwe, jusqu'à Saint-Luc. Il y a une heure de métro avec la poussette, pour aller jusqu'au fin fond de Woluwe. (...) Pour d'autres enfants, il y a des semaines où il y a 3 consultations par semaine, parce qu'il y a un enfant prématuré. » (U8)

Dans cet extrait d'entretien, une mère solo de 4 jeunes enfants explique le choix qu'elle a dû faire entre aller chez une logopède près de chez elle et consulter chez une logopède subventionnée à Anderlecht.

« Au début, avant que les résultats tombent de sa particularité, il était à Saint-Pierre. Je suis venue habiter sur Schaerbeek, mais (la logopède) elle est privée. Donc, par mois, des fois, je paye 200 € et quelques, parce qu'il la voit deux fois. Et de l'autre côté, à Anderlecht, il y a une autre qui voit, mais là-bas, ça va, c'est 5 ou 4 euros, c'est public. » (C2)

Dans la suite de l'entretien, elle explique également comment il est difficile de se déplacer avec quatre enfants en transport en commun et le sentiment de devoir rester en dehors de la salle d'attente pour éviter de gêner les autres personnes.

L'analyse de la répartition spatiale des structures de médecine générale montre des pénuries dans l'offre dans certains quartiers. Ces quartiers sont principalement situés en deuxième couronne, près de la frontière régionale, notamment à ville de Bruxelles, Anderlecht, Uccle et Auderghem. Dans la première couronne et au sein des quartiers les plus denses, la commune de Saint-Josse et le quartier Brabant à Schaerbeek montrent également une faiblesse dans l'offre de médecine générale.

Le système de santé bruxellois n'est pas uniquement curatif, il se caractérise également par un important réseau psycho-médico-social de première ligne. Les soins préventifs visent à éviter l'apparition de maladies, notamment par la vaccination, ou à identifier rapidement les premiers symptômes grâce au dépistage du cancer, aux visites chez le dentiste, aux prises de sang, ainsi qu'aux consultations de généralistes ou de spécialistes comme les gynécologues.

Les soins préventifs, tout comme les soins curatifs, sont spécifiques en fonction du genre, de l'âge et des revenus. Notamment, les examens de dépistage du cancer du sein ou du col de l'utérus sont particulièrement importants pour les femmes. Les soins préventifs peuvent être fournis par des organismes publics de soins, tels que les infrastructures hospitalières ou les cabinets médicaux, mais ils peuvent également faire partie d'une initiative individuelle ou être prescrits, comme le sport.

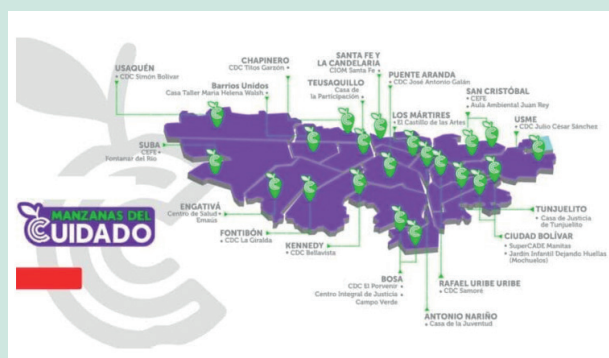
Néanmoins on remarque que les inégalités socio-économiques jouent également un rôle essentiel dans le recours aux soins préventifs; le croissant pauvre se distingue du reste de la Région. Par exemple, la fréquence de dépistage du cancer du sein est alignée avec la répartition des revenus, et ce en dépit des programmes de dépistage gratuit dont les habitantes du croissant pauvre bénéficient. En effet, étant donné la participation limitée aux programmes, les grandes différences socio-économiques observées pour les dépistages opportunistes ne sont pas compensées et en conséquence le gradient social pour tout type de dépistage confondu est très fort.

En dépit de l'existence d'infrastructures locales de santé, certaines spécialités sont absentes de ces structures, tandis que d'autres sont très vite saturées. Il en va de même pour les hôpitaux et cliniques, qui absorbent un surplus de fréquentations venant de l'extérieur de la Région.

Le nouveau Plan Social Santé intégré (PSSI), en vigueur depuis 2022, vise à structurer l'offre territoriale d'aide et de soins dans la Région et à améliorer l'accessibilité des services de soins disponibles. Travailler à l'échelle des quartiers Social-Santé (Le Plan social Santé intégré définit 47 groupements de quartiers sur la Région bruxelloise dont une série sera définie comme étant prioritaires) et des bassins d'aide et de soins, ainsi que la mise en place des Contrats locaux sociaux Santé (CLSS), vise à combler certaines lacunes dans la connaissance des besoins. Les CLSS fonctionnent sous forme d'appels à projets, mais ils ne financent pas la création de nouvelles infrastructures sur le territoire.

Les « care blocks » de Bogotá

Inspirée du système national de soins d'Uruguay, la ville de Bogotá a développé un système des «Care Blocks». Ces «îlots du care» visent à centraliser les services clés pour les femmes qui s'occupent du soin à une accessibilité de 15 à 20 minutes à pied. L'objectif est de réduire le temps consacré à ces emplois et tâches non rémunérés pour qu'elles puissent poursuivre d'autres activités (loisirs, éducation...). Les «care blocks» ont été introduits au Plan directeur urbain de Bogotá, plaçant ainsi les femmes, le personnel soignant et le soin au cœur de sa planification territoriale.



↑ Répartition territoriale des îlots du care à Bogotá en Colombie – <https://manzanasdelcuidado.gov.co/>

Dans le PSSI, il est également évoqué de vouloir combattre les inégalités liées au genre ; pour lutter contre les inégalités liées au genre dans le domaine sociosanitaire et éviter les nombreux biais que l'on peut observer dans ces secteurs, il est nécessaire, de développer une approche genrée qui prenne en compte et analyse les effets positifs et négatifs des décisions prises — tant matérielles que budgétaires — et de leur mise en pratique. Dans le cadre du PSSI, le soutien d'un service support ou d'accompagnement expert en genre est nécessaire pour tous les secteurs sociosanitaires. Une attention spécifique doit également être portée aux violences de genre dans les secteurs sociosanitaires bruxellois et, spécifiquement, aux violences faites aux femmes.

De plus, le gouvernement a lancé un nouveau « Service Sup-
port en Genre » en Promotion de la Santé, mise en place pour
les quatre années à venir. L'ASBL Femmes et Santé est désor-
mais officiellement chargée d'accompagner et de soutenir
tout le secteur social et de la santé à Bruxelles sur les ques-
tions de genre. Ce nouveau dispositif permet d'améliorer la
qualité des interventions des services en prenant en compte
les enjeux de genre.

Quand les contraintes financières freinent l'accès aux soins

L'accessibilité de la médecine hospitalière et de la première ligne est limitée par plusieurs facteurs qui se superposent aux enjeux du genre tels que les conditions de mobilité et les conditions socio-économiques. Par ailleurs, il existe un lien entre la situation socio-économique et le rapport à la santé. Selon l'Enquête nationale de Santé menée par Scien-sano en 2018 (Demarest & coll., 2018) : « 16 % des ménages bruxellois déclarent avoir reporté des soins de santé pour raisons financières. Ce chiffre s'élève à 38 % quand il s'agit des ménages avec des difficultés à joindre les deux bouts. 20,5 % de ménages en Région bruxelloise indiquent que les dépenses de santé sont une charge financière lourde. »

Plus d'un quart des ménages monoparentaux ont dû reporter des soins de santé pour des raisons financières. Les ménages ayant une femme comme personne de référence sont significativement plus nombreux à indiquer avoir dû reporter des soins de santé pour des raisons financières que ceux ayant un homme comme personne de référence. Par ailleurs, environ 14 % des enfants sont nés dans un ménage où la mère vit seule (isolée) (Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles, Bulletins statistiques de naissances 2021).

Il existe un lien entre la situation financière, les taux de mortalité et l'espérance de vie. À Bruxelles, les enfants nés dans un ménage sans revenu ont deux fois plus de risques de mortalité au cours de leur première année de vie, en comparaison avec ceux issus de ménages disposant de deux revenus (OBSS, 2019).

DISPOSITIFS DE PROXIMITÉ ET SOINS PRIMAIRES

Les Maisons Médicales

Les maisons médicales dispensent des soins de santé primaire, accessibles sur les plans géographique, financier et horaire. Elles regroupent généralement sous un même toit plusieurs prestataires de soins individuels (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, etc.). Au sein de leur quartier ou de leur commune, les maisons médicales travaillent en partenariat avec le réseau local. Elles fonctionnent selon un modèle organisationnel basé sur l'autogestion, qui vise à encourager des relations plus égalitaires entre le corps médical et les patients et les patientes. À ce jour, Bruxelles compte 63 maisons médicales.

Les maisons médicales bruxelloises sont plus concentrées dans certaines zones que dans d'autres. Elles se sont largement multipliées dans des communes comme Schaerbeek, Molenbeek, Saint-Gilles, Forest et la Ville de Bruxelles. Une concentration plus importante est observée dans les quartiers situés dans la Zone de Revitalisation urbaine. Malgré cette concentration évidente, quelques maisons médicales ont également ouvert dans des zones plus périphériques.

16%
**des ménages ont
reporté des soins
pour raisons
financières**



↑ Carte des maisons médicales, 2021 — Source : CMDC-CDSC: Bruxelles Social - Sociaal, perspective.brussels.

SANTÉ REPRODUCTIVE, SEXUALITÉ ET AUTONOMIE CORPORELLE

Parcours de soin et corps non conformes

Le secteur de la santé, tant curatif que préventif, est largement imprégné de stéréotypes de genre et d'une méconnaissance des corps différents. Cette connaissance limitée du corps des femmes se manifeste également à travers le prisme de l'intersectionnalité. Il y a également, dans certains cas, une forme de minimisation de la douleur ressentie par les femmes et, par conséquent, de la méconnaissance de certaines patho-

logies telles que l'endométriose ou la fibromyalgie. La minimisation de la douleur chez les femmes racisées n'est pas anecdotique et découle également d'une forme d'objectification et de fétichisation des corps racisés. Les corps des femmes racisées ont historiquement été des terrains d'expérimentations médicales.

En conséquence, une offre alternative (en dehors du système de santé classique) s'est développée depuis des années pour les femmes à travers le réseau de planning familial. Encore aujourd'hui, la prise en charge des avortements et des fausses couches y est sensiblement différente de celle pratiquée dans les structures hospitalières. Il est à noter que ce réseau est essentiellement francophone. L'équivalent néerlandophone n'existe pas à Bruxelles.

Les centres de planning familial, acteurs clés de la santé sexuelle et reproductive

Les Centres de Planning familial sont des services ambulatoires extra-hospitaliers ayant pour mission l'accueil, l'information et l'accompagnement des personnes, des couples et des familles dans le cadre de la vie affective et sexuelle. Ils proposent des consultations médicales (contraception, suivi de grossesse...), psychologiques, sociales et juridiques. Les centres sont également investis d'une série de missions de prévention, telles que la médiation familiale ou le dépistage de maladies comme le VIH ou le cancer. Des actions de prévention sont également menées dans les écoles pour sensibiliser les jeunes aux questions d'ordre sexuel ou affectif.



↑ Carte des centres de planning familial, 2021 — Source : CMDC-CDSC : Bruxelles Social - Sociaal, perspective.brussels.

Les centres sont répartis de manière assez homogène sur le territoire bruxellois. Il existe cependant certaines zones moins desservies que d'autres, notamment vers certaines extrémités à Anderlecht, Uccle, au nord de la Ville de Bruxelles ou à Woluwe-Saint-Lambert.

Le parc hospitalier bruxellois compte 11 maternités, dont 3 sont universitaires. Le Centre d'Épidémiologie périnatale a enregistré en 2021 : 22 065 accouchements à l'hôpital, 147 accouchements en extra-hospitalier. 30 % de ces accouchements concernent des femmes ne résidant pas à Bruxelles.

Stéréotypes racistes et grossophobie dans l'offre médicale dominante

Les femmes racisées, et principalement les femmes noires, sont d'autant plus victimes de la minimisation de la douleur au sein des espaces de santé.

« On a laissé nécroser les os de mon pied en me disant que ma douleur n'était pas réelle, qu'elle n'existait pas, ça venait directement du fait que j'étais noire. » (U29)

Un extrait d'entretien avec une association met en lumière des lacunes concernant la posologie de certains médicaments pour les femmes obèses :

« C'est des soignants et tout, ils ne sont tellement pas au courant sur la contraception d'urgence, ça ne fonctionne pas sur les corps gros (...) il y a beaucoup de personnes grosses qui ne peuvent pas faire d'IRM, parce qu'il n'y a pas d'IRM qui sont à leur taille. » (E23)

SOIN, AUTONOMIE ET EXCLUSIONS CROISÉES

Des soins trop peu inclusifs pour les personnes LGBTQIA+

Les personnes LGBTQIA+ rencontrent des obstacles spécifiques dans l'accès aux soins. En Belgique, 1 personne transgenre sur 4 évite tout contact avec le système de santé, principalement en raison de normes hétéronormatives et d'un manque de sensibilisation du corps médical (Épicentre). À l'échelle européenne, 16 % des personnes LGBTI subissent une discrimination lors de soins, ce taux atteignant 34 % chez les personnes transgenres, et 46 % révèlent rarement leur orientation ou identité de genre aux soignantes et soignants par crainte de jugement (Conseil de l'Europe). Ces obstacles ont des retentissements graves, agissant autant sur la santé physique que mentale – y compris des troubles mentaux, un recours à l'auto-médication hormonale, et des précarités de

suivi (Médecins Sans Frontières). En parallèle, des mécanismes d'invisibilisation ou des soins biaisés, notamment dans le suivi chirurgical ou le dépistage des populations LGBTQIA+, soulignent la permanence d'un modèle genré restrictif.

Les associations LGBTQIA+ et les planninges familiaux, qui fournissent des soins pluridisciplinaires et préventifs relatifs à la santé sexuelle et reproductive, s'inscrivent dans une logique préventive, de proximité et avec une attention particulière aux spécificités de genre, de même au PSSI. Certaines structures mettent en place des dispositifs pour sécuriser l'accès aux soins, comme des sonnettes multiples, un affichage neutre ou encore des consultations à domicile.

La création d'une Maison Arc-en-ciel de la santé dans le centre de Bruxelles, ainsi que celle d'un cabinet médical pluridisciplinaire inclusif, Épicentre, contribue à la constitution d'un réseau sûr pour les personnes trans et intersexes. Ces deux infrastructures médicales représentent une nette amélioration de l'offre médicale spécialisée à destination des personnes LGBTQIA+, dans la mesure où le personnel des hôpitaux ou des infrastructures médicales de première ligne n'est pas toujours formé pour répondre aux problématiques spécifiques de ces populations (pratiques sexuelles, traitements hormonaux, etc).. Cette méconnaissance peut avoir des conséquences directes sur la qualité des soins, comme le montrent

les lacunes en matière de dépistage des pathologies liées aux pratiques sexuelles spécifiques, entraînant un retard de diagnostic et de prise en charge. De plus, la défiance vis-à-vis du milieu médical conduit certaines personnes LGBTQIA+ à éviter les structures de soins, renforçant ainsi le phénomène de désertification médicale pour ces populations.

Au-delà des obstacles institutionnels, les freins financiers constituent une autre barrière majeure. Le coût élevé des parcours de transition, notamment pour la logopédie et l'épilation faciale, rarement remboursées, contraint de nombreuses femmes trans à renoncer à des soins pourtant essentiels à leur bien-être. Une partie des personnes en transition recourt ainsi à une médecine payante dans d'autres villes ou à l'étranger, aggravant les inégalités d'accès aux soins. Cette situation est d'autant plus problématique que la Belgique fait face à une pénurie de chirurgiennes et chirurgiens spécialisés, ne laissant aux personnes concernées que peu d'alternatives.

Pourtant, malgré ces avancées, les inégalités d'accès aux soins persistent, notamment pour les personnes transgenres et intersexes.

Obstacles d'accès aux soins pour le public LGBTQIA+

Une personne travaillant dans un organisme de santé inclusive indique que les publics LGBTQIA+ rencontrent des difficultés pour trouver une offre de soin qui s'adapte à leurs besoins et sont également touchés par une méconnaissance des pathologies induites par les pratiques sexuelles :

« Tout part du constat de cette rupture du lien de confiance. On a longtemps parlé d'ailleurs de la désertification des lieux de soins par les personnes appartenant à certains groupes minorisés focus, je dirais surtout les personnes LGBTQIA+ » (E19)

« Donc des dépistages qui ne vont pas être faits, donc des maladies qui ne vont pas être dépistées. Donc un traitement qui ne sera pas attribué sur base de ces résultats-là. (...) Lorsqu'il y a une rupture de liens de confiance, il y a des thématiques qui ne sont pas abordées ou pas complètement. Il y a toute une partie qui est invisibilisée. » (E19)

L'inaccessibilité aux soins de santé est également financière pour les personnes transgenres :

« Une féminisation hormonale ne va pas faire tomber la pilosité faciale et ne va pas faire démuier la voix.

Pour les femmes transgenres qui veulent ne plus avoir ces deux codes-là, il va falloir faire un travail logopédique de féminisation de la voix et de l'épilation faciale. (...) ce n'est pas remboursé, ou en tout cas la logopédie, elle est à moitié (...) » (E3)

Une partie des personnes dans un parcours de transition recourt à une médecine payante dans d'autres villes ou à l'étranger, d'autant qu'il y a une pénurie des chirurgiennes et chirurgiens spécialistes en matière de transition.

« Il y a très très peu de chirurgiens qui sont spécialisés dans les opérations de transition de genre. Et comme ici on a des jeunes qui sont à la fois trans et à la fois très précaires, on se retrouve dans une situation où, par exemple, on doit demander au CPAS d'aider à financer ces opérations. Mais on doit justifier pourquoi le chirurgien se trouve dans une autre ville ou dans une autre commune, pourquoi on ne peut pas le faire dans l'hôpital local. C'est des questions qui ne sont pas encore très claires pour les services sociaux. De fait, il y a trois chirurgiens en Belgique qui font ces opérations-là... » (E18)

Vieillesse, autonomie et care

Depuis 2010, la Région bruxelloise est confrontée à une augmentation du nombre de personnes âgées. Selon les projections, l'augmentation des 65 ans et plus se poursuivra. Le nombre des personnes âgées de 85 ans et plus (population plus vulnérable et plus à risque de dépendance aux soins) a connu une baisse depuis 2018, mais augmentera fortement à partir de 2030 ("Les personnes âgées en Région bruxelloise : aperçu de leur situation socio-sanitaire", Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, 2023).

D'ici 2030, une augmentation des personnes de 65 ans et plus est prévue dans toutes les communes, avec des intensités différentes, à l'exception de Ganshoren. Les communes pour lesquelles les augmentations les plus fortes sont attendues sont Saint-Josse-ten-Noode, suivies de Molenbeek-Saint-Jean et Berchem-Sainte-Agathe. La part des personnes âgées dans la population totale est plus importante dans le sud-est de la Région bruxelloise (communes dont une plus grande part des personnes ont un niveau socio-économique élevé), et dans une petite partie du Nord-ouest. Ainsi, il faut s'attendre pour les prochaines années à un accroissement d'une population plus vulnérable et plus à risque de dépendance aux soins.

Par ailleurs, les indicateurs permettant d'évaluer leur situation socio-économique révèlent que les personnes âgées bruxelloises sont plus précaires que celles de l'ensemble de la population belge, et qu'à Bruxelles, cette précarisation tend à augmenter au fil des années contrairement à l'ensemble de la Belgique. Or, les personnes de statut socio-économique faible souffrent plutôt et plus souvent de problèmes de santé et de limitations fonctionnelles et présentent dès lors une probabilité plus élevée de recourir à un service de soin.

L'espérance de vie des femmes reste plus élevée que celle des hommes. Toutefois, elle varie en fonction de la commune de résidence. Les communes de Molenbeek et de Koekelberg présentent les taux d'espérance de vie les plus bas chez les femmes, tandis que les communes de Woluwe-Saint-Pierre et Ixelles affichent les taux les plus élevés (Vivalis, 2023).

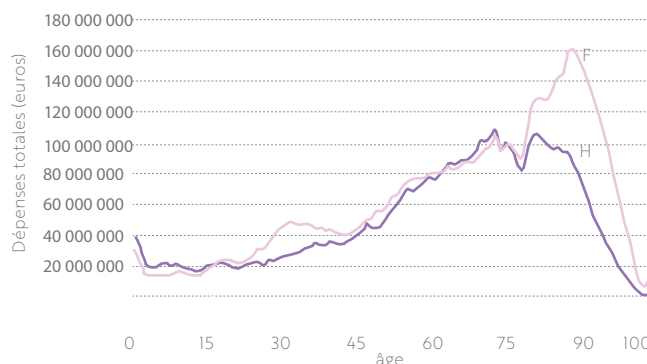
En ce qui concerne les limitations fonctionnelles de longue durée, en 2018, 13,6 % des personnes âgées bruxelloises de 65 ans et plus sont confrontées à des limitations en matière de mobilité et 43,8 % à des limitations dans l'exécution des tâches domestiques.

Les tâches du care comprennent également la prise en charge des personnes en situation de perte d'autonomie en raison de leur avancement d'âge. Toutefois, les structures collectives telles que les services de soin à domicile, les maisons de repos, les homes et les résidences services permettent de décharger les proches de ces tâches.

Un autre biais lié aux enjeux de genre a été soulevé au cours de notre enquête de terrain. Il s'agit de l'hétéronormativité

Molenbeek-Saint-Jean	81,5
Koekelberg	82,4
Evere	82,4
Anderlecht	82,5
Jette	82,5
Saint-Josse-ten-Noode	82,9
Ville de Bruxelles	82,9
Saint-Gilles	83
Berchem-Sainte-Agathe	83,3
Schaerbeek	83,6
Etterbeek	84
Forest	84
Ganshoren	84,5
Watermael-Boitsfort	84,7
Uccle	84,9
Woluwe-Saint-Lambert	85,1
Auderghem	85,3
Ixelles	85,6
Woluwe-Saint-Pierre	87,4

↑ Espérance de vie des femmes par commune de résidence, Région bruxelloise, 2016-2020 — Source : Statbel ; Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles, Bulletins statistiques de décès



↑ Dépenses assurances maladie – invalidité (AMI) totales pour les membres de la mutualité chrétienne (MC) — Source : Mutualités chrétiennes, 2016

de ces structures. Pour les personnes LGBTQIA+ seniors en perte d'autonomie, l'entrée dans ces établissements laisse penser que ces personnes devront retourner au placard, car peu de structures affichent des protocoles d'accueil adaptés et appropriés à des modes de vie non hétérosexuels.

Des pratiques alternatives à la mise en maison de retraite sont documentées pour la Région bruxelloise. D'une part, Chiara Giordano, chercheuse à l'ULB, montre que certaines personnes âgées recourent à des femmes sans-papiers pour les aider dans leur quotidien. Le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie se construit donc sur ce statut précaire.

ÉCOLES ET PETITE ENFANCE

Des facteurs comme l'accessibilité en transport public, la composition du ménage ou encore la situation socio-économique se combinent aux inégalités de genre et façonnent les déplacements scolaires, surtout au niveau du fondamental et du spécialisé. Du côté des crèches, il convient de trouver une adéquation entre les taux de couverture liés au revenu et le contexte socio-économique dans lequel elles s'insèrent.

État de la littérature

Le système éducatif est un espace de socialisation aux rôles de genre. En effet, les jeunes femmes y sont valorisées par leur discipline, leur plus grande maîtrise d'elles-mêmes, le soin qu'elles apportent à l'étude et leurs meilleurs résultats scolaires, alors que les garçons sont plutôt sanctionnés pour leur indiscipline. Ainsi, les garçons sont réorientés plus rapidement que les filles vers les filières plus techniques et professionnelles, les attentes scolaires sont alors genrées. Par contre, l'enseignement secondaire et supérieur valorise les compétences des garçons dans les disciplines scientifiques et les mathématiques. Les stéréotypes de genre sont donc pour partie intériorisés.

Parmi les tâches du care et de la parentalité, l'accompagnement des enfants à l'école représente une tâche structurante dans l'emploi du temps quotidien des personnes qui l'accomplissent. De ce fait, le temps de déplacement entre le domicile, l'école et l'espace professionnel représente un vecteur d'inégalités de genre dans la division sociale du travail au sein des familles.

L'accompagnement des enfants à l'école s'inscrit le plus souvent dans des déplacements à objectifs multiples (travail, approvisionnement du quotidien, loisirs, care...). Les recherches sur les mobilités parentales et les trajets du care montrent que ce sont plus souvent les femmes qui accomplissent ces tâches (Gilow, 2018; Emmanuel, 2021).

La proximité des solutions de garde d'enfants et des infrastructures scolaires et la disponibilité de place constituent des leviers aussi importants pour l'emploi des femmes que les coûts associés à ces services (Bousselin, 2015). C'est le phénomène de la « maman-taxi », qui accompagne son enfant dans toutes ses activités quotidiennes, de la crèche ou l'école aux activités sportives ou aux rendez-vous médicaux. Et l'enfant accompagne sa maman pour effectuer les autres tâches domestiques (Gilow, 2018).

Les déplacements en transport public montrent l'inadaptation des transports à ces déplacements avec les enfants : entrée difficile dans le véhicule, escalier, manque de places assises, fréquence... (Montulet et Hubert, 2008). La pratique des « rangs scolaires » - un système de ramassage scolaire, souvent à vélo - est identifiée comme une façon de réduire quelque peu le travail parental. Toutefois, cette solution n'est que partielle. Pour les enfants en bas âge qui ont besoin d'être conduits avec une poussette, la solution des rangs est peu applicable. Le recours à la garde des enfants par les grands-mères est plus répandu dans les milieux populaires que lorsque les mères sont cadres (Pawloska, 2013).

L'école est aussi analysée comme l'une des institutions centrales de la socialisation au genre des enfants. Les rôles assignés aux filles et aux garçons sont appris dans l'enceinte scolaire, dans la classe comme dans la cour de récréation. Elle constitue également le lieu de la réussite scolaire des filles et de valorisation des garçons en fonction de leur discipline. Par ailleurs, les garçons et les filles ne jouent ou n'interagissent généralement pas dans le cadre scolaire (Maruejols, 2022). Des projets architecturaux visent à réduire les inégalités d'occupation spatiale (Dagorn et Rubi, 2016). En outre, la place de l'école ainsi que son rapport à son environnement immédiat sont de plus en plus analysés sous le prisme des interactions sociales et de l'activation des espaces publics.

Enfin, il convient de préciser que si les recherches sur le genre en matière scolaire englobent progressivement les personnes LGBTQIA+ (Alessandrin, 2014), ces dernières sont principalement présentes dans la littérature scientifique qu'à travers la question des toilettes binaires. En effet, elles sont identifiées comme un lieu de rassemblement des filles. Les toilettes dotées d'urinoirs constituent également l'un des espaces de l'apprentissage de la virilité.

DISPARITÉS EN PETITE ENFANCE

Des places en crèche inégalement réparties

Les analyses de Perspective (2024) montrent qu'en 2021, la Région bruxelloise atteignait un taux de couverture globale (tous types de milieux d'accueil confondus) de 43,1 % (43 places d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans). Au niveau territorial, la couverture est particulièrement faible pour les communes situées à l'ouest, nord-ouest et nord-est. Il y a donc de fortes disparités entre les différents types d'infrastructures de la parentalité au regard de leur répartition géographique.

En outre, la géographie des places d'accueil montre des inégalités territoriales. Certaines zones du Pentagone, comme les quartiers Stalingrad et Martyrs, proposent plus de places d'accueil que d'enfants de trois ans. Il en va de même que dans la première couronne pour les quartiers proches des institutions européennes comme le quartier européen et Jourdan. Toutefois, ces statistiques ne permettent pas d'identifier les raisons de cette offre.

Malgré une certaine tendance de différenciation géographique dans la répartition des crèches entre l'est et l'ouest du Canal, il existe aussi des quartiers très faiblement desservis du côté est et des quartiers très bien desservis du côté ouest à proximité des frontières régionales. Cette situation montre qu'il est nécessaire d'adopter des échelles de lecture plus fines pour analyser la couverture en termes de place d'accueil et de tenir compte également du fait qu'une place peut être utilisée par plusieurs enfants, c'est notamment le cas l'accueil à mi-temps.

Les projections de population de l'IBSA pour 2030 en Région bruxelloise prévoient une croissance de 2,79 % de la population des 0-3 ans (Perspective, 2024).

Des coûts inadaptés aux familles les plus précaires

Outre la géographie des milieux d'accueil, il faut également tenir compte du subventionnement ou non des crèches. Ce facteur relève de l'accessibilité — financière de ces infrastructures à la parentalité. En général, le mode de subventionnement déterminera si le tarif fixé est calculé ou non en fonction des revenus des parents.

La tarification des milieux d'accueil diffère si le milieu d'accueil est autorisé par Kind&Gezin (pour les organisations néerlandophones) ou par l'ONE (pour les organisations francophones) (IBSA Focus 65, 2024) :

- Pour les milieux d'accueil autorisés par Kind&Gezin, en 2022, le montant était de 6,00 € minimum et de 33,31 € maximum par jour.
- Pour les milieux d'accueil autorisés par l'ONE, en 2023, le montant minimum était 2,98 € et le maximum € 42,14 par jour.

Le dernier focus de l'IBSA sur le coût abordable des milieux d'accueil de la petite enfance dans les quartiers vulnérables montre que le taux de couverture lié au revenu familial en 2019 était de 26,13 % au niveau régional soit un peu plus d'un enfant sur quatre (IBSA Focus 47, 2024).

Il indique également que dans la plupart des quartiers les plus défavorisés à Bruxelles, le taux de couverture est relativement faible ainsi que dans les quartiers où résident principalement des familles monoparentales (La Ligue des familles, 2019 : 8/11). Toutefois, le taux de couverture lié au revenu reste cohérent avec la répartition des logements sociaux, ce qui suggère une certaine logique dans l'allocation des ressources publiques et peut contribuer à atténuer les inégalités d'accès au logement pour les ménages les plus précaires.

La saturation des structures d'accueil et le nombre de fermetures, supérieur à celui des ouvertures, déstabilisent l'accès à ces structures de proximité. Dans la période de 2018 à 2022, 168 milieux d'accueil ont ouvert leurs portes alors que 244 les ont fermées (IBSA Focus 65, 2024).

Espaces publics inadaptés aux jeunes enfants

Pouvoir concilier l'intensité urbaine avec les enfants en bas âge représente un enjeu important pour les parents. Dans cet entretien, une maman solo d'une trentaine d'années habitant dans le nord-ouest de Bruxelles et disposant d'une voiture explique qu'elle va dans un parc hors de son quartier parce que le parc à proximité de son logement cumule plusieurs défauts.

La plaine de jeux est petite et n'offre pas assez de protections alors qu'elle est au bord de la route. Le sol est constitué de graviers, il n'est donc pas adapté aux poussettes.

« Il y en a quelques-uns, ils n'ont pas tout ce que j'ai envie de faire. Donc c'est sûr que quand on les visite avec une poussette, ce n'est pas pratique. Ils ont mis des graviers. (...) je ne sais pas qui a fait ça, je dis que c'est une personne qui n'a pas d'enfant. Ce n'est pas possible ! Donc vous voyez, il y a des gens du parc qui disent qu'on ne voit pas les mamans. Mais parce que ce n'est pas confortable pour nous. Il n'y a pas d'infrastructures pour les petits. » (U8)

INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

Une offre scolaire qui creuse les inégalités d'accès

L'objectif d'inclure les infrastructures scolaires, principalement du fondamental et spécialisé, dans l'analyse des inégalités de genre, est lié à l'impact des zones avec des distances domicile-école plus importantes sur la personne responsable de l'accompagnement du trajet. Il s'agit d'en faire l'analyse sous le prisme du care.

Au sein du territoire bruxellois, la répartition des écoles du fondamental semble équilibrée. Cependant, la capacité d'accueil scolaire est relativement faible dans certains quartiers, ce qui ne permet pas de scolariser tous les enfants qui y habitent. Cette situation représente un défi pour certains ménages bruxellois, particulièrement pour les ménages qui se trouvent dans la première couronne et ceux qui habitent dans l'ouest de la Région. D'ici 2030, des projets devraient permettre de rencontrer les besoins au moins en partie si ces projets sont réalisés, et ce, dans les délais impartis.

L'état des lieux des équipements (Perspective, 2024) mentionne que l'enseignement secondaire nécessite une vigilance particulière afin de répondre aux demandes de places à très court terme à Bruxelles. Il est prévu un pic en 2025, résultant de la hausse des naissances entre 2007 et 2012, qui a mené à une densification des sites scolaires, suite à l'augmentation du nombre d'élèves. Par ricochet, cette hausse du nombre d'élèves dans le secondaire a aussi exercé une pression sur les infrastructures scolaires, ce qui a provoqué une suroccupation de certaines infrastructures, avec notamment la mise en place de structures modulaires et la perte d'espaces collectifs.

Si les enfants fréquentant les écoles fondamentales sont dépendants d'un accompagnement domicile-école, les enfants du secondaire ont une autonomie dans leur mobilité plus élevée qui leur permet de faire de plus grandes distances en autonomie à travers du réseau de transport public.

Si l'accès à l'enseignement obligatoire ne comporte pas de frais d'inscription pouvant peser sur les familles précaires, des enjeux socio-économiques peuvent limiter l'accès ou le maintien du parcours scolaire. En outre, le décrochage scolaire touche de nombreux jeunes et a un impact important au sein des dynamiques intrafamiliales.

D'ailleurs, les garçons sont plus nombreux que les filles à se retrouver en décrochage scolaire (Juchtmans & coll., 2018). La Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) considère que ce phénomène est en lien avec le parcours scolaire car « l'expérience scolaire des filles tend généralement à être plus en accord avec les attentes de l'institution, que ce soit en termes d'apprentissage ou de respect des normes de comportement à l'école ».

Ouvrir l'espace public aux abords des écoles à Milan

Le programme Piazze Aperte, et plus particulièrement la déclinaison "Piazze Aperte per ogni scuola", constitue une best practice d'urbanisme tactique et participatif. Porté par la Ville de Milan via l'AMAT, il transforme des rues et parkings devant les écoles en véritables lieux vivants : espaces piétonnisés, parcours ludiques, mobilier urbain (bancs, tables, tables de ping-pong), végétalisation et peintures colorées. Installé temporairement, facilement démontable et modulable, ce dispositif permet de tester des usages avec les habitants — notamment les enfants — avant toute pérennisation, tout en favorisant l'appropriation collective via des pactes de collaboration. Résultat, des zones plus sûres, plus de jeux, moins de pollution et une mobilisation citoyenne concrète ; un modèle répliquable et peu coûteux, qui tire parti de la participation dès la phase de conception et mise en œuvre.



↑ Aménagement temporaire et coloré devant une école à Milan
— Source : Global Designing Cities Initiative

L'enseignement spécialisé, une offre dispersée et socialement ségrégrative

L'enseignement spécialisé s'adresse aux élèves qui rencontrent des difficultés scolaires dans l'enseignement ordinaire ou qui présentent un handicap (physique ou intellectuel, temporaire ou permanent).

L'enseignement spécialisé en Région bruxelloise propose 10 différents types d'enseignements selon les besoins spécifiques : un retard mental léger, un retard mental modéré ou sévère, des troubles du comportement, des déficiences physiques (et troubles associés), des malades ou convalescents, des déficiences visuelles, des déficiences auditives, des troubles des apprentissages, un spectre autistique sans retard mental et des besoins spécifiques qui ne peuvent être rencontrés via des aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire.

Pour l'année scolaire 2022-2023, ce type d'enseignement représente 10 % de l'offre d'écoles fondamentales et 15 % de l'enseignement secondaire (Perspective, 2024).

L'IBSA, dans son focus n° 45 publié en 2021 au sujet de l'équilibre entre l'offre et la demande dans l'enseignement spécialisé en Région bruxelloise, indique que pour l'année 2019-2020 : 7162 enfants soit 3,4 % qui résident à Bruxelles fréquentent l'enseignement spécialisé en Région bruxelloise. (IBSA Focus 45, 2021)

En dépit de l'existence de plus de places scolaires dans l'enseignement spécialisé que de places nécessaires pour les enfants résidant en Région bruxelloise (114 places pour 100 enfants en moyenne), une navette scolaire sortante de 664 enfants se dirige principalement vers le Brabant flamand ou le Brabant wallon pour l'enseignement spécialisé. Concernant la navette scolaire entrante, elle occupe 20 % de l'offre (IBSA Focus 45, 2021).

Ces chiffres montrent un autre aspect de la pendularité qui caractérise le territoire bruxellois. Le choix de se déplacer en dehors de la Région peut être lié à des raisons d'accessibilité géographique ou au type d'enseignement spécialisé recherché. L'IBSA montrait que ce dernier facteur est également déterminant au sein des dynamiques infrarégionales dans le choix d'établissements (IBSA Focus 45, 2021).

La répartition géographique des écoles spécialisées est très inégale, le maillage est distendu. Elle a cependant un caractère plus diffus au niveau du secondaire et les distances domicile-école sont généralement plus élevées. En effet, les écoles secondaires spécialisées sont plus concentrées en deuxième couronne, à proximité de la périphérie bruxelloise.

Si l'autonomie d'une partie des élèves du spécialisé est recherchée pour l'utilisation du transport public pour leurs déplacements, la localisation de ces établissements devient dès lors un enjeu important. Il faut tenir compte du fait que les déplacements représentent un problème d'accessibilité pour les adolescents et les adolescentes qui ont besoin d'un

7%

des élèves défavorisés sont orientés vers l'enseignement spécialisé

accompagnement dans le parcours domicile-école et dont les parents ne disposent pas d'une voiture. Ces constats doivent être croisés avec l'offre du transport scolaire existant.

Malgré la localisation distendue des écoles spécialisées, l'étude du BSI et l'IBSA (Brussels Studies Institute & IBSA, 2018) ont montré qu'en raison de l'offre spécialisée, il est difficile, sans une étude plus fine, d'avoir une réflexion spatiale prospective qui permettrait de définir des zones prioritaires pour les nouveaux développements.

D'une part la réorientation vers l'enseignement spécialisé comporte aussi un facteur socio-économique. À 16 ans, 7 % des élèves qui appartiennent à l'indice socio-économique le plus faible sont orientés vers le spécialisé contre seulement 2 % des élèves de 16 ans faisant partie de la population plus favorisée (Ligue des droits de l'enfant, 2019).

Pratiques spatiales des jeunes dans leurs déplacements

Une animatrice d'une structure jeunesse explique que malgré l'offre scolaire de proximité, les enfants doivent parfois effectuer de longues distances :

« C'est vrai qu'ici, on n'est pas en milieu rural, mais certains enfants, certains adolescents doivent se lever très tôt pour aller à l'école. Ça dépend où on se trouve dans Bruxelles et où l'école est située dans Bruxelles. En fait, ça devient très, très long. Et certains m'ont dit "Nous, on ne sait plus faire de sport, on ne sait plus avoir de temps libre"... » (E20)

Les jeunes d'une quinzaine d'années rencontrés et rencontrés dans le cadre d'une journée pédagogique confirment également effectuer de longues distances pour aller à l'école. Les déplacements s'effectuent en transport en commun. Ils

ont l'occasion de rejoindre des camarades d'école pour faire le trajet ensemble.

« Moi, je fais ça avec mes amis. Mais en fait, je fais ça avec ma sœur quand je commence à la même heure qu'elle. » (C4)

En dehors des déplacements entre l'école et le domicile, ces jeunes se déplacent seules et seuls pour aller faire du sport, pour se déplacer depuis leur quartier pour venir dans les locaux d'une association au centre-ville.

Concernant les relations entre filles et garçons, la rencontre organisée dans une association jeunesse a montré que les filles et les garçons ont encore une sociabilité très séparée.

VILLE JUSTE QUE RETENIR ?



LOGEMENT

- Les femmes seules, les familles monoparentales et les personnes LGBTQIA+ sont surreprésentées dans le logement public ou dans les situations de mal-logement ou de sans-abrisme.
- Le marché locatif reste discriminant pour les configurations de vie non conformes à la norme hétéro-familiale.
- Les logements collectifs et formes alternatives d'habitat restent peu soutenus alors qu'ils répondent à des besoins spécifiques liés au genre et à la précarité.
- La localisation des logements abordables ne garantit pas toujours un accès équitable aux ressources urbaines.



APPROVISIONNEMENT DU QUOTIDIEN

- Les formes d'approvisionnement sont genrées : les femmes assument majoritairement les tâches liées aux courses et au soin.
- L'offre alimentaire de proximité est inégalement répartie, notamment dans les quartiers périphériques défavorisés.
- Les marchés, épiceries sociales ou circuits alternatifs et solidaires jouent un rôle essentiel mais encore sous-estimé dans la résilience quotidienne des ménages précaires.
- Les trajets d'approvisionnement s'inscrivent dans des mobilités complexes et multiobjectifs, souvent invisibles dans la planification.



SOINS DE SANTÉ

- Les femmes sont surreprésentées parmi les personnes en situation de non-recours aux soins, en lien avec leur position socio-économique et les charges de care.
- L'offre de soins est inégalement répartie sur le territoire, avec une concentration de l'offre dans les quartiers centraux et une densité moindre dans les quartiers périphériques.
- Les personnes LGBTQIA+ font face à des discriminations dans les structures de soins, allant de la méconnaissance à la maltraitance, ce qui génère de la défiance et du renoncement.
- Les structures communautaires ou associatives jouent un rôle majeur d'interface pour des publics vulnérabilisés, mais restent fragiles sur le plan institutionnel.



ÉCOLES ET PETITE ENFANCE

- L'accès aux services de garde et de petite enfance reste inégal, avec une forte tension dans les quartiers populaires.
- Cette pénurie limite les possibilités d'emploi ou de formation, en particulier pour les femmes en situation de précarité.
- Les trajets liés à la garde ou à l'école structurent les mobilités quotidiennes, dans une logique multi-sites souvent invisible pour la planification.
- Les femmes restent surreprésentées parmi les professionnel·les de la petite enfance, dans des conditions de travail précaires et peu valorisées.

VILLE JUSTE

ENJEUX

1. Données et statistiques

→ Améliorer la collecte et la ventilation genrée et intersectionnelle des données sur l'accès au logement, aux équipements et à l'approvisionnement, incluant les personnes LGBTQIA+ et les familles non traditionnelles.

→ Intégrer un prisme genre aux cartographies de la localisation des équipements en lien avec les profils socio-économiques et les configurations familiales.

2. Renforcement des connaissances

→ Développer des analyses intersectionnelles sur les dynamiques résidentielles, les pratiques d'approvisionnement, les inégalités de santé, et l'accès aux infrastructures éducatives, prenant en compte genre, précarité, orientation sexuelle et statut familial.

→ Approfondir la compréhension des discriminations et obstacles spécifiques rencontrés par les femmes précaires, familles monoparentales, et personnes LGBTQIA+ dans l'accès aux services essentiels.

3. Programmation territoriale

→ Favoriser la localisation équitable et intégrée des différents types de logements, en assurant leur accessibilité aux transports, services de proximité et ressources urbaines.

→ Renforcer la ville de proximité en garantissant l'implantation et l'accès équitable, dans tous les quartiers, aux fonctions essentielles en tenant compte des dynamiques résidentielles, des mobilités quotidiennes genrées, et des besoins spécifiques des populations vulnérables

→ Encourager l'implantation d'équipements de proximité à vocation sociale et sanitaire (maisons médicales, locaux associatifs, etc). et soutenir les initiatives auto-portées, notamment associatives et en logements alternatifs, pour renforcer la dynamique locale et l'inclusion sociale.

4. Outils et processus

→ Revoir et enrichir les outils d'aménagement et de planification (PRAS, PAD, contrats école, CRU, CQD, CACI, PPAS...)

dès la phase de diagnostic pour intégrer explicitement les besoins genrés.

5. Participation

→ Associer activement les groupes minorisés (femmes précaires, familles monoparentales, personnes LGBTQIA+, personnes âgées) dans la définition des besoins, la conception des projets.

→ Valoriser les savoirs expérientiels des usagers dans la co-construction des politiques et le suivi des projets.

6. Évaluation et monitoring

→ Mettre en place des indicateurs genrés et intersectionnels pour suivre l'accès, la qualité et la satisfaction relative aux logements et équipements de proximité.

→ Évaluer régulièrement l'impact des politiques urbaines et des projets de requalification sur les conditions de vie des populations vulnérables et minorisées.

→ Monitorer la couverture et l'adéquation des équipements éducatifs et de santé à l'échelle infra-communale, en tenant compte des spécificités territoriales et sociales.



VERS UNE VILLE PLURIELLE

La ville n'est pas neutre. Elle est façonnée par des normes, des rapports de pouvoir et des appartenances sociales qui s'impriment dans l'espace. Dans cette configuration, les femmes, les personnes LGBTQIA+, racisées, grosses ou en situation de handicap, ont longtemps été tenus à distance des lieux légitimes de représentation, de visibilité ou de parole. La « ville plurielle » cherche à rendre lisibles ces dynamiques d'exclusion et à interroger les conditions d'un droit à la ville réellement partagé.

Ce chapitre explore ces questions à travers trois entrées. Il examine d'abord les occupations différenciées de l'espace public selon le genre, l'âge, ou la norme corporelle, en analysant les pratiques ordinaires, mais aussi les effets d'invisibilisation ou d'illégitimité spatiale. Il s'intéresse ensuite aux violences sexistes, sexuelles ou LGBTQIA+phobes, qui constituent un frein majeur à l'usage libre et égalitaire de la ville. Enfin, il met en lumière les espaces de construction identitaire — safe spaces, lieux en non-mixité choisie, réseaux militants ou artistiques — qui permettent aux personnes minorisées d'exister, de se réunir et de se revendiquer dans l'espace urbain.

La ville plurielle n'est ni un état acquis ni une simple cohabitation. Elle est un processus : celui par lequel des groupes revendiquent

leur droit à l'espace, à la narration, à la mémoire, à l'affirmation collective. Penser la ville sous l'angle du genre et de l'identité, c'est interroger qui a le pouvoir de nommer, d'occuper, de représenter. C'est aussi reconnaître les luttes spatiales comme des leviers de transformation politique. Ce chapitre propose d'en faire la lecture, pour éclairer les dynamiques visibles et invisibles qui façonnent aujourd'hui l'espace bruxellois.



Occupations différenciées de l'espace public

inégalités genrées dans l'espace public

- Rapports de pouvoir dans l'espace public
- Des savoirs limités sur les usages genrés
- Des pratiques spatiales modelées par le genre

inégalités d'accès aux transports

- Mobilités genrées
- Contraintes liées au genre dans la mobilité quotidienne
- Le vélo et les transports publics

Vécus intersectionnels dans l'espace public

- Des usages de l'espace public marqués par les âges
- Multiplés discriminations

Insécurité multiforme

Le sentiment d'insécurité dans l'espace public

- Une expérience située, entre perception et réalité
- Sons, lumières et normes corporelles : perception différenciée des espaces
- Des territoires peu mixtes, générateurs d'angoisse

Formes et dynamiques des violences dans l'espace public

- Harcèlement, agressions et violences de genre
- Incivilités et micro-violences : des signaux faibles d'une exclusion spatiale
- Mobilités genrées et vulnérabilités routières

Expériences différenciées de la violence

- Le harcèlement, un quotidien pour les femmes à Bruxelles
- La ville, un territoire miné pour les personnes LGBTQIA+

Espaces de construction identitaire

Espaces non mixtes : se retirer pour exister

- Se construire et s'exprimer hors du regard dominant

Formes de sociabilité minoritaire

- Reconnaître d'autres formes de vie affective et collective
- Composer avec les tensions internes aux minorités de genre

Espaces sûrs : protection, réparation, politisation

- Créer des lieux sûrs face aux violences systémiques

Les safes spaces à Bruxelles

- Des refuges communautaires fragiles et essentiels

Les espaces temporaires comme levier queer

- Créer des espaces queers, participatifs et communautaires
- Habiter autrement : vers des formes de logement queer, collectif et précaire

OCCUPATIONS DIFFÉRENCIÉES DE L'ESPACE PUBLIC

Le genre constitue un facteur structurant de l'usage des espaces publics et de la mobilité urbaine, influençant les schémas de déplacement et les expériences vécues dans l'espace public. Ces différences ne relèvent pas de simples préférences individuelles, mais résultent d'une combinaison de facteurs sociaux, économiques, spatiaux et normatifs.

État de la littérature

L'imaginaire commun conçoit l'espace urbain et public comme un espace neutre. Sa fréquentation est théoriquement ouverte à tous les individus. Un peu comme l'air que l'on respire. Étant donné sa superficie, la jouissance des uns et des uns n'entraverait pas celle d'une ou d'un autre, car il y a de la place pour tout le monde.

Des études sur les enjeux de genre dans la ville ont montré à quel point l'espace public a été régulé par des normes sociales qui favorisent l'occupation des hommes, plutôt que par des personnes affichant un autre genre (Raibaud, 2015 a). Ces dernières sont dissuadées de le fréquenter, en partie pour des raisons de sécurité (Lieber, 2008). Ensuite, elles sont dissuadées par l'expérience des sifflements, des insultes, du harcèlement de rue sexiste, homophobe, transphobe ou grossophobe, des poursuites ou encore des stéréotypes racistes (Donnen, 2019).

Il existe d'ailleurs une perception genrée de l'espace public développée dans les imaginaires sociaux et individuels. Depuis le XIXe siècle, la ville est présentée comme un espace dangereux pour les femmes (Hayden, 1977; Wilson, 1991). La vie urbaine nocturne constituait un espace de débauche dont il fallait éloigner les femmes pour préserver leur intégrité morale et physique (Hayden, 1977). À cause de cette socialisation des femmes ainsi que celle du soin des autres, elles présentent une vigilance accrue aux dangers physiques. Claire Pelgrims, qui analyse la pratique du vélo en ville par les mères, confirme que les femmes sont généralement plus soucieuses de la sécurité physique de l'enfant qu'elles transportent et adoptent des comportements moins risqués.

Du point de vue matériel et physique, l'inadaptation des espaces publics dissuade également leur fréquentation, certaines pratiques et limitent leur accessibilité. Souvent créés sur la base d'une conception validiste de ses usagères et usagers, les espaces publics ne prennent pas toujours

en compte les contraintes physiques de certains publics tels que les enfants, les femmes enceintes, les personnes malades, les personnes grosses, les personnes âgées... (Kern, 2022).

Malgré l'aspect sécuritaire et les contraintes physiques, l'espace public est l'un des supports de la construction identitaire, notamment à l'adolescence. Cependant, la présence des jeunes filles dans les espaces publics fait l'objet d'un contrôle parental plus important que les garçons (Gavray et Govers, 2018). L'espace public reste, dans ce sens, un espace masculin et constitue un des espaces majeurs de la fabrique des garçons (Ayrat et Raibaud, 2014). Outre les espaces publics, les espaces collectifs sont faits par et pour les hommes (Raibaud, 2015 a). Les inégalités dans les dépenses en matière d'équipements qui se retrouvent dans les espaces publics, comme les aménagements sportifs urbains ou les toilettes publiques, font preuve de cette fabrique inégalitaire.

Enfin, la présence des femmes et des personnes LGBTQIA+ dans les espaces publics est principalement analysée au regard de leurs activités (professionnelles, parentales, de loisirs...). Si les travaux sur les pratiques spatiales liées aux activités de care et de parentalité se multiplient (Gilow, 2018; Emmanuel, 2021), les pratiques spatiales des personnes âgées sont encore peu analysées. Ainsi, la visibilité et la concentration spatiale des pratiques de loisirs dans l'espace public des personnes LGBTQIA+ sont encore associées au quartier gay ou aux déplacements liés à la vie nocturne.

Afin d'éviter l'essentialisation des femmes, les différentes formes de présence des femmes dans les espaces publics et collectifs doivent être contextualisées. De ce point de vue, l'approche intersectionnelle est très utile, car une multiplicité de facteurs explique les pratiques spatiales.

INÉGALITÉS GENRÉES DANS L'ESPACE PUBLIC

Rapports de pouvoir dans l'espace public

L'espace public est souvent défini comme un lieu ouvert, accessible à toutes et tous, où s'exercent la citoyenneté, la vie sociale et la mobilité. Cette vision universaliste masque pourtant les nombreuses inégalités qui traversent son usage. Loin d'être neutre, l'espace public est un produit social : il reflète et reproduit les rapports de pouvoir, notamment de genre. Le design, la programmation et la gestion des espaces publics favorisent certains usages et certains corps, tout en en rendant d'autres invisibles, marginalisés ou exposés.

Les approches féministes ont montré que la prétendue « universalité » des aménagements urbains est historiquement centrée sur une figure implicite : celle de l'homme valide, blanc, actif, autonome et adulte. Cette norme conditionne les pratiques spatiales, souvent au détriment des femmes, des enfants, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou appartenant à des minorités ethniques ou de genre. L'espace public devient ainsi un lieu d'assignation, où la liberté de circuler, de rester, de s'exprimer ou simplement d'exister varie selon l'identité sociale et les rôles associés.

Si les femmes et les minorités de genre occupent l'espace public, leurs usages sont souvent limités, conditionnés ou invisibilisés. Le sentiment d'insécurité, même lorsqu'il n'est pas corrélé à une réalité statistique de danger, agit comme un facteur de limitation concrète des usages. À Bruxelles, des études montrent que même en l'absence de violences majoritaires, les femmes modifient leurs parcours, adaptent leurs vêtements, évitent certains lieux ou horaires, par crainte — un comportement largement interiorisé — qui limite concrètement leur usage de la ville (Observatoire européen de la diversité 2015, Gilow, 2016, IEB 2023).

La légitimité à « être là » est également inégalement distribuée. Les figures jugées acceptables — la mère avec enfants en bas âge, la travailleuse en déplacement — contrastent avec celles perçues comme déplacées, oisives ou « hors place ». Ainsi, les jeunes filles, les femmes sans enfants, les personnes trans ou non binaires, ou encore les femmes âgées sont souvent rendues invisibles ou perçues comme illégitimes dans certaines configurations spatiales (parcs, équipements sportifs, places publiques). Cette hiérarchisation implicite des présences participe à une ségrégation d'usages, souvent difficile à objectiver, mais bien réelle.

Des savoirs limités sur les usages genrés

À Bruxelles, l'articulation des dimensions sociales et matérielles dans l'analyse des espaces publics nécessaires à la compréhension de leur fonctionnement reste peu documen-

Le Manuel des espaces publics en Région bruxelloise

Ce manuel marque une reconnaissance inédite des usages différenciés de l'espace public selon le genre et les groupes sociaux, même si aucun diagnostic genré n'a été mené dans le cadre de sa rédaction. Les enjeux de genre sont intégrés de manière transversale, dans une approche plus large d'inclusivité, à travers deux ambitions explicites :

- Une ville inclusive, via le principe de coveillance, l'accessibilité universelle et une attention aux zones sensibles (écoles, santé, quartiers monofonctionnels), incluant équipements comme toilettes et points d'eau.
- Une ville ludique, qui promeut des usages variés, non genrés des équipements sportifs et l'intégration des personnes âgées dans des espaces visibles et animés.

Enfin, la programmation des espaces publics s'articule autour de couches thématiques (patrimoine, localité, continuité verte, écoles, etc.), certaines portant des enjeux genrés implicites : tension entre éclairage et sécurité dans les continuités vertes, valorisation des tâches de care autour des écoles, inclusion et activation des rez-de-chaussée dans les espaces de localité. Le mobilier inclusif est traité transversalement, avec une attention au confort, à la diversité morphologique et à la fréquence des assises.

AMBITION

USA 1-1 UNE VILLE INCLUSIVE

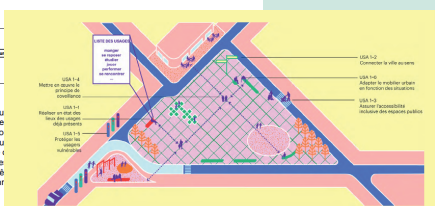
PRINCIPES
Cartographie de la ville
Cartographie des usages
Cartographie des enjeux
Cartographie des zones sensibles

L'idée que l'espace public appartient à tous d'appropriation pour chacun et chacune e personne vit la ville est très différente selon les personnes en situation de handicap, d'un/une transgenre ou d'une personne victime de violence. Ces différents groupes sociaux minoritaires leur exclusion réelle ou symbolique peut être pensée selon le rythme standard d'un homme séquentiel.

Document de travail et de réflexion pour les équipes de la Région bruxelloise



104



RECOMMANDATIONS

USA 1-1 RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DES USAGES DÉJÀ PRÉSENTS

En amont de chaque projet, il est nécessaire de comprendre les besoins, usages et contraintes actuels. Des outils tels que les marches exploratoires, les comptages genrés ou un accompagnement genre permettent d'identifier les groupes les moins visibles (MPLB, 2013).

USA 1-2 CONNECTER LA VILLE AU SENS

L'expérience sensorielle de la ville est prise en compte afin d'instaurer un sentiment de sécurité et d'accueil. La visibilité et la signalisation sont importantes, car elles renforcent le sentiment de voir et d'être vu, d'entendre et d'être entendu, de comprendre où l'on se trouve et où l'on va (MPLB, 2013).

USA 1-3 ASSURER L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DES ESPACES PUBLICS

Le principe de l'accessibilité universelle implique que les trottoirs, les places et les carrefours soient dimensionnés en fonction de leur usage et rendus accessibles et confortables pour toutes et tous, y compris les personnes avec poussettes ou les personnes en situation de handicap. La multiplication des obstacles limite l'accès de ces personnes à l'espace et à la vie publique et participe à les en exclure. Les aménagements visent à garantir l'accessibilité et l'appropriation gratuites des espaces publics, de façon équilibrée avec les éventuelles fonctions éducatives ou de consommation (MPLB, 2013).

USA 1-4 METTRE EN ŒUVRE LE PRINCIPES DE COVEILLANCE

Une dynamique de coveillance est créée par l'activation d'une présence permanente dans l'espace public d'un quartier et de réseaux de chaînes multifonctionnelles favorisant l'occupation. Une présence continue dans l'espace public concourt ainsi à une forme naturelle de veille sociale.

rendent tout équipement de surveillance artificielle superflu, et participe à augmenter le sentiment de sécurité dans l'espace public, et à y favoriser l'entraide en cas de problème. Afin de garantir une continuité de la coveillance, il est nécessaire de rendre l'espace public, tout particulièrement dans les rues monofonctionnelles ou présentant des risques de circulation, des points de rassemblement, des équipements ludiques, des points d'eau potable, des toilettes publiques etc. (MPLB, 2013).

USA 1-5 PROTÉGER LES PERSONNES VULNÉRABLES

Les enfants et les personnes en situation de handicap moteur sont vulnérables parce qu'ils et elles peuvent être peu visibles et doivent donc être protégés et pris en compte par la conception de l'espace public. En particulier dans les environnements scolaires et à proximité des équipements de santé, il est possible d'y remédier en mettant en place des dispositifs visant à réduire la circulation des véhicules, protéger les usagers et usagers vulnérables et supprimer les obstacles obstruant la visibilité.

USA 1-6 ADAPTER LE MOBILIER URBAIN EN FONCTION DES SITUATIONS

Le mobilier urbain répond à la spécificité de chaque situation. Par exemple, des assises suffisamment larges sont prévues à intervalles réguliers et avec une fréquence accrue dans les rues présentant des dangers, afin de permettre aux personnes marchant difficilement d'être accompagnées et surveillées, de faire des pauses régulières. Les places assises sont de préférence installées à l'ombre et respectent les critères d'accessibilité (hauteur d'assise, présence d'accoudoirs, etc.) (MPLB, 2013).

AMBITION — USAGE
USA 1-1 UNE VILLE INCLUSIVE

105

↑ Extraits du Manuel des Espaces publics en Région bruxelloise, 2024 — urban.brussels



Guide « Genre et espace public » de Paris

La ville de Paris a édité un guide « Genre et espace public » en 2021 qui complète un premier guide référentiel de 2016. L'objectif de ces guides a été la mise en avant des questions à se poser ainsi que des exemples (projets, diagnostics sensibles au genre...) pour construire un environnement urbain égalitaire. Il est adressé aux urbanistes et personnes en charge de l'aménagement, la planification, l'organisation, l'animation et la régulation de l'espace public. Les bonnes pratiques récoltées dès la covoiturage et la sécurité, au budget...



↑ Guides référentiels 1 (2016) et 2 (2021) – Genre et espace public – Ville de Paris

tée. Le nouveau Manuel des espaces publics, bien qu'il fasse des recommandations pour inclure la question du genre dans les aménagements, ne possède pas de diagnostic des usages ni de l'aspect genré des espaces publics.

C'est pourquoi les connaissances des espaces publics spécifiques acquises grâce au travail de terrain — notamment dans le cadre d'un projet d'aménagement — sont précieuses. Les périmètres analysés se trouvent principalement dans la Zone de Revitalisation urbaine, la zone du canal et certaines extrémités périphériques bruxelloises.

En outre, la connaissance des espaces publics est très souvent axée sur la violence et sur l'insécurité comme principale variable. Ceci peut à la fois induire une réponse démesurément sécuritaire, et continue à renforcer les femmes et minorités de genre dans un rôle de victimes potentielles tout en consolidant la perception de l'espace public comme hostile.

L'analyse des usages différenciés de l'espace public selon le genre met en évidence l'importance d'approches sensibles et qualitatives pour saisir les mécanismes d'exclusion souvent invisibles dans les outils classiques d'aménagement. Dans de nombreux contextes urbains, les vécus minoritaires — notamment ceux des femmes, des personnes LGBTQIA+, des personnes racisées ou en situation de précarité — révèlent des formes d'inconfort, de nonaccès ou de contraintes spatiales qui échappent aux logiques techniques ou purement fonctionnelles.

Les données issues de méthodes comme les marches exploratoires, les cartographies sensibles ou les observations situées permettent de documenter des pratiques spatiales genrées, souvent marquées par l'évitement, la vigilance ou l'adaptation. Ces pratiques mettent en lumière des inégalités d'accès, de confort ou de sécurité dans l'espace public.

Par ailleurs, certains usages dits « non productifs » — repos, soin, sociabilité, jeu — restent peu reconnus dans la conception des espaces, alors même qu'ils participent à l'habitabilité des lieux. Ces usages, souvent portés par des femmes ou des personnes en situation de dépendance, sont peu visibles dans les données quantitatives, mais fortement révélateurs d'une ville conçue selon des normes implicites de performance, de mobilité rapide ou de consommation.

Enfin, penser l'espace à partir de ces expériences minoritaires permet de mieux comprendre comment les dynamiques d'exclusion spatiale se combinent à d'autres formes d'inégalités sociales, et d'identifier des leviers pour rendre les espaces plus inclusifs et plus attentifs à la diversité des besoins et des rythmes de vie.

Des pratiques spatiales modelées par le genre

Le genre structure profondément les pratiques, les parcours et les représentations de l'espace. Il influence les temporalités de déplacement (heures de pointe vs heures creuses), les modes de transport choisis, les usages associés à différents lieux (espaces de soin, d'attente, de jeux), mais aussi les postures corporelles ou les comportements jugés acceptables dans l'espace public. À l'échelle micro, cela se traduit par des usages différenciés de bancs, d'équipements sportifs ou de zones d'attente, mais aussi par des stratégies spatiales d'évitement, d'accélération ou d'anticipation.

Loin d'être anecdotiques, ces pratiques différenciées révèlent des écarts d'accès aux ressources urbaines et aux droits d'usage. Elles interrogent le rôle des politiques urbaines dans la reproduction — ou la remise en cause — de ces inégalités. En effet, planifier l'espace public sans intégrer ces écarts revient à les naturaliser. Penser le genre dans l'espace public, ce n'est pas seulement viser l'égalité de traitement, mais permettre une transformation active des règles implicites qui gouvernent l'usage des lieux.

INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX TRANSPORTS

Mobilités genrées

L'enquête de Bruxelles Mobilité « Observatoire des comportements de déplacements » rassemble des données détaillées sur les habitudes de mobilité des Bruxellois. Elle est réalisée dans le cadre du Plan Good Move, visant à promouvoir une mobilité durable et inclusive en Région bruxelloise. Cette

enquête offre une vue d'ensemble des modes de transport utilisés, des distances parcourues et des fréquences de déplacement, permettant ainsi d'identifier les tendances et les besoins spécifiques des différentes populations. Les résultats sont régulièrement publiés et accessibles au public, fournissant des informations précieuses pour l'élaboration de politiques de mobilité adaptées.

Selon les données de cet Observatoire, les femmes se déplacent en moyenne sur de plus courtes distances, ont des trajets plus fragmentés, utilisent davantage les transports publics et la marche, et sont moins nombreuses à recourir à la voiture. Ces disparités sont liées aux rôles sociaux genrés, aux inégalités d'accès aux ressources, et aux préoccupations accrues en matière de sécurité. Les préférences modales sont fortement genrées.

En outre, les femmes privilégient les modes doux — marche, vélo, transports en commun — tandis que les hommes utilisent davantage la voiture personnelle, les deux-roues motorisés ou les trottinettes électriques. En Région bruxelloise, 36 % des déplacements sont effectués à pied, 27 % en voiture (dont 20 % en voiture personnelle), 24 % en transports en commun et 8 % à vélo. On observe que 75 % des déplacements féminins relèvent des modes doux, contre 71 % chez les hommes, avec un recours plus important à la marche (38 % des déplacements des femmes contre 34 % pour les hommes).

Les femmes réalisent aussi davantage de déplacements en transports publics (26 % contre 19 % pour les hommes), et représentent 57 % des usagers de ces réseaux. Cette surreprésentation s'explique en partie par un moindre accès à la voiture, mais aussi par des schémas de mobilité plus fragmentés, souvent liés aux responsabilités domestiques. Cette asymétrie structure une dépendance accrue aux transports publics, qui n'est pas sans conséquences.

En 2022, seuls 52 % des ménages bruxellois possèdent une voiture personnelle, une proportion en diminution constante depuis les années 2000. Toutefois, cet accès reste fortement genré : 67,6 % des femmes disposent d'un permis de conduire, contre 85,2 % des hommes ; 44 % des femmes déclarent ne jamais utiliser la voiture, contre 30 % des hommes. En moyenne, 23 % des déplacements masculins s'effectuent en voiture personnelle, contre 16 % pour les femmes.

44%

**des femmes ne
prennent jamais la
voiture**

Les voitures de société — particulièrement nombreuses à Bruxelles en raison de la structure fiscale — sont également majoritairement attribuées à des hommes. En Belgique, environ 25 % des voitures de société sont utilisées par des femmes, contre 75 % par des hommes (Conseil central de l'économie, 2016). Cette disparité est particulièrement marquée dans les secteurs à bas revenus, où les femmes bénéficient moins fréquemment de ce type d'avantage. Ce biais renforce les écarts d'autonomie et d'accès aux ressources de mobilité entre les genres, en particulier pour les femmes en emploi précaire, à temps partiel ou avec des revenus inférieurs.

Le système de transport en place repose sur une conception techniciste et supposément neutre, qui ne prend pas suffisamment en compte les usages différenciés selon les genres (EIGE, 2020). Les normes implicites qui structurent les réseaux, les horaires, les équipements et les priorités d'aménagement restent fondées sur un modèle dominant masculin standardisé, en particulier ceux des hommes actifs ayant un emploi stable.

Cette approche conduit à une inadéquation entre l'offre de mobilité et les réalités vécues par les femmes, qui font face à des contraintes spécifiques telles que la précarité économique, la charge mentale liée aux responsabilités domestiques, la fragmentation de leurs déplacements et un sentiment d'insécurité plus marqué. Ces facteurs limitent leur accès effectif et équitable aux différents modes de transport, restreignant leur liberté de mouvement.

Contraintes liées au genre dans la mobilité quotidienne

Selon les analyses de gender budgeting de 2025 de la STIB (equal.brussels, 2025), 63 % des usagères de la STIB déclarent ne pas avoir d'alternative aux transports publics, contre 53 % des hommes. Cette dépendance — économique, pratique ou statutaire — en fait un public captif, souvent invisibilisé dans les politiques de mobilité. Les femmes sont davantage contraintes par des horaires spécifiques (liés aux écoles, aux soins, aux tâches domestiques), qui décalent leurs déplacements en dehors des heures de pointe classiques. Le réseau de transport, encore largement structuré autour de la logique pendulaire entre les zones habitées et zones de travail, pensée pour un usager masculin standardisé, peine à répondre à cette diversité d'usages.

Les inégalités économiques entre les sexes influencent fortement les choix et les contraintes de mobilité. Les femmes sont plus souvent à temps partiel, ont des carrières discontinues, et perçoivent en moyenne des revenus inférieurs à ceux des hommes. Cette précarité limite l'accès à certains moyens de transport — voiture, vélo électrique, taxi — et accroît la dépendance aux transports publics. La charge mentale liée à la gestion du quotidien et des trajets familiaux s'ajoute à ces contraintes, en augmentant la complexité des déplacements quotidiens.

Déplacements entravés par le réseau et le corps

Ces femmes d'une soixantaine d'années, très actives sur le plan social, rencontrées dans un espace de paroles pour femmes, expliquent que c'est l'aspect physique et le réseau de transport qui limite leurs déplacements et leur autonomie dans la vie quotidienne.

« Quand je vois que c'est loin... Il faut quand même marcher 10, 15 minutes pour monter dans le transport, avec le caddie (2 kg, 3 kg...). Même moi, je dois toujours réfléchir. Parce que des fois, c'est très haut. » (C1a)

« Oui. Moi aussi, avec un instrument de musique. Avec certains trams là, je ne peux pas. Parce que c'est trop lourd pour moi, pour monter avec mon instrument. Et là, je dois bien réfléchir avant de faire le trajet ». (C1b)

Le concept de « corps agrandi » — c'est-à-dire le fait de se déplacer avec enfants, poussettes, sacs — illustre bien les obstacles rencontrés par les femmes, en particulier sur un réseau encore peu accessible. Selon des analyses internes à la STIB, 7 % des femmes usagères de la STIB déclarent rencontrer des difficultés d'accessibilité (contre 4 % des hommes), principalement liées à la présence d'enfants (equal.brussels, 2025).

Le sentiment d'insécurité est un frein majeur à la mobilité des femmes. Il s'exacerbe en soirée, tôt le matin, ou dans des lieux peu fréquentés — notamment les arrêts en fin de ligne, faiblement éclairés. Ces perceptions, bien qu'en partie subjectives, ont des conséquences très concrètes : certaines femmes évitent les transports publics à certaines heures, modifient leurs trajets, ou y renoncent. Le harcèlement, l'agression ou simplement la peur d'y être exposées limitent l'usage autonome et libre des transports.

Selon une étude du International Transport Forum (OCDE, 2018), et le European Institute for Gender Equality (EIGE, 2017), les mobilités féminines sont souvent marquées par le chaînage des déplacements, autrement dit l'enchaînement de plusieurs arrêts liés aux tâches du care (école, courses, soins à des proches, démarches). Ces trajets sont souvent plus longs, moins directs et mal desservis par les infrastructures actuelles. La planification des réseaux reste largement fondée sur un modèle de mobilité linéaire, standardisée, qui ne prend pas en compte la réalité plus fragmentée des parcours féminins.

Ce modèle se reflète également dans les horaires de déplacement : les femmes se déplacent plus fréquemment aux horaires scolaires (pic à 8h et 16h), tandis que les hommes concentrent leurs trajets à 7h et 17h, en lien avec les débuts et fins de journée de travail. En outre, les femmes adaptent souvent leurs déplacements pour éviter les périodes perçues comme dangereuses (tôt le matin, le soir), ce qui peut mener à une limitation de leurs activités ou à un renoncement pur

et simple. Ceci est d'autant plus vrai si l'on regarde la fréquentation par mode : les femmes sont en général plus présentes dans les modes de surface (bus+tram) et moins dans le métro. Cette différence est encore plus marquée avant 7h et après 20h.

Les ruptures urbaines — qu'il s'agisse d'un canal, d'un carrefour difficile à traverser, d'un passage sous voie ou d'un viaduc — accentuent encore la vulnérabilité des publics marginalisés, en particulier des femmes. Ces coupures dans la continuité spatiale du territoire compliquent les déplacements quotidiens, rallongent les trajets, augmentent le sentiment d'insécurité et peuvent rendre certains itinéraires inaccessibles pour les personnes se déplaçant avec des enfants, des poussettes ou des sacs. L'impact n'est pas seulement physique : il est également social et économique, car ces obstacles limitent l'accès à l'emploi, aux services et aux activités de loisirs.

Le vélo et les transports publics

Si la promotion du vélo est au cœur des politiques publiques bruxelloises, elle ne bénéficie pas équitablement aux femmes et aux hommes. Celles-ci ne représentent qu'environ 40 % des cyclistes. Ce déséquilibre n'est pas réductible à une préférence individuelle, mais s'explique par des freins multiples : sentiment d'insécurité lié à la circulation motorisée ou au harcèlement de rue, manque de continuité et de lisibilité du réseau cyclable, faible adaptation aux besoins des parents (absence de stationnements sécurisés, difficulté d'accès à des vélos répondants aux besoins de déplacement de courses ou d'enfants, ou de pistes protégées pour les enfants).

Par ailleurs, les femmes enchaînent plus fréquemment les déplacements (enfants, courses, accompagnement...), ce qui rend le vélo, pensé pour des trajets rapides et directs, moins compatible avec leurs usages. Comme le soulignent Claire Pelgrims (2021) et Marie Gilow (2015), ces obstacles traduisent un modèle implicite de cycliste masculin, jeune, mobile et sans charge domestique.

Le concept de cyclistes lièvres et de cyclistes tortues décrit deux manières différentes d'appréhender le réseau cyclable. Les « lièvres » prennent des risques pour aller vite, quittent la bande cyclable pour se mêler à la circulation, coupent les routes et n'ont aucun problème lorsqu'une voie cyclable se termine de manière impromptue ou est dangereuse. Les « tortues », au contraire, privilégient la sécurité, la continuité et l'infrastructure protégée. En général, les hommes sont plutôt « lièvres », et les femmes « tortues ». Et si les hommes deviennent « tortues » lorsqu'ils sont accompagnés de leurs enfants, les femmes restent « tortues » même quand elles sont seules. Il en résulte que les femmes empruntent moins le vélo, même seules, si elles ne ressentent pas le réseau comme sûr.

Les femmes sont également majoritaires dans l'usage des transports publics et fortement dépendantes de ces réseaux.

Cependant, leur dépendance est souvent contrainte par les horaires et la structure même du réseau, conçus historiquement autour d'un usager standardisé, avec un emploi du temps type pendulaire. Cette inadéquation nuit à la qualité de vie et à l'autonomie des femmes utilisatrices.

VÉCUS INTERSECTIONNELS DANS L'ESPACE PUBLIC

Les objectifs des déplacements des femmes et des personnes LGBTQIA+ varient en fonction de différents facteurs tels que l'âge, l'état de santé, l'occupation d'un emploi, les tâches du care, etc. Il semble difficile d'attribuer leur présence dans les espaces publics à un facteur unique. L'approche intersectionnelle est nécessaire pour analyser tous les aspects de la vie quotidienne afin de ne pas procéder à des assignations de genre aux usages et tenir compte de la diversité.

Des usages de l'espace public marqués par les âges

À l'enfance

Les filles et les garçons apprennent les stéréotypes de genre depuis l'enfance et à travers les interactions au sein des écoles. Dans les jeux des enfants, les garçons dominent souvent l'espace et les filles se soumettent aux jeux des garçons dès le plus jeune âge. Certains enfants qui ne correspondent pas aux normes sont écartés de ces jeux. Ils sont discriminés soit par leur âge, leur corps, leurs centres d'intérêt ou leur genre. Les filles qui veulent utiliser les espaces de loisirs doivent adopter les « codes de la masculinité » pour être perçues positivement par les garçons (Maruejols, 2014; ligue des familles; 2019). Avant l'adolescence, les enfants se déplacent ou jouent dans l'espace public avec la présence des adultes. Entre 12 et 14 ans, les enfants commencent à se déplacer plutôt seuls et seules. C'est aussi l'âge où les filles commencent à être harcelées sexuellement dans les espaces publics.

À l'adolescence

À l'adolescence, il y a un retrait de l'espace public de la part des adolescentes. Beaucoup de femmes vivent les premières expériences de harcèlement sexiste dans l'espace public dans cette période qui constitue la période principale de construction identitaire et d'affirmation de soi. Le sentiment d'insécurité, le harcèlement, le manque de place ou les autorisations parentales provoquent ce retrait de l'espace public, mais également le développement de stratégies au sein de l'espace public comme le déplacement en groupe, l'évitement de certains lieux ou même le report de leur présence vers des lieux jugés moins dangereux (centres commerciaux...) (Garance, 2009). Toutefois, si le contrôle parental limite leurs déplacements et les lieux dans lesquels elles peuvent se rendre, elles indiquent avoir peu d'activités de loisirs qu'elles ont envie de réaliser dans les espaces publics, montrant



Un espace public inclusif pour la neurodivergence à New York

Le projet Restorative Ground, conçu par WIP Collaborative à New York, repense l'espace public pour accueillir la diversité des corps et des expériences sensorielles, en particulier celles des personnes neurodivergentes. Cet aménagement innovant vise à créer un environnement apaisant et accessible, qui répond aux besoins spécifiques liés à la perception sensorielle, au stress et à la mobilité réduite. En intégrant des éléments favorisant le confort et la régulation sensorielle, Restorative Ground offre un modèle inspirant d'inclusivité urbaine adaptée à tous.



↑ Restorative Ground conçu par WIP Collaborative – Source : WIP Collaborative / Pratt Institute, 2021

qu'elles ont à la fois intégré les injonctions parentales et sociales à l'assignation des filles aux espaces intérieurs. Du côté des garçons, ils sont plutôt encouragés à sortir et à faire du sport afin de canaliser les énergies, mais également les violences.

Dans la vie de jeune adulte

Si la distance entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi est une contrainte pour les personnes ayant des enfants, elle est aussi revendiquée comme une qualité par certaines femmes. En effet, la proximité entre lieu de résidence et espace professionnel n'est pas une demande uniformément exprimée. Elle correspond plutôt aux besoins et modes de vie de personnes ayant des tâches du care et/ou parentales à accomplir.

Usages restreints de la ville

Ce responsable associatif qui a travaillé avec des mamans solos explique :

« On a organisé une journée détente à Plopsa, il y a deux ans. Il y avait une vingtaine de familles, on était 65. Il y avait une sorte d'émerveillement, aussi bien des mamans que des enfants. Elles disaient que c'était la première fois qu'elles quittaient leur quartier depuis plusieurs années. Donc, il n'y a pratiquement pas d'usage de la ville. » (E25 bis)

Parentalité

La présence des femmes dans les espaces publics est partiellement tolérée quand elles jouent leur rôle de mère. Cependant, cette tolérance se limite uniquement aux parcs et aux plaines de jeux. D'ailleurs, la femme enceinte ou la jeune mère avec son bébé ont du mal à trouver leur place dans l'espace public. Il existe une inadaptation des espaces publics urbains lorsqu'il faut nourrir, langer ou faire dormir les bébés alors que l'on se trouve sur un trottoir, en terrasse d'un café ou à un arrêt de bus. En outre, le manque d'aires de jeu pour les enfants de moins de 3 ans dans les espaces publics bruxellois ne facilite pas leur appropriation. (Cabrit et Ramos, 2024) De façon assez évidente, les femmes qui ont des enfants, plus particulièrement les mères de famille monoparentales, sont contraintes par le temps.

Mobilité réduite et obstacles infrastructurels

À propos d'une de ses expériences dans le métro, une femme d'une soixantaine d'années rencontrée lors d'un cercle de parole pour femmes, explique les difficultés des personnes à mobilité réduite à emprunter le métro :

« Moi, j'ai vu par exemple une personne en chaise roulante dans le métro. À un moment donné, je la regardais pour dire "je vous aide à monter", et elle m'a dit "je ne saurai pas monter dans le métro". Elle a fait tout ce trajet pour au final remarquer qu'elle n'arrivait pas à monter dans le métro. » (C1)

À la retraite

Comprendre les rythmes de vie liés à l'avancer en âge permet de ne pas catégoriser les aînés comme un public homogène. Les personnes âgées de 60, 75 et 90 ans ne sont pas les mêmes publics et ne rencontrent pas les mêmes difficultés dans les déplacements. Certaines ont une vie plus active socialement, d'autres sortent moins. Bien qu'à différentes vitesses, la marche est souvent une des pratiques communes permettant aux personnes retraitées à la fois de garder leur autonomie et d'être visibles dans l'espace public. La qualité des espaces publics, tels que les parcs ou les places, joue un rôle majeur pour combattre l'isolement et encourager leur séjour dans ces espaces.

Multiples discriminations

Sans-abrisme

Bien que les femmes et les personnes LGBTQIA+ sans abri soient moins présentes dans les espaces publics pendant la nuit, elles sont en situation d'errance pendant la journée. Pour l'association DUNE, qui s'adresse principalement aux personnes en situation d'assuétude, la proportion de femmes dans les personnes qu'ils rencontrent est passée de 4 % en 2021 à 9 % en 2023. La majorité d'entre elles a plus de 40 ans, et certaines même plus de 80 ans.

Errance diurne et stratégies d'occupation

Cette femme de presque 60 ans, qui a passé plusieurs années dans les centres d'hébergement, raconte ce qu'elle faisait durant la journée, sachant que les centres ouvrent à 18 h et ferment à 8 h du matin :

« Parce que quand on est lâché à 8 h du matin et qu'on reprend à 18 h ou 20 h, il faut meubler toute la journée. Et donc, moi, je circulais. Je fais du scrapbooking, donc j'ai fait des photos et j'allais à gauche, à droite dans des centres. Et puis, ne pas toujours être entourée avec les personnes. » (U4)

Enjeux de racisme

À l'intersection entre les discriminations raciales et sexistes, les femmes racisées ont un vécu différent de l'espace public. Si elles habitent les quartiers populaires, elles rencontrent également de la stigmatisation.

Si elles souffrent du harcèlement sexiste ou des violences verbales, cela intensifie les stratégies d'évitement, d'accompagnement ou confirme un retrait de l'espace public. Si ce sont des mères, la discrimination va également toucher leurs enfants (Ouassak, 2023). La visée sécuritaire de certaines politiques d'aménagement ainsi que la présence policière peuvent rendre l'expérience dans l'espace public peu accueillante.

Les personnes grosses

Les personnes grosses ont souvent des difficultés pour se déplacer et s'approprier l'espace public. La composition physique (topographie, présence d'arbres), la présence d'équipements (mobiliers urbains, toilettes publiques...) et la proximité aux transports publics représentent des critères pour leur présence ou leur visibilité au sein des espaces publics.

Inconfort corporel et exclusion spatiale

Cette jeune femme blanche, autour de la trentaine, explique la difficulté à être présente dans les espaces publics en raison de l'inadaptation du mobilier à l'assise des corps gros.

« C'est sûr que moi, je vais beaucoup plus recevoir les gens chez moi. Je vais beaucoup plus préférer prendre un truc à emporter et manger chez moi (...). On va beaucoup plus faire ça, que d'aller manger dans un resto, où je vais être à demi-confortable, c'est sûr, c'est vraiment... Et oui, il y a le quartier du Châtelain qui n'est pas si loin. Par exemple, au Châtelain, il y a une seule terrasse qui m'est accessible. Et si je viens et que cette terrasse est complète, du coup, il faut changer de quartier avec tout ce que ça implique, de marche, de transports, surtout s'il fait chaud. » (E23)

INSÉCURITÉ MULTIFORME

Les femmes et les personnes LGBTQIA+ ont tendance à traverser les espaces publics plutôt qu'à les occuper. Le harcèlement sexiste et les violences vécues par les femmes et les personnes LGBTQIA+ représentent une entrave à leur appropriation. Les stratégies d'évitement et leur invisibilisation de l'espace public représentent des conséquences liées à l'inhospitalité de ces espaces.

État de la littérature

Le sentiment d'insécurité et les expériences de mise en danger ne sont pas directement liés. Le sentiment d'insécurité repose sur une part de subjectivité, partiellement entretenue par le contexte social. Pour les hommes, par exemple, les espaces publics représentent leur « milieu naturel », alors que c'est pourtant là qu'ils encourent le plus de risques d'agressions et d'homicides (Deschamps, 2017). À l'inverse, les statistiques indiquent que les agressions et violences subies par les femmes se déroulent principalement au sein d'espaces privés, notamment à leur domicile. Malgré cette réalité objectivée, les femmes rencontrent et éprouvent un sentiment d'insécurité accru au sein des espaces publics; idem pour les personnes LGBTQIA+.

Ce sentiment n'est cependant pas sans fondement : le harcèlement sexuel envers les femmes et les personnes LGBTQIA+ dans l'espace public est un fait. Ainsi, le harcèlement de rue serait proportionnel à la taille des villes (Brown et Maillochon, 2002; Bogaert, 2018). Le terme « harcèlement sexuel » a été développé par des mouvements féministes aux États-Unis pour décrire des agressions liées au monde du travail; et c'est élargi ensuite à l'espace public. Le harcèlement sexiste dans l'espace public est défini comme un comportement intrusif — sexualisé ou non — dans l'espace public, qui se fonde ou fait référence aux stéréotypes de genre (Vera-Grey, 2016; Garance, 2016). En effet, il est composé par des mécanismes de domination des harceleurs, qui veulent démontrer leur hégémonie dans l'espace public (Garance, 2016). Si les femmes constituent le public cible, des hommes cisgenres peuvent également être la cible de harcèlement sexiste. Dans les deux cas, les auteurs sont principalement des hommes.

Des progrès ont été réalisés en matière de reconnaissance des violences de genre dans les espaces publics, tels que la loi anti-sexisme et la formation à l'enregistrement de ce type de plaintes. Une partie du décalage entre ce sen-

timent d'insécurité et l'enregistrement des expériences d'insécurité pourrait encore provenir par deux facteurs (Bogaert, 2018) : l'autocensure et les formes de dissuasion sociale pour l'enregistrement de l'infraction. Par exemple, la Belgique s'est dotée en 1998 de l'article 442 bis concernant le harcèlement; et même avant cette date, d'autres articles auraient pu être mobilisés (injures, attentat à la pudeur...). Le Code pénal n'est pratiquement jamais utilisé pour sanctionner du harcèlement dans l'espace public. Depuis août 2014, une loi contre le sexisme est en vigueur, mais en 2016, elle avait mené à 0 condamnation (Palsterman 2016). Il semble donc que des anciennes ou nouvelles lois ne soient pas suffisantes pour stopper le harcèlement dans l'espace public.

Les stratégies d'évitement en amont d'une situation de harcèlement sont assez bien documentées. Il s'agit d'éviter certains endroits et certaines heures. Lieber (2008) parle d'un « couvre-feu virtuel », de choix stratégiques de mobilité par rapport aux heures, trajets et modes de déplacement (Gilow 2014, 2015) et l'adoption ou simulation de protecteurs stratégiques (Gardner 1995). La vigilance constante est normalisée (Gervais, 2012).

De nombreux lieux et infrastructures dans la ville peuvent produire un sentiment d'insécurité ou accueillir des expériences de harcèlement et autres types de violences. Le harcèlement avéré ne constitue pas le seul marqueur d'insécurité. D'autres caractéristiques comme la configuration physique, la fréquentation ainsi que la localisation peuvent contribuer au sentiment d'insécurité.

LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC

Une expérience située, entre perception et réalité

Le sentiment d'insécurité constitue une crainte autour d'un événement soudain et négatif qui pourrait avoir lieu dans l'espace public (Garance, 2016). Les facteurs pouvant être multiples, nous identifions ici ceux en lien direct avec l'aménagement du territoire qui ressortent tant des études que de notre enquête qualitative : soit 21 entretiens d'usagers et usagers de Bruxelles subissant différentes formes de discriminations (racisme, homophobie, transphobie, grossophobie, validisme...).

Sons, lumières et normes corporelles : perception différenciée des espaces

La sonorité peut rassurer comme effrayer. Ainsi, un endroit dit « désert » pourra être ressenti comme anxiogène. En effet, « un tel silence suggère l'absence de toute présence, donc la solitude, l'isolement, l'abandon face à l'incident potentiel » (Gilow & Lannoy, 2017). À l'inverse, entendre des activités à proximité ou même le passage des personnes ou des transports indique une présence humaine rassurante. Ce sont les sons ou bruits abrupts et inattendus (klaxons, animaux...) qui peuvent par contre créer des émotions vives et augmenter le degré de vigilance.

La question de l'éclairage nocturne des espaces publics, que ce soit un parc, une rue ou une place, reste une question polarisée en fonction des publics. En effet, selon les entretiens qualitatifs réalisés, les publics LGBTQIA+ rencontrés vont préférer des zones sombres pour pouvoir se dissimuler et ne pas être trop voyants, alors que les femmes cisgenres vont préférer une grande luminosité pour pouvoir se repérer et visualiser un potentiel agresseur. Pour les femmes cisgenres, le rapport à la nuit et à la luminosité est assez différent, et naît d'une socialisation très lointaine : dès l'enfance, elles apprennent à associer l'obscurité à une menace potentielle et à développer des stratégies d'évitement (éviter certaines rues, rentrer accompagnées, accélérer le pas). La lumière devient ainsi un support de sécurité perçue, non seulement pour voir mais aussi pour être vues, et donc pour anticiper et prévenir le risque.

La dimension été/hiver est un facteur important, puisque les agressions signalées sont plus fréquentes en période estivale. Cette période correspond à des tenues plus légères et des parties du corps plus exposées dans l'espace public. Il convient toutefois de rappeler que cette corrélation ne pré-

sume en rien de la responsabilité des personnes victimes. Les comportements agressifs trouvent leur origine dans des dynamiques de pouvoir et de contrôle qui dépassent les situations individuelles.

Des territoires peu mixtes, générateurs d'angoisse

La monofonctionnalité a engendré des effets néfastes sur les dynamiques d'occupation des espaces publics et leur appropriation pendant plusieurs décennies. En Région bruxelloise, ces effets sont visibles en parcourant les zones industrielles ou de bureaux en dehors des heures d'activités de ces espaces. Par exemple, les zones de bureaux sont généralement assez désertes et sinistres en soirée. De même pour les zones industrielles, sauf que dans ce cas elles se situent excentrées des zones d'activité.

Le manque de mixité lié à la monofonctionnalité, la faible ouverture sur l'extérieur de l'architecture des bâtiments dédiés à ces activités et la prédominance de la voiture font que les espaces publics sont réduits au minimum. Souvent, ces zones sont uniquement dédiées à des mobilités pédestres de transit, voire absentes, et font peu l'objet d'investissement par des petits groupes d'individus comme peuvent l'être les quartiers résidentiels lorsque des personnes y résidant se croisent et échangent quelques mots.



Women's Safety Audit de Toronto, Canada

Développé par l'organisme canadien METRAC à Toronto dans les années 1980, le Women's Safety Audit (ou audit de sécurité genré) est un outil participatif conçu pour identifier les facteurs d'insécurité dans l'espace public à partir de l'expérience des femmes. En petits groupes, les participantes parcourent un espace donné (quartier, parc, station de transport, etc.) et évaluent son accessibilité, son éclairage, sa visibilité ou encore la signalisation, à l'aide d'un questionnaire structuré. L'objectif est de documenter les éléments qui compromettent la sécurité perçue ou réelle et de formuler des recommandations concrètes d'aménagement. Ce dispositif a été largement repris à l'international, notamment par ONU Femmes, comme méthode exemplaire d'empowerment local et de planification urbaine sensible au genre.

FORMES ET DYNAMIQUES DES VIOLENCES DANS L'ESPACE PUBLIC

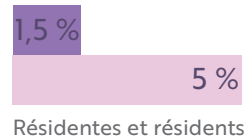
Harcèlement, agressions et violences de genre

Par rapport aux faits enregistrés par la police en Région bruxelloise en 2022, la violence dans l'espace public est principalement physique. Elle représente 40,9 % des violences. La violence psychique représente 26 % et la violence sexuelle représente 4,3 %. (source : safe.brussels, 2022). Selon les signalements récoltés par la Rainbow House en 2022, sur la totalité des faits rapportés, 36 % se sont produits sur la voie publique (15/42). Il existe une concentration spatiale des violences physiques enregistrées par la police dans les quartiers centraux, notamment la première couronne. Une plus grande concentration peut être constatée au sein du Pentagone ainsi que sur son extension nord et sud-ouest.

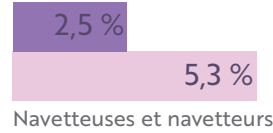
L'enquête européenne et nationale sur les violences liées au genre réalisée entre 2021 et 2022 montre que, de manière générale, que ce soit dans l'espace privé ou dans l'espace public, les femmes belges sont surexposées à la violence (IBSA, Statistiek Vlaanderen, IWEPS, 2024). Au sein de l'espace public, les expériences d'insécurité qui alimentent le sentiment d'insécurité des femmes et des personnes LGBTQIA+ constituent des obstacles à une pratique égalitaire dans l'espace public bruxellois.

Pour les victimes de violences LGBTQIA+phobes, les faits commis dans l'espace public consistent surtout en des violences verbales, parfois accompagnées d'une tentative ou de violence physique et/ou sexuelle. D'après l'étude de safe.brussels sur « Les violences LGBTQIA+phobes en Région bruxelloise », ces violences ont lieu en soirée ou au retour de soirée, mais aussi aux heures de pointe ou dans le quartier où réside la victime. Il existe cependant une dichotomie au sein du quartier gay Saint-Jacques à Bruxelles, apparenté safe le jour, mais insécurisant aux horaires nocturnes pour les personnes LGBTQIA+.

Selon safe.brussels (2024), les violences envers les personnes LGBTQIA+ sont dans 80 à 90 % des cas commises par des hommes, avec des taux allant jusqu'à 96 % pour les violences sexuelles. La part des faits enregistrés par la police, avec au moins un suspect, montre que ceux qui exercent la violence sont principalement les hommes, avec de grands écarts en comparaison avec les femmes.

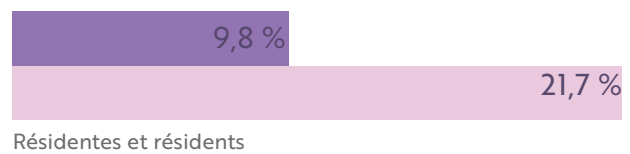


Résidentes et résidents

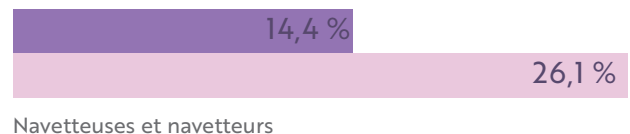


Navetteuses et navetteurs

Part des personnes ayant subi des violences sexuelles hors de la sphère familiale au cours des 10 derniers mois



Résidentes et résidents

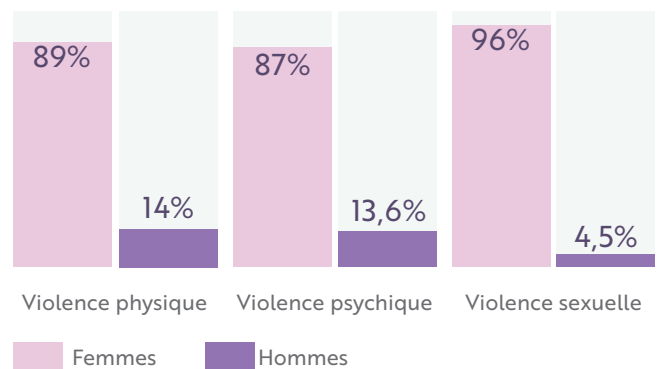


Navetteuses et navetteurs

Part des personnes ayant subi du harcèlement de rue

Femmes Hommes

↑ Parts des résidents et résidentes de la Région bruxelloise et des navetteurs et navetteuses fréquentant la Région ayant subi des violences sexuelles ou du harcèlement – Source : safe.brussels, 2022



↑ Part des faits enregistrés ayant au moins un suspect identifié (2022) – Source : safe.brussels, 2022

Stratégies et adaptation dans l'espace public

Cette femme d'une quarantaine d'années explique les stratégies d'évitement qu'elle applique même en journée pour éviter les endroits sombres :

« Quand je vais à XXX, il y a le pont. Et il y a un autre endroit qui est un peu noir. Je n'y vais pas du tout. C'est aussi que le pont, c'est là où dorment certaines personnes. Ce n'est pas rassurant du tout. Parce que ce n'est pas éclairé. Voilà, je n'y vais pas... Je contourne, en fait. C'est un endroit que je n'aime pas trop. » (U7)

On ne retrouve pas de différences nettes entre femmes cis-genres et personnes LGBTQIA+. Dans les trois extraits d'entretiens qui suivent, on retrouve successivement l'adaptation vestimentaire ou encore l'évitement des sorties nocturnes.

« Ma stratégie principale c'est le vélo qui me permet d'éviter tout le monde, sinon j'enfile un gros jogging ou j'emprunte des rues parallèles pour rentrer chez moi » (U12)

« Je ne sors pas souvent le soir, mais quand ça arrive, j'ai toujours une chemise spéciale que je mets pour me protéger et éviter les insultes quand je rentre seule par exemple ». (U26)

« J'ai développé une réelle phobie de l'espace public. Je me fais de plus en plus traiter de pédé en sortant de chez moi. Du coup, maintenant il y a certaines rues que je n'utilise plus, et je préfère faire des trajets plus longs, mais plus safes pour rentrer chez moi serein. » (U30)

Sentiments d'insécurité associés à des lieux spécifiques

Certains lieux, qu'ils soient ouverts ou fermés, peuvent susciter des sentiments d'insécurité surtout en soirée :

« Bruxelles est l'une des pires villes au niveau insécurité, que ce soit le boulevard Anspach la nuit, ou les derniers métros, je n'ai eu que de mauvaises expériences, notamment en raison de mon expression de genre » (U18)

« J'évite surtout le centre et les gares, surtout tard le soir, sinon je subis des insultes grossophobes ou sexistes. Je ne reçois pas souvent d'insultes homophobes par contre car les gens m'identifient rarement comme lesbienne, parce que les mecs pensent d'office qu'une femme n'est pas lesbienne, pour eux ça n'existe pas » (U26)

Incivilités et micro-violences : des signaux faibles d'une exclusion spatiale

Les incivilités sont des microtransgressions des normes sociales faites par un individu envers une personne, et que cette dernière ressent comme dérangeantes (Smith et coll. 2010). Les microtransgressions peuvent être conscientes ou inconscientes. Les incivilités dans l'espace public peuvent aussi avoir un caractère anonyme. Regards insistants, dégradations, déchets, dépôts clandestins, l'état des toilettes publiques... peuvent être considérés comme incivilités et ont un impact sur le sentiment de légitimité à occuper l'espace public pour certains publics.

Stratégies d'évitement et gestion individuelle du risque

Pour gérer le risque des zones et des événements d'insécurité, un grand nombre de femmes et de personnes LGBTQIA+ ont recours à des stratégies d'évitement ou des méthodes d'adaptation corporelle ou vestimentaire.

Les stratégies d'évitement peuvent prendre plusieurs formes. Il peut s'agir de changer les itinéraires des déplacements, de contourner les espaces publics, d'utiliser d'autres moyens de transport, de planifier les sorties, jusqu'à éviter de sortir pour ne pas être confrontée ou confronté au risque. Ces stratégies d'évitement créent une situation où les personnes cibles limitent les interactions sociales ainsi que les déplacements et l'accès à l'espace public.

21,7%
des bruxelloises
ont subi du harcè-
lement de rue

Ces stratégies aident à diminuer le sentiment d'insécurité. Cependant, elles génèrent des effets sur l'occupation des espaces publics par les personnes minorisées en raison de leur genre, et surtout l'inaccessibilité de certains espaces publics.

Le stress des stratégies d'évitement et le repli sur soi qu'elles peuvent produire ne permettent pas aux femmes et aux personnes LGBTQIA+ d'investir de la même manière l'espace public.

Mobilités genrées et vulnérabilités routières

Un autre risque, en dehors des violences mentionnées ci-dessus, est celui de l'insécurité routière qui a un impact sur les personnes dans l'espace public et surtout pour les piétonnes et piétons. La consommation d'alcool et de drogues pendant la conduite génère des accidents. Concernant les infractions liées à l'alcool enregistrées en Région bruxelloise par la police, d'un total de 3540 infractions, 3017 ont été commises par des hommes.

**Les hommes
représentent**

89%

des victimes d'accidents de moto

Parmi les victimes dont le mode de transport est identifié et dont le sexe est connu, les femmes représentent 11 % des victimes roulant à moto, 14 % des victimes roulant en camion ou camionnette, 28 % des victimes roulant à bicyclette et 46 % des victimes roulant en voiture. En comparaison, elles représentent 51 % des victimes piétonnes et 55 % des victimes circulant en transports en commun. (equal.brussels, 2017)

Les femmes sont plus représentées dans les accidents du fait de leurs modes de déplacements, quand elles sont piétonnes et quand elles se trouvent dans les transports publics.

Stratégies de sécurité genrées

Cette chargée de projet racisée, française, venue s'installer après ses études à Bruxelles, diplômée de l'enseignement supérieur, proche de la trentaine, explique être rarement seule lors de ses déplacements.

« Je sors rarement seule. Quand je sors, du coup, je ne suis pas stressée. Après... Tout le monde vit dans le même quartier, tu ne te poses pas la question. Donc, tu te fais facilement raccompagner. » (U10)

Échos du terrain

EXPÉRIENCES DIFFÉRENCIÉES DE LA VIOLENCE

Le harcèlement, un quotidien pour les femmes à Bruxelles

5 % des Bruxelloises disent avoir subi des violences sexuelles hors de la sphère familiale au cours des 10 derniers mois (safe.brussels, 2022). Dans le cadre de l'Enquête régionale de Sécurité 2022 de safe.brussels, en une année, 21,7 % des femmes résidentes à Bruxelles ont été victimes de harcèlement de rue contre 9,8 % des hommes. Ce taux a augmenté à 26,1 % pour les navetteuses et 14,4 % pour les navetteurs. (2022)

L'enquête sur la vie étudiante menée par Perspective pour l'année 2019-2020 mentionne également qu'il existe un écart concernant la question du harcèlement ou de l'intimidation. Les femmes sont 10,6 % à le signaler comme un incident mensuel, voire 3,8 % comme quotidien, tandis que les répondants masculins représentent 5,9 % pour la périodicité mensuelle et 1,4 % au quotidien.

L'instrumentalisation de la sécurité

Les membres d'un collectif queer bruxellois évoquent également l'instrumentalisation ressentie de la question de la sécurité des personnes LGBTQIA+ comme stratégie de disqualification, une forme d'instrumentalisation pour disqualifier certaines populations jugées dangereuses ou indésirables.

« Oui... il y a cette question de sécurité dans la rue et de sécurisation de l'espace... J'ai fait des études dans une ville internationale, on a pas mal parlé de l'appareil sécuritaire. (...) tout un discours de sécurité dans la ville, dans l'espace, pour protéger certaines minorités, ou contre d'autres ». (E7)

Échos du terrain

Le cas des femmes transgenres n'échappe pas aux enjeux d'insécurité dans l'espace public

« Les femmes trans qui viennent (...) sont victimes de violences physiques. Elles viennent ensanglantées (...) Elles dorment soit dans des établissements d'urgence dits mainstream qui sont extrêmement violent pour elles. Donc, elles quittent ces lieux-là en venant nous voir... Elles arrivent avec toute leur vie dans des sacs, en situation de précarité... que ce soit physique, psychologique... ce sont vraiment les personnes les plus vulnérables qu'on reçoit ici et pour lesquelles l'espace public est hyper violent avec elles. Au-delà de toute cette violence physique qu'elles subissent, vu qu'elles ne sont pas safes dans des hébergements d'urgence,

elles dorment dans la rue. Il y a quand même cette volonté que son expression de genre soit visible dans l'espace public. Donc, elles doivent aller dans des toilettes publiques pour se maquiller, pour mettre leur perruque... Et donc, parfois, même de ne pas arriver à faire ça, c'est extrêmement violent pour elles. Malheureusement, nous, on n'a pas de service de première ligne de logement d'urgence, donc on ne peut pas les aider à ce niveau-là. ». » (E2)

« Mon passing/expression de genre fait qu'on m'identifie toujours comme une femme, je ne subis du coup que très peu d'agressions verbales ou physiques, mais ce n'est pas les cas de toutes mes amies trans ». (U31)

La ville, un territoire miné pour les personnes LGBTQIA+

Selon les dossiers ouverts par UNIA en Région bruxelloise en 2022, 5 % des cas font état d'une discrimination liée à l'orientation sexuelle. Un dossier ouvert par UNIA correspond à une situation signalée par une personne (physique ou morale) à UNIA, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances en Belgique. L'ouverture d'un dossier ne signifie pas automatiquement qu'une plainte formelle est déposée ni qu'une procédure judiciaire est lancée.

Au niveau des PV dressés par la police, les faits situés dans l'espace public sont le plus souvent des insultes, parfois accompagnées de violence physique. Les coups et blessures concernent 6 faits sur 14 commis sur la voie publique; les vols, 2 cas. Un cas d'agression physique et verbale a également eu lieu dans un métro.

À Bruxelles, la ville est d'autant plus dangereuse pour les personnes transgenres identifiées, et plus particulièrement les femmes. En 2021, 91 % des femmes transgenres interrogées déclarent avoir déjà subi au moins une forme de violence dans l'espace public à Bruxelles. (Genres Pluriels).

Les violences faites aux personnes LGBTQIA+ montrent une concentration de ces violences sur le territoire de la Ville de Bruxelles, et ce dans toutes les sources de données : 36 % des signalements à la Rainbow House (15/42), 32 % des PV dressés par la police en Région bruxelloise (11/34) et 41 % des signalements à Unia (12/29) (safe.brussels, 2022). Cette concentration des violences est associée à la forte concentration d'espaces festifs dans le centre ville.

Le sentiment d'insécurité des personnes LGBTQIA+, comme pour la population générale, apparaît aussi plus élevé dans les quartiers socio-économiques défavorisés de la zone du

91%

**des femmes trans-
genre ont déjà subi
une violence dans
l'espace public**

canal. Si le « centre-ville » est mentionné 10 fois, la Bourse 3 fois et le Parc Royal 2 fois dans les signalements récoltés, c'est également le cas dans la commune d'Ixelles (Flagey est mentionné à 3 reprises) ainsi que la zone canal.

ESPACES DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE

L'inhospitalité des espaces publics et collectifs pour les femmes et les personnes LGBTQIA+ les pousse à rechercher des lieux exempts de domination masculine ou hétérosexuelle. Les espaces de non-mixité, les « safe spaces » ou même certaines occupations temporaires représentent des outils d'émancipation et de protection. Cependant, ces espaces sont souvent relégués dans des zones moins accessibles, peu reconnues ou dans des situations précaires.

État de la littérature

Depuis les années 1990, les villes ont intégré les femmes et les personnes LGBTQIA+ dans leur identité, leurs discours, leur marketing et leurs politiques publiques (Van den Berg, 2013). Toutefois, les références aux groupes minorisés correspondent le plus souvent aux aspects les plus conformes aux normes de la société actuelle. Pour les femmes, l'idéal en matière d'émancipation est représenté par les femmes de classe moyenne, diplômées, actives professionnellement et capable de mener de front la double journée de travail grâce à leur sens de l'organisation. Pour les personnes LGBTQIA+, elles sont souvent représentées comme ayant les ressources nécessaires pour vivre une vie sociale conforme aux normes hétérosexuelles de classe moyenne.

Alors même que les pratiques non hétérosexuelles étaient criminalisées entre le XIXe siècle jusqu'aux années 1970, les personnes LGBTQIA+ ont entretenu leurs sociabilités dans des espaces informels ou clandestins tels que les parcs et les espaces de prostitution (Frisch, 2002). À partir des années 1960, les espaces LGBTQIA+ se sont progressivement dissociés des espaces de la prostitution, en investissant d'autres espaces urbains dévalorisés (Podmore, 2006). Les quartiers gays ont dès lors constitué de véritables refuges contre la stigmatisation sociale et la répression policière. Le quartier gay a joué un rôle de refuge contre la discrimination et la répression. De nos jours, même s'ils font l'objet d'une critique quant à leur conversion à l'hétéronormativité et au néolibéralisme, les quartiers queers jouent toujours un rôle important dans la construction des identités non hétérosexuelles.

Par contre, les femmes n'ont que très peu marqué les espaces urbains par une empreinte matérielle (noms de rue, statues, monuments, bâtiments...). Ainsi, en dehors des couvents et des béguinages, les traces urbaines de la concentration spatiale des femmes sont peu nombreuses.

On peut identifier certains espaces et lieux tels que les écoles, les hôpitaux, etc., qui sont de fait marqués par une forte présence féminine en raison des activités assignées aux femmes qui s'y déroulent.

Toutefois, il n'y a pas eu de concentration spatiale comme l'École de Chicago (Joseph et Grafmeyer, 2009) a pu le documenter pour les flux migratoires ou comme en attestent les quartiers gays. Le masculin universel a sans doute occulté et dissuadé une partie de ces pratiques spatiales de construction identitaires.

Gavray et Govers (2018) montrent que les espaces publics jouent un rôle central dans la socialisation à l'adolescence. Julie Cailleux (2008) a mis en évidence qu'en fonction des classes sociales d'appartenance, les jeunes n'ont pas les mêmes pratiques spatiales. En Région bruxelloise, les jeunes de la première couronne ont une connaissance limitée du territoire, alors que les jeunes des beaux quartiers ont une connaissance assez étendue du territoire régional qui reflète la diversité de leurs activités sociales. Les espaces hors de la sphère familiale et des espaces scolaires permettent aux jeunes d'agir sans le regard de l'autorité et d'expérimenter des modes d'être et de vie. Notons que depuis la jeunesse, les espaces extérieurs sont des espaces de socialisation pour les jeunes hommes, alors que les adolescentes préfèrent les espaces plutôt intérieurs tels que les espaces commerciaux (Kern, 2022) ou les espaces privés domestiques.

ESPACES NON MIXTES : SE RETIRER POUR EXISTER

Se construire et s'exprimer hors du regard dominant

Alors que la mixité fille-garçon a longtemps été envisagée comme un outil d'émancipation des filles, notamment dans le cadre scolaire, certains collectifs défendent aujourd'hui la non-mixité choisie comme une autre voie d'émancipation. Elle permet de s'extraire, le temps d'un espace ou d'une activité, de la domination masculine et hétérosexuelle qui traverse de nombreuses sphères de la vie quotidienne.

À l'abri du regard masculin évaluateur, l'expression devient plus aisée. Cours d'apprentissage collectif, marches exploratoires ou espaces de parole : autant de formats qui recourent à la non-mixité pour libérer la parole et les corps. Cette modalité peut concerner des thématiques très diverses et prendre plusieurs formes, y compris dans le champ de la conception urbaine, où elle est de plus en plus mobilisée.

Il convient de noter que toutes les associations bruxelloises s'adressant aux femmes adultes ne pratiquent pas la non-mixité ou n'y ont recours que par intermittence.

En outre, la non-mixité fonctionne comme un espace refuge. Par leur fonction de refuge, les quartiers gays et lesbiens ont eu à leur début une forte dimension de non-mixité. Cette dimension s'est considérablement estompée avec la « nor-



La non-mixité en milieu associatif

Née dans la tradition féministe de la fin du XIXe siècle, la non-mixité poursuit plusieurs objectifs. Elle vise d'abord à créer un espace propice à la prise de parole pour les personnes minorisées — notamment les femmes — face à une parole souvent dominée par les hommes dans les espaces mixtes (Jacquemart et Masclet, 2017). En favorisant un climat de confiance, elle constitue un levier de conscientisation collective, où les expériences individuelles se croisent et révèlent des systèmes de domination partagés.

Utilisée par des collectifs féministes, queers ou encore par des groupes s'identifiant à une origine ethnique, une orientation sexuelle ou à des expériences de grossophobie, la non-mixité permet aux personnes concernées de partager leurs vécus dans un cadre non jugeant. Comme le résume l'association Angela D dans *Le guide d'une approche féministe du logement* (2023), la non-mixité est devenue un « outil militant consistant à organiser des rassemblements réservés aux personnes appartenant à un ou plusieurs groupes sociaux considérés comme opprimés ou discriminés. Les personnes appartenant à un groupe social dominant ne sont pas conviées, afin de ne pas reproduire des schémas de domination sociale. »

La non-mixité comme condition de l'expression des vécus

Plusieurs associations s'adressant à des femmes pratiquent la non-mixité pour favoriser la prise de parole des femmes.

« Les marches se font en non-mixité. La technique des marches exploratoires à la base n'est pas pensée en non-mixité. Mais nous, on l'a vraiment développé en non-mixité. Déjà les rares fois où elles n'ont pas été faites en non-mixité, ça change la dynamique. Les hommes prennent souvent la place, ils prennent plus la parole que les femmes. Les vécus des femmes sont remis en question. Donc cela on veut éviter. Les rares fois où on accepte un homme, c'est pour qu'il soit là en tant qu'observateur. (...) (Dans les marches exploratoires) Il y a d'un côté, les problèmes qui ressortent et les sentiments d'insécurité. À quoi ça peut être relié dans l'urbanisme de la vie de tous les jours ? mais également on parle de solution... pour rendre un périmètre, un quartier meilleur pour l'utilisation de la part des participantes » (E7)

malisation» de ces quartiers. À cet égard, les lieux de sociabilité LGBTQIA+ permettent d'exprimer son identité. En effet, ces activités non mixtes permettent de se focaliser sur le communautaire et d'ainsi éviter la monopolisation de la parole ou la déformation des propos par des personnes non concernées.

Enfin, la non-mixité relève autant d'un choix d'animation que d'une contrainte réglementaire. Dans le secteur de la jeunesse, la mixité des genres constitue la règle, la prévention des violences de genre relève donc des compétences de l'animation.

FORMES DE SOCIABILITÉ MINORITAIRE

Reconnaître d'autres formes de vie affective et collective

La société belge et, plus largement, les sociétés européennes valorisent encore majoritairement l'hétérosexualité et la monogamie, même si le mariage et la famille nucléaire connaissent un déclin relatif. Les autres formes de vie affective (célibat, relations multiples, absence de projet de vie commune) ou résidentielle (habitat communautaire, collectif, intergénérationnel) restent moins reconnues et moins valorisées socialement.

Dans ce contexte, les espaces de non-mixité de même que le sentiment d'appartenance offrent la possibilité de s'affranchir des normes dominantes du couple et de la sphère domes-

tique. Ils jouent un rôle essentiel dans la construction identitaire, la cohésion et la reproduction sociale des groupes minorisés. Les espaces festifs, tels que les bars ou les clubs, remplissent une fonction sociale importante : ils constituent des lieux de solidarité et de sociabilité où les identités de genre minorisées et discriminées peuvent s'exprimer plus librement (Atherton, 2024 ; Rubin, 2020)..

Aujourd'hui, à Bruxelles, ces espaces ne sont plus exclusivement situés dans le quartier Saint-Jacques, sans pourtant franchir la frontière de la deuxième couronne bruxelloise. Le quartier Saint-Jacques a longtemps bénéficié d'une localisation centrale, au cœur du piétonnier et près des multiples commerces, qui lui ont permis jusque maintenant d'attirer beaucoup de passage et de s'adresser également à un public international. Pour la plupart des structures qui se situent en dehors de ce quartier, leur existence dépend de montages juridiques et financiers complexes, qui les rendent vulnérables. Leur pérennité repose sur des logiques commerciales, solidaires et/ou des financements publics à durée limitée issus d'appels à projets.

Composer avec les tensions internes aux minorités de genre

La non-mixité se pratique également à des échelles plus fines, elle peut s'appliquer à des franges spécifiques des populations minorisées. Les personnes LGTBQIA+ ne forment pas une communauté homogène, dépourvue de tensions et de conflits. La centralité queer a une dimension générationnelle. Elle n'est pas figée, elle est évolutive. Toutes les personnes ne l'apprécient pas ou ne s'y sentent pas à l'aise. Pour cette raison, la non-mixité n'est pas forcément une non-mixité LGTBQIA+, elle peut également être une non-mixité entre les différentes identités représentées dans cet acronyme.

Le quartier Saint-Jacques étant majoritairement gay, les femmes lesbiennes ont investi d'autres espaces en dehors

du noyau central (Donnen, 2019), dans la première couronne bruxelloise. Dans certains bars et certaines associations du quartier Saint-Jacques, une certaine impression d'être moins bien accueillies demeure. D'autre part, certains jeunes LGBTQIA+ qualifient le quartier de « rue du Marché aux vieux garçons ».

C'est pourquoi les jeunes LGBTQIA+ non gays cisgenres expérimentent davantage des lieux récréatifs alternatifs (Recyclart, Naast Monique, Illégal Brasserie, etc.), situés en dehors des zones centrales et parfois en périphérie de Bruxelles, dans des zones industrielles ou désertes parfois anxiogènes.

La sociabilité en non-mixité concerne également les relations affectives. À propos du rapport entre spatialité et comportements de drague lesbiens, Emilie Martineau (2018), dans son mémoire sur les bars lesbiens bruxellois, décrit le bar lesbien comme un « lieu de rencontre et lieu stratégique de résistance pour les lesbiennes... C'est par la création de tels espaces safes et visibles que les femmes lesbiennes peuvent s'approprier l'espace public, empreint d'hétéronormativité. »

Néanmoins, Bruxelles souffre d'un manque d'espaces de sociabilité et de loisirs spécifiquement dédiés à ces publics. Parce que leur existence dépend surtout de leur rentabilité, ces lieux relèvent d'une régulation marchande des espaces collectifs, en lieu et place d'un véritable soutien public à des besoins sociaux fondamentaux pour les groupes minorisés et précaires. Cette fragilité explique la raréfaction progressive, depuis plusieurs années, des bars lesbiens et, plus largement, des lieux de rencontre communautaires : il n'en subsiste aujourd'hui presque plus à Bruxelles, et ceux qui existent encore sont majoritairement tenus ou dirigés par des hommes.

Une série de lieux de sociabilité à Bruxelles préservent une certaine non-mixité. Toutefois, ils rencontrent souvent des difficultés à assurer leur pérennité économique :

- » Le bar **Mother and Daughters** est un bar lesbien itinérant qui a existé pendant de nombreuses années, notamment dans le quartier Sainte-Catherine à Bruxelles.

Des espaces LGBTQIA+ limités et peu diversifiés à Bruxelles

Un désintérêt du quartier Saint-Jacques par certains publics LGBTQIA+ a été constaté dans les analyses scientifiques et mentionné à plusieurs reprises au cours de notre enquête, au profit d'espaces de sociabilité réservés à certaines expressions ou identités de genre spécifique.

« Il y a des espaces queers, ou des espaces LGBT, à Bruxelles. Mais même dans ces espaces, il y a des questions de représentation, de possibilité, de ressources, et même des questions qui se reproduisent à l'intérieur, mais ces espaces existent, même s'ils sont peu nombreux. (E8) »

Ainsi, une personne rencontrée lors d'un entretien collectif explique un certain manque de diversité dans les lieux de sociabilité queer :

« Il y a des queers qui n'aiment pas du tout ça et qui préfèrent lire des livres cosy (...). La plupart des lieux queers sont associés à la fête. Il n'y a pas de bibliothèque de queer. Il n'y a pas de café... juste pour prendre un café. Moi je vais encore au Soleil, mais du coup, ce n'est pas identifié comme lesbien. C'est vrai que pour faire des trucs plus calmes, on n'a pas vraiment de lieu... je vais rarement seul dans un café de fête, je vais dans un café tranquille. Du coup, les cafés tranquilles c'est vrai que ça n'existe pas. » (C2) »



Apéros commandos lesbiens

« Madame Charvet » est le pseudonyme d'une militante qui a initié des apéritifs festifs pour les lesbiennes, appelés « apéros commandos ». Ces événements consistent à investir spontanément un bar de quartier, sans prévenir le propriétaire, afin de le transformer en espace lesbien le temps d'une soirée. L'objectif est de créer un environnement sécurisant et convivial pour les femmes lesbiennes, favorisant la visibilité et la réappropriation de l'espace public.

- Le **Crazy Circle** est un bar lesbien dont la pérennité a été plusieurs fois mise à mal par la difficulté à atteindre l'équilibre financier requis pour un projet commercial. Cet espace constitue pourtant l'un des seuls lieux de la sociabilité des femmes lesbiennes et queers de la capitale.

L'invisibilité des femmes lesbiennes dans l'espace public est révélatrice des hiérarchies présentes au sein même de la communauté LGBTQIA+. Afin de se réapproprier l'espace, des collectifs ont créé pendant plusieurs années à Bruxelles des bars lesbiens itinérants et éphémères, par exemple l'initiative de Madame Charvet.

ESPACES SÛRS : PROTECTION, RÉPARATION, POLITISATION

Créer des lieux sûrs face aux violences systémiques

Les discriminations, violences verbales et/ou physiques commises sur la base du genre et les stratégies d'évitement contre celles-ci, telles que la non-mixité, montrent que l'accès à la ville est inégalitaire. En réaction aux différents types de violences subies principalement par les minorités de genre, des espaces communautaires ont vu le jour, appelé depuis plusieurs années « safe spaces ». Ils cumulent les fonctions de protection par rapport aux discriminations et aux violences à l'égard des populations stigmatisées en raison de leur identité de genre, mais aussi des fonctions de construction, de reproduction et d'expression des identités sociales liées au genre.

Il existe une articulation entre non-mixité et safe space. La non-mixité ne se pratique en effet pas que dans des safe spaces, mais les espaces en non-mixité recoupent partiellement les safe spaces.

D'autres appellations circulent pour nommer ces espaces, il y a les « braves spaces » (espaces courageux) ou espaces bienveillants. Ces espaces sont des formes de résistance et de lutte. Dans la pratique, pour assurer une certaine régulation

sociale, des établissements et des infrastructures à caractère social et collectif ont adopté des règles pour assurer que l'espace proposé réponde aux principes d'un safe place.

LES SAFES SPACES À BRUXELLES

Des refuges communautaires fragiles et essentiels

Pour les femmes, de nombreuses initiatives de créations de safe spaces naissent à Bruxelles, sous une forme itinérante, notamment motivée par le secteur associatif.

Comme l'explique l'association DUNE qui organise des « espaces femmes », il s'agit « d'ouvrir une discussion sur une grande variété de thèmes d'actualité ou liés aux préoccupations des participantes, telles que : lutte pour les droits des femmes, violences, santé (gynécologie, auto-santé, médication), maternité (grossesse, relation mère/fille, communication), représentations des femmes sans-abris, injustices, accès au travail, au logement, vie affective et sexuelle (éducation sexuelle, consentement, désir, plaisir féminin,



Qu'est-ce qu'un safe space ?

Les safe spaces sont apparus au milieu des années 1960 aux États-Unis, et représentaient tout d'abord des lieux physiques dédiés à la communauté LGBTQIA+. Par la suite, ils sont apparus dans les mouvements féministes dans les années 1970, avant de s'étendre aux espaces destinés à l'enseignement académique, à des animations liées au travail social et à certains espaces virtuels sur internet. Dans de l'enseignement, ces termes sont également utilisés pour indiquer qu'un enseignant ou une enseignante, un établissement d'enseignement ou un corps étudiant ne tolèrent pas la violence anti-LGBTQIA+, le harcèlement ou les discours de haine. Le but étant de créer un espace sûr pour tous les étudiants LGBTQIA+.

Le terme safe space est une des modalités de la non-mixité. Il désigne un endroit porteur d'un environnement émotionnellement « sûr » (safe). Il s'agit d'un espace refuge — physique ou virtuel — où les personnes sont libres de se retrouver, de s'exprimer ou d'échanger des expériences et opinions socio-politiques sans peur de subir une quelconque forme de jugement, préjudice, discrimination ou violence (physique comme verbale).

Le safe space permet ainsi aux groupes marginalisés de s'exprimer sur leurs expériences d'exclusion sociale, sans présence de potentielles personnes non concernées qui viendraient monopoliser la parole. Enfin, il permet de ne pas devoir être confrontés et confrontées aux réactions négatives généralement dominantes à leur sujet.

Bar queer "The Agenda", Bruxelles

Le bar The Agenda, né en 2022 à Bruxelles, est actuellement l'un des rares espaces récréatifs du quartier Saint-Jacques, revendiqué comme « queer » à Bruxelles. Le bar dispose d'une charte et d'une politique de « safe space », avec notamment un rappel de la charte LGBTQIA+ à l'entrée, un système de verres suspendus pour les personnes précaires, ou un système de nom de code au bar pour obtenir de l'aide. Cette politique du safe est désormais appliquée au sein de nombreux espaces LGBT-friendly récréatifs de la vie nocturne bruxelloise, permettant de développer les zones d'accueil et de défenses des droits LGBTQIA+.

contraception, rapport au corps), dépendance affective, relation de couple, relations familiales, religion et politique, projets et activités futures ».

Ces politiques safes se développent également pour tous les types de publics minorisés, notamment les personnes subissant le racisme.

Les espaces associatifs et communautaires ont régulièrement recours à cette notion de « safe space » ou « sauf zone » pour toucher leur public et créer du lien communautaire. De nombreuses associations de lutte anti-discrimination ont notamment développé des chartes antiracistes ou LGBTQIA+, des guides des bonnes pratiques à adopter en tant que personne non concernée, des modules de formation des publics ou encore des glossaires thématiques.

Les safes places ne correspondent pas uniquement à une politique de gestion des risques adoptée par les gestionnaires d'infrastructures sociales et collectives, il s'agit également d'une qualification donnée par les usagers et usagères qui défendent l'intégrité du groupe d'appartenance.

Des pratiques de recension de safe space sont à l'œuvre de façon informelle dans des groupes WhatsApp, Facebook ou même des applications qui recensent des adresses de cabinets médicaux, des colocations ou de bars jugés « safe ». Il existe également des initiatives pour dénoncer les endroits non safes, comme l'initiative balance ton bar qui a collecté beaucoup de témoignages et mis en lumière des comportements problématiques liés au monde de la nuit.

Les formes qui peuvent constituer un safe space sont nombreuses. Par exemple, les safe spaces identifiés par les personnes LGBTQIA+ et les femmes à Bruxelles au sein de notre étude qualitative sont davantage des parcs, des espaces privés queers, ou encore les occupations temporaires, plus particulièrement en non-mixité.

La notion de « safe space » est toutefois parfois critiquée car, bien qu'elle entre dans une politique de soin des communautés, celle-ci se révèle parfois excluante ou comme étant un frein à la liberté d'expression et à la mixité des publics.

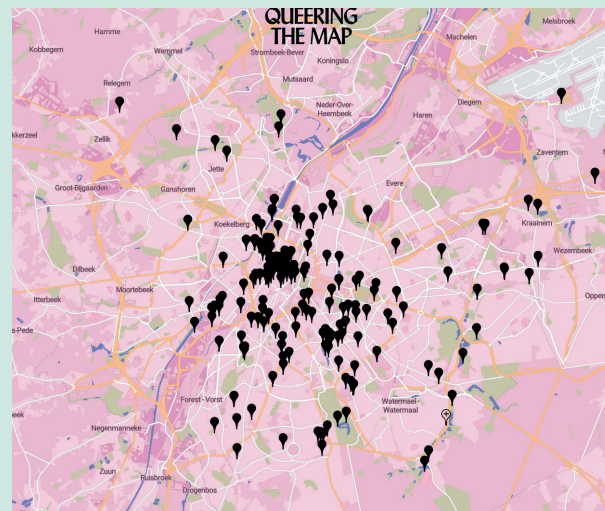
LES ESPACES TEMPO-RAIRES COMME LEVIER QUEER

Pendant longtemps, les occupations temporaires (bâties ou non bâties) ont été considérées comme un défi tant urbanistique que social. Cependant, depuis quelques années, elles sont accueillies et encouragées par les services publics à cause de leur succès dans la production des liens et de leur lutte contre la vacance des lieux. Les occupations temporaires possèdent de nombreux objectifs. Elles permettent de tester des projets publics ou privés combinant plusieurs types de gestion possibles. En plus, elles aident à proposer des solutions temporaires pendant les moments de crises (sociales ou sanitaires). Concernant la programmation de ces espaces, l'éventail de possibilités est large, passant du culturel au social, de l'économique à l'hébergement.

Au niveau de la planification urbaine, qui constitue souvent un processus long, l'occupation temporaire pallie en partie l'impatience citoyenne pour le développement de programmes et infrastructures en attendant l'arrivée de projets planifiés dans ces espaces délaissés. Si les occupations temporaires sont désormais reconnues par les autorités bruxelloises comme outil d'action et de gestion foncières, l'essence de leur origine se base sur des initiatives bottom-up notamment liées au mouvement associatif. Ces espaces, par rapport aux enjeux du genre, permettent de créer des lieux « hors-norme » qui peuvent servir pour confronter les normes peu inclusives de la société actuelle.

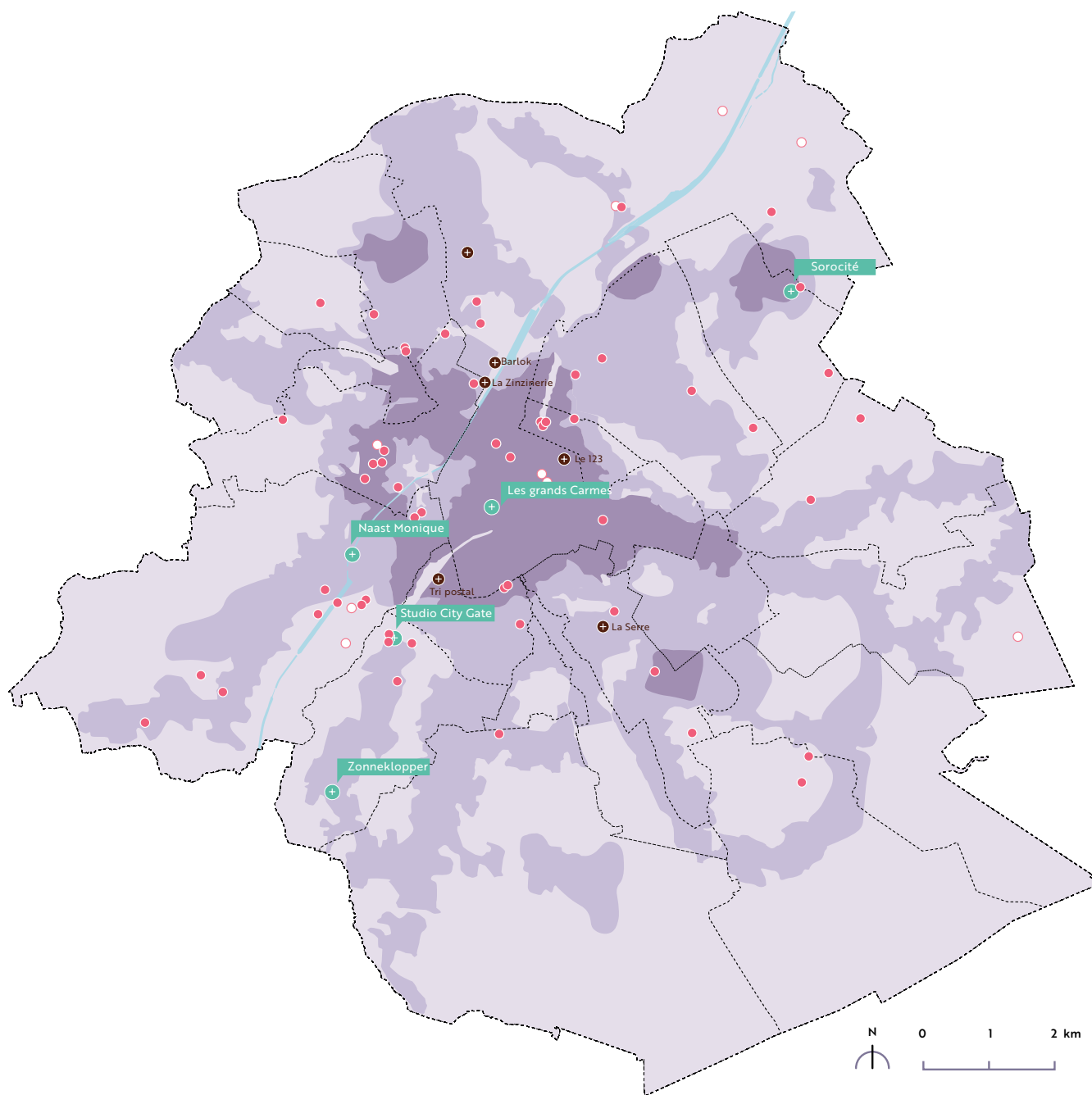
Cartographier les vécus queers

La cartographie collaborative « Queering The map » active à Bruxelles permet également de recenser à travers un système de carte mentale des souvenirs de la communauté queer, ainsi que de safe spaces identifiés par les usagères et usagers.



↑ Carte Queering The Map – <https://www.queeringthemap.com>

Inégalités d'accès aux lieux inclusifs temporaires



Sources – urban.brussels, Victor Lacôte

Légende

Occupations temporaires

- Actif
- En projet
- ⊕ Actif - adressé à un public LGBTQIA+
- ⊕ Fermé - adressé à un public LGBTQIA+
- Fermé

Zones d'accessibilité en transport en commun selon le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)

- Zone A : très bien desservie
- Zone B : bien desservie
- Zone C : moyennement desservie

Cette carte met en évidence une concentration des occupations temporaires les plus actives et fréquentées dans des zones excentrées, souvent mal desservies et perçues comme peu sûres par les communautés LGBTQIA+. Ce décalage géographique souligne une forme d'inadéquation entre les localisations actuelles de ces espaces et les besoins en accessibilité, sécurité et ancrage local exprimés par les publics concernés.

Enfin, il faut tenir compte du fait que cet outil de revitalisation urbaine et au service de la planification se développe encore sous des conditions précaires (montages juridiques compliqués, incertitudes sur une possible pérennisation, financements limités, infrastructures souvent dégradées...).

Créer des espaces queers, participatifs et communautaires

Ce focus sur la manière dont les occupations temporaires répondent aux besoins des publics LGBTQIA+ permet de comprendre la dimension de résistance à l'ordre social qui caractérise les fondements de ces tiers espaces, les opportunités de projet ainsi que les dynamiques et contraintes que ces espaces rencontrent.

L'occupation temporaire semble être l'interface la plus appropriée pour les personnes LGBTQIA+, répondant à des besoins pluriels, mixtes, permettant une adaptation spatiale, une accessibilité pour les personnes précaires et une flexibilité de l'espace. Elles sont identifiées dans nos entretiens comme des zones « safe » permettant une vie communautaire sereine et adaptée à leurs besoins spécifiques.

La programmation des lieux d'occupation LGBTQIA+ est toujours mixte, et inclut régulièrement des zones d'accueil et d'hébergement d'urgence pour les personnes LGBTQIA+ mineures rejetées par leur famille ou des personnes migrantes en demande de protection sociale. Ces espaces sont également régulièrement festifs et nocturnes. Ils permettent aux communautés d'échapper aux oppressions systémiques du quotidien.

L'élaboration et la conception des occupations LGBTQIA+ se font dans la plupart du temps sans système de hiérarchie et selon une démarche participative, avec la mise en place de chantiers participatifs.

Voici quelques exemples d'occupations temporaires phares à Bruxelles :

- › **Naast Monique** : cette occupation est née en 2018 le long du canal à Anderlecht. Elle est vivement soutenue par la commune et est principalement destinée aux personnes transgenres, queers et non binaires, mais adopte une logique inclusive pour des personnes travailleuses du sexe, racisées, précarisées ou en situation illégale. Son objectif est de créer un espace de sociabilité et mettre en place des projets pour et par ces communautés. Au niveau de son programme, elle propose ainsi une large palette de fonctions et de programmes : salle de réunion, cuisine, chambres fixes, chambres d'hébergement d'urgence, cave avec système sonore, bibliothèque participative, cil rom, drag rom, espace extérieur... Elle est portée par un collectif qui fonctionne de façon horizontale, participative et auto-gérée. Le lieu propose également des systèmes de « récup » permettant aux usagers et usagères précaires de venir faire leurs courses.

- › **Grands carmes** : ce projet d'occupation temporaire située Ville de Bruxelles s'inscrit dans une logique de réappropriation spatiale et s'adresse spécifiquement aux personnes LGBTQIA+. Il comprend des espaces de soins communautaires psychomédicaux (Maison Arc-En-Ciel de la santé), des logements ainsi qu'un programme culturel. Les Grands Carmes sont un projet de rénovation réalisé par une association via un chantier participatif en 2022. L'association agit dans une philosophie d'entraide, d'inclusivité et de lutte contre les oppressions systémiques. Elle propose des chantiers en non-mixité, dans un cadre safe sans discriminations raciales, sexistes, LGBTQI-phobes, validistes ou grossophobes.

Les occupations temporaires destinées aux publics queers sont, malgré tout, peu nombreuses et souvent reléguées en dehors des quartiers centraux. En outre, la plupart des occupations temporaires LGBTQIA+ à Bruxelles survivent maximum 5 ans, même si les contrats d'occupation sont régulièrement renouvelés. Leur situation précaire leur demande de passer par des systèmes de cagnottes collaboratives pour pouvoir survivre.

Toutefois, ces occupations sont devenues essentielles pour une vie urbaine inclusive. Elles agissent comme de réels safe spaces pour les communautés, et plus particulièrement lorsqu'elles ont recours à des dispositifs en non-mixité.

Habiter autrement : vers des formes de logement queer, collectif et précaire

Les occupations temporaires LGBTQIA+ prennent très régulièrement la forme de logement. « La constellation » par exemple est un logement privé répondant également à un système d'occupation temporaire, permettant l'organisation d'événements artistiques queer et l'hébergement de personnes concernées avec un système informel de dortoir.

En effet, l'occupation temporaire est un système alternatif au système de logement actuel qui est majoritairement destiné aux familles nucléaires. L'occupation temporaire comme alternative permet de concevoir collectivement de nouvelles manières d'habiter, marquées par des approches expérimentales de la participation, du care, du communautaire, de la non-mixité et du safe space queer. À travers sa recherche sur l'habitat et la filiation queer, la philosophe Astrée Duval, dans son livre « Queer communal Kinship Now! », évoque également les possibilités d'un système alternatif qui pourrait se baser sur des réseaux solidaires ou communautaires dits de copinages (Duval, 2023).

VILLE PLURIELLE QUE RETENIR ?



USAGES DIFFÉRENCIÉS DE L'ESPACE PUBLIC

- L'espace public est structuré par des normes implicites qui favorisent certains corps (masculins, valides) et contraignent la présence des femmes, des personnes trans, racisées ou âgées.
- Les pratiques féminines et minoritaires sont marquées par des stratégies de contournement, de retrait ou d'adaptation, souvent invisibles dans les outils classiques de planification.
- Les mobilités des femmes sont plus fragmentées, effectuées en modes doux, et contraintes par la charge domestique, la précarité et le sentiment d'insécurité.
- Les discriminations croisées (genre, origine, statut, corpulence) modèlent l'accès, la légitimité et le confort dans les espaces publics bruxellois.



INSÉCURITÉ MULTIFORME

- Les femmes et les personnes LGBTQIA+ sont les premières concernées par les violences dans l'espace public (harcèlement, agressions, insultes), souvent concentrées dans certains lieux ou horaires.
- Le sentiment d'insécurité, bien que subjectif, induit des pratiques concrètes de repli : évitement de certains espaces, limitation des horaires de sortie, adaptation du comportement ou de l'apparence.
- Les perceptions de l'aménagement (lumière, densité, visibilité...) diffèrent selon les profils : là où certaines cherchent la lumière et la visibilité, d'autres préfèrent l'ombre ou l'effacement pour éviter les agressions.
- Les incivilités quotidiennes renforcent l'exclusion diffuse de certains publics, en particulier les femmes racisées, les personnes trans et les personnes grosses.



ESPACES DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE

- La non-mixité choisie offre un refuge contre le regard dominant, favorisant l'expression libre des corps et paroles dans plusieurs sphères, y compris l'aménagement urbain.
- Les espaces festifs et communautaires, souvent vulnérables économiquement, soutiennent des formes de vie affective et résidentielle hors normes hétéro-monogames, essentielles à la cohésion sociale des minorités de genre.
- La diversité au sein des communautés LGBTQIA+ entraîne des espaces distincts, où certaines identités (ex. femmes lesbiennes, jeunes LGBTQIA+) investissent des lieux spécifiques, souvent en périphérie, avec des enjeux de reconnaissance et pérennité.
- Les safe spaces protègent contre les violences systémiques et favorisent la construction identitaire, tandis que les occupations temporaires créent des espaces queers, participatifs et flexibles, servant d'interface entre résistance communautaire et planification urbaine.

VILLE PLURIELLE

ENJEUX

1. Données et statistiques

- Documenter les usages différenciés de l'espace public selon le genre, l'âge, l'origine, le handicap et le statut socio-économique.
- Produire des cartographies genrées des mobilités, des fréquentations et des pratiques d'évitement.
- Distinguer et spatialiser violences effectives et sentiment d'insécurité selon les profils sociaux et de genre.

2. Renforcement des connaissances

- Approfondir l'analyse des mécanismes d'invisibilisation des pratiques minorisées dans l'espace public (retraits, contournements, repli).
- Étudier les impacts spatiaux des socialisations genrées dès l'enfance et à l'adolescence.

3. Programmation territoriale

- Intégrer les besoins de sécurité, de care, de repos et de sociabilité douce dans les aménagements publics.
- Reconnaître les espaces communautaires, en non-mixité ou alternatifs, comme ressources urbaines à part entière.
- Prendre en compte les usages informels, discrets ou non-productifs dans la planification des espaces publics.

4. Outils et processus

- Intégrer une lecture intersectionnelle de l'espace dans les outils de planification (CRU, CQD, PPAS, PAD..).
- Soutenir les occupations temporaires identitaires comme leviers souples d'aménagement.

5. Participation

- Adapter les démarches participatives aux contraintes de

temps, de mobilité et de légitimité des publics minorisés.

- Expérimenter la non-mixité choisie pour favoriser l'expression des groupes invisibilisés.

6. Évaluation et monitoring

- Mettre en place des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de mixité, de confort et d'appropriation différenciée.
- Suivre l'évolution des pratiques d'évitement et des zones perçues comme insécures dans le temps.
- Observer la répartition et la pérennité des espaces communautaires, safe spaces et occupations temporaires.



VERS UNE VILLE REVENDIQUÉE

La ville est le théâtre de luttes symboliques et politiques pour la reconnaissance. Dans l'espace urbain, les collectifs féministes, LGBTQIA+ et antiracistes ne se contentent pas de revendiquer des droits abstraits : ils réclament une inscription concrète dans les paysages, les mémoires et les institutions de la ville. Le territoire devient ainsi un support actif de mobilisation, un vecteur de visibilité et un levier pour construire un avenir plus égalitaire.

Ce chapitre s'intéresse aux dynamiques de reconnaissance — sociale, politique, spatiale — portées par des groupes longtemps marginalisés. Reconnaître une identité, c'est lui accorder une place, une légitimité, un pouvoir d'agir. Cela engage aussi les politiques publiques, les représentations collectives et les formes de participation démocratique.

À travers les revendications féministes et LGBTQIA+, les pratiques d'occupation de l'espace public, les actions militantes, les dispositifs de mémoire ou les formes d'engagement associatif, ce chapitre explore les modalités par lesquelles les groupes minorisés investissent la ville comme lieu de débat, de résistance et de transformation. Il met également en lumière les conditions d'une participation plus équitable à la fabrique urbaine, notamment à travers la représentativité dans

les processus décisionnels et la reconnaissance du tissu associatif comme acteur central.

Penser la ville revendiquée, c'est faire droit à la conflictualité urbaine comme moteur de changement. C'est comprendre que les inégalités ne se résorbent pas sans dialogue et sans visibilité. En documentant ces formes d'expression et d'action, ce chapitre invite à concevoir la planification urbaine comme un champ de négociation, où les aspirations de justice, de reconnaissance et de transformation trouvent une place.



Visibilisation et revendications dans l'espace urbain

Visibilité spatiale et justice sociale

- Nommer la ville comme enjeu de mémoire genrée
- Visibilité sélective et pouvoir symbolique
- L'art public comme miroir des inégalités
- Visibilités queer et enjeux d'inclusion dans l'espace public

Récits contre-hégémoniques et justice spatiale

- Matrimoines et récits effacés
- Visibiliser les corps minorisés dans la ville
- Politiques de reconnaissance entre soutien et récupération
- Manifestations et luttes collectives
- Appropriations temporaires et urbanisme tactique militant

Gouvernance urbaine

Représentation politique et défis structurels de l'égalité

- Des avancées chiffrées, mais une parité encore inaboutie
- Une féminisation par le bas des politiques d'aménagement
- Le sexisme politique comme frein à l'engagement

Rôles et limites des administrations dans l'intégration du genre

- La structuration genrée des administrations publiques
- Des initiatives ponctuelles sans cadre transversal
- Des obstacles institutionnels à la transversalité
- Coordination interservices et montée en compétence encore inégalement structurées

Des démarches participatives peu sensibles aux inégalités

- Un pilier démocratique aux marges du pouvoir décisionnel
- Des dispositifs fragmentés et encore peu documentés
- Une ambivalence des processus participatifs sur les rapports de genre
- Les inégalités de participation à l'intersection des rapports sociaux
- Des conditions de participation encore excluantes

Engagement et réseaux associatifs

Dynamiques et enjeux du tissu associatif

- Un réseau dense mais fragilisé
- Espaces provisoires, dynamiques collective

Empowerment féminin et accès à la ville

- Femmes
- Espaces publics
- Activités de loisirs
- Parents solos
- Violences conjugales
- Accès au Logement

Vie associative LGBTQIA+

- Associations LGBTQIA+ entre reconnaissance et précarité

Action associative face aux discriminations croisées

- Luttes antiracistes et résistances décoloniales
- Des parcours migratoires marqués par les violences de genre
- Précarité résidentielle et vulnérabilités genrées
- Reconnaissance et protection des travailleurs et travailleuses du sexe (TDS)
- Discrimination des corps gros et invisibilisation spatiale
- Une accessibilité encore fragmentaire malgré le handistreaming
- Invisibilisation des seniors minorisés et initiatives émergentes

VISIBILISATION ET REVENDICATIONS DANS L'ESPACE URBAIN

La reconnaissance dans l'espace public prend des formes diverses : symboliques (toponymie, monuments), militantes (collages, marches) ou expérimentales (occupations temporaires). Qu'elles soient formelles ou informelles, ces pratiques visent à rendre visibles les présences et les revendications de groupes historiquement marginalisés. Cette section explore leur portée spatiale et politique.

État de la littérature

Parallèlement à la dynamique interne de construction identitaire de groupes longtemps minorisés, les collectifs féministes et LGBTQIA+ produisent également des demandes de reconnaissance à l'égard de la société et de ses institutions.

La notion de reconnaissance sociale de l'identité de genre désigne le fait qu'un individu, un groupe ou une institution accorde de la légitimité et du crédit à une identité exprimant la pluralité du genre. Cette reconnaissance recèle une importante dimension relationnelle. Il n'existe pas de reconnaissance en dehors des relations sociales, car elle s'instaure au travers d'elles. Elle est ainsi vectrice de lien social (Paugam, 2022).

Les demandes de reconnaissance sociale ont, en effet, une dimension spatiale. Cette reconnaissance passe également par un besoin d'appropriation et de droit à la ville sans rapports de domination. Historiquement, le développement d'un quartier gay et lesbien correspond à cette forme d'appropriation de l'espace urbain et de revendication d'un droit à la ville. En dehors du quartier gay, d'autres formes d'appropriation existent, mais sont encore peu nombreuses. Comme le rappelle Doan (2011), l'espace demeure une ressource comme une autre qui demeure rare pour les groupes minorisés.

Si des progrès ont été indubitablement accomplis dans la reconnaissance politique des femmes et groupes LGBTQIA+, il reste encore des pans de ces luttes encore largement en chantier. Cette quête de reconnaissance sociale et institutionnelle des groupes minorisés questionne les principes qui ont régi jusqu'ici l'organisation spatiale urbaine. En effet, l'absence de prise en compte des femmes et des personnes LGBTQIA+ dans la fabrique urbaine a longtemps normalisé leur invisibilisation dans les espaces publics et collectifs.

Outre l'appropriation de l'espace, les demandes de reconnaissance prennent aussi une forme critique et revendicative. Repérables par le choix d'imprimer chaque lettre sur un format de feuille A4, les collages féministes et intersectionnels à Bruxelles dénoncent les violences subies dans la ville, notamment les violences faites aux femmes. Nés dans les mouvements féministes latino-américains en 2015 (Ni una menos), ces collages sont effectués pendant la nuit et comportent des risques de poursuites judiciaires.

Sur le plan collectif, l'espace public a aussi comme fonction d'assurer l'expression des revendications d'un droit à la ville pour les personnes minorisées. La centralité urbaine a de longue date cette fonction d'espace de la manifestation protestataire (Tonkiss, 2014).

VISIBILITÉ SPATIALE ET JUSTICE SOCIALE

Nommer la ville comme enjeu de mémoire genrée

Le faible nombre de références aux femmes et l'absence presque complète de personnes LGBTQIA+ se remarquent notamment dans la toponymie des espaces publics (rues, avenues, places...). Vu que les noms des espaces publics définissent aussi l'identité de la ville, les noms des rues bruxelloises font l'objet de mobilisation de la part des féministes, des personnes queers et des groupes décoloniaux.

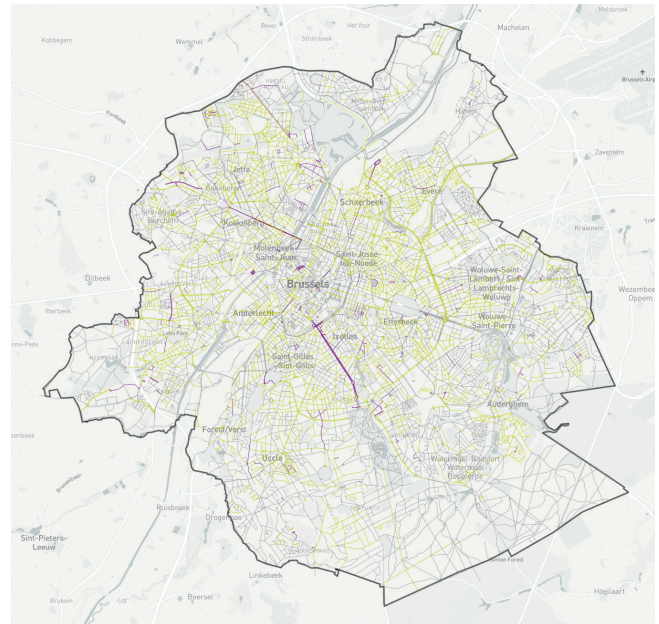
La cartographie « EqualStreetNames » de Bruxelles (créée par Open Knowledge Belgium et le collectif Noms Peut-Etre, avec le soutien d'equal.brussels) confirme la présence majoritaire des noms attribués aux hommes cisgenres avec 91,05 % des rues, contre 7,71 % aux femmes cisgenres et seulement une rue portant le nom d'un homme transgenre.

Ce déséquilibre toponymique ne relève pas d'un simple oubli, mais révèle une hiérarchie symbolique dans la construction de l'identité urbaine. Nommer l'espace, c'est assigner de la valeur, inscrire une mémoire collective et définir qui mérite d'être reconnue comme référence publique. L'écrasante majorité de noms masculins cisgenres dans l'espace bruxellois reflète la persistance d'un récit urbain monocorde, centré sur des figures de pouvoir, de guerre ou de notabilité, au détriment des récits féminins, queers, populaires ou décoloniaux. Corriger cette inégalité n'est pas seulement une question de représentativité, mais aussi de justice mémorielle, qui engage la manière dont la ville reconnaît la diversité de celles et ceux qui la font vivre, l'habitent et la transforment.

Visibilité sélective et pouvoir symbolique

L'espace public n'est pas seulement un lieu de passage ou d'usage, il est aussi un espace symbolique, façonné par des choix esthétiques et politiques qui reflètent une certaine vision de la société. La représentation — via la statuaire, les fresques, les symboles communautaires ou les interventions artistiques — contribue à construire une mémoire collective et à désigner ce qui mérite d'être vu, valorisé ou célébré. Mais cette visibilité reste fortement genrée, normée et hiérarchisée.

À Bruxelles comme dans la plupart des villes européennes, les statues dans l'espace public continuent de véhiculer une histoire largement masculine et cisgenre. Le collectif Noms peut-être rappelle que les rares figures féminines représentées sont souvent des allégories, des personnages de fiction ou des figures passives, secondaires, voire invisibilisés au profit d'hommes « héros » ou notables. Les femmes historiques, les militantes, les artistes ou les intellectuelles sont quasiment



♂ Homme (cis)	1983	91,05%
♀ Femme (cis)	168	7,71%
♂ Homme (trans)	1	0,05%
♀ Femme (trans)	0	0%



↑ Répartition des noms de voies attribués à des personnes, par genre (hommes, femmes, identités trans et non binaires, collectifs/mixtes, indéterminés) — Source : EqualStreetNames, Open Knowledge Belgium et le collectif Noms Peut-Etre

💡 Féminiser les noms de rue

À Vienne, de nouveaux quartiers comme Lake City Aspern sont construits une approche qui inclut les enjeux de genre. Un travail de féminisation des noms des nouveaux espaces publics : promenade Janis Joplin, rue Jane Jacobs ou encore place Hannah Arendt.



↑ Rue Bertha Zahourek à Vienne — Source : OTS Presseausendung. « Neue Straßennamen für die Seestadt », 7 mai 2025.

absentes du paysage monumental. Cette absence visuelle traduit une absence symbolique : elle empêche la construction d'un récit urbain inclusif et diversifié.

L'art public comme miroir des inégalités

L'art urbain, qu'il s'agisse de fresques, de peintures murales ou d'interventions graphiques, est aujourd'hui un vecteur de représentation de plus en plus mobilisé. Certaines œuvres participent d'une volonté de reconnaissance — comme la fresque en hommage à Ihsane Jarfi, victime d'un crime homophobe — et visent à sensibiliser aux violences systémiques. De même, la dernière décennie marque une augmentation de la représentativité et diversité des artistes qui accèdent à la commande publique. Toutefois, même ce registre plus contemporain reste traversé par des logiques d'inégalités : les femmes, les personnes LGBTQIA+ ou racisées sont encore minoritaires parmi les artistes bénéficiant de commandes publiques.

La Ville de Bruxelles, à travers le Comité d'art urbain, pilote une partie de ces projets. Mais la sélection des artistes, les thématiques retenues, et les formats privilégiés ne garantissent pas systématiquement la diversité des créateurs et créatrices ni la pluralité des récits représentés. L'absence de critères de genre ou d'inclusivité dans les appels à projets perpétue des déséquilibres de visibilité et d'accès aux ressources artistiques.

Visibilités queer et enjeux d'inclusion dans l'espace public

La présence du drapeau arc-en-ciel dans l'espace public — sur les façades, dans les rues, ou lors de campagnes évenementielles — constitue une forme de reconnaissance symbolique des communautés LGBTQIA+. Toutefois, cette visibilité reste ambivalente : elle peut témoigner d'un soutien réel, mais aussi d'une stratégie de communication déconnectée de toute politique concrète en faveur des droits et de la sécurité des personnes concernées. Le « rainbow-washing », à savoir l'usage opportuniste de symboles queer sans engagement structurel, est régulièrement dénoncé par les collectifs militants.

Le quartier Saint-Jacques, et en particulier la rue du Marché au Charbon, est souvent présenté comme le « quartier gay » de Bruxelles. Si cette concentration d'associations, de lieux festifs et d'initiatives visibles a constitué un jalon historique important pour la communauté LGBTQIA+, ce modèle de centralité est aujourd'hui critiqué. D'une part, la gentrification du quartier rend son accessibilité plus difficile pour les jeunes, les personnes racisées ou précaires. D'autre part, les sociabilités qui y dominent — principalement centrées autour d'hommes cisgenres blancs — laissent peu de place aux femmes lesbiennes, personnes trans, racisées ou non binaires, qui se retrouvent invisibilisées ou en décalage. Cela conduit une partie des communautés queer à chercher d'autres

formes d'appropriation — plus éphémères, communautaires ou informelles — dans des lieux non institutionnels ou des occupations temporaires.

RÉCITS CONTRE-HÉGÉMONIQUES ET JUSTICE SPATIALE

Matrimoines et récits effacés

Les initiatives en lien avec le matrimoine — telles que les journées du Matrimoine, les visites guidées ou les expositions — participent à la réhabilitation du rôle des femmes dans l'histoire urbaine, souvent effacé des récits dominants. Elles permettent de mettre en lumière l'invisibilisation des femmes dans l'architecture, l'art, la toponymie et les institutions patrimoniales.

Dans une perspective décoloniale, des collectifs féministes, antiracistes et écologistes proposent des visites critiques de Bruxelles, questionnant l'impact persistant de l'histoire coloniale sur l'espace urbain. Si certaines avancées symboliques ont eu lieu (comme l'attribution de noms de rues à des figures minorisées), la décolonisation des espaces publics reste marginale, peu financée et peu traduite dans la planification.



Fresque "Love Remembers"

Inaugurée le 17 mai 2018 à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la fresque Love Remembers de l'artiste Anthea Missy offre un hommage visuel et mémoriel à Ihsane Jarfi, victime d'un crime homophobe en 2012. Soutenue par la RainbowHouse et la Ville de Bruxelles, cette œuvre de 80 m² dans le quartier des Riches Claires déploie un portrait serein et coloré. Elle constitue une best practice de visibilité et de mémoire des violences anti-LGBTQIA+ : en rendant visible un cas emblématique, elle engage le débat public, éveille les consciences et inscrit la lutte contre la haine dans la matérialité de l'espace urbain.



↑ Fresque "Love Remembers" par Anthea Missy, 2018 — Source : Rainbowhouse

Visibiliser les corps minorisés dans la ville

Des marches exploratoires organisées par des associations de défense des personnes grosses ou en situation de handicap mettent en évidence les obstacles concrets auxquels ces publics sont confrontés dans l'espace urbain. Ces initiatives produisent des savoirs situés sur l'inconfort, l'exclusion et l'inadaptation des aménagements, souvent conçus à partir d'un « corps standard ». Elles participent d'un élargissement des formes de reconnaissance urbaine.

La création de Maisons des femmes par certaines communes (Schaerbeek, Molenbeek) illustre une volonté de proposer des lieux dédiés, pensés comme des espaces de bien-être, de formation et de soutien. Ces structures matérialisent la nécessité d'espaces non mixtes et adaptés aux réalités sociales et économiques spécifiques des femmes, en particulier dans des quartiers populaires.

Politiques de reconnaissance entre soutien et récupération

La valorisation du quartier Saint-Jacques dans les politiques touristiques bruxelloises comme « quartier gay » s'accompagne d'une visibilité accrue, mais également de critiques internes. Ce modèle de centralité reste centré sur les sociabilités masculines cisgenres et blanches, marginalisant d'autres identités LGBTQIA+ (personnes trans, racisées, précaires, queers femmes). La marchandisation du quartier et la gentrification renforcent ces exclusions.

Enfin, le projet du centre communautaire des Grands Carmes, né d'un appel à projets pour une occupation temporaire, illustre les ambiguïtés des formes de reconnaissance politique. Soutenu à la fois par des dynamiques militantes et certains partis, il ne relève pas d'une politique explicite en faveur de l'égalité des chances, mais plutôt d'un dispositif de gestion foncière. Ce type de projet interroge la manière dont les collectivités peuvent soutenir des usages inclusifs sans les neutraliser.

Ces différentes formes de reconnaissance — mémorielles, spatiales, politiques — témoignent d'un élargissement des revendications portées dans l'espace urbain, mais aussi des limites de leur traduction institutionnelle. Qu'il s'agisse de rendre visible l'histoire des femmes, de nommer autrement la ville, ou de créer des lieux dédiés, ces démarches interrogent les mécanismes de production de la légitimité urbaine : qui a accès à la mémoire collective ? Qui peut créer des lieux pour et par les communautés concernées ? Et à quelles conditions ces démarches sont-elles soutenues, pérennisées, ou au contraire marginalisées ?

À cet égard, le phénomène de rainbow-washing illustre les tensions entre reconnaissance symbolique et engagement concret. L'affichage ponctuel de drapeaux arc-en-ciel par

des institutions, entreprises ou pouvoirs publics, notamment lors de la Pride, contribue certes à une visibilité accrue, mais il tend souvent à réduire les luttes LGBTQIA+ à une esthétique festive et consensuelle. Cette instrumentalisation marketing, déconnectée des enjeux matériels d'égalité et de justice spatiale (logement, sécurité, emploi, santé), soulève la question d'une reconnaissance conditionnelle et superficielle. Derrière l'image d'une ville « inclusive », les discriminations structurelles persistent, et les acteurs associatifs dénoncent le risque que ces gestes symboliques détournent l'attention ou diluent les revendications politiques des communautés concernées.

MILITER DANS L'ESPACE PUBLIC

Manifestations et luttes collectives

Les mobilisations féministes et LGBTQIA+ réinvestissent régulièrement l'espace public bruxellois à travers des manifestations emblématiques comme la marche du 8 mars et celle du 25 novembre, mais aussi par des actions ancrées localement comme celles du Collectif Las Madres, ou des événements festifs contestés comme la Brussels Pride. Ces formes de mobilisation contribuent à visibiliser des revendications politiques dans l'espace urbain, tout en interrogeant les usages légitimes et les formes d'occupation autorisées.

Depuis 2019, la grève des femmes du 8 mars s'achève par une marche féministe dans le centre de Bruxelles. Rassemblant jusqu'à 15 000 personnes en 2024, elle se déploie dans un parcours circulaire, centré sur des lieux symboliques comme la place de l'Albertine. À travers cette présence physique et collective dans la ville, les participantes — femmes, personnes trans, intersexes, non-binaires et agenres (FINTA) — réaffirment leur droit à l'espace public et dénoncent les violences de genre, les inégalités économiques et l'appropriation masculine de la ville. La marche du 25 novembre, portée depuis

Matrimoine et luttes féminines à Saint-Gilles

La commune de Saint-Gilles a mis en évidence le matrimoine de son territoire avec une visite guidée sur la place des femmes dans l'espace architectural communal :

« Au niveau politique, il y a des tas de lieux. C'est une visite guidée. On a demandé à l'Architecture qui dégenre (association féministe bruxelloise) de construire au départ sur notre commune et, plus précisément, sur les statues. Ici c'est vraiment des luttes des femmes. Aussi bien les luttes ouvrières que la résistance pendant la guerre, etc. » (E27)

2017 par la plateforme Mirabal Belgium, s'inscrit dans cette dynamique de réappropriation collective, en inscrivant la dénonciation des violences patriarcales dans la mémoire urbaine et dans la visibilité médiatique.

Certaines mobilisations féminines se développent hors du champ strictement féministe, comme celles du Collectif Las Madres, formé par des mères de jeunes garçons victimes de violences policières à Saint-Gilles. Par leurs actions (marches blanches, interpellations, débats), elles réinvestissent l'espace public en tant que figures parentales politiques, dénonçant les formes de répression institutionnelle qui affectent leurs enfants. Elles déplacent ainsi les normes de la parole publique et illustrent une mobilisation à l'intersection du genre, de la race et du territoire.

La Brussels Pride, organisée depuis 1996, constitue un autre exemple d'occupation symbolique de la ville par les communautés LGBTQIA+. Si elle attire chaque année plus de 200 000 personnes, elle fait l'objet de vives critiques au sein même des milieux militants, qui dénoncent sa marchandisation croissante et la marginalisation des groupes les plus précaires, racisés ou trans. Depuis que la gestion de l'événement a été confiée à visit.brussels (2023), les accusations de pinkwashing se sont intensifiées, incitant des collectifs comme le Front Q à organiser des contre-événements comme la Pride Vénère, plus radicale, non marchande et non institutionnelle.

Ces différentes mobilisations révèlent une tension constante entre visibilité politique et récupération institutionnelle, entre occupation temporaire et inscription durable, et entre droit à l'expression et contrôle de l'espace public. Elles constituent autant de formes de revendication urbaine qui participent activement à la transformation des normes spatiales.

S'appropriier l'espace public à vélo en non-mixité

Un collectif de femmes cyclistes mentionne comment les sorties en groupe non mixte à vélo leur permettent de s'approprier collectivement l'espace public, même si ces sorties perturbent la circulation et ne rendent pas tout le monde content :

« Je fais partie d'un collectif qui rassemble des personnes qui sont, pour la plupart, des cyclistes quotidiennes, qui sont aussi militantes féministes queers (...). Le premier but c'était vraiment de faire des sorties vélo, de se rassembler autour de cette pratique-là, mais aussi de la rendre visible collectivement, de faire du bruit, de se montrer dans l'espace public. (...) On essaie de diversifier les publics des sorties vélos. La plupart d'entre nous sont quand même plutôt des personnes privilégiées, en majorité blanche, et même si ce n'est pas forcément ça qu'on veut représenter, mais c'est une réalité. » (X3)

Appropriations temporaires et urbanisme tactique militant

Dans de nombreux contextes urbains, l'appropriation de l'espace public par les femmes et les personnes LGBTQIA+ passe également par des initiatives citoyennes temporaires qui visent à rendre visibles des usages ou des revendications minorisées. Ces actions relèvent d'un urbanisme dit « tactique », reposant sur des interventions à échelle réduite, souvent ponctuelles, qui permettent de tester de nouveaux usages, d'occuper collectivement un espace ou de formuler une critique de l'organisation spatiale existante.

À Bruxelles, plusieurs formes de réappropriation critique de l'espace public ont émergé ces dernières années. Les collages féministes intersectionnels, inspirés des mouvements latino-américains (ni Una Menos), en sont un exemple significatif. Ces messages, apposés sur les murs de l'espace public, dénoncent les violences sexistes et sexuelles dans la ville. Réalisés de manière non autorisée, souvent la nuit, ces collages interrogent la manière dont l'espace public peut être utilisé pour exprimer des revendications, et mettent en lumière les tensions existantes entre liberté d'expression, sécurité publique et cadre réglementaire.

Autre forme d'appropriation, les balades cyclistes non mixtes organisées par des collectifs féministes queers ont pour objectif de renforcer la visibilité des femmes et minorités de genre dans l'espace public, tout en favorisant leur appropriation collective de la rue. Ces événements permettent de questionner les normes implicites qui régissent les usages de la voirie, notamment en matière de genre, de mobilité active et de légitimité à occuper certains espaces à certains moments.

Ces formes d'urbanisme tactique, bien qu'informel, participent à la transformation des imaginaires urbains et à l'élargissement des usages de l'espace public. Elles mettent en évidence la capacité des habitant·es à proposer, expérimenter et revendiquer des modes d'habiter la ville qui échappe aux cadres institutionnels classiques. Si elles ne s'inscrivent pas toujours dans des processus de planification formels, ces initiatives peuvent néanmoins constituer des indicateurs précieux des besoins d'accessibilité, de reconnaissance et de représentation dans l'espace public.

Il apparaît dès lors essentiel que les collectivités territoriales reconnaissent ces formes d'appropriation temporaire comme des expressions légitimes du droit à la ville, en veillant à créer un cadre réglementaire souple, capable d'accueillir des usages spontanés et inclusifs. L'urbanisme transitoire, les appels à projets citoyens, ou encore les dispositifs de soutien aux initiatives artistiques ou militantes dans l'espace public constituent autant de leviers à mobiliser pour intégrer ces dynamiques dans la fabrique de la ville.

GOVERNANCE URBAINE

Cette section examine comment les processus de décision actuels en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire en Région bruxelloise prennent en compte les enjeux de genre, en identifiant les obstacles et les leviers pour une gouvernance urbaine plus inclusive, en partant de l'échelon de la représentation politique, le rôle des administrations et les spécificités d'une participation citoyenne sensible au genre.

État de la littérature

La reconnaissance des personnes minorisées passe non seulement par leur représentation politique, mais aussi par leur participation politique, qui est un des autres éléments fondamentaux de la citoyenneté politique dans les états de droit. L'histoire montre que la participation politique des femmes a été plus tardive que celle des hommes. Par ailleurs, malgré l'octroi du droit de vote, la participation politique des femmes, en tant qu'électrice et candidate à des élections, est restée longtemps en deçà des scores masculins. C'est pourquoi des mesures telles que les quotas ou la parité ont été introduites. Concernant la participation politique des personnes LGBTQIA+, les données manquent étant donné l'absence de statistiques à leur sujet. Toutefois, il convient de noter que l'affichage d'une expression de genre non conforme au rôle de genre ou l'affichage d'une orientation sexuelle non-hétérosexuelle sont assez récents dans l'espace politique.

En matière de participation et de représentation dans les espaces politico-institutionnels, l'introduction d'une législation plus contraignante en matière d'égalité, sous la pression d'un féminisme institutionnel (Jacquot, 2017), a permis de renforcer la présence des femmes en politique. Si l'on observe une progression numérique, le plafond de verre est encore à l'œuvre pour l'accès aux plus hautes fonctions politiques et institutionnelles. Elles rencontrent plus d'obstacles.

La lutte pour l'égalité des genres dans les sphères publiques et politiques ainsi que dans la fabrique de la ville est encore en cours, avec des avancées significatives, mais aussi des résistances persistantes. Le domaine continue de se développer, en intégrant progressivement une meilleure reconnaissance des besoins et des expériences des femmes et personnes LGBTQIA+ au sein des politiques urbaines.

Bien que la participation citoyenne autour des projets urbains soit considérée comme l'un des principaux leviers

pour la reconnaissance des besoins des habitants et habitantes de la part des instances publiques et d'un levier pour l'appropriation des lieux de la part des citoyens et citoyennes, la représentation des femmes et des personnes LGBTQIA+ dans les processus des décisions politiques, techniques et administratives est encore peu importante (Raibaud, 2015 b). Pourtant, pour que ces besoins soient pris en compte dans les différentes étapes de ces processus, ces groupes de la population doivent être intégrés à toutes les étapes de la planification et leur expression doit être encouragée par des dispositifs ad hoc (Doan, 2011).

Le passage à la gouvernance urbaine a également contribué à introduire des procédures participatives dans les processus de planification urbaine dans la perspective d'un urbanisme moins vertical et plus collaboratif. Si le poids de ces procédures dans l'orientation des politiques adoptées peut être analysé, la dynamique des espaces participatifs contribue à la socialisation politique de personnes y prenant part. Toutefois, dans ces espaces règnent également des phénomènes d'infériorisation des femmes. En effet, la prise de parole des femmes dans les processus participatifs est moins fréquente que celle des hommes (Raibaud, 2015 b). En outre, Raibaud note que la parole des femmes mobilise le registre du vécu et du témoignage pour relater des situations concrètes du quotidien. Par conséquent, la domination masculine et la valorisation de l'argument universaliste et théorique s'illustrent dans la dévalorisation de cette parole ramenée au statut d'anecdote et de banalité du quotidien. Ainsi, la parole des femmes fait l'objet d'un biais de genre qui valorise les hommes. De ce fait, elle n'est pas prise au sérieux.

REPRÉSENTATION POLITIQUE ET DÉFIS STRUCTURELS DE L'ÉGALITÉ

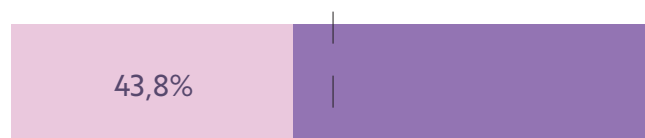
Des avancées chiffrées, mais une parité encore inaboutie

Les décisions politiques en matière de planification urbaine et de logement ont un impact direct sur la vie quotidienne des femmes, influençant leur accès aux ressources, aux services et aux opportunités. Par conséquent, une représentation équilibrée des femmes dans les instances de décision est indispensable pour garantir que leurs besoins et leurs perspectives soient pris en compte dans l'élaboration des politiques urbaines.

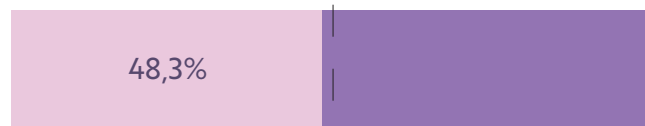
Depuis l'adoption en 1994 du principe de quotas sur les listes électorales qui limite la présence de personnes de même sexe (2/3 du total des candidats) et de l'obligation de compter au moins une femme dans les gouvernements (Istasse, 2022), une progression notable de la présence des femmes a été observée au sein des parlements et gouvernements. Ces quotas signifiaient qu'une liste électorale ne pouvait pas comporter moins d'un tiers de candidates. L'objectif était de rééquilibrer la répartition homme/femme dans la vie politique. Afin de limiter un effet de féminisation par le bas, depuis l'ordonnance spéciale du 17 décembre 2020, le principe de la tirette impose l'alternance d'une femme et d'un homme dans l'ordre de la liste pour les élections au Parlement bruxellois.

Au niveau local, une nouvelle modification pour la parité des sexes dans la répartition des charges scabinales (c'est à dire relatives à la fonction des échevins) consiste d'avoir autant d'échevins de sexe masculin que de sexe féminin. Si le nombre d'échevins est impair, une différence d'une unité est acceptée.

37,5%
des membres du
gouvernement
bruxellois sont des
femmes



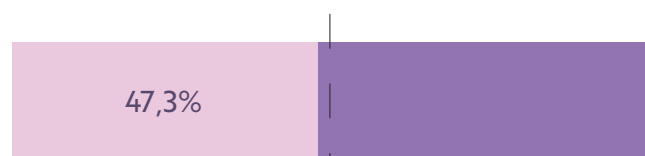
Nombre d'élus et élues



Sièges au Parlement

Femmes Hommes

↑ Part des femmes au sein du Parlement Bruxellois – Source : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes



Conseil communal



Collège des échevins et échevines

Femmes Hommes

↑ Part des femmes au sein du conseil communal et du collège des échevins et échevines – Source : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Au niveau du parlement bruxellois en 2024, il y avait 43,8 % de femmes élues et 48,3 % de femmes qui siègent comme parlementaires. De même, le gouvernement bruxellois compte 37,5 % de femmes et les conseils communaux 47,3 %. Les femmes représentent également 41,1 % des échevines (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes). Les données statistiques sur la présence des personnes LGBTQIA+ et d'autres groupes minorisés dans les instances de décision sont actuellement insuffisantes ou inexistantes.

Ces multiples mécanismes ont aidé à améliorer la présence des femmes dans la vie politique, sans pour autant parvenir à atteindre la parité. De plus, malgré ces avancées, on note la persistance d'un plafond de verre dans les instances politiques et décisionnelles. Ainsi, même quand la représentation des femmes progresse, leur présence effective diminue à mesure que l'on monte dans la hiérarchie. Ce phénomène se manifeste particulièrement dans les postes de leadership, comme les fonctions de bourgmestres ou de ministres, où la domination masculine reste marquée. En Région bruxelloise, on compte 3 femmes bourgmestres sur 19 et 3 femmes ministres sur 8 dans le gouvernement de Rudi Vervoort de 2019 à 2023 et 4 entre 2023 et 2025.

Une féminisation par le bas des politiques d'aménagement

La répartition des compétences en matière de planification du territoire au sein du gouvernement bruxellois soulève des défis importants en matière d'intégration des enjeux de genre. Par exemple, les politiques de mobilité, souvent dominées par une vision centrée sur les déplacements domicile-travail, peuvent négliger les besoins de mobilité liés aux tâches de care, majoritairement assumées par les femmes. De même, les politiques de logement peuvent ne pas suffisamment prendre en compte les besoins spécifiques en matière de sécurité et d'accessibilité pour les femmes, les personnes âgées ou les personnes handicapées.

La sectorisation des compétences peut également entraver la mise en œuvre d'une approche intersectionnelle, qui reconnaît que les inégalités de genre se cumulent avec d'autres formes de discrimination (racisme, classisme, LGBTQIAphobie, etc.). Une coordination forte et une vision politique globale sont nécessaires pour garantir que les politiques d'urbanisme, de mobilité, d'environnement et de logement coïncident pour rencontrer tous ces enjeux. De même, la mise en place de mécanismes de coordination et d'évaluation doit permettre de mesurer l'impact des politiques publiques sur l'égalité de genre et de corriger les inégalités persistantes.

Inégalités de genre dans les instances de concertation

Les quotas ne s'appliquent pas dans la composition des organes qui interviennent dans les procédures administratives de fabrique de l'environnement bâti. Ainsi, l'attention des responsables communaux est indispensable pour garantir une meilleure représentation des femmes cisgenres et des personnes LGBTQIA+. Elle est également nécessaire pour améliorer leurs conditions de prise de parole. Comme l'indique cet extrait d'entretien avec une personne en charge de l'urbanisme au niveau communal :

« Là où je peux mettre un peu d'attention, un focus là-dessus. C'est plutôt dans les compositions, les commissions de concertation, commissions pour les jurys en espaces publics, etc. On est déjà des jurys au minimum paritaire... On veille à ce que dans le cahier des charges, il y ait un focus sur une dimension genrée de l'espace public. » (E27)

« Et il y a des enquêtes publiques ou des gens viennent déposer des remarques et peuvent venir à la commission de concertation sur le projet. Et à ce moment-là, comme partout, c'est souvent les mecs qui parlent. Donc souvent, moi, je fais gaffe quand je donne la parole, on alterne. C'est homme, femme, à chaque fois. » (E27)

En Région bruxelloise, les portefeuilles traditionnellement considérés comme « stratégiques » dans l'aménagement du territoire, comme le développement territorial et la rénovation urbaine, sont confiés à Rudi Vervoort, tandis que les finances et le Budget sont détenus par Sven Gatz. Certaines compétences traditionnellement masculinisées — notamment la mobilité et les travaux publics (Elke Van Den Brandt) ou la transition économique et la recherche scientifique (Barbara Trachte) sont détenues par des femmes. Au niveau communal, Brulocalis a comptabilisé que, dans les communes bruxelloises, 14 échevins des Finances sur 19 sont des hommes, ou encore 13 sur 19 pour les Travaux publics. Inversement, on compte 13 échevines sur 19 pour la petite enfance.

Cette distribution témoigne d'une forme structurelle de féminisation par le bas : les femmes sont surreprésentées dans les domaines du « care » — mobilité douce, logement, santé, jeunesse, culture — mais moins présentes dans les secteurs décisionnels clés, tels que le développement territorial, l'emploi, l'économie ou le budget. Elle témoigne des freins institutionnels et sociaux qui freinent l'accès des femmes aux leviers structurant la planification territoriale.

Ces inégalités structurelles entravent l'intégration effective des enjeux de genre dans la planification du territoire. La sectorisation des responsabilités, couplée à une assignation traditionnelle des rôles de genre, limite la prise en compte des besoins spécifiques de toutes les populations, notamment celles des femmes et des personnes non binaires.

Le sexisme politique comme frein à l'engagement

Le rapport « Candidate ≠ Candidat. Quand les inégalités de genre entravent les candidates aux élections » de Vandeleene et coll. (2025) analyse les formes de sexisme à l'encontre des femmes candidates lors des élections fédérales, régionales et européennes de juin 2024 en Belgique. Il s'appuie sur une analyse sous le prisme du genre des 43 937 réactions aux publications sur les réseaux sociaux émanant de 40 candidats et candidates, et sur 25 entretiens avec des candidates, candidats, journalistes et politologues.

Les résultats montrent que les femmes candidates subissent davantage de harcèlement — insultes, attaques sur l'apparence, remises en question de leur légitimité — tant en ligne que dans la vie réelle. Ces agressions peuvent avoir des conséquences lourdes : stress, retrait politique ou renoncement à s'engager, fragilisant ainsi la représentation démocratique. Le rapport propose plusieurs pistes d'action : sensibiliser les citoyens et citoyennes, renforcer l'éthique médiatique et les réactions des partis, soutenir concrètement les victimes de sexisme.

RÔLES ET LIMITES DES ADMINISTRATIONS DANS L'INTÉGRATION DU GENRE

La structuration genrée des administrations publiques

Les administrations régionales bruxelloises jouent un rôle central dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire. Le rapport Talent Analytics (talent.brussels, 2025) analyse la répartition genrée des fonctions, notamment à Perspective et Urban, mais peu de données sont ventilées par administration, ce qui masque certaines divergences.

Globalement, les femmes représentent 54 % des effectifs et sont majoritaires dans les niveaux B et C (cadres intermédiaires et fonctions de support) ainsi qu'au début de carrière des niveaux A. Les hommes dominent aux postes de direction les plus élevés (A5-A7) et aux niveaux d'exécution les plus bas (D1-D2), illustrant un « plafond de verre ». La répartition par âge est équilibrée, avec une base très étroite de moins de 25 ans et un personnel expérimenté entre 30 et 44 ans. Les femmes sont plus diplômées (49 % détiennent un master contre 40 % des hommes), tandis que les hommes sont plus nombreux parmi les titulaires d'un diplôme secondaire inférieur.

Ces écarts influencent la progression de carrière et les régimes de travail : les hommes sont surreprésentés dans la direction (17 % contre 12 %), tandis que les femmes télétravaillent et travaillent à temps partiel plus fréquemment, en lien avec la charge familiale. La diversité des profils et des points de vue reste un enjeu stratégique pour assurer des décisions sensibles aux besoins différenciés des populations.

Des initiatives ponctuelles sans cadre transversal

Malgré des évolutions récentes et le rôle renforcé d'equal.brussels, l'intégration systématique du genre dans les pratiques administratives en Région bruxelloise reste limitée. Certaines administrations ont entamé un travail de sensibilisation à l'approche genrée dans le cadre de projets spécifiques ou via des collaborations ponctuelles avec des expertes. On peut notamment citer l'élaboration de diagnostics genrés (Perspective), des procédures de concertation et de design urbain sensibles au genre (BMA, Urban) ou la prise en compte de certains indicateurs sexués dans des études prospectives (IBSA, Bruxelles Mobilité). Néanmoins, cette approche reste fragmentaire et dépend largement de l'implication individuelle de certains agents ou agentes ou directions.

La présence de personnes référentes genre ou égalité des chances ou de cellules « égalité » n'est pas systématisée dans les organigrammes des administrations régionales. Les méca-

Le Gender Planning de la ville de Barcelone

Le combat féministe a été très important en Espagne depuis la chute du régime franquiste. Le programme « Mujeres en el espacios public » (Femmes dans l'espace public) a été introduit pour améliorer la participation des femmes aux espaces publics. En outre, la municipalité de Barcelone a réalisé un manuel d'urbanisme de la vie quotidienne, un aménagement urbain avec une perspective genrée, et a mis en place des indicateurs sensibles au genre pour évaluer les besoins et priorités dans les politiques et plans. Des projets pilotes notamment de coopératives de logements comme « La Borda » sont devenus des exemples internationaux.

Manual de urbanismo de la vida cotidiana

Urbanismo con perspectiva de género

Federació 2019



↑ Manuel d'urbanisme de la vie quotidienne — Barcelone

nismes de coordination transversale sur les questions de genre sont peu développés. La Société d'Aménagement urbain (SAU) ou Citydev travaillent quant à elles selon des logiques de projets très sectorisées (logement, reconversion foncière, infrastructures), où les enjeux de genre sont rarement mobilisés comme critères d'évaluation ou de conception.

Les politiques de formation interne sur les inégalités de genre restent rares, voire inexistantes, dans la plupart des institutions, alors même que de nombreux agents et agentes manifestent un besoin d'outillage dès lors qu'ils et elles doivent mieux comprendre et intégrer ces dimensions à leur travail quotidien.

Des obstacles institutionnels à la transversalité

Plusieurs obstacles structurels freinent une meilleure prise en compte du genre dans les pratiques administratives. D'abord, les administrations ou services techniques ne disposent pas toujours de la culture institutionnelle ni des référentiels adaptés pour aborder les enjeux de genre autrement que comme des considérations « sociales » périphériques. Cela renforce l'idée que ces thématiques relèvent d'autres niveaux d'action (politiques sociales, égalité des chances), et non de la planification territoriale ou du développement

urbain. Or, ces enjeux sociaux sont également déterminés par les choix d'aménagement décidés en amont.

Ensuite, le cloisonnement des compétences entre administrations spécialisées rend difficile une lecture transversale des projets urbains. Les synergies entre politiques de logement, de mobilité, de développement économique ou d'environnement ne sont pas toujours activées, ce qui nuit à l'intégration d'une perspective intersectionnelle. Cette contrainte, propre à l'existence même d'administrations sectorisées, implique une nécessité de collaborations renforcées entre administrations et, outre la sectorisation, de considérer les enjeux d'égalité des chances comme transversaux à toutes les autres compétences.

Enfin, la hiérarchisation des priorités — dictée notamment par les échéances politiques ou les objectifs de production — limite l'espace pour des démarches réflexives ou qualitatives. Les agentes et agents qui souhaitent intégrer des approches sensibles au genre se heurtent à un manque de temps, de ressources et de reconnaissance institutionnelle.

Coordination interservices et montée en compétence encore inégalement structurées

Des efforts récents traduisent une évolution des pratiques en matière d'intégration du genre dans les politiques urbaines à Bruxelles. L'introduction progressive de clauses de genre dans les marchés publics liés aux espaces publics constitue un signal fort. Toutefois, sa mise en œuvre s'avère complexe : le manque d'expertise disponible sur les enjeux spatiaux du genre, la nouveauté des savoirs à mobiliser, et la faible diffusion d'une culture commune freinent l'opérationnalisation de ces clauses.

À l'échelle régionale, la généralisation du gender budgeting et les formations assurées par Equal (au niveau régional) et Brulocalis (au niveau communal) témoignent d'un début d'appropriation des outils du gender mainstreaming. Mais cette diffusion reste encore principalement binaire et peu articulée aux enjeux urbanistiques concrets.

Des projets locaux, comme certains Contrats de Quartier Durables, montrent une attention croissante à la diversité des usages, bien que cette prise en compte reste souvent ponctuelle et dépendante des personnes en charge du pilotage. De manière plus générale, les initiatives visant à structurer la transversalité — via des référent-es genre, des formations ou des ressources internes — sont encore hétérogènes selon les niveaux d'administration.

Enfin, les outils de suivi et d'évaluation, indispensables à une transformation durable des pratiques, sont encore rares. L'absence d'indicateurs consolidés empêche de mesurer concrètement l'impact des politiques mises en œuvre sur l'égalité de genre.

Instrumentalisation des expertises associatives

A priori paradoxale, la sollicitation des associations féministes et queers sur ces questions génère beaucoup de refus. En effet, ces nombreuses sollicitations sont généralement peu ou pas rémunérées et engendrent des surcharges de travail pour des associations qui fonctionnent déjà à flux tendu tant du côté financier que du côté des ressources humaines. Comme nous l'explique cette responsable associative :

« Et aussi, il y a des communes qui ont commencé à Bruxelles, à introduire dans leur cahier de charge, de réaménagement, de contrats de quartiers, ce genre de choses, un truc "genre", sans plus de précision. Et ce qu'on a vu comme phénomène, c'est des bureaux d'urbanisme, d'architecture, qui nous contactent. Genre, une semaine, avant la date limite pour remettre les dossiers. Donc je dois expliquer qu'en fait, sans avoir visité les lieux avec des groupes de femmes, on ne peut rien dire sur le quartier. Et si vous voulez un truc général, voici le cahier qu'on a déjà fait pour la Région. Mais nous, on ne peut pas se prononcer comme ça. (...) Et il y avait aussi le... disons, le malentendu. Comme on est une association. Pour eux, on travaille gratos, puisqu'on est subventionné. Et donc, quand on a dit "voilà, j'ai une journée, en tant qu'expert, une journée de travail, c'est 750 euros", ce qui est un tarif tout à fait normal dans la consultance, ils n'en revenaient pas. Même nos architectes n'ont pas autant ! On est moins important que les architectes, c'est ça ? » (E14)

Échos du terrain

DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES PEU SENSIBLES AUX INÉGALITÉS

Un pilier démocratique aux marges du pouvoir décisionnel

La participation citoyenne dans la gouvernance et les projets urbains est de plus en plus considérée comme un levier essentiel de (re) connaissance des besoins des habitantes et habitants par les pouvoirs publics. Elle est aussi pensée comme un facteur d'appropriation des espaces et des lieux. En Région bruxelloise, les initiatives de participation publique se sont multipliées ces dernières années (SDLP, 2025). Dans le contexte de l'urbanisme participatif, on constate une diversification des méthodes visant à mobiliser les résidentes et résidents. Néanmoins, l'impact réel de ces démarches sur les décisions en matière d'aménagement du territoire reste limité.

La typologie d'Arnstein (1969), souvent mobilisée pour penser la participation, rappelle qu'il existe une hiérarchie des niveaux de participation allant de la simple consultation à la co-production de l'action publique jusqu'à des formes de délégation et de pouvoir citoyen. Dans ce cadre, les initiatives bruxelloises peinent encore à franchir les paliers les plus élevés de la participation effective. Dans son inventaire réalisé en 2023-2024, le service de la participation en Région bruxelloise montre une forte majorité de projets qui se réclament au plus de la co-construction (50 %) ou de la consultation (20 %) et très peu qui entendent une forme de co-décision (moins de 10 %). Cependant un quart restant des initiatives se réclament d'une forme de « délégation », en l'assimilant principalement au subventionnement d'initiatives sélectionnées par appel à projets. Un tel mécanisme implique une capacité de mobilisation et d'organisation qui explique la reconduction d'inégalités sociales dans ses appropriations.

Des dispositifs fragmentés et encore peu documentés

Les processus participatifs sont actuellement portés par une diversité d'administrations à différents niveaux, avec un recours fréquent à différents bureaux d'études, plus ou moins spécialisés en dispositifs participatifs. Une partie des acteurs constatent à ce propos le besoin d'un cadre unifié et d'une base de données centralisée. Le Service de la Participation en Région bruxelloise, créé en 2022 et intégré à Perspective, a entrepris un premier travail d'inventaire des dispositifs existants, mis en ligne sur le site participation.brussels. Cet exercice constitue une première étape vers une approche plus cohérente de la participation à l'échelle régionale. Toutefois, cette première mouture de l'inventaire reste incomplète, et ne permet pas d'avoir une compréhension systématique des rapports d'inclusion ou d'exclusion qui traversent les démarches participatives. Un référentiel d'évaluation commun pourrait permettre de saisir les principales inégalités sociales, dont le genre, qui s'observent dans ces démarches.

Cette absence de vision d'ensemble nuit à l'évaluation et à l'amélioration de ces démarches. La participation citoyenne peut prendre la forme d'organes pérennes (conseils de quartier, panels, citoyens, assemblées générales, conseils consultatifs...) ou d'initiatives ponctuelles intégrées à des projets. Cependant, les données sur les publics effectivement mobilisés restent rares, et peu de dispositifs produisent des statistiques ventilées par genre, âge, origine ou situation sociale. Le développement du tirage au sort, comme dans les commissions délibératives ou l'assemblée climat, a permis de montrer la possible mobilisation d'une diversité de catégories sociales au sein d'un même espace de participation.

Une ambivalence des processus participatifs sur les rapports de genre

Les dispositifs de participation citoyenne, bien qu'ouverte en principe à toutes et tous, sont rarement conçus à partir d'une analyse genrée, autant du point de vue des conditions d'engagement, que du cadrage des questions mise en débat. La question du genre est réduite à un enjeu de représentativité descriptive dans des panels dont on s'assure qu'ils comportent autant d'hommes que de femmes. Cet équilibre est nécessaire, mais ne garantit pas une prise en compte équitable des points de vue et des prises de parole. Ainsi, en plus de se demander qui participe, et dans quelles conditions, il est légitime de questionner quelles contributions sont permises, entendues, écoutées, retenues et valorisées !

Comme le résume M.H. Sa Vilas-Boas (2022), le lien entre genre et dispositifs de participation a été fait suivant trois angles : inclusion et capacitation des femmes ; reproduction ou subversion des rapports de genre ; catégorisation et cadrage des façons de participer en tant que femmes. M. Paoletti et S. Rui (2015) rappellent que « la démocratie représentative a longtemps, indubitablement et officiellement, eu un seul sexe », laissant à la charge de la démocratie participative de « s'imposer comme une proposition corrective pour tous les groupes subalternes historiquement exclus de la représentation politique ». Elles constatent que « les femmes bien présentes dans les dispositifs participatifs », quand bien



Les marches exploratoires comme outil d'expertise d'usage

Dans les années 1990, les marches exploratoires ont été créées par les organismes communautaires montréalais pour pallier les problèmes de sécurité urbaine rencontrés par les femmes en raison des problématiques de toxicomanie et de prostitutions. Elles avaient pour effet de faire passer les habitantes d'un statut d'usagère de leur quartier à un statut d'experte et permettaient d'interpeller les politiques. Actuellement, elles sont utilisées notamment dans le cadre de la rénovation des quartiers.

À Bruxelles, les marches exploratoires, développées par l'ASBL garance, sont une méthode participative visant à recueillir des perceptions et des vécus de la ville, en particulier ceux des femmes et des groupes marginalisés. À travers ces balades urbaines, les participants sont invités à identifier et à analyser les espaces publics, leur accessibilité, leur sécurité, et leur convivialité. Ces marches permettent de cartographier les zones problématiques et de formuler des recommandations pour une ville plus inclusive, en donnant une voix directe aux usagers des espaces urbains. L'objectif est d'impliquer les citoyens dans la transformation de leur environnement, en particulier en mettant en lumière les inégalités de genre dans la planification urbaine.

même on retrouve des effets de spécialisation thématique genrés, sur des sujets perçus comme techniques, dont l'aménagement du territoire. « Cette présence active des femmes dans les dispositifs participatifs est en soi un résultat remarquable au regard de leur histoire [tant] l'histoire de la démocratie et de la construction de l'espace public repose sur leur exclusion ».

De fait, une vision universaliste de la participation citoyenne reproduit souvent, sans les interroger, les inégalités structurelles présentes dans la société au motif d'une égalité de principe. On constate cependant que dans l'ordre de la prise de parole ou du temps de parole, les voix des femmes, des personnes LGBTQIA+, racisées ou précarisées peuvent être marginalisées ou réduites à des témoignages personnels, là où une parole perçue comme plus technique ou « objective » est davantage écoutée (Raibaud, 2015). Le risque est alors de reconduire, au sein même des démarches participatives, des hiérarchies de légitimité.

C. Pateman, dans son livre *Le contrat sexuel*, souligne que « prendre au sérieux l'identité incarnée suppose l'abandon de l'individu masculin et unitaire et exige d'ouvrir un espace pour deux figures : l'une masculine, l'autre féminine » (Pateman, 1998). N. Fraser a élaboré à cet égard la notion de « contre-public subalterne » : « des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours afin de formuler leur propre interprétation de leurs identités, leurs intérêts, et leurs besoins » (Fraser, 2001).

Les inégalités de participation à l'intersection des rapports sociaux

Les freins à la participation résultent de l'articulation de plusieurs rapports de pouvoir. Le genre croise d'autres facteurs d'exclusion ou de mise en retrait : le racisme, la classe sociale, l'âge, le statut migratoire, ou encore le handicap. Les personnes concernées peuvent faire face à un manque de confiance dans les institutions, à une méconnaissance des droits ou des opportunités de participation, une mauvaise communication des contenus, ou encore à une expérience répétée d'invisibilisation ou de mépris. Ces dimensions renforcent la distance entre certains groupes et les espaces de décision, et ce quel que soit leur degré d'ouverture.

Des conditions de participation encore excluantes

Les principaux facteurs qui entravent une pleine participation citoyenne des femmes et des minorités de genre :

- » Les femmes sont bien présentes, mais moins nombreuses à prendre la parole dans les assemblées mixtes, particulièrement quand les espaces sont dominés par des figures masculines, blanches et diplômées. Ce constat est redou-

blé pour des personnes LGBTQIA+ qui interviennent d'autant plus en tant que catégories minorisées (Laplanche-Servigne, Sa Vilas Boas, 2019).

- » Ce phénomène d'autocensure est renforcé par le manque de reconnaissance des formes de parole fondées sur l'expérience vécue, souvent considérées comme moins universelles et moins pertinentes que des discours perçus comme techniques, objectifs et neutres.
- » La valorisation différenciée des contributions — expertise professionnelle d'un côté, vécu du quotidien de l'autre — contribue à renforcer les biais déjà présents dans la fabrique urbaine.
- » La sécurité des lieux, l'accessibilité, la langue utilisée, le ton ou les modalités d'échange peuvent renforcer l'exclusion de celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans les formats proposés. Cet ensemble de facteurs concerne une majorité de la population.
- » Les charges domestiques, de travail reproductif et de care, largement assumées par les femmes, limitent leur disponibilité pour participer à des réunions souvent organisées en soirée ou en dehors des horaires scolaires.



Intégrer le genre dans la conception des dispositifs participatifs

Le Guide de la participation en faveur de l'égalité de genre de l'ICPC (2024) identifie les recommandations suivantes :

- Sensibiliser les animateurs et animatrices : adopter une posture inclusive, veiller à ce que les femmes (et personnes racisées ou LGBTQ+) aient des espaces de parole équitables et inviter à réfléchir sur les inégalités de prise de parole.
- Instaurer des règles collectives : établir un cadre clair (prise de parole, tour de table, temps équilibré), favoriser les contributions écrites (boîtes à idées, sondages) pour donner plus de place aux personnes moins enclines à s'exprimer à l'oral.
- Favoriser mixité et non-mixité choisie : intégrer des temps ou espaces non mixtes tout en garantissant une restitution et une intelligence collective.
- Aménager un espace de parole inclusif : attention au choix des mots et des images (éviter les stéréotypes), garantir la présence des voix non binaires ou non cis-genres, et valoriser les témoignages minoritaires.
- Favoriser la participation en ligne : adapter les outils numériques (accessibilité, anonymat possible), reconnaître les genres variés, et laisser le temps de s'exprimer.
- Mesurer les résultats selon le genre : collecter et analyser les données selon le genre (présence, temps de parole, types de contributions) pour identifier les déséquilibres et évaluer l'efficacité des mesures.

ENGAGEMENT ET RÉSEAUX ASSOCIATIFS

L'engagement associatif constitue un levier central d'expression citoyenne. Il permet d'occuper la ville, de produire du savoir, de développer des formes d'entraide. Or, la reconnaissance, le soutien et la durabilité de ces initiatives sont inégaux. Ce chapitre interroge les rapports de pouvoir au sein du monde associatif et met en lumière les conditions matérielles, institutionnelles et territoriales qui permettent aux engagements minorisés d'exister.

État de la littérature

Les espaces bâtis et la structure spatiale ne constituent pas les seuls facteurs à façonner les pratiques spatiales et les modes de vie. Les associations et les mouvements sociaux offrent des prises pour questionner, résister, lutter, détourner, s'accommoder ou se conformer à la matérialisation des inégalités dans la ville. Leurs fonctions sociales sont multiples.

Les organisations associatives jouent un rôle important dans la vie urbaine locale dans la mesure où elles fournissent une grande part des services publics et collectifs par le biais de subventions publiques. Elles constituent ainsi une partie importante des politiques sociales locales. C'est aussi à ce titre qu'elles interviennent dans la vie quotidienne des personnes minorisées et/ou discriminées. Par ailleurs, l'emploi associatif est également très féminisé, un peu moins au niveau des postes de direction (Hély, 2009).

À notre connaissance, il n'existe pas encore une sociologie des associations féministes ou LGBTQIA+ dans les villes. Nous ne disposons pas de recherches qui cartographient et catégorisent les associations féministes et LGBTQIA+ de façon systématique. Le tissu associatif et son impact sur les dynamiques urbaines et spatiales sont souvent invisibles dans les analyses et cartographies territoriales. L'engagement associatif et/ou bénévole permet de compenser une partie des inégalités qui, malgré les projets et initiatives mis en place, persistent, ainsi que de pallier la faiblesse de certains financements publics. L'existence de réseaux adressés aux femmes et aux personnes LGBTQIA+ atteste d'une reconnaissance politique, institutionnelle et administrative croissante des enjeux de genre. Toutefois, peu de données existent pour quantifier l'ampleur de ces réseaux.

DYNAMIQUES ET ENJEUX DU TISSU ASSOCIATIF

Un réseau dense mais fragilisé

Le réseau associatif bruxellois joue un rôle fondamental dans la création d'espaces communautaires de proximité, souvent perçus comme plus sûrs pour les femmes et les personnes LGBTQIA+. Il intervient dans des domaines variés — éducation permanente, santé, urgence sociale, logement, culture — et contribue à la cohésion des groupes, notamment par l'organisation d'espaces de non-mixité, de soutien et de partage.

Ce tissu associatif porte également une fonction éducative importante : les formations qu'il propose visent à déconstruire les stéréotypes de genre et à transformer les représentations sociales, avec des effets potentiels sur les dynamiques

urbaines. Si la professionnalisation du secteur progresse, l'engagement bénévole demeure une ressource clé dans de nombreuses structures. Ce travail se déploie cependant dans un contexte de grande précarité.

Les appels à projets lancés à partir des années 1980 ont permis l'émergence et la structuration d'associations féministes, LGBTQIA+ et antiracistes. Mais ces dispositifs ne reflètent pas toujours les besoins réels des bénéficiaires, ni les inégalités d'accès aux financements pour certaines populations fortement marginalisées (personnes intersexes, en situation de handicap, en demande de protection sociale, etc.).

Un état des lieux exploratoire a été mené par public afin d'identifier les structures actives auprès des femmes et des personnes LGBTQIA+ en Région bruxelloise, à destination des professionnel·les de la planification. Cet inventaire reste partiel. Plusieurs lacunes persistent : les données disponibles sont hétérogènes, les structures visant les femmes hétéro-

sexuelles sont moins bien recensées, et les structures néerlandophones sont sous-représentées en raison d'un faible taux de réponse au moment de l'enquête.

Espaces provisoires, dynamiques collective

Les occupations temporaires offrent également une opportunité pour le tissu associatif, en permettant l'accès provisoire à des espaces souvent situés au cœur de la ville. Elles peuvent renforcer la visibilité des luttes féministes et queer, tout en soutenant des formes d'expérimentation sociale et culturelle adaptées aux besoins des communautés. En rendant disponibles des lieux à moindre coût, elles facilitent l'émergence de projets associatifs précaires ou émergents, qui n'auraient pas accès au marché immobilier classique. Toutefois, cette logique demeure fragile : les occupations sont par définition limitées dans le temps et s'inscrivent davantage dans une gestion foncière que dans une politique structurelle de soutien aux associations.

EMPOWERMENT FÉMININ ET ACCÈS À LA VILLE

Femmes

Il existe un vaste ensemble d'associations s'adressant aux femmes relevant de l'éducation permanente, de la prévention, de la santé, l'accès au logement... Les exemples qui suivent ciblent principalement la dimension spatiale.

Marie-Thérèse Coenen, historienne et présidente de l'Université des femmes, mentionne que les débuts de l'associatif femme et féministe en Belgique remontent à 1892. « C'est le moment où la première association féministe et réellement organisée est créée : La Ligue belge du droit des femmes ». Cette ligue est créée par Marie Popelin (la première femme belge docteure en droit), Louis Franck (avocat) et Isala Van Diest (la première femme médecin belge).

Il est tout d'abord important de distinguer les associations de femmes des associations féministes. Les associations de femmes permettent des permanences, des séances d'échanges, de pratiques, d'écoute et de soutien. Toutefois, elles n'ont pas forcément une dimension politique et militante marquée comme les associations féministes.

Maisons des femmes

La reconnaissance de la nécessité d'avoir des lieux spécifiques pour les femmes n'est finalement pas si récente. Ainsi, dans les dernières décennies, les communes de Schaerbeek (2010) et de Molenbeek (années 1990) ont créé des Maisons des femmes. Ces lieux rassemblent une série d'activités à destination des femmes. Les maisons des femmes se veulent être des espaces de rencontres, de formation, mais aussi de bien-être pour les femmes en proposant des activités sportives et

de loisirs. Occupant seules un bâtiment, ces structures traduisent spatialement et matériellement la nécessité de proposer des activités spécifiquement à destination des femmes.

Espaces publics

Aujourd'hui, les associations pour les femmes ont encore une fonction de socialisation à la présence dans les espaces publics, c'est-à-dire d'initiation et d'apprentissage de nouvelles pratiques dans ces espaces. Elles organisent une série d'activités visant à permettre aux femmes d'avoir une présence plus active dans les espaces publics au travers de marches exploratoires, de cours de vélo, de pratiques sportives dans les parcs ou encore de sorties culturelles. Certaines associations comme Garance qui couplent la question de l'espace public avec celle du sentiment de sécurité et notamment avec des ateliers d'autodéfense féministes ou marches exploratoires.

Activités de loisirs

Certaines structures dédiées aux femmes proposent des activités de loisirs qui visent la découverte d'activités qui ne sont pas forcément associées aux femmes, mais aussi des activités plus traditionnelles. Il s'agit d'inciter les femmes à sortir de leur espace domestique, de valoriser leurs compétences et de favoriser leur émancipation sociale par l'acquisition de nouveaux savoirs ou par la pratique d'un loisir. Par ailleurs, un grand nombre d'associations qui ne ciblent pas spécifiquement les femmes peuvent occasionnellement proposer

Valorisation des savoirs féminins pour créer du lien social

Cette responsable d'une structure locale explique que le but de la programmation des activités est de créer des liens entre des personnes issues de différents milieux :

« Au début, on se moquait parfois un peu de moi parce que j'imposais des cours de tricot, de culture et de cuisine aussi. Les pensées ont beaucoup changé. On disait, tu dois faire des cours de foot, de boxe, tu dois faire des cours qui ne sont pas d'habitude réservés aux femmes (...) J'ai toujours défendu ces deux idées en parallèle qu'il faut aussi valoriser les choses des femmes. En fait, ce n'est pas parce que ce sont des activités de femmes qu'il ne faut pas les valoriser. » (E16)

Besoin d'accès aux espaces publics et naturels

Une association proposant des services culturels, sociaux et citoyens pour les femmes identifie certains besoins liés à l'espace public :

« Quand on leur propose, outre les activités culturelles, les femmes ont envie d'aller dans les espaces publics (...) les parcs et d'autres espaces naturels en dehors de Bruxelles. » (E1)

Réseaux d'accompagnement coordonnés

Cette Française d'une quarantaine d'années a quitté le domicile conjugal pour cause de violences physiques pendant le confinement. Son récit éclaire la forte coordination qui caractérise le réseau d'organisations dédié aux violences de genre :

« C'est un peu compliqué. J'ai été sans logement et j'ai demandé de l'aide. J'ai été dans un SAMU, 10 jours. Et après, il y a des associations qui m'ont aidée, qui m'ont dit, "vous voulez aller dans un hébergement ou dans un hôtel transi ?" (...) j'ai vécu à l'hôtel, j'avais ma chambre, j'avais ma propre douche avec ma toilette, etc. Donc c'était avantageux parce qu'on pouvait fermer à clé, et on était un peu sécurisé. » (E7)

La Maison des Parents solo de Forest par exemple offre des permanences sociales, de l'aide juridique, des consultations psychologiques ainsi que des activités parents-enfants ou seulement des activités pour les parents afin de leur donner des moments pour souffler :

« Je prends l'exemple de la Maison des parents solos qui existe du côté de Forest. Moi, j'habite Molenbeek. Je trouve dommage qu'il n'y ait rien du côté de Molenbeek, dans mon quartier plus ou moins, facile d'accès, car il faut quand même quarante minutes de tram pour aller jusqu'à Forest. » (U1)

Calico : modèle de logement communautaire et inclusif

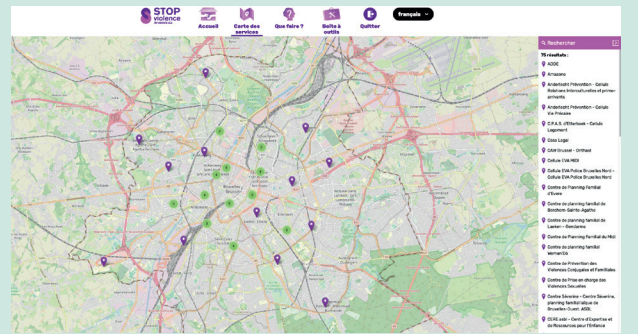
Le projet Calico, porté par CLTB à Bruxelles et l'asbl Angela D., constitue une excellente pratique en matière d'accès au logement. Il s'appuie sur un modèle de propriété communautaire qui permet de garantir des logements abordables et durables, tout en favorisant la participation active des habitants à la gestion de leur habitat. Cette approche innovante répond efficacement aux enjeux de précarité et de spéculation immobilière, offrant ainsi une solution inclusive et solidaire face à la crise du logement urbain.



↑ Inauguration du projet Calico à Forest — Angela D.

Un guichet unique contre les violences

stop-violences.brussels est une plateforme d'information et d'orientation dédiée aux personnes confrontées aux violences de genre à Bruxelles. Elle centralise les ressources disponibles : numéros d'urgence, adresses utiles, informations juridiques et démarches à suivre. Accessible, multilingue et confidentielle, elle facilite l'accès rapide à une aide adaptée. C'est un outil essentiel pour l'autonomie des victimes et la coordination des acteurs de terrain.



↑ Cartographie interactive des lieux de soutien face aux violences — <https://stop-violence.brussels/>

une programmation spécifique. À côté de cela, l'offre généraliste d'associations en mixité ou non bénéficie également aux femmes, bien qu'il n'y ait pas d'activités ciblées.

Parents solos

Dans certaines parties du territoire régional, les mères célibataires expérimentent le manque d'accessibilité des espaces de parole pour partager leurs expériences et astuces pour gérer le quotidien, mais aussi pour bénéficier d'un réseau social de soutien et de soin.

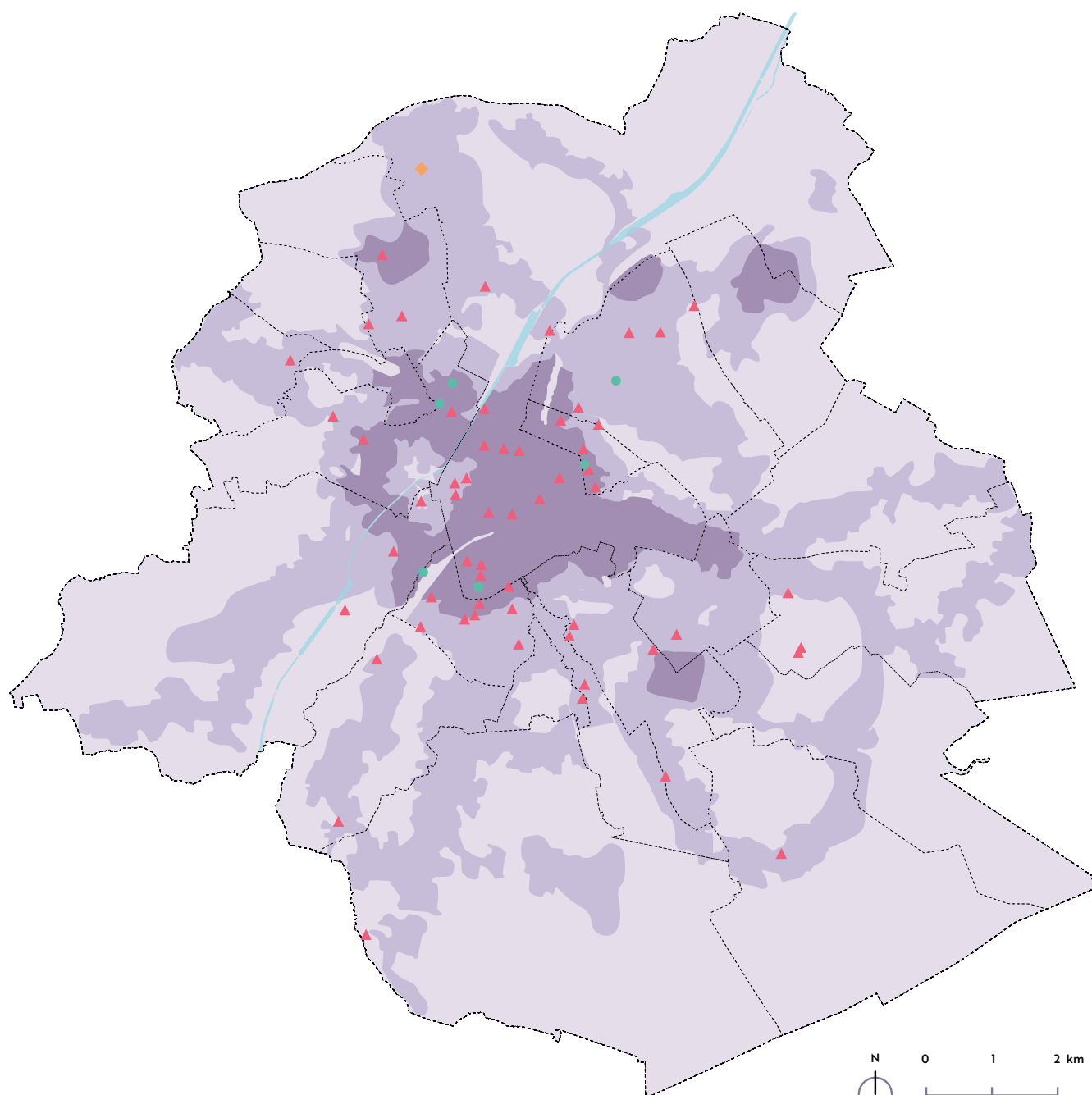
Violences conjugales

Parmi les associations spécialisées, il y a également les associations de lutte contre les violences de genre qui démontrent la progression de la reconnaissance des revendications féministes. Depuis la fin des années 1970, un réseau constitué de refuges, de centres d'accueil d'urgence, de maisons d'accueil, de services d'aide aux victimes, ou encore de numéros d'urgences s'est progressivement construit pour répondre le plus rapidement possible aux demandes à l'aide. Ce réseau est encore principalement tourné vers les femmes. Il permet d'éviter aux femmes de rester dans des espaces où elles sont en danger.

Accès au Logement

L'accès au logement abordable pour les femmes comporte également un des leviers d'action des associations bruxelloises. Le droit au logement a formé, depuis plusieurs années, une grande partie du travail de l'association Angela D. À travers ses missions, elle vise à attirer l'attention sur le logement comme marqueur social des inégalités entre les hommes et

Offre associative en soutien aux femmes



Sources – urban.brussels, social.brussels, Karbon'

Légende

Initiatives associatives

- ▲ Associations sans but lucratif (ASBL)
- ◆ Fondation d'utilité publique (FUP)

Initiatives associatives

- Service public

Zones d'accessibilité en transport en commun selon le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)

- Zone A : très bien desservie
- Zone B : bien desservie
- Zone C : moyennement desservie

Cette carte montre que les services de soutien et d'émancipation adressés spécifiquement aux femmes sont principalement associatifs. Elle reprend les données de Bruxelles Social-Santé complétées de manière succincte par une base des données d'associations. Cependant, cette carte est nécessairement incomplète. Cette carte montre également que les espaces de soutien aux femmes ont principalement très centraux et bien reliés, et que la périphérie moins connectée est aussi moins fournie.

les femmes. En plus de sensibiliser et organiser des formations, elle a développé des projets inclusifs. CALICO est un projet de cohabitation à Forest offrant des logements égaux, solidaires et intergénérationnels. FEM'S, de son côté, agit sur les familles monoparentales. Un des fruits du travail associatif a été la collaboration avec la SLRB, la création du guide « Inégalités de genre dans l'habitat en Région bruxelloise » dont les directives doivent être incluses dans les marchés publics.

Plusieurs autres associations de femmes touchent la question du logement/hébergement, mais elles sont plus spécifiques par rapport à leur public ciblé : des femmes migrantes, les femmes sans-abri ou les femmes en situation de handicap.

VIE ASSOCIATIVE LGBTQIA+

Associations LGBTQIA+ entre reconnaissance et précarité

Le réseau associatif bruxellois est extrêmement florissant, notamment en ce qui concerne la protection et la défense des personnes LGBTQIA+. Bruxelles compte 29 organisations qui proposent des services adressés aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers, intersexes, asexuelles et celles en questionnement sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

Le tissu associatif LGBTQIA+, situé principalement au cœur de Bruxelles, est historiquement développé depuis 1950. En effet, cette année-là, le Centre de Culture et Loisirs est fondé à Bruxelles et réunit en toute discrétion des gays et des lesbiennes. En 1979, un groupe de militants décide de faire sortir l'homosexualité des espaces souterrains où elle s'était enfermée et de produire une émission sur Radio Air Libre à Bruxelles, Antenne Rose, dont naîtra l'association qui deviendra Tels Quels. Il existe différentes coupes associatives qui



Grands Carmes : un espace autogéré queer et solidaire

Le projet des Grands Carmes, au centre de Bruxelles, illustre une pratique inspirante d'accueil inclusif et de solidarité envers les personnes LGBTQIA+. Ancien couvent transformé en lieu autogéré, il combine logements, espaces associatifs, cantine sociale, activités culturelles et ateliers. Le collectif met l'accent sur l'autonomie, la mixité choisie et les pratiques queer féministes, faisant des Grands Carmes un exemple de gestion collective favorisant l'émancipation et le droit à la ville.



↑ La cour centrale des Grands Carmes, lors d'un événement festif, show drag, 2023 – Grands Carmes

permettent de chapeauter les différents tissus :

- La RainbowHouse Brussels est une coupole associative bruxelloise qui centralise tout un réseau d'associations LGBTQIA+, et qui fait également le pont entre elles et les politiques publiques.
- La fédération Prisme a pour but de participer au bon fonctionnement des différentes Maisons Arc-en-ciel belges et organisations de jeunesse, mais également d'assurer une veille politique et un travail de plaidoyer auprès des instances politiques et institutionnelles belges. Les associations bruxelloises ont dès lors joué un rôle qui dépasse le territoire bruxellois.

Limites des structures face à l'errance LGBTQIA+

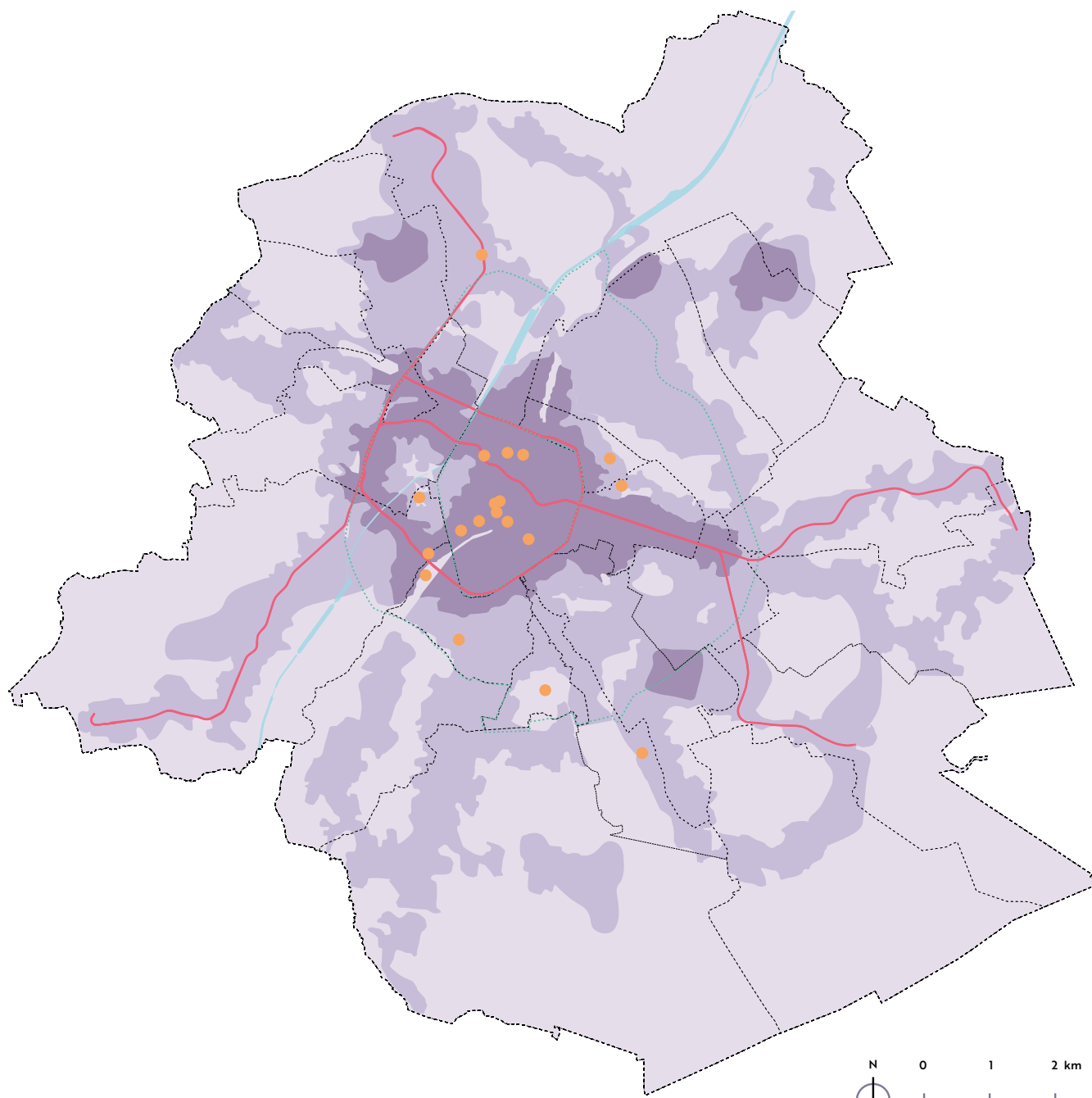
Comme l'explique ce responsable associatif, les structures d'hébergement contribuent dans la mesure du possible à la lutte contre l'errance urbaine, mais leurs moyens sont limités :

« (Les personnes LGBT) c'est le public demandeur des protections internationales qui est souvent en souffrance dans des centres collectifs, que ce soit Fedasil ou ses sous-traitants. On n'a pas d'accueil ou d'hébergement ailleurs. D'ailleurs, la plupart avaient déjà quitté les centres collectifs pour se retrouver à Bruxelles, dans les rues en situation d'errance. » (E28)

Ce centre ne parvient toutefois pas à faire face à l'afflux des demandes comme nous l'explique son responsable :

« Donc on a fait des critères. Parmi ces critères, c'est la définition de la jeunesse, 18-25 ans. Puis, s'est rajouté très vite un autre public qui n'était pas prévu, c'est le public demandeur des protections internationales LGBTQIA+ qui sont souvent en souffrance dans des centres collectifs (...). » (E28)

Décentralisation associative et fractures territoriales LGBTQIA+



Sources – urban.brussels, perspective.brussels, Karbon', Victor Lacôte, Bruxelles Mobilité

Légende

Initiatives associatives LGBTQIA+

- Associations sans but lucratif (ASBL)

Structure urbaine

- ▨ Pentagone
- ▤ Limite de la première couronne
- Ligne de métro

Zones d'accessibilité en transport en commun selon le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)

- Zone A : très bien desservie
- Zone B : bien desservie
- Zone C : moyennement desservie

Cette carte illustre un déploiement significatif des associations d'aide aux publics LGBTQIA+ à Bruxelles, avec plus d'une quarantaine d'espaces recensés. Si la vie associative queer est historiquement concentrée dans le quartier Saint-Jacques, elle tend depuis quelques années à se décentraliser pour mieux desservir l'ensemble des communes bruxelloises. Néanmoins, le tissu associatif reste quasi absent en zones périurbaines et rurales, contraignant les personnes LGBTQIA+ résidant en périphérie à se déplacer pour accéder à des espaces de sociabilité et de soutien, ce qui souligne une inégalité d'accès à la vie communautaire selon la localisation.

Féminisation du sans-abrisme et adaptation des centres de jour

L'îlota ouvert un centre de jour réservé aux femmes. Toutefois, cette nouvelle offre ne suffit clairement pas pour absorber la féminisation du sans-abrisme, comme l'indique ce responsable d'une structure de jour bruxelloise :

« Les femmes à la rue sont moins nombreuses que les hommes, pour plusieurs raisons. D'abord elles sont quand même souvent prioritaires dans certaines structures d'accueil. Elles ont souvent des stratégies qui sont un peu différentes de celles des hommes. Donc il y a vraiment une partie de sans-abrisme cachée pour ce public spécifique. Mais on a observé clairement une augmentation assez inquiétante du nombre de femmes à la rue. Donc, la proportion a vraiment tendance à augmenter, c'est d'ailleurs pareil pour les familles. Il y a encore pas mal d'années, on n'en voyait presque pas. C'est difficile d'analyser, toutes ces crises finalement se superposent. C'est surtout lié à la saturation des lieux d'hébergement, d'accueil, quand on appelle le SAMU, on n'a pas de garantie d'avoir une place. Les centres d'accueil sont saturés, du coup forcément, on se retrouve sans solution pour certains publics. » (E10)

Pour faire face à cette féminisation du public, les structures mixtes réservent des plages horaires aux femmes afin de répondre à un certain besoin de non-mixité pour accomplir certaines activités et ainsi favoriser leur présence :

« On s'est vite rendu compte que pour une femme, franchir la porte d'un centre de jour où il y a parfois jusqu'à 80 mecs dans la salle, ça peut être vraiment... compliqué. Surtout pour un public qui parfois a été, dans leur parcours victime de violence, par les hommes (...) on a vu ce public augmenter petit à petit. On s'est dit, finalement, c'était assez inconfortable de travailler sur une demi-journée, de devoir virer tous les hommes le midi. Un jour, on s'est dit, travaillons sur une journée complète (...) on s'est mis à travailler sur ce programme d'activités, le yoga, la coiffure, la couture, l'art thérapie. » (E10)

- La coupole Cavarria intervient quant à elle dans toute la Région flamande, et dispose également de points d'ancrage à Bruxelles de manière itinérante.

Pour visualiser les lieux et espaces fréquentés quotidiennement par les personnes LGBTQIA+ et avoir une meilleure représentation de la structure de leurs pratiques spatiales, nous avons réalisé une cartographie de ces pratiques de mobilité en ce début d'année 2024.

Elle se base sur une méthodologie de cartographie queer (Preciado P, 2008) fondée sur plusieurs types de données : une auto-ethnographie, 14 cartes mentales réalisées à partir d'entretiens individuels avec des personnes minorisées, la liste des associations de la coupole Rainbow House, la liste de Bruxelles Social-Santé, et la consultation de personnes concernées en fonction des discriminations pour creuser l'intersectionnalité au niveau des associations ainsi que des espaces safes et LGBTQ-friendly.

La vie associative queer se situe principalement au sein du quartier gay Saint-Jacques, mais tend progressivement depuis quelques années à se décentrer pour pouvoir toucher les différentes communes. Cependant, il est important de noter que le tissu associatif est absent des zones périurbaines, poussant les publics LGBTQIA+ en périphérie ou en zone rurale à se déplacer pour avoir accès à une vie communautaire.

Spatialement, à Bruxelles-Ville, il existe ainsi 2 pôles d'implantation des associations LGBTQIA+ :

- La Rainbow House, située dans la rue du Marché au charbon,

en plein cœur du « quartier gay ».

- Les Grands Carmes/Maison Arc-en-ciel de la Santé dans le quartier Saint-Jacques également au centre-ville.

Les associations de santé communautaire pour le public LGBTQIA+ sont en grand développement, soutenues par le réseau de plannings familiaux. Le réseau de prévention santé sexuelle HSH (hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes) est ainsi développé depuis les années 90, dans le contexte de l'épidémie du VIH, soutenu par la Communauté française de Belgique. Depuis sa création, l'association Ex Æquo par exemple, associe la prévention du VIH à la réflexion autour des questions identitaires et des vulnérabilités sociales des personnes bi- ou homosexuelles et/ou vivant avec le VIH.



Hébergement en non-mixité pour femmes migrantes

La Sister's House, projet initié et géré par l'ASBL Plateforme citoyenne de Soutien aux Réfugiés, montre le besoin d'hébergement en non-mixité pour les femmes migrantes en dehors des systèmes traditionnels. Depuis le début du projet, ce sont plus de 2200 résidentes qui ont pu être accueillies à la SH. Elle a déménagé d'Ixelles à Etterbeek pour maintenant se trouver au centre-ville. La Sister's House a la conviction que l'hébergement est un préalable indispensable à tout accompagnement psycho-médical, social ou juridique.

Toutefois, les publics transgenre, non binaire et intersexe disposent de peu d'associations spécifiques pour leurs besoins. Répondant à la plupart des demandes des publics et d'expertise (formative, universitaire...), l'association Genres Pluriels est extrêmement active en Région bruxelloise même si elle souffre actuellement d'un manque de subventions. Elle travaille également de manière délocalisée en Wallonie.

Enfin, pour les populations précarisées, Les Grands Carmes ainsi que l'association No Javel, permettent de récupérer des produits alimentaires et objets gratuitement. Le projet de No Javel organise également un vide-dressing solidaire avec des vêtements non genrés. Il se situe dans la commune de Forest, mais sa situation excentrée relève des enjeux d'accessibilité.

ACTION ASSOCIATIVE FACE AUX DISCRIMINA- TIONS CROISÉES

Luttes antiracistes et résis- tances décoloniales

Le réseau de lutte antiraciste est développé d'un point de vue législatif et associatif. Il est souvent associé à d'autres luttes intersectionnelles comme des associations de luttes pour les droits des personnes LGBTQIA+ racisés. Ces associations ont plus souvent le statut de collectif, et doivent régulièrement passer par des biais culturels ou récréatifs pour toucher leurs publics, comme c'est le cas du Collectif Fatsabbats. D'ailleurs, un grand nombre d'associations antiracistes de Bruxelles ont une finalité décoloniale liée à des questions urbaines. Les visites décoloniales sont de plus en plus développées et parcourent plusieurs quartiers bruxellois. Les visites décoloniales et féministes sont notamment organisées par l'association Bamko qui est une association combinant des missions d'interculturalité, d'intersectionnalité, de racisme, de féminisme et d'écologie.

Une grande partie des associations bruxelloises antiracistes se développent également dans le soutien aux personnes demandeuses de protection sociale. Le réseau associatif antiraciste reste cependant moins développé que le secteur associatif, femme et LGBTQIA+.

Des parcours migratoires mar- qués par les violences de genre

Depuis plusieurs décennies, les villes ont joué un rôle important dans la résolution des crises migratoires. Les statuts de ville sanctuaire ou ville refuge ont été revendiqués par certaines villes occidentales afin de constituer des espaces protégés pour les migrantes et migrants (Sanders et Sommers-Houdeville, 2023).

Les enjeux de genre marquent également l'accueil des personnes migrantes. En effet, des flux migratoires comportent également une proportion de femmes et de personnes LGBTQIA+ victimes de violences physiques et sexuelles ou fuyant les violences homophobes et transphobes.

À Bruxelles, dans les premières étapes de leur parcours migratoire, ces personnes séjournent dans des centres d'accueil, tels que le Petit Château, mais se retrouvent très vite en situation d'errance dans la ville en raison des violences subies. Dans ce contexte de crise de l'asile, des associations comme Merhaba, à travers un travail socioculturel, aident notamment les personnes LGBT+ issues de l'immigration dans leur accès aux soins et à une protection sociale. Divers espaces d'accueil et de discussions se créent également de manière informelle au sein des différentes Maisons Arc-en-ciel à Bruxelles, et notamment à la Rainbow House.

Cependant, il existe encore très peu d'espaces spécifiques pour les femmes migrantes et ils se limitent souvent au SAMU social ou à la Croix-Rouge. Caritas Internationalis a également mis en place un système d'accueil adapté. Souvent marquées par des expériences traumatisantes au cours de leur parcours migratoire, les femmes seules et les mères en quête de protection internationale en Belgique ont besoin d'une structure d'accueil spécifique. Enfin, depuis 1996, l'association Gams accomplit un travail de prévention, de protection et d'accompagnement des femmes victimes de mutilations génitales et de violences basées sur le genre.

Précarité résidentielle et vul- nérabilités genrées

Un vaste réseau associatif existe pour prendre en charge les problèmes du mal-logement, aussi bien sous un prisme francophone que néerlandophone, telles que les structures Hobo ou Ara. Ce réseau est en cours de restructuration en raison de la diversification et de la précarisation de ses publics. Ainsi, des structures spécifiquement réservées aux femmes et aux jeunes LGBTQIA+ voient le jour.

Les femmes sans-abri sont en effet de plus en plus nombreux. Elles souffrent notamment d'une augmentation des violences sexistes, des agressions sexuelles et d'une précarité menstruelle que les associations essaient de pallier.

Pour les jeunes LGBTQIA+, un refuge a également vu le jour à Ixelles, grâce à l'action de bénévoles, dans le but d'accueillir notamment les jeunes mis à la porte par leur famille du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

Cependant, nous pouvons remarquer que les personnes LGBTQIA+ ne trouvent pas de place au sein des refuges, quel que soit leur âge, reléguant souvent les personnes dans le besoin au sein d'occupations temporaires.

Cultures sexuelles alternatives en lumière

Le SNAP! (Sex workers narratives Arts & Politics) et le Brussels Porn Film Festival visent à mettre en avant les cultures alternatives queers et TDS souvent invisibilisées, à travers une programmation variée permettant aux personnes concernées d'exprimer librement leur rapport à des sexualités trop souvent considérées comme déviantes et illégitimes.

Reconnaissance et protection des travailleurs et travailleuses du sexe (TDS)

Les associations de défense des personnes TDS sont apparues récemment à Bruxelles, notamment avec la fondation de l'Union belge des travailleuses et travailleurs du sexe (UTSOPI) en 2015. Les associations qui viennent en aide se focalisent principalement sur les femmes cisgenres, les femmes transgenres, les personnes en demande de protection sociale, et les personnes queers.

Le réseau associatif des travailleurs et travailleuses du sexe à Bruxelles se développe principalement dans le quartier nord, et notamment la rue d'Aerschot où se situent les vitrines dédiées aux travailleurs et travailleuses du sexe. Malgré plusieurs lois permettant leur protection, et la dépenalisation des clients et clientes, les TDS, notamment issus et issues de l'immigration, souffrent encore d'une grande précarité. Les associations UTSOPI ou encore Epace P réalisent régulièrement des maraudes dans le quartier, et apportent un soutien et une protection psycho-médico-sociale.

Certaines associations comme Alias se sont spécialisées dans le soutien aux personnes TDS transgenre, un public extrêmement marginalisé et violenté.

Dans une forme de convergence des luttes, les TDS ont historiquement été soutenus par la communauté LGBTQIA+, puisqu'un grand nombre de TDS était tout d'abord concerné,

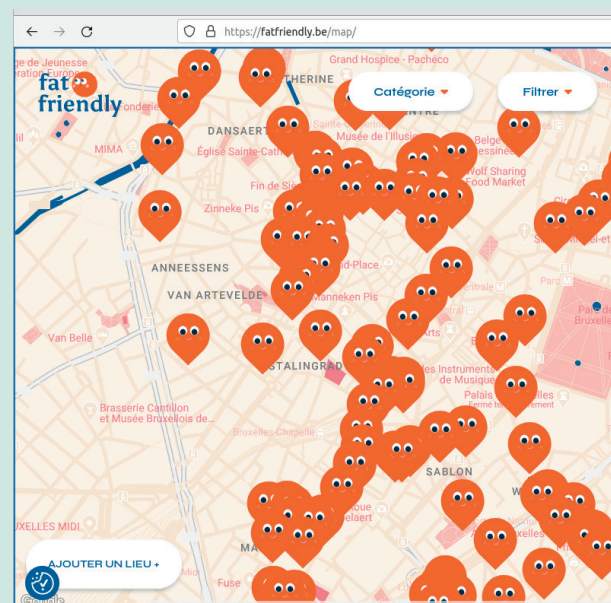
mais aussi parce que les discriminations et la précarisation subies étaient similaires. Enfin, les quartiers gays ont historiquement à travers le monde été basés sur d'anciens quartiers de prostitutions dédiés au milieu nocturne, aux cabarets et donc aux espaces queers récréatifs, ce qui a accentué l'interdépendance et le soutien des deux communautés entre elles.

Discrimination des corps gros et invisibilisation spatiale

Les femmes présentent une prévalence plus élevée de l'obésité que les hommes en Europe (environ 13,8 % contre 11,3 %), et subissent des stigmates significativement plus forts, même à des IMC plus bas, avec des effets psychologiques et sociaux plus marqués que chez les hommes.

Cartographier la grossophobie ordinaire

La cartographie Fat Friendly recense de façon participative les lieux (restaurants, cinémas, piscines, cabinets médicaux...) accessibles aux personnes grosses, à partir de critères concrets (largeur de sièges, toilettes adaptées, circulation...). Ce dispositif collaboratif, ouvert aux personnes concernées (taille ≥ 44), permet de partager avis et données vécues, et de réduire la charge mentale liée à la recherche de lieux sûrs. Grâce à sa dynamique interactive, la carte a recensé plus de 200 lieux en Belgique et France, et offre même des filtres spécialisés (accessibilité médicale, mobilier...). Elle joue un rôle pédagogique en sensibilisant les établissements à leurs angles morts d'accessibilité, devenant un levier de changement concret. Ce modèle est une excellente bonne pratique d'outil militant : participatif, data-driven, ancré dans le réel, et potentiellement exportable à d'autres contextes.



↑ La cartographie de l'accessibilité des espaces aux personnes grosses – Fat Friendly ASBL <https://fatfriendly.be/map/>

Espaces safes pour TDS

Tant les associations que les travailleurs et travailleuses du sexe sont perpétuellement élégués en périphérie, dans des espaces souvent insalubres et considérés comme non safes par les personnes concernées :

« On nous a poussés de la Gare du Midi à la Gare du Nord, c'est devenu unsafe. On veut fermer les vitrines, on fait tout pour que les TDS n'aient plus de travail » (U13)

Les associations de défense des personnes grosses ne sont apparues que très tardivement à Bruxelles, en 2018. Les personnes grosses sont discriminées dans leur droit à la ville en raison de la faible accessibilité aux différentes infrastructures et notamment à l'espace public. Les déplacements réduits et le manque de présence dans les infrastructures collectives et publiques, donnent la fausse impression de ne pas être nombreux et nombreuses dans la ville.

Plusieurs enjeux impactent leur visibilité. D'une part, il existe plusieurs contraintes physiques dues à une inadaptation de l'aménagement des espaces publics (trottoirs, mobiliers urbains, distances des places assises...) et du bâti (espaces de circulation, mobiliers, espaces exigus, tourniquets...) aux corps non standardisés. D'autre part, il s'agit d'un public qui rencontre également des difficultés, au niveau des distances à parcourir et à la distribution des fonctions urbaines (commerce, travail...).

Les associations Fat Club et Fat Friendly, principalement basées à Liège, ont des présences et permanences bruxelloises, notamment à travers des événements ponctuels comme des festivals, conférences ou encore marches exploratoires leur permettant de se réapproprier l'espace. Les associations anti-grossophobie ont d'ailleurs mis en place des outils communautaires et collaboratifs, comme la cartographie des espaces accessibles aux personnes grosses.

Le fait que les deux ASBL aient un statut uniquement itinérant et ponctuel à Bruxelles est révélateur. Il y a, en effet, une très faible prise en compte des personnes grosses et de ce type de discrimination dans les politiques régionales.

Les associations de défense des personnes grosses n'existent pas spécifiquement pour des publics LGBTQIA+, ou couplé avec d'autres types de discriminations tels que le racisme.

Une accessibilité encore fragmentaire malgré le handistreaming

En dépit de la mise en œuvre du mainstreaming du handicap, ou handistreaming, son effectivité n'est que partielle. En effet, les personnes porteuses de handicaps mental ou physique rencontrent encore des difficultés dans l'accessibilité aux services et infrastructures. Pour le handicap physique, même si les transports collectifs ad hoc existent, il demeure de nombreuses adaptations des espaces publics et des infrastructures à réaliser. Les tourniquets, les transports en commun inadaptés ou le manque d'ascenseur sont quelques-uns des éléments qui confinent leurs pratiques spatiales à des périmètres très réduits. Comme dans le cas des personnes grosses, leur mobilité se voit affectée tant par des éléments physiques que par la répartition spatiale d'activités dans la ville.

Concernant les associations, il existe des associations qui soutiennent spécifiquement les femmes porteuses de handicaps. Certaines offrent des maisons d'accueil pour des

femmes en situation de handicap mental ou physique léger, comme c'est le cas de l'association Espoir et Sourire. D'autres luttent contre les violences faites aux femmes en situation de handicap comme l'association F.R.I.D.A.

Il n'existe pas d'associations pour les personnes LGBTQIA+ porteuses d'un handicap invisible ou visible, ou en tout cas pas spécifiquement. Il n'existe pas non plus d'associations spécifiques pour les personnes racisées porteuses d'un handicap visible ou invisible, subissant régulièrement des discriminations intersectionnelles notamment au sein des espaces de santé.

Invisibilisation des seniors minorisés et initiatives émergentes

Bien qu'il existe plusieurs associations pour le public senior et que chaque commune possède un service spécifiquement dédié, les associations de femmes accueillent également des femmes seniors. Ainsi, dans les associations rencontrées qui proposent des espaces d'échanges et des activités culturelles et sportives, on retrouve également des femmes retraitées en recherche de relations sociales et d'activités qui font sens dans leur vie. Ces espaces constituent des formes d'engagement social dans la mesure où ces femmes les fréquentent de façon régulière et s'investissent dans les tâches organisationnelles de ces espaces.

Longtemps oubliées et invisibilisées par le secteur associatif LGBTQIA+, les personnes retraitées sont depuis quelques années représentées par les Rainbow Ambassadors, déjà présentes à Anvers. Cette association d'origine flamande organise des activités de socialisation et un plaidoyer politique pour les personnes du troisième âge. Elle effectue un travail de sensibilisation dans les maisons de retraite aux identités et besoins spécifiques des personnes LGBTQIA+.

Enfin, certaines associations comme Tels Quels développent également des « cercles des aînées » permettant aux personnes âgées LGBTQIA+ de réaliser des activités communes et de partager leurs vécus.



Le projet "Genres Pluriels Seniors" à Bruxelles

L'association Genres Pluriels, centrée sur les personnes trans et non-binaires, a développé un axe de travail spécifique pour les seniors trans, en réponse à leur isolement social, au manque de structures inclusives, et à leur invisibilisation dans les politiques publiques liées au vieillissement. Des groupes de parole intergénérationnels et des actions de sensibilisation dans les maisons de repos ont été initiés pour favoriser la reconnaissance de leurs parcours et besoins spécifiques.

VILLE REVENDIQUÉE QUE RETENIR ?



VISIBILISATION ET REVENDICATIONS DANS L'ESPACE URBAIN

- La toponymie bruxelloise reflète une domination masculine cisgenre, invisibilisant les figures féminines, queer et racisées dans le récit symbolique de la ville.
- L'espace public met en scène une mémoire genrée centrée sur les hommes, marginalisant les récits et représentations alternatives.
- Les politiques d'art urbain restent peu inclusives, limitant l'accès des artistes femmes, racisées et LGBTQIA+ aux commandes publiques.
- La visibilité LGBTQIA+ oscille entre reconnaissance symbolique et rainbow-washing, sans transformation structurelle des politiques urbaines.
- Des initiatives contre-hégémoniques rendent visibles les figures minorisées et réhabilitent leur place dans l'histoire urbaine.
- Les luttes féministes et queer revendiquent l'accès à l'espace public et remettent en cause ses normes d'usage dominantes.



GOVERNANCE URBAINE

- Malgré les quotas électoraux, la parité politique reste incomplète : les femmes sont sous-représentées dans les postes de décision stratégique, au profit d'une féminisation « par le bas » (care, petite enfance).
- La sectorisation des compétences entrave une approche intersectionnelle : les politiques de mobilité, logement ou aménagement intègrent peu les besoins différenciés des femmes et minorités de genre.
- Les administrations régionales restent peu outillées sur les enjeux de genre : manque de données genrées ventilées, champs (aménagement, espace public, foncier) peu genrés, manque d'exploitation des données existantes, manque de formations, faible structuration des rôles de coordination.
- Les démarches participatives reproduisent souvent des inégalités sociales et genrées : faibles niveaux de co-décision, invisibilisation des paroles minorisées, formats peu accessibles ou inclusifs.



ENGAGEMENT ET RÉSEAUX ASSOCIATIFS

- Le tissu associatif bruxellois joue un rôle clé dans l'accès à la ville, le soutien communautaire et la création d'espaces sûrs pour les femmes et les personnes LGBTQIA+, malgré une précarité structurelle et des inégalités d'accès aux financements.
- Les initiatives liées au logement, à la sécurité, à la santé ou à la culture montrent la capacité du milieu associatif à produire des alternatives spatiales concrètes (habitats collectifs, marches exploratoires, lieux communautaires).
- La reconnaissance institutionnelle reste inégale : certaines associations historiques structurent un dialogue avec les pouvoirs publics, tandis que d'autres peinent à exister hors des centres urbains ou des logiques de projet.

VILLE REVENDIQUÉE

ENJEUX

1. Données et statistiques

- Documenter les usages militants et symboliques de l'espace public (toponymie, marches, occupations temporaires).
- Intégrer les dynamiques associatives féministes et LGBTQIA+ dans les outils de diagnostic territorial.
- Produire des données genrées et intersectionnelles sur la participation et la gouvernance (composition des instances, rôles de décision, accès aux dispositifs) et sur les inégalités spatiales.

2. Renforcement des connaissances

- Valoriser les savoirs situés issus des luttes féministes, queer et antiracistes dans l'analyse urbaine.
- Étudier les effets de l'inclusion partielle (ex. rainbow-washing) sur les politiques urbaines.
- Produire une cartographie des réseaux associatifs engagés dans la fabrique urbaine inclusive.

3. Programmation territoriale

- Favoriser la répartition territoriale des lieux pour des collectifs permettant une équité d'accès.
- Reconnaître l'espace public comme support légitime d'expression politique, de mémoire et d'identité.
- Réserver des lieux temporaires et pérennes pour les collectifs féministes, LGBTQIA+ et antiracistes, dans les projets d'équipements ou de requalification.
- Inscrire les besoins des associations engagées dans les programmations d'espaces collectifs.

4. Outils et processus

- Intégrer des critères d'égalité, de diversité et de reconnaissance dans les appels à projets liés à l'espace public.
- Développer une boîte à outils genre pour les administrations et urbanistes.

- Soutenir les formes d'urbanisme tactique, d'occupation citoyenne et d'expressions collectives en espace public.

5. Participation

- Créer des formats de concertation qui garantissent l'expression des récits minorisés et non hégémoniques.
- Valoriser les témoignages situés comme contribution politique dans les démarches participatives.
- Prévoir un accompagnement (logistique, financier, symbolique) des associations impliquées dans la fabrique urbaine.

6. Évaluation et monitoring

- Mettre en place des indicateurs de suivi genrés sur l'accès aux commandes publiques, aux lieux et aux ressources.
- Évaluer les impacts des projets urbains sur les publics minorisés via des outils intersectionnels.
- Suivre la reconnaissance institutionnelle et spatiale des associations et mobilisations minoritaires.



VERS UNE VILLE CAPACITANTE

La ville capacitante est celle qui permet à toutes et tous d'apprendre, de travailler, de s'émanciper. Elle repose sur la capacité des espaces urbains à soutenir les parcours de vie et à offrir les ressources nécessaires à l'autonomie. En croisant les enjeux de genre, d'emploi, d'enseignement supérieur et de mobilité économique, ce chapitre interroge les conditions structurelles qui permettent aux individus de développer leur potentiel.

Les inégalités genrées du marché du travail, les contraintes de mobilité, la ségrégation des lieux d'emploi ou l'inégale répartition des institutions d'enseignement supérieur façonnent des trajectoires différenciées. Or, la planification urbaine privilégie souvent une approche fonctionnelle, ignorant la diversité des usages et les obstacles vécus par les publics les plus vulnérabilisés.

Ce chapitre aborde d'abord les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur et les vécus différenciés de la vie étudiante, marqués par la précarité, les violences sexistes ou le sentiment d'insécurité. Il examine ensuite les dynamiques du marché de l'emploi à travers une lecture genrée : temps partiel contraint, interruptions de carrière, ségrégation professionnelle, écarts de salaires. Enfin, il analyse les barrières spatiales à l'emploi, la mobilité économique contrainte et

les effets territoriaux des politiques d'activation.

Penser la ville capacitante, c'est reconnaître que l'émancipation ne repose pas uniquement sur des efforts individuels. Elle s'ancre dans la géographie des ressources, les temporalités urbaines et les représentations sociales du travail, du mérite et du soin. Ce chapitre invite à une planification attentive aux conditions réelles de capacitation et des vulnérabilités.



Enseignement supérieur et vie étudiante

Organisation territoriale et accès à l'enseignement supérieur

- Une implantation contrastée et inégalement accessible des institutions
- Une majorité féminine dans les effectifs
- Des femmes plus diplômées, mais une fracture territoriale persistante

Différenciation genrée des parcours

- Des choix de filières structurés par le genre

Conditions de vie étudiante et participation à la ville

- Une population nombreuse, mais peu visible dans la ville
- Une précarité économique qui freine la mobilité et l'accès aux ressources

Espaces d'étude et vie sur les campus

- Une dépendance aux lieux tiers pour étudier selon les conditions de logement
- Une vie de campus marquée par l'insécurité et des usages genrés des espaces

Emploi et déplacements économiques

Inégalités structurelles dans l'emploi féminin

- Une géographie genrée et inégalitaire de l'activité professionnelle
- Le temps partiel comme révélateur d'une division sexuée du travail
- Les impacts durables de la parentalité sur les trajectoires professionnelles

Ségrégation professionnelle et organisation spatiale du travail

- Une ségrégation persistante des métiers et secteurs
- Un secteur précarisé à majorité féminine
- Une ville pensée pour un modèle patriarcal de division du travail

Mobilité économique et barrières territoriales à l'emploi

- Une mobilité segmentée au détriment des femmes et des emplois précaires
- Des dispositifs de mobilité inadaptés aux chaînes de déplacement genrées

Une économie de proximité, inclusive et territorialisée

- Invisibilisation du travail de care et de l'économie informelle dans les dynamiques territoriales

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET VIE ÉTUDIANTE

Les femmes sont surreprésentées dans les infrastructures d'enseignement supérieur ; cependant, elles rentabilisent moins leurs diplômes que les hommes sur le marché de l'emploi. Le phénomène de féminisation de l'enseignement supérieur n'a pas modifié certains stéréotypes concernant le choix des filières et de spécialisations. Les domaines d'études restent encore et toujours genrés.

État de la littérature

L'accès à l'enseignement supérieur est marqué par des inégalités sociales importantes, ce qui atteste d'une reproduction sociale persistante. Si l'accès des femmes aux études supérieures a été interdit jusqu'à la fin du XIX^e siècle (Draelants & Cattonar, 2022), elles sont aujourd'hui présentes en grand nombre dans le corps étudiant, mais dans des proportions très différentes selon les filières d'études. À côté des inégalités sociales, d'importantes différences genrées sont également à l'œuvre.

À la fin de l'enseignement secondaire, à compétences égales, les filles s'orientent vers les filières moins techniques, mais aussi moins prestigieuses (Duru-Bellat, 2017). Dans les disciplines où ces différences de genre ne sont plus de mise, comme en architecture et en urbanisme, elles sont moins nombreuses que les hommes à embrasser la carrière professionnelle qui correspond à leur diplôme (Greed, 2005), et ce, en dépit de leurs meilleurs résultats. En Région bruxelloise, la prise en compte de la thématique de la vie étudiante en tant qu'enjeu régional remonte à la fin des années 2010, notamment au travers d'une mission spécifique confiée à Perspective.

Jusqu'aux années 1990, la vie étudiante ne représentait pas une priorité des gouvernements urbains. L'expansion de l'enseignement supérieur et la mobilité étudiante encouragée par le programme Erasmus (Le Galès, 2003) ont joué un rôle important dans la reconnaissance politique de ces enjeux. La vie étudiante est progressivement devenue une thématique de l'agenda urbain un peu partout en Europe. En effet, les universités et établissements d'enseignement supérieur sont devenus des indicateurs de l'attractivité et du développement économique des villes. Cependant, il convient de noter que la vie étudiante est une thématique de recherche récente. Elle a émergé dans les priorités de gouvernance urbaine avec la figure de la ville comme espace privilégié de l'enseignement supérieur (Le Galès, 2003).

La vie étudiante a été analysée au prisme de la difficile cohabitation avec les fonctions résidentielles dans certaines villes comme Bologne. Récemment, les études se sont prolongées pour analyser les pratiques de mobilité des étudiantes. Camille Dejardin (2018) montre que les trajets empruntés par les étudiantes bruxelloises francophones lors de sorties nocturnes sont empreints d'une socialisation qui leur inculque la dangerosité des espaces urbains une fois la nuit tombée depuis leur tendre enfance.

Dans le prolongement des études sur les violences faites aux femmes, Yves Raibaud (2015 a) a fait état des violences physiques dont avait fait l'objet des jeunes femmes sur les campus ou pendant leurs déplacements vers ou à proximité de ces campus. Toutefois, la production de ces nouveaux savoirs ne s'accompagne pas d'une action publique immédiate. Illustrant la diffusion lente de ces nouvelles problématiques (Hamel, 2008), les autorités universitaires ont mis beaucoup de temps à se saisir de la question de la sécurité des jeunes femmes sur la vie des campus et sur les trajets pour arriver à ces campus.

De même, la vie étudiante et ses logiques de genre dans les espaces urbains ne constituent pas encore un objet de recherche spécifique. Elles sont abordées de façon secondaire dans des recherches plus larges sur les jeunes urbaines. De façon générale, la dimension de genre en matière de jeunesse est surtout développée dans les recherches sur les quartiers populaires (Jamoulle, 2007 ; Lapeyronnie, 2008 ; Jamoulle et Mazzocchi, 2012 ; Clair 2008 et 2023). Par contre, le manuel de méthodes sociologiques *Enquêter sur la jeunesse* (Anselme-Mainguy et Vuattoux, 2018) n'aborde que très peu les enjeux de genre et leur ancrage urbain. Il s'agit donc d'un pan de recherche en cours de développement.

ORGANISATION TERRITORIALE ET ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une implantation contrastée et inégalement accessible des institutions

Au niveau de l'enseignement supérieur, la Région bruxelloise se caractérise par une grande attractivité de son offre d'enseignement. Elle compte 49 Institutions d'Enseignement Supérieur (IES), dont 44 sont francophones et 5 sont néerlandophones. Côté francophone, ces IES comportent 4 universités, 10 hautes écoles, 9 hautes écoles artistiques et 26 institutions de promotion sociale. Du côté néerlandophone, les hautes écoles et l'enseignement de promotion sociale forment une seule catégorie (Perspective, 2024). Au niveau territorial, ces 49 IES sont présentes à travers 99 implantations physiques (Perspective, 2024).

Trois dynamiques principales définissent la localisation et le caractère des IES.

- Premièrement, il y a une implantation au centre-ville, dans un tissu très dense et historique.
- Deuxièmement, les infrastructures se développent sous la forme de campus comme Érasme, Alma, la VUB et l'ULB.
- Troisièmement, elles se caractérisent par un tissu plus discontinu car les IERS se répartissent sur plusieurs communes et parfois dans des territoires périphériques.

Sur base de ces dynamiques, 3 zones de localisation se dégagent : le Pentagone, la première couronne élargie par une bonne connexion en transport public et les zones périphériques bruxelloises.

D'après le dernier état des lieux de l'offre en équipements de Perspective (Perspective, 2024), il en ressort que la Région bruxelloise ne compte pas moins de 140 000 étudiantes et étudiants pour l'année académique 2021-2022. Les universités en accueillent un peu plus de la moitié, ce qui représente 74 734 étudiantes et étudiants, alors que les hautes écoles accueillent 56 670 et les institutions de promotion sociale 11 281. Cette répartition montre que les hautes écoles et la promotion sociale occupent également une place importante dans l'éducation supérieure.

**Les femmes
représentent**

58,7%

**des étudiantes et
étudiants à
l'université**

Une majorité féminine dans les effectifs

L'écart entre les hommes et les femmes pour l'année académique 2021-2022 est 15,5 % en faveur de ces dernières dans l'enseignement universitaire et 14 % dans l'enseignement non universitaire sur base des données de l'IBSA. Cet écart est considérablement supérieur à l'écart de 6 % en faveur des femmes selon le recensement de 2011 (Statbel, 2023 — Recensement 2011).

L'étude du Brussels Studies Institute de 2014 sur l'enseignement supérieur à Bruxelles (Vaesen et Wayens, 2014) évoquait déjà le fait qu'une majorité de filles fréquentaient les établissements supérieurs, elles représentaient 57 % des étudiants et étudiantes inscrites. Pour l'année 2021-2023, ce pourcentage reste d'actualité.

Pour les universités ce pourcentage est de 58,7 % pour les étudiantes contre 42,2 % pour les étudiants. Les universités néerlandophones comptent 55,1 % des étudiantes inscrites et elles représentent 59,2 % dans l'enseignement universitaire francophone, même si ce dernier compte un nombre plus élevé d'étudiantes et étudiants.

Pour l'enseignement non universitaire, ce pourcentage est de 56,9 % pour les étudiantes contre 43,1 % pour les étudiants. Pour l'enseignement néerlandophone, elles représentent 56,7 % et pour le francophone 57,1 %.

Ces chiffres actualisés et l'étude du BSI (Vaesen et Wayens, 2014) confirment ce phénomène de féminisation de l'enseignement supérieur qui date des années 1970. La surreprésentation des femmes semble se stabiliser depuis la dernière décennie.



Niveau d'instruction des femmes



Niveau d'instruction des hommes



↑ Niveau d'Instruction par sexe en Région bruxelloise de 25-64 ans, 2023 – Source : IBSA

Des femmes plus diplômées, mais une fracture territoriale persistante

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à n'avoir qu'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur, alors qu'on observe une proportion identique de femmes et d'hommes n'ayant que le diplôme de l'enseignement primaire ou pas de diplôme.

Concernant la population des 25-64 ans et l'obtention du diplôme du supérieur, il ressort des données de Statbel que le pourcentage de femmes ayant un diplôme d'enseignement supérieur est de 45 % contre 39 % des hommes. En 2023, les données montrent clairement que les femmes sont plus diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes, avec un écart de 6 %.

Au niveau territorial, la fracture socio-économique et territoriale est-ouest est observable concernant la répartition des femmes de 25-64 ans ayant un diplôme de l'enseignement supérieur. L'IBSA montre que les communes d'Anderlecht (27 %) et Molenbeek (25 %) possèdent des taux de diplomation très bas par rapport à la moyenne régionale pour les femmes (45 %).

DIFFÉRENCIATION GENRÉE DES PARCOURS

Des choix de filières structurés par le genre

La ventilation des domaines d'études par sexe pour le contexte bruxellois est moins accessible que par exemple pour la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) car les données à disposition de l'IBSA n'ont pas été analysées. Ces données

statistiques nous aident à identifier les grandes tendances et la différenciation genrée dans le choix de l'orientation disciplinaire.

Les chiffres pour Bruxelles montrent une surreprésentation féminine dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des lettres et du politique et du social.

Par contre, il y a une sous-représentation dans les secteurs de la technologie, de l'économie et de la gestion. La sous-représentation dans le secteur de l'économie et de la gestion est principalement au sein des universités. Elles sont aussi minoritaires dans les sciences religieuses, mais il s'agit de domaines qui rassemblent un moindre pourcentage d'étudiants et étudiantes de façon générale.

Pour l'année académique 2021-2022, selon une analyse des données de l'IBSA, dans l'universitaire, elles représentent des proportions supérieures à la moitié des effectifs dans les filières suivantes : sciences psychologiques et de l'éducation (81 %), sciences vétérinaires (78,2 %), langues et lettres (74,2 %), sciences de santé publique (70,5 %), biomédicales (71,8 %) ou vétérinaires (78,2 %). Par contre, elles sont également moins présentes dans les sciences et techniques (37,6 %), l'histoire (39,1 %) et les sciences de l'économie et de gestion (44,4 %).

Les étudiantes de l'enseignement supérieur non universitaire sont surreprésentées, dans les sciences de la santé publique (71,6 %), les sciences humaines et sociales (60,7 %) ou dans les arts (58,4 %). Elles sont, par contre, moins présentes dans les domaines des sciences et techniques (22,7 %).

Autant de résultats qui confirment la tendance observée en Wallonie et en Flandre, comme dans l'international (Duru-Bellat, 2017).

CONDITIONS DE VIE ÉTUDIANTE ET PARTICIPATION À LA VILLE

Une population nombreuse, mais peu visible dans la ville

Le nombre d'étudiantes et étudiants du supérieur augmente en Région bruxelloise chaque année. Cependant, leur présence est peu visible dans la ville. Elles et ils gagnent en visibilité quand il s'agit de sa concentration autour des campus. L'Agence de Développement territorial dans sa première édition de l'enquête de la vie étudiante avait déjà remarqué que « l'implantation dispersée et parfois excentrée des établissements notamment pour les hautes écoles, ou encore la faible part des logements spécifiquement étudiants atténuent la visibilité de la vie étudiante à Bruxelles ». (ADT, 2016)

Depuis il y a eu deux autres enquêtes menées par Perspective. La troisième édition date de 2023-2024. Cette dernière enquête ne traite pas explicitement de la visibilité ou de la présence symbolique des étudiants dans l'espace urbain. Elle se focalise plutôt sur des aspects vécus — leur satisfaction quotidienne, leurs déplacements, l'emploi, les loisirs, la sécurité et le logement, replaçant le vécu et les usages étudiants au centre des considérations.

Les étudiantes et étudiants investissent la ville et ont des habitudes de mobilité distinctes. L'ouest bruxellois étant moins pourvu en IES, et étant donné le nombre d'étudiants et étudiantes par quartier, un déplacement du côté ouest vers l'est semble être à l'œuvre.

Ces déplacements peuvent devenir éprouvants s'il s'agit de déplacements multiobjectifs. Il convient de croiser la question d'accessibilité par le type de moyen de transport avec la localisation des logements des étudiants et étudiantes, des lieux d'étude, des lieux de loisirs et les lieux de travail. Si ces zones ne sont pas bien desservies en transports publics, les déplacements peuvent devenir contraignants surtout si elles et ils assument d'autres rôles en plus des études.

En comparaison avec les infrastructures éducatives primaires ou spécialisées, où la distance domicile-école pouvait être un critère évident d'inégalités de genre (par le déplacement lié à la parentalité encore majoritairement assurée par les femmes), les IES ont une échelle géographique de rayonnement plus large. Leur fréquentation est fortement liée à d'autres facteurs, tels que la nature de l'offre d'enseignement (disciplines, type court ou long), le type, la langue ou encore le prestige des IES. Pour cette raison, le choix d'études implique assez souvent un déplacement hors du quartier ou de la commune de résidence.

Malgré tout, une localisation excentrée de l'enseignement supérieur peut représenter un enjeu de genre intersectionnel si elle est analysée du point de vue des potentiels déplacements supplémentaires à réaliser (par exemple, le travail), si une charge du care existe ou si l'accessibilité devient difficile pour les personnes à mobilité réduite ou présentant un handicap.

L'enquête de la vie étudiante faite par Perspective en 2024 (Perspective, 2024) montre que globalement, plus de 80% des répondantes et répondants mettent moins d'une heure pour arriver à leur établissement d'enseignement en semaine et ce, peu importe leur lieu de résidence. Ceci correspond au même pourcentage que l'édition précédente (2019/2020). Plus précisément, il ressort que 19,1% mettent entre 0 et 15 minutes de temps de trajet entre leur logement et leur établissement et que 16,1% ont besoin de plus d'une heure.

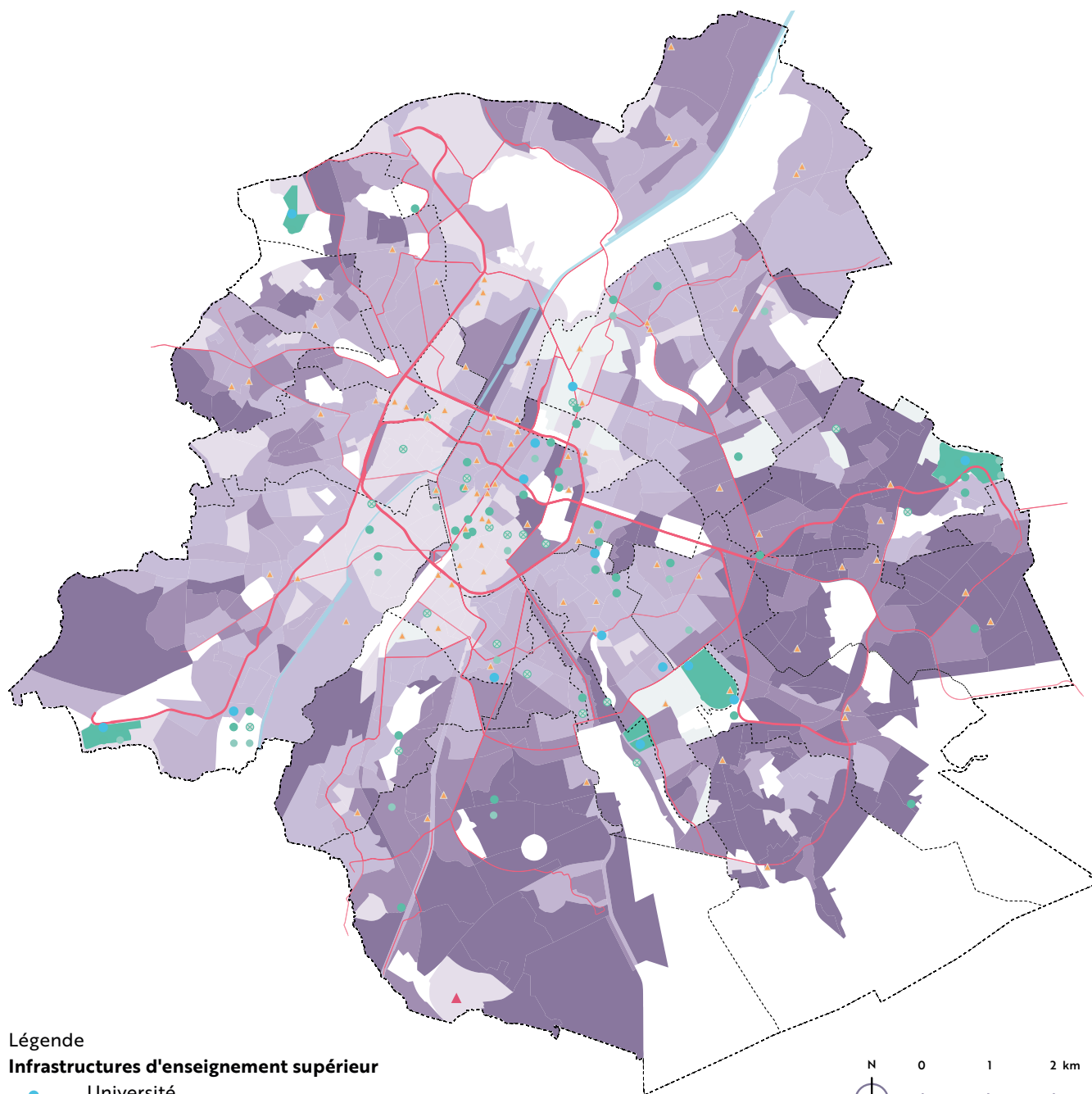
Lors de cette enquête, les étudiants et étudiantes ont été consultés par leur choix de quartier de résidence. Les quatre critères principaux pour le choix du quartier d'habitation sont, par ordre d'importance : l'accessibilité des transports en commun, la sécurité du quartier, la proximité avec le lieu d'étude et la proximité avec les commerces.

À ce facteur géographique, il convient d'ajouter celui du montant du loyer, parce qu'il est aussi déterminant dans la localisation choisie, surtout dans un contexte où le système des bourses d'études, des logements universitaires et des aides au logement n'est pas très développé. L'enquête indique que parmi les éléments importants lors de la recherche d'un logement, le loyer arrive sans surprise comme principal critère (98,6% d'importance), suivi de l'état général du logement (96,3%). La localisation, la luminosité et les services télécom (internet, TV...) obtiennent également un score important.

Une précarité économique qui freine la mobilité et l'accès aux ressources

La condition étudiante est généralement marquée par une limitation des ressources et une certaine précarité économique chez certains et certaines qui obligent à regarder de très près les dépenses consenties et leur configuration résidentielle. Ces dernières années, les établissements d'enseignement supérieur ont renforcé les mesures existantes pour faire face à la précarité étudiante (aides sociales, frigos solidaires...). D'ailleurs, l'enquête vie étudiante de 2024 (Perspective, 2024) montrait que les principales sources de financement des études sont les parents (75,9%) et l'emploi (53,8%). Les bourses sont indiquées avec 22,3% et les allocations familiales avec 16,6%.

Espaces d'étude et inégalités socio-territoriales



Légende

Infrastructures d'enseignement supérieur

- Université
- Haute école
- ⊗ École supérieure des arts
- Promotion sociale
- ▲ Espaces d'étude
- Campus ULB/VUB

Réseau de transport

- Ligne de métro
- Ligne de tram

Revenu imposable médian (2019)

- >26 200€
- 23 400€-26 200€
- 20 600€-23 400€
- 17 600€-20 600€
- <17 600€

Sources – perspective.brussels, Monitoring des quartiers, Bruxelles Mobilité

Cette cartographie confronte la localisation des campus universitaires et infrastructures d'enseignement supérieur (IES) avec celle des lieux d'étude informels (« study spaces »), envisagés comme des tiers-lieux complémentaires aux équipements officiels. En intégrant une couche socio-économique basée sur les revenus, elle identifie les zones prioritaires où la carence d'espaces d'étude adaptés, combinée à des logements souvent exigus, accentue le besoin d'espaces accessibles et bien desservis par les transports publics. Cette analyse souligne ainsi les inégalités territoriales d'accès à des conditions d'apprentissage satisfaisantes et éclaire les enjeux d'aménagement pour une meilleure équité éducative.

15%

**des étudiantes ont
un emploi régulier,
contre 21% des
étudiants**

Un constat intéressant à noter est que le taux d'emploi de la population étudiante interrogée est, selon les données des différentes éditions de l'enquête Panorama, en forte évolution entre 2013/2015 (33%), 2019/2020 (44,6%) et 2023/2024 (49,9%). En matière des caractéristiques liées à l'emploi, l'enquête de 2019/2020 indique qu'il existe une surreprésentation des femmes dans les jobs étudiants et une sous-représentation dans l'emploi régulier, un schéma qui s'inverse du côté masculin. Selon les statistiques de l'ONSS (Sécurité sociale), dans la tranche d'âge 18–24 ans, plus de femmes que d'hommes occupent un job étudiant — en particulier dans la catégorie 18–21 ans.

Les nuances par rapport au type d'enseignement, elles aussi, restent dans les mêmes niveaux que ceux constatés en 2019/2020 : les étudiantes et étudiants inscrits en Haute École sont 65,4% à loger chez leurs parents, un taux qui baisse à 41% pour les universitaires. Selon la même enquête, 61,4 % des étudiantes et étudiants au sein des hautes écoles habitent chez leurs parents contre 42,7 % des étudiantes et étudiants universitaires. Un tiers des étudiantes et étudiants qui réside chez ses parents évoque des raisons financières.

En plus de la participation des étudiantes et étudiants dans le marché du travail, elles et ils participent à la vie culturelle, récréative et sportive. Les seules informations sur ces pratiques viennent également de l'enquête vie étudiante du 2023-24 (Perspective, 2024). Cette enquête confirme qu'une grande majorité des étudiantes et étudiants va au cinéma (près de 74 %) et participe surtout à des activités culturelles telles que concerts, visites de musées, bibliothèques, festivals, événements ou brocantes, foires, marchés. Elles et ils fréquentent souvent les infrastructures de sports. Cependant, certaines et certains mentionnent entre autres ne pas faire de sport par manque de temps, à cause d'un coût trop élevé ou par manque de connaissance de l'offre sportive.

Enfin, par rapport à l'offre des commerces, il existe toute une série d'offres commerciales qui est accessoire à l'enseignement supérieur comme imprimeries, papeteries qui présentent des enjeux d'hyperproximité.

ESPACES D'ÉTUDE ET VIE SUR LES CAMPUS

Une dépendance aux lieux tiers pour étudier selon les condi- tions de logement

La fréquentation des salles d'études est un facteur important de la vie étudiante, surtout si on prend en compte les enjeux liés au logement étudiant. En effet, la taille des logements et/ou le calme nécessaire à l'étude ne sont pas toujours appropriés dans les espaces résidentiels estudiantins. D'autre part, s'il s'agit d'un logement individuel ou familial, le niveau socio-économique et la situation de vie des étudiantes et étudiants peuvent rencontrer d'autres difficultés comme la suroccupation, les tâches du care ou même des violences intrafamiliales.

Les « Study spaces » à Bruxelles peuvent prendre plusieurs formes. D'ailleurs, selon l'enquête auprès des étudiantes et étudiants menée par l'ERU, mandaté par Perspective en 2020 (Perspective ABOUT.brussels, 2021), dévoile que les lieux les plus fréquentés pour étudier sont « les bibliothèques autant universitaires que publiques, les locaux sur les campus (cantines, salles spécifiques). Les cafés arrivent en quatrième place ». Les questionnaires des « Study spaces » formels peuvent être publics (communes, IES, bibliothèques...) ou privés (entreprises, associations).

Bien que la fréquentation des espaces d'études fluctue en fonction des périodes de bocal, près de la moitié des personnes enquêtées les fréquentent également en dehors de ces périodes. Il s'agit d'une demande quasi constante et qui s'élargit également à un public plus jeune du secondaire (Perspective, ABOUT.brussels, 2021).

Des analyses genrées sur la fréquentation des espaces d'études n'ont pas été réalisées, ni sur les éventuelles complémentarités souhaitées au niveau programmatique. Cependant, ce que l'enquête a montré est que le déplacement vers les « Study spaces » se réalise principalement en transport public ou à pied. Force est de constater que l'accessibilité et la proximité sont des enjeux clés pour leur planification.

Malheureusement, mettre à disposition des locaux rencontre des obstacles financiers et humains. De nouvelles dynamiques émergent comme les collaborations avec des associations, des écoles ou à travers des espaces de coworking. Ces derniers ouvrent leurs portes aux étudiantes et étudiants pendant des moments creux en été (Perspective ABOUT.brussels, 2021) pendant la période du COVID, mais cette dynamique semble ne pas s'être prolongée.

Une vie de campus marquée par l'insécurité et des usages genrés des espaces

Les campus universitaires, notamment ceux de grande taille et qui sont excentrés, se caractérisent dans la plupart des cas par leur monofonctionnalité. Cette monofonctionnalité est particulièrement marquante du point de vue des horaires. Les campus ont une forte intensité d'usages pendant les heures d'enseignement qui diminue notablement à partir de 18 h. C'est pourquoi certains campus essaient d'inclure d'autres fonctions comme des salles de sports ou des logements étudiants pour parer à la désertification nocturne. Plusieurs enjeux de la vie en campus comportent une dimension de genre, mais ne sont, à ce jour, pas analysés et restent exploratoires :

Habiter dans un campus monofonctionnel

Une grande partie des campus se dotent des résidences étudiantes. Quand ces résidences se situent loin de centres d'activité et des lieux de passage, surtout en soirée, il peut alimenter le sentiment d'insécurité chez les étudiantes et étudiants. Ce sentiment d'insécurité est particulièrement plus élevé chez les femmes et les personnes LGBTQIA+.

En Région bruxelloise, selon l'enquête de la vie étudiante 2013-2024, 74,8 % des personnes interrogées se sentent globalement en insécurité : 43,6 % parfois, 24,7 % souvent et 6,5 % toujours. Le sentiment d'insécurité a augmenté depuis 2019/2020 (59 %), avec une hausse notable des personnes se sentant parfois en insécurité, qui étaient alors 40,8 %.

La fréquence du sentiment d'insécurité varie fortement en fonction du genre. Parmi les réponses indiquant « parfois » en insécurité, 63,2% sont des femmes et 36,8% sont des hommes. Parmi les réponses indiquant « toujours » en insécurité, la différence est plus marquée puisque 73,4% sont des femmes et 26,6% sont des hommes.

Répartition des domaines par campus

Souvent les campus sont séparés par domaines (sciences d'ingénierie, sciences humaines et sociales, et santé) dans l'objectif de faciliter l'innovation et la collaboration entre facultés. Si les domaines sont genrés, nous pouvons nous questionner sur l'impact dans les pratiques spatiales dans les campus et la mixité dans les échanges sociaux et académiques.

Les usages des espaces ouverts et sportifs

Comme dans le cas de la cour de récréation, les campus peuvent reproduire des pratiques de conception inégalitaire d'espaces ouverts et collectifs similaires à celles retrouvées au sein des espaces publics bruxellois. Les campus possèdent un grand pourcentage d'espaces ouverts résiduels peu définis et ceux qui comptent avec des aménagements sportifs ouverts (Campus de la Plaine, Ceria), ils occupent une place centrale en taille et en comparaison des locaux sportifs qui pourraient porter plus de mixité.



Une enquête genrée sur les usages du campus bordelais

À Bordeaux, une enquête menée par le géographe Yves Raibaud et l'anthropologue Mélanie Gourarier, en partenariat avec l'Université de Bordeaux et la mission Égalité, a exploré le sentiment d'insécurité sur les campus en s'appuyant sur une méthodologie qualitative et participative (marches exploratoires, entretiens, cartographies sensibles). Publiée sous le titre "Campus en sécurité ? Une enquête sur le sentiment d'insécurité dans les universités bordelaises" (Raibaud & Gourarier, 2016), l'étude met en lumière les inégalités de perception et d'usage des espaces universitaires, en particulier selon le genre. Elle démontre que l'insécurité ressentie ne résulte pas uniquement de faits délictueux mais d'un ensemble de facteurs spatiaux, sociaux et temporels (éclairage, isolement, absence de lieux de repli ou de sociabilité). Refusant une approche stigmatisante ou disciplinaire, les auteurs et autrices insistent sur la nécessité de considérer l'aménagement urbain et les usages comme leviers d'action pour renforcer l'inclusivité et la mixité des campus.

EMPLOI ET DÉPLACEMENTS ÉCONOMIQUES

Le marché du travail en Région bruxelloise reflète des inégalités persistantes, tant en termes d'accès à l'emploi que de conditions de travail. Ces écarts sont étroitement liés à la structuration spatiale de la ville, à la fragmentation des fonctions urbaines et à la manière dont les politiques de mobilité, de logement ou de zonage conditionnent l'accès à l'autonomie économique.

État de la littérature

De nos jours, les villes ont intégré dans leur identité à la fois la dimension du travail productif et leur fonction de bassin d'emplois, ainsi que l'image de la femme active (Kern, 2010). Cependant, les femmes ont longtemps été affectées à la sphère domestique ou à l'invisibilité. On constate déjà une sous-évaluation de l'activité féminine depuis le XIX^e siècle. Cette activité se dissimulait sous des étiquettes telles que « sans profession », « sans mention », « ménagère » ou « aidante ». Même si de nombreuses femmes effectuent des « petits boulots » pour des proches ou de manière non déclarée, elles n'étaient pas considérées comme actives (Pasleau, 2002).

Dès la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, l'infériorité salariale des femmes a été théorisée (de Curraize & Hugounenq, 2004), et l'idée que les femmes complétaient le revenu familial légitimait cette situation. Même de nos jours, bien que les couples monoactifs ne soient plus majoritaires, le salaire des femmes demeure souvent considéré comme un salaire d'appoint, tandis que les hommes se spécialisent dans le travail rémunéré.

Avec la séparation entre les centres de commandement et les centres de production caractérisant les villes (Sassen, 1991), les centres urbains concentrent des activités du secteur tertiaire. C'est précisément dans ce secteur d'activités que les femmes ont massivement fait leur entrée dans le marché du travail à partir des années 1960 ; bien qu'elles n'aient jamais été absentes (Coenen, 2006). Au début du XIX^e siècle et avant l'industrialisation, les femmes travaillaient et leurs emplois différaient déjà de ceux des hommes (de Curraize & Hugounenq, 2004).

Ce phénomène a perduré au fil des années, cependant, la féminisation du taux d'activité ne s'est pas opérée de manière homogène. Les femmes ont peu investi les secteurs professionnels historiquement réservés aux hommes, à l'exception de celles qui possédaient des qualifications

élevées (Châteauneuf-Malclès, 2011). Le sexe reste un déterminant significatif de la position professionnelle, de l'accès à l'emploi et de l'obtention d'un salaire élevé. Cependant, les inégalités salariales ne représentent qu'une partie visible de l'iceberg (de Curraize & Hugounenq, 2004).

Malgré les évolutions au cours des années, les possibilités d'émancipation économique des femmes n'ont été introduites qu'à prix de luttes, d'abord féministes, auxquelles se sont ajoutées les revendications LGBTQIA+. Bien que des législations en matière d'égalité entre femmes et hommes aient été mises en place depuis les années 1980, des inégalités et des discriminations persistent encore. Selon Meulders et Silvera (2018), les inégalités auxquelles les femmes font face dans le monde du travail se manifestent par le chômage, les écarts salariaux et la précarité, l'égalité professionnelle, ainsi que les qualifications et compétences.

L'approche intersectionnelle a fait son entrée dans les études sur le travail des femmes (Davis, 2018 ; Meulders et Silvera, 2018). La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est d'autant plus difficile que la monoparentalité est en croissance et concerne particulièrement les femmes.

Concernant la spatialisation des inégalités de genre en matière d'emploi, la littérature scientifique a peu abordé cet aspect, ce qui en fait un champ largement inexploré. Par ailleurs, il convient de souligner que la sociologie des personnes LGBTQIA+ met en lumière des discriminations sur le marché de l'emploi dont ces personnes sont victimes. Toutefois, peu de statistiques sont disponibles pour illustrer ce phénomène. Les conventions statistiques pour l'identification de ces groupes ont fait l'objet de nombreuses polémiques (Chauvin et Lerch, 2013).

INÉGALITÉS STRUCTURELLES DANS L'EMPLOI FÉMININ

Une géographie genrée et inégalitaire de l'activité professionnelle

En Région bruxelloise, les taux d'activité et d'emploi des femmes restent inférieurs à ceux des hommes. En 2021, le taux d'activité des femmes bruxelloises atteignait 58,14 %, ce qui inclut les femmes en emploi et celles en recherche d'emploi (IBSA, 2021), tandis que celui des hommes est de 69 %. Bien que cet indicateur progresse et que l'écart avec les hommes tende à se réduire, il demeure significatif, notamment dans certains quartiers.

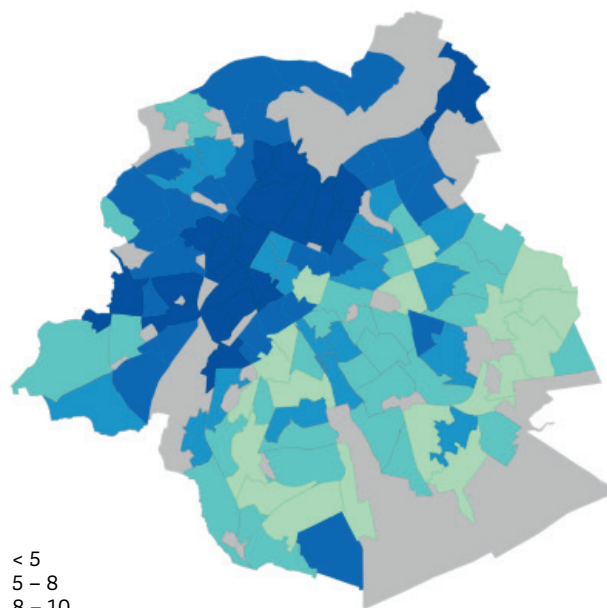
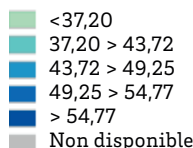
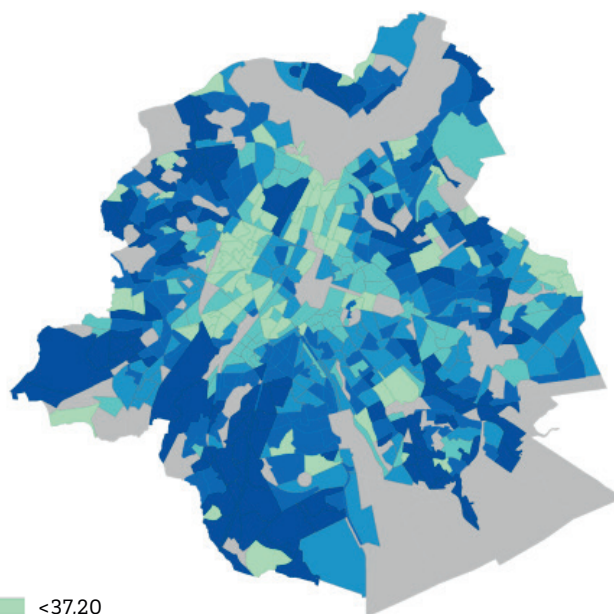
Les données de Statbel pour 2023 montrent que la répartition de l'emploi des femmes est de 31,11 % pour le statut salarié du service public, 57,63 % pour le statut salarié et 11,26 % pour le statut indépendant.

La répartition territoriale du taux d'activité féminine dessine ainsi une géographie sociale et genrée de l'emploi : il est plus faible dans les quartiers de la première couronne situés dans le « croissant pauvre » bruxellois, ainsi que dans certains secteurs de la deuxième couronne où les logements sociaux sont concentrés. À l'inverse, les communes plus favorisées, souvent situées dans l'est et le sud-est de la ville, affichent des taux plus élevés. Ces inégalités territoriales renvoient à une série de facteurs croisés : précarité, accès aux modes de garde, proximité des services et représentation des rôles sociaux.

Il y a très peu de données statistiques sur l'emploi des personnes LGBTQIA+. La précarité des emplois, les discriminations à l'emploi, le chômage et le mal-être qui en résulte sont peu documentés statistiquement, en raison des difficultés à identifier cette frange de la population. C'est pourquoi les données disponibles sont généralement qualitatives et ethnographiques.

Le temps partiel comme révélateur d'une division sexuée du travail

Le recours au temps partiel constitue l'un des principaux marqueurs d'inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes. À Bruxelles, 32 % des femmes salariées occupaient un emploi à temps partiel en 2020, contre seulement 13 % des hommes (Statbel, 2020). Les motifs invoqués sont révélateurs : près d'un quart des femmes interrogées dans l'Enquête sur les forces de travail (IBSA, 2022) mentionnent la garde d'enfants ou de personnes dépendantes comme



↑ Écart entre le taux d'activité masculin et féminin 2021 – source : IBSA

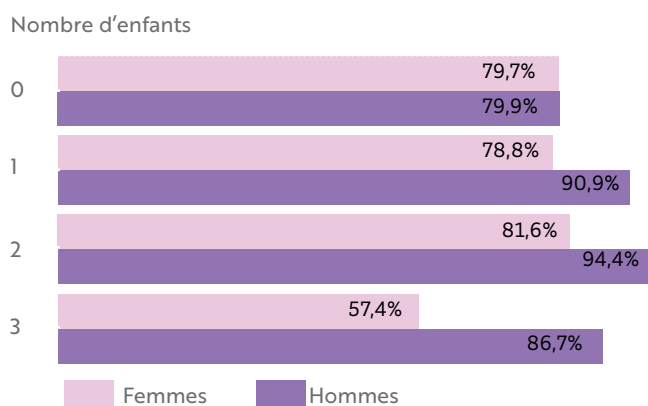
principale raison de leur temps partiel, contre 8 % des hommes. Ce « choix contraint » illustre la persistance d'une division sexuée du travail, où les responsabilités familiales et domestiques incombent majoritairement aux femmes. Ces trajectoires professionnelles fragmentées ont des conséquences importantes sur les revenus, les droits sociaux, les possibilités de progression de carrière, et participent à la reproduction des inégalités économiques.

Les impacts durables de la parentalité sur les trajectoires professionnelles

L'arrivée d'un enfant constitue souvent un tournant dans la trajectoire professionnelle des femmes. De nombreuses analyses, dont celles de Statbel (2023), montrent que le taux d'emploi diminue fortement pour les femmes ayant deux enfants, et encore plus pour celles en ayant trois ou plus. Cette tendance s'observe de manière plus marquée dans les couples hétérosexuels cohabitants (Vivalis, 2023), où les femmes se retirent partiellement ou totalement du marché de l'emploi, que ce soit temporairement ou de manière durable.

L'enquête Eurostat citée par le Conseil Supérieur de l'Emploi (CSE, 2023) montre que l'effet de la parentalité varie aussi selon le niveau d'instruction : les femmes hautement diplômées recourent davantage à l'interruption temporaire ou à des postes plus flexibles ; les femmes faiblement diplômées, elles, restent plus souvent en dehors du marché de l'emploi formel. Dans tous les cas, ce retrait a un coût : en Belgique, huit ans après la naissance d'un enfant, les mères gagnent en moyenne 43 % de moins que les pères (Fontenay et Tojerow, 2020).

Ces choix professionnels, bien que présentés comme individuels, sont structurés par des normes de genre et des conditions matérielles. Ils traduisent un déséquilibre systémique



↑ Taux d'emploi des 24-49 ans selon le sexe et le nombre d'enfants, 2023 — source : Statbel

dans le partage des responsabilités parentales, mais aussi un manque d'infrastructures accessibles (crèches, modes de garde) et une offre d'emploi peu compatible avec les exigences du care (flexibilité, horaires, proximité...).

La disparition progressive de certaines femmes du monde du travail productif avec l'arrivée d'un enfant ainsi que les décisions professionnelles liées à la recherche d'un équilibre vie privée-vie professionnelle, engendrent chez elles des impacts sur leurs revenus. Le focus de l'IBSA sur l'écart salarial (IBSA, 2022), met en évidence ce phénomène.

La parentalité n'impacte pas seulement la répartition du travail entre partenaires, mais structure aussi durablement les trajectoires professionnelles selon le genre, comme en témoigne une étude comparant les dynamiques au sein de couples homosexuels : « De manière intéressante, une étude axée sur l'offre de travail de couples homosexuels montre que les couples masculins travaillent significativement plus d'heures rémunérées que les couples homosexuels féminins, sans qu'il y ait une différence significative entre les partenaires. » (CSE, 2023)

SÉGRÉGATION PROFESSIONNELLE ET ORGANISATION SPATIALE DU TRAVAIL

Une ségrégation persistante des métiers et secteurs

La ségrégation est omniprésente sur le marché du travail et, selon Danièle Meulders, cette ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes se manifeste à la fois de manière horizontale et verticale. D'une part, la majorité des femmes ne travaillent pas dans les mêmes secteurs ni n'occupent les mêmes professions que les hommes. D'autre part, cet emploi féminin demeure fortement concentré dans quelques métiers qui sont généralement moins valorisés en termes de salaire, de perspectives de carrière et de statut social.

Le marché de l'emploi bruxellois est lui aussi marqué par une forte ségrégation professionnelle, tant horizontale que verticale. Les femmes et les hommes ne sont pas présents dans les mêmes secteurs, n'exercent pas les mêmes fonctions, et ne progressent pas de la même manière dans la hiérarchie (CSE, 2023). À Bruxelles, les femmes sont, plus présentes dans les activités de services et de soutien, ainsi que dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale, et dans l'enseignement. À l'inverse, les hommes prédominent dans l'industrie manufacturière, la construction, le transport et l'entreposage, ainsi que dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (Statbel, 2023).

En ce qui concerne les types d'activités exercés par les indépendantes, elles sont plus représentées parmi les professions libérales ou intellectuelles. En seconde position, on trouve celles qui exercent une activité indépendante dans le commerce et l'Horeca, bien que ce nombre tende à diminuer.

Cette répartition genrée des secteurs va de pair avec une hiérarchisation sociale et économique : les métiers à dominante masculine sont souvent mieux rémunérés, plus valorisés symboliquement, et offrent davantage d'opportunités de carrière. Dans les fonctions managériales, les femmes sont encore sous-représentées (36 %), et les écarts salariaux persistent, atteignant 11 % en défaveur des femmes dans les postes de direction (IBSA, 2022).

Un secteur précarisé à majorité féminine

Ce sont principalement les femmes qui effectuent le travail du care rémunéré. De manière générale, certaines professions sont considérées comme « féminisées ». Il s'agit des professions d'aide-ménagère, secrétaire, institutrice maternelle, aide à domicile, infirmière, sage-femme, aide-soignante, caissière, etc. Certaines de ces professions sont souvent associées à une certaine précarité en termes de niveau de salaires et de temps de travail (temps partiel), d'horaires et de conditions de travail. La surreprésentation des femmes dans ce secteur se double d'une surreprésentation des femmes issues de l'immigration (Vergès).

Le travail domestique rémunéré notamment via le système des titres-services est un travail précaire à la fois sur le plan de la rémunération, faible (Freitas & Godin, 2013), mais également sur le plan des horaires de travail et des déplacements à réaliser entre de multiples lieux de prestation car ils sont disséminés sur le territoire. Les « titres-services » ont été introduits en Belgique par la loi fédérale du 20 juillet 2001 « visant à favoriser le développement de services et d'emplois de proximité » (IDEA, 2017).

L'étude faite par IDEA Consult a fait ressortir 5 statistiques et constats importants des travailleuses et travailleurs titres-services bruxellois :

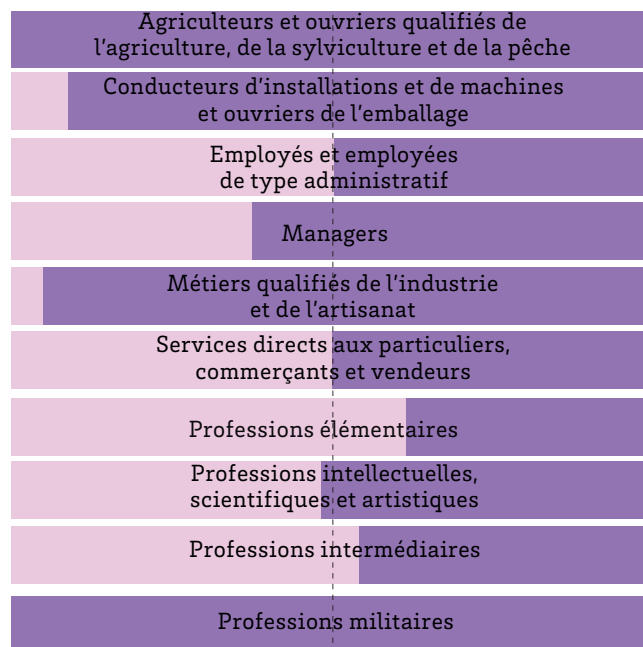
- Le taux de pénétration des travailleuses et travailleurs titres-services (2016 et 2017) est plus élevé dans les communes d'Anderlecht, Saint-Gilles, Koekelberg, Forest, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek. (plus de 2 % de la population de plus de 18 ans est employée ou employé dans le secteur des titres-services)
- Presque 60 % sont âgés de 30 à 49 ans. Il existe une surreprésentation des travailleuses et travailleurs de plus de 50 ans et une sous-représentation des travailleuses et travailleurs de moins de 30 ans.
- 65,9 % ont des enfants. Près de 50 % sont en couple avec enfants tandis que 16,4 % sont des familles monoparentales.

76,1 % ont une nationalité étrangère.

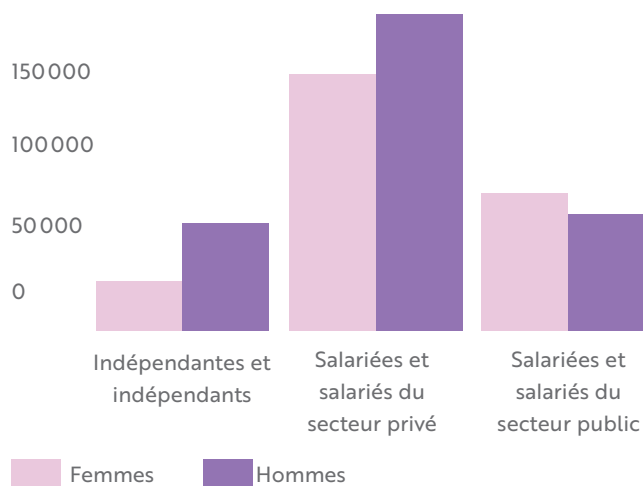
La plupart des travailleuses et travailleurs titres-services sont employés dans un régime à temps partiel.

Ces constats permettent de faire le lien entre cette population majoritairement féminine et les enjeux de genre. Il en ressort notamment la surreprésentation du temps partiel au sein du secteur des titres-services qui permettrait de mieux concilier la vie professionnelle/familiale et les enjeux du care liés aux déplacements et à la composition familiale.

En outre, vu que les utilisatrices et utilisateurs des titres-services sont principalement issus des classes moyennes et supérieures, le taux de pénétration des utilisatrices et utilisateurs se situent principalement dans les communes de Woluwe-Saint-Pierre, Uccle, Watermael-Boitsfort, Auderghem et Woluwe-Saint-Lambert, voire en dehors de la Région. Un déplacement ouest-est est à l'œuvre.



↑ Travailleuses et travailleurs selon le groupe de profession, 2023 – Source : Statbel



↑ Travailleurs et travailleuses selon le statut de l'emploi en 2023 – IBSA

Malgré l'existence de ce système, le travail informel continue à exister surtout quand il s'agit des femmes sans papiers. Ces femmes dans l'invisibilité sont particulièrement vulnérables aux abus, surtout si elles travaillent à temps plein pour un seul employeur, souvent en résidant avec le ménage (Gutiérrez et Craenen, 2010).

Une ville pensée pour un modèle patriarcal de division du travail

Au niveau de la planification, la ville fonctionnaliste fut construite non seulement autour d'une conception spatiale permettant l'accumulation du capital, et avec la séparation de certaines activités professionnelles, mais aussi autour de la figure de la famille nucléaire dans laquelle il n'y a qu'un seul revenu, celui de l'époux, le « male breadwinner ». Si le travail productif était assuré par les hommes, le travail domestique l'était principalement par les femmes, considéré par les sociologues féministes comme du travail reproductif. Bien que gratuit, ce travail reproductif est tout aussi nécessaire au fonctionnement du système économique capitaliste car il permet le bien-être et la reproduction de la main-d'œuvre.

Dans ce contexte et dans la continuité de la dualisation du marché du travail, le logement n'est pas seulement un espace monofonctionnel réservé au repos, il constitue également un espace de travail domestique et reproductif, gratuit et invisibilisé. Il est le lieu d'une deuxième journée de travail (Balbo, 1978). La « double journée » est une notion critique qui a été utilisée pour rendre compte de la plupart des femmes engagées dans une activité professionnelle et qui doivent assumer l'essentiel des tâches domestiques.

La géographie bruxelloise du travail reflète cette division sexuée. Si les données désagrégées par genre sur les lieux de travail sont encore rares, une lecture croisée du PRAS (Plan Régional d'Affectation du Sol) permet de distinguer plusieurs zones fonctionnelles qui illustrent une séparation spatiale entre les lieux de travail « productif » et les lieux du « travail reproductif » :

- » Les zones d'activités économiques (industries, logistique, commerce de gros) se concentrent principalement le long du canal et en deuxième couronne.
- » Les quartiers tertiaires (Quartier Nord, Quartier européen, axes de bureaux) accueillent des emplois majoritairement masculins, à forte qualification.
- » Les zones d'équipements (hôpitaux, écoles, campus) concentrent les activités du soin, de l'enseignement, de la santé : autant de secteurs à forte féminisation.
- » Les zones résidentielles, particulièrement en deuxième couronne, deviennent ainsi les lieux implicites du travail reproductif (care non rémunéré, éducation, tâches ménagères), invisibilisé dans les représentations classiques de l'économie.

Entre ces pôles, des zones plus mixtes (quartiers, commerçants, zones d'équipements collectifs, espaces à usage mixte) peuvent jouer un rôle de lien, mais leur accessibilité et leur programmation restent inégalement pensées en fonction des besoins différenciés des travailleuses et travailleurs.

La cartographie actuelle du travail reflète donc une division sexuée des fonctions urbaines. Cette structure limite l'accessibilité des femmes à certains secteurs, en renforçant les logiques d'éloignement (infrastructures peu desservies, horaires décalés, contraintes familiales), ou en invisibilisant leur contribution dans les espaces résidentiels.

MOBILITÉ ÉCONOMIQUE ET BARRIÈRES TERRITORIALES À L'EMPLOI

Une mobilité segmentée au détriment des femmes et des emplois précaires

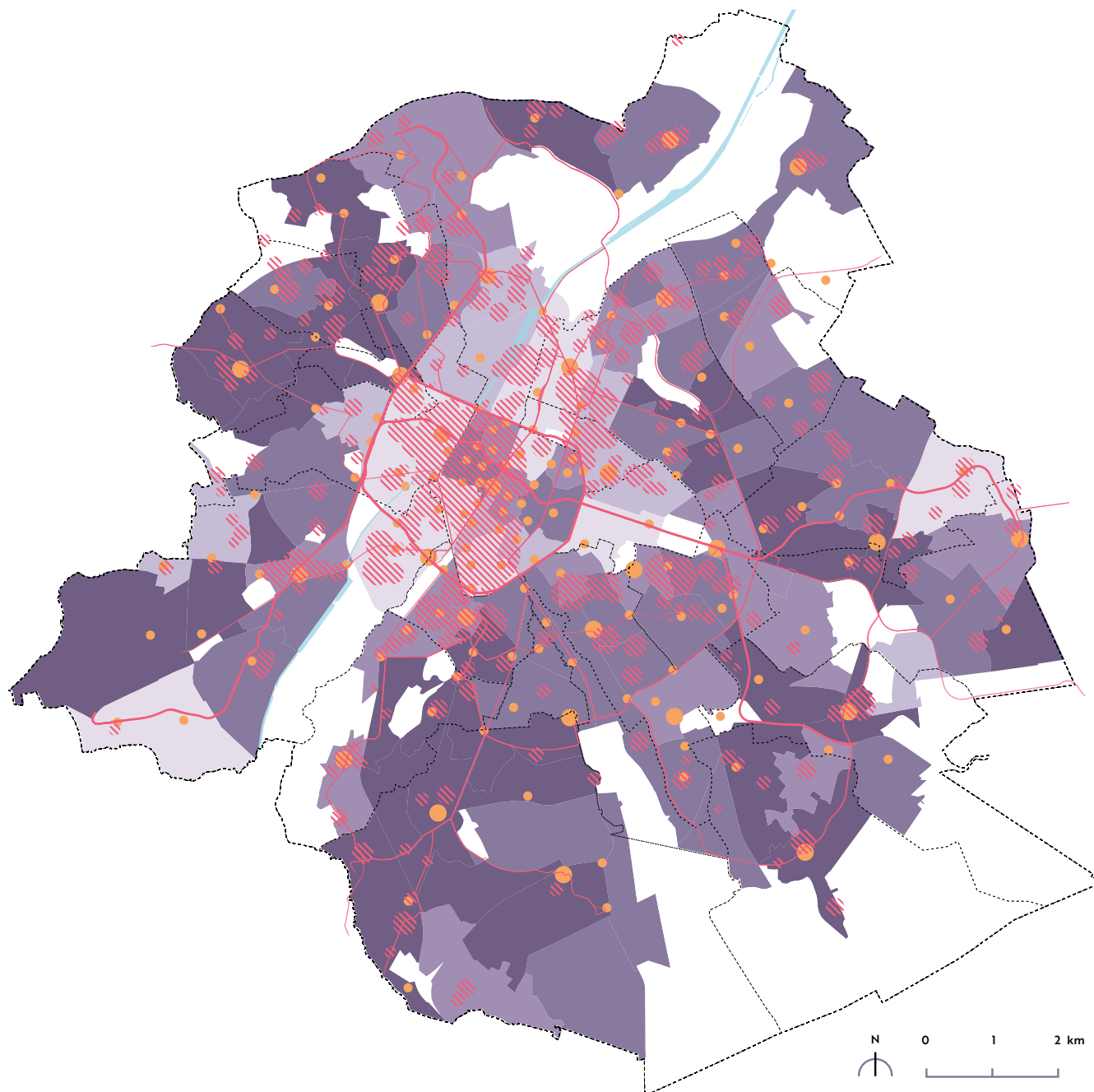
La séparation entre zones d'habitat, zones d'activités économiques, et zones d'équipements entraîne des déplacements nombreux et complexes. Ce modèle territorial fonctionnaliste, hérité du zonage classique, pèse davantage sur les personnes qui cumulent plusieurs types d'activités au quotidien — notamment les femmes, qui assurent encore majoritairement les tâches liées au care et aux responsabilités domestiques.

L'obligation d'articuler déplacements domicile-travail, accompagnement d'enfants, soins à des proches ou gestion du foyer produit ce que certaines études nomment des « chaînes de mobilité ». Ces chaînes, souvent effectuées à pied ou en transports en commun, sont plus longues, plus fragmentées, et plus contraignantes que les trajets domicile-travail standard, souvent conçus à partir d'un référentiel masculin (horaire fixe, trajet unique, accès à une voiture).

Des dispositifs de mobilité inadaptés aux chaînes de déplacement genrées

Les dispositifs d'accessibilité au travail (transports publics, parkings d'entreprise, horaires de circulation) ne répondent pas de manière équitable aux besoins des publics précaires ou des femmes. Ces dernières sont plus souvent à temps partiel, plus nombreuses à occuper des emplois à horaires atypiques (soirée, week-end), et surreprésentées dans les secteurs mal desservis (nettoyage, soins à domicile, petite enfance, horeca).

Séparation spatiale des fonctions productives et reproductives



Légende

Ville de proximité

 Clusters d'équipements et de commerces

Centralités du PRDD

 Centre interquartier
 Noyau d'identité locale

Taux d'emploi des femmes

 <38,38%
 38,38%>43,38%
 43,38%>47,58%
 47,58%>52,22%
 >52,22%

Sources – perspective.brussels, Monitoring des quartiers

Cette carte met en lumière les disparités territoriales entre le travail productif et les conditions d'exercice du travail reproductif à l'échelle régionale. En croisant le taux d'emploi des femmes avec la localisation des centralités définies par le PRDD et les clusters d'équipements et de commerces, elle révèle un paradoxe : les zones où les femmes sont le plus nombreuses à occuper un emploi correspondent souvent à des territoires moins bien dotés en services de proximité. Ce déséquilibre renforce les contraintes de mobilité quotidienne et allonge les temps de parcours nécessaires à la gestion conjointe des activités professionnelles et domestiques. L'organisation urbaine, en dissociant les espaces d'emploi et les lieux où se concentrent les services essentiels, tend ainsi à invisibiliser et complexifier le travail reproductif, pourtant indispensable au maintien du travail productif.

Les évolutions du droit du travail, notamment en ce qui concerne l'annualisation du temps de travail ou la limitation des allocations de chômage dans le temps, risquent d'accroître ces inégalités. Elles contraignent de plus en plus de personnes à accepter des emplois éloignés, à horaires variables, sans compensation en matière de mobilité ou de services d'accompagnement (crèches, transports de nuit). Cela affecte particulièrement les femmes seules, les familles monoparentales et les mères de famille, ainsi que les travailleuses précaires sans véhicule personnel.



Une mobilité du care à intégrer dans les politiques territoriales

Une planification territoriale sensible au genre doit articuler politiques d'emploi, politiques de transport et politiques d'équipements. Des propositions concrètes ont été avancées en ce sens dans le cadre des travaux de la Commission Mobilité/Inclusion :

- Repenser les plans de déplacements d'entreprise pour inclure les secteurs féminisés et précaires.
- Développer des transports collectifs organisés par les employeurs, notamment pour les travailleurs du nettoyage et de la logistique.
- Maintenir et étendre les lignes de tram ou de bus vers la périphérie flamande, là où l'emploi se développe.
- Améliorer la coordination interrégionale des politiques tarifaires et des horaires (ex. Brupass XL, abonnements pour demandeurs d'emploi).
- Étendre le leasing social pour les véhicules partagés (vélos, trottinettes, voitures), en lien avec les dispositifs de réinsertion professionnelle.

UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ, INCLUSIVE ET TERRITORIALISÉE

Invisibilisation du travail de care et de l'économie informelle dans les dynamiques territoriales

Le travail de care — qu'il s'agisse des soins aux enfants, aux personnes âgées, de l'entretien domestique ou du soutien émotionnel — joue un rôle fondamental dans le fonctionnement quotidien des territoires, tout en demeurant largement invisibilisé dans les statistiques économiques et les outils de planification. Majoritairement réalisé par des femmes, souvent dans le cadre de solidarités familiales ou informelles, ce travail s'exerce fréquemment dans les quartiers où les services publics sont les moins accessibles, contribuant à renforcer les inégalités sociales, territoriales et de genre.

Cette répartition genrée et territorialisée se manifeste également dans la faible densité ou la mauvaise localisation des infrastructures de soutien (crèches, maisons médicales, espaces de parentalité) au regard des besoins exprimés localement, notamment dans les quartiers populaires. Dans ces mêmes quartiers, l'économie de proximité est portée en grande partie par des femmes, souvent au sein de structures associatives, solidaires ou informelles. Ces activités, bien que structurantes pour la cohésion sociale et les dynamiques locales, demeurent précaires, peu reconnues et rarement intégrées aux dispositifs de planification territoriale.

L'économie informelle, enfin — incluant petits services, échanges non déclarés ou travail domestique rémunéré — représente un pan significatif de l'activité économique pour de nombreuses femmes, en particulier celles en situation précaire ou migrante. Sa faible visibilité dans les politiques publiques nuit à une compréhension fine des besoins urbains et des dynamiques sociales réelles à l'échelle locale.

VILLE CAPACITANTE QUE RETENIR ?



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET VIE ÉTUDIANTE

- Les femmes sont majoritaires dans l'enseignement supérieur à Bruxelles, mais des inégalités d'accès persistent selon le territoire, la précarité et les contraintes de mobilité.
- Une fracture socio-économique et est-ouest reste marquée : les femmes diplômées sont sous-représentées dans les communes populaires, éloignées des grands pôles d'études.
- Les implantations universitaires présentent une forte monofonctionnalité (campus isolés, zones denses ou excentrées), limitant leur intégration urbaine et leur accessibilité pour certains publics.
- Le choix des filières reste fortement genré : les étudiantes sont concentrées dans le soin, l'éducation et les sciences humaines, sous-représentées en sciences et en économie.
- Cette différenciation disciplinaire alimente des inégalités professionnelles futures, notamment en termes de reconnaissance, de rémunération et de pouvoir d'agir dans la ville.



EMPLOI ET DÉPLACEMENTS ÉCONOMIQUES

- Le taux d'activité des femmes reste inférieur à celui des hommes, avec de fortes disparités territoriales, notamment dans les quartiers populaires de la première couronne.
- Le recours massif au temps partiel, souvent lié aux responsabilités familiales, fragilise les trajectoires professionnelles féminines et renforce les inégalités de revenu.
- Le marché du travail est marqué par une ségrégation genrée : les femmes sont concentrées dans des secteurs précaires, peu reconnus et majoritairement localisés hors des zones d'emploi qualifié.
- La ville reste pensée selon un modèle de séparation des fonctions, éloignement des services, invisibilisation du travail reproductif dans les espaces résidentiels.
- Les chaînes de mobilité quotidiennes des femmes, fragmentées et contraintes, sont mal prises en compte par les dispositifs actuels de transport et d'organisation du travail, limitant l'accès à l'emploi.

VILLE CAPACITANTE

ENJEUX

1. Données et statistiques

- Ventiler les données sur emploi, formation, diplômes et mobilités selon le genre, la parentalité, le statut socio-économique et l'origine.
- Mieux documenter les parcours étudiants et l'insertion professionnelle des femmes et minorités de genre, en lien avec leur localisation et leurs mobilités.
- Produire des indicateurs genrés d'accès aux zones d'emploi, aux campus, aux services et à la ville.

2. Renforcement des connaissances

- Étudier les effets des campus monofonctionnels sur les inégalités d'accès aux ressources urbaines et à la vie sociale.
- Analyser les effets spatiaux des temps contraints (care, études, travail) sur les trajectoires professionnelles féminines.

3. Programmation territoriale

- Intégrer des fonctions de soutien au travail reproductif et à la vie étudiante dans les zones d'emploi et autour des campus (crèches, restauration, sport, logements).
- Créer ou renforcer des espaces d'étude et de travail accessibles, adaptés aux usages genrés et aux rythmes contraints.
- Repenser l'implantation des équipements collectifs en fonction des besoins des étudiantes, des travailleuses précaires et des indépendantes.

4. Outils et processus

- Intégrer les enjeux de genre dans les PAD, les contrats de quartier et les projets de revitalisation urbaine liés à l'enseignement et à l'emploi.
- Développer des outils de lecture croisée entre PRAS, fonc-

tions urbaines et inégalités de genre.

5. Participation

- Associer les étudiantes, les travailleuses et les personnes minorisées aux diagnostics territoriaux et à la programmation des services.
- Soutenir les dynamiques collectives (syndicats étudiants, coopératives, initiatives féminines) dans la conception d'espaces ou de services adaptés.
- Expérimenter des formats participatifs adaptés à la pluralité des rythmes et contraintes (temps d'étude, travail, parentalité).

6. Évaluation et monitoring

- Évaluer l'accessibilité réelle des services et équipements en croisant genre, mobilité, statut économique et conditions de logement.
- Mettre en place un suivi genré des campus, zones d'emploi et services publics, incluant le sentiment de sécurité, la qualité d'usage et la mixité effective.



VERS UNE VILLE ÉPANOUISSANTE

La ville épanouissante soutient les parcours de vie, nourrit les corps et les esprits, et permet à chacun-e de s'exprimer, de se ressourcer et de tisser des liens. Elle valorise les temps dits « libres » — ceux du loisir, de la culture, du sport, de la fête — mais aussi les espaces informels du quotidien, essentiels au soin, à la santé mentale, à la créativité ou simplement à la présence au monde. Cruciaux pour le bien-être collectif, ces espaces ne sont pourtant pas également accessibles, sûrs ou conviviaux pour toutes et tous.

Leurs usages sont traversés par des inégalités selon le genre, l'âge, le statut parental, l'orientation sexuelle ou la situation sociale. Ces écarts se jouent dans l'offre disponible, dans les normes d'usage et dans la légitimité à occuper ces lieux, affectant en particulier les femmes, les enfants, les personnes LGB-TQIA+, racisées ou en situation de handicap.

Ce chapitre explore les lieux de loisirs culturels, les espaces festifs et nocturnes, les usages différenciés de la nature en ville, les jeux d'enfants et l'appropriation adolescente, mais aussi le rôle des maillages collectifs — équipements, plaines de jeux, parcs ou lieux de proximité — qui soutiennent la vie commune et l'épanouissement. Il met en lumière à la fois les inégalités d'accès et les formes d'auto-organisation ou de réappropriation

spatiale qui dessinent d'autres manières de fabriquer la ville.

Penser la ville épanouissante sous l'angle du genre, c'est poser une question simple, mais radicale : qui a le droit de jouer, flâner, danser, s'entraîner ou se retrouver librement en ville ? C'est aussi faire de la planification un levier pour renforcer les ressources collectives du soin, de la joie et de la justice spatiale.



Loisirs culturels

Inégalités d'accès à la culture et spatialisation des équipements

- Une offre culturelle concentrée et inégalement répartie
- L'ancrage local des équipements culturels, entre centralité et proximité

Freins structurels aux pratiques culturelles

- Des pratiques différenciées
- Des barrières symboliques, sociales et matérielles
- Une gouvernance culturelle peu représentative

Visibilités minoritaires et cultures en marge des institutions

- Espaces culturels LGBTQIA+ : cabarets, festivals et occupations temporaires
- Invisibilisation des publics précarisés et racisés

Inégalités dans les professions et lieux de production culturelle

- Un secteur féminisé, mais précarisé
- Violences sexistes, LGBTQIAphobes et racistes dans le monde culturel

Fête et vie nocturne

Prise en compte institutionnelle de la vie nocturne

- Une dimension urbaine encore marginalisée dans les politiques territoriales

Répartition et accessibilité des lieux festifs

- Une offre récréative encore trop centralisée
- Un accès inégal aux transports nocturnes

Inégalités d'accès selon le genre et les ressources

- Des freins genrés et socio-économiques à la vie nocturne
- La nuit comme temporalité inégalitaire

Espaces de sexualités récréatives

- Une spatialité subalterne et stigmatisée de la sexualité queer

Maillages collectifs

Des sports genrés et hiérarchisés

- Une différenciation genrée et hiérarchisée des pratiques
- Une offre spatiale sportive socialement segmentée
- Une géographie du sport révélatrice d'inégalités sociales
- Une programmation sportive publique peu sensible au genre
- Focus sur les piscines : Des aménagements qui reflètent la tension entre mixité et sécurité
- Focus sur les aménagements sportifs en accès libre : un sous-investissement dans les pratiques sportives féminines

Espaces de proximité et infrastructures du quotidien

- Des lieux invisibles dans la planification urbaine
- Des espaces appropriés par des initiatives féministes et queers
- Une absence de prise en compte des besoins du care

Jeux, adolescence et fabrique spatiale du genre

- Des aménagements qui reproduisent une socialisation sexuée
- Une distribution inégalitaire des espaces récréatifs
- Une invisibilisation croissante des adolescentes dans l'espace public

Espaces verts et inégalités environnementales

- Une accessibilité différenciée aux espaces verts
- Arbitrages entre politiques d'éclairage et préservation de la biodiversité
- Des inégalités environnementales encore peu visibles
- Une reconnaissance nécessaire des lieux informels inclusifs

LOISIRS CULTURELS

Les pratiques culturelles et récréatives influencent la qualité de vie et la participation sociale. Pourtant, l'offre et les usages culturels ne sont pas neutres : ils reproduisent des hiérarchies sociales et genrées, valorisant certains publics ou expressions. Ce chapitre examine la répartition des équipements, les inégalités d'accès et les mécanismes — matériels et symboliques — qui freinent la participation des femmes et personnes LGBTQIA+.

État de la littérature

Longtemps réservé à une élite (Bouton, 2023), l'accès aux loisirs pour les classes populaires a fait, dès les années 30, l'objet de politiques publiques de démocratisation de ces derniers. Outre l'émergence de la question du bien-être, la proposition de loisirs était également guidée par la panique morale face à la peur de la paresse, de l'oisiveté et du désœuvrement, particulièrement des classes populaires. Certaines activités et pratiques culturelles et récréatives au sein des loisirs sont plus valorisées que d'autres selon les époques.

Cependant, les loisirs font l'objet d'une marchandisation croissante. S'ils ont été associés aux privilèges de la classe bourgeoise au XIX^e siècle, appelés également « classe de loisirs » (Veblen, 1899), ils ont été progressivement proposés dans un cadre commercial qui les rend accessibles à celles et ceux qui en ont les moyens. La sélection par le marché constitue l'un des supports des pratiques culturelles de distinction (Bourdieu, 1979). Pour aller au cinéma ou au théâtre, il faut en avoir les moyens. Les activités culturelles et récréatives engendrent donc des inégalités sociales. Par ailleurs, ils constituent un poste non négligeable dans les dépenses quotidiennes et un secteur économique important.

Outre les inégalités sociales, les loisirs comportent également des inégalités de genre. La domination hétérosexuelle façonne les pratiques de loisirs et leur fonctionnement (animation, temporalité...).

Des contestations de la norme hétéropatriarcale dans les espaces culturels sont organisées, ce qui donne lieu à des formes d'ouverture ponctuelles aux thématiques LGBTQIA+. Ainsi, un célèbre parc d'attractions états-unien a fait l'objet d'une manifestation LGBTQIA+ pour dénoncer l'imaginaire hétéropatriarcal et envahir la journée des familles qui était prévue (Doan, 2011). Toutefois, une vie culturelle et artistique propre aux milieux LGBTQIA+ a

développé à la fois une proposition rétrocompatible, mais aussi des formes alternatives et transgressives (Chauvin et Lerch, 2014).

La perception du temps nécessite une analyse intersectionnelle. Les femmes des classes populaires consacrent en partie leur temps libre à l'accomplissement des tâches domestiques, alors que les femmes de la bourgeoisie disposent de leur temps libre pour accomplir des loisirs. Ces dernières disposent d'un temps libre grâce au travail domestique rémunéré, souvent précaire, d'autres femmes issues de milieux sociaux plus modestes. L'émancipation des unes repose ainsi sur l'émancipation des autres.

Les horaires atypiques du travail domestique et du care rendent difficile la pratique des loisirs (Lambert, 2023). Ce travail domestique et parental a éloigné les femmes des loisirs. Leur temps libre en dehors du travail rémunéré est souvent utilisé pour accompagner les enfants aux activités parascolaires (Gilow, 2018). À la retraite, les femmes sont aussi sollicitées pour s'occuper des petits enfants et des personnes proches dépendantes (Kushtanina, 2023).

À part les inégalités de genres qui peuvent découler d'une inaccessibilité géographique et économique, la culture peut produire des inégalités au niveau des contenus culturels. Du point de vue de son contenu, elle a longtemps privilégié la représentation de la culture faite par les hommes et pour les hommes (Raibaud, 2015 a). Ainsi, les chefs-d'œuvre de l'opéra mettent souvent en scène la plupart des mythes de la virilité (Gazalé, 2017) : l'orgueil masculin, la fidélité de l'épouse comme principe, etc. La représentation et la production des points de vue des femmes et des personnes LGBTQIA+ nécessitent encore l'appui des instruments du gender mainstreaming pour être incluses.

INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA CULTURE ET SPATIALISATION DES ÉQUIPEMENTS

Une offre culturelle concentrée et inégalement répartie

La répartition spatiale régionale des équipements culturels, recensés sur [spots.brussels](#) et mis en évidence dans le dernier rapport d'état des lieux des équipements de Perspective (2024), montre une concentration prédominante dans la première couronne bruxelloise, notamment au centre-ville. L'offre en deuxième couronne est plus diffuse et tend à se regrouper sous forme de noyaux d'activités.

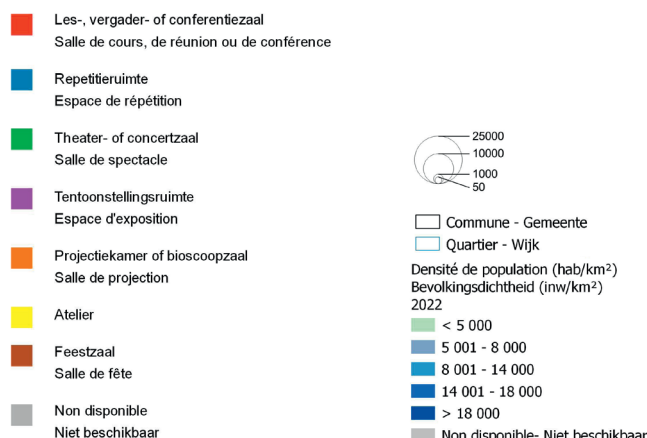
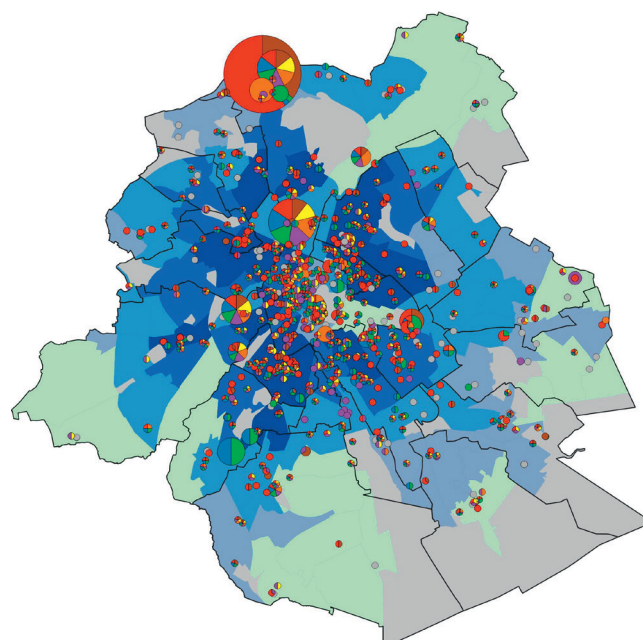
Les nouvelles démarches de revitalisation sur l'axe du canal ont permis de développer une offre culturelle, avec des lieux comme Tour & Taxis ou Recyclart. On recense plusieurs types d'offres culturelles : salles de conférences, espaces de répétition, salles de spectacle, d'exposition, de projection, ateliers, salles des fêtes.

Ces infrastructures, héritières d'une conception fonctionnaliste de la ville, demeurent concentrées dans les quartiers centraux. Ixelles, Saint-Gilles et Schaerbeek viennent compléter l'offre du Pentagone. Les salles de cinéma sont plus dispersées, mais restent concentrées autour du Heysel, du centre-ville et d'Ixelles. À l'inverse, les bibliothèques et ludothèques sont réparties de manière plus homogène dans l'ensemble de la Région.

L'ancrage local des équipements culturels, entre centralité et proximité

Le territoire bruxellois est riche en équipements socioculturels, mais leur importance et leur accessibilité varient. Les équipements à rayonnement régional exigent une bonne connexion en transports publics ou en voiture, ce qui justifie leur localisation centrale. Chaque commune possède un centre culturel (ou *gemeenschapscentrum*) et des bibliothèques dans les deux langues, ce qui participe à une certaine homogénéité de l'offre locale.

Les politiques communautaires ont influencé la répartition et l'ancrage des équipements. Une offre culturelle locale de proximité existe, mais elle mérite d'être renforcée, notamment dans les quartiers les moins dotés. L'activation d'équipements en lien avec la vie quotidienne des habitants et habitantes reste un enjeu clé.



↑ Types et capacités des équipements culturels — Sources : [spots.brussels](#) et [perspective.brussels](#)

Géographie et usages des infrastructures culturelles

La concentration de certaines infrastructures culturelles en centre-ville est une source d'inégalité pour les femmes et les personnes précaires qui habitent en dehors des zones centrales et qui empruntent les transports en commun, car leur fréquence diminue. Comme l'indique cet extrait d'entretien d'une femme retraitée rencontrée dans un espace de parole dédié aux femmes, qui accueille de nombreuses activités artistiques et associatives, elle explique ces difficultés de déplacements le soir pour pratiquer ces activités :

« Je termine mes activités assez tard. Je dois essayer de voir le chemin. Si je descends à cette station-là, je dois avoir un autre bus pour pouvoir arriver à la maison sans trop marcher la nuit. Par exemple, à Beekkant, le soir, il n'y a rien. Parfois, il n'y a pas de bus. Alors, on a le choix entre Beekkant et Gare de l'Ouest. (...) Tu sais, il faut vraiment bien calculer, aussi calculer la nuit. Il faut toute la stratégie. Stratégie, stratégie. » (C1)

FREINS STRUCTURELS AUX PRATIQUES CULTURELLES

Des pratiques différenciées

Les pratiques culturelles restent différenciées selon le genre. L'étude menée par Perspective en 2019-2020 dans cinq quartiers du territoire du Canal montre que les femmes présentent une plus grande disposition pour les loisirs créatifs, mais rencontrent davantage d'obstacles pour participer aux activités culturelles (ABOUT.brussels #3). Ces obstacles sont physiques, sociaux et symboliques.

L'ethnographie révèle également que les femmes jouent un rôle actif dans la construction de réseaux culturels de proximité. Le manque de temps, en lien avec leurs responsabilités domestiques, est souvent cité comme frein majeur. Les pratiques culturelles appréciées sont souvent familières, comme la cuisine, perçue comme un vecteur de cohésion sociale.

Des barrières symboliques, sociales et matérielles

Les frontières symboliques jouent un rôle important dans la participation culturelle. Certains contenus ou formes sont perçus comme transgressifs — nudité au théâtre, alcool lors d'événements, moqueries sur la religion — et suscitent des réactions différenciées selon le genre, la religion et le niveau d'instruction. Les femmes, les personnes croyantes et les publics moins diplômés rencontrent davantage de barrières.

Les temps de loisirs

Le temps, les dispositifs de garde et les ressources pour accéder aux loisirs adaptés sont limités. Par exemple, une association de mamans solo repose sur l'engagement bénévole de son organisatrice, qui doit aussi chercher un soutien logistique et financier auprès des associations et pouvoirs publics pour faire vivre ces activités. Son expérience de maman solo pendant le confinement et la solitude ressentie a évidemment été le moteur de son initiative :

« C'est juste aussi une autre façon de se retrouver, faire des activités, on s'occupe de vous, les enfants sont pris en charge par une animatrice. Donc, c'est une charge en moins. On a fait des activités aussi créatives, sportives, de détente. On va faire un atelier de beauté. On a un atelier de méditation qui se va faire aussi. J'essaie de faire découvrir différentes techniques, activités qui peuvent détendre les mamans. Parfois, c'est un peu de danse. Il faut que ce soit aussi un truc créatif, faire un produit cosmétique (...). Donc je fais appel à une animatrice qui vient s'occuper de ces enfants-là pendant toute l'après-midi. Comme ça, maman, elle est moins — voire pas — stressée. »
(E13)

Aménagement des espaces culturels

L'équipement des infrastructures culturelles, mais aussi des restaurants, des salles d'attente, etc., est également source d'inégalités qui renforcent l'accessibilité fonctionnelle pour les femmes et les personnes LGBTQIA+ qui ont des corps non normés :

« Moi, ce soir, je vais voir le spectacle au Cirque Royal. Et je n'ai jamais été au Cirque Royal en mode fauteuil. Et c'est là, aujourd'hui, ma hantise. C'est que j'ai peur qu'on arrive et qu'il y ait déjà plein de monde dans la salle. Du coup, de ne pas pouvoir m'asseoir dans le siège et de mal le vivre, parce qu'il y a du monde autour. Donc j'aimerais pouvoir arriver dans la salle, quand il n'y a pas encore trop de monde pour pouvoir essayer le siège. » (E23)

Le temps libre n'est pas une donnée neutre : il dépend des charges domestiques, de la situation familiale et du statut professionnel. L'analyse du temps disponible pour les loisirs culturels doit se faire selon une logique intersectionnelle.

« Les frontières symboliques façonnent l'environnement social et culturel. En général, les aspects prétendument "transgressifs" de certaines formes et contextes culturels, tels que l'utilisation de la nudité au théâtre et dans les expositions, le fait de servir de l'alcool lors d'événements et les moqueries sur la religion, suscitent des réactions différentes selon le sexe, la religion et le niveau d'éducation. Pour les femmes, les musulmans, les chrétiens et les personnes ayant un niveau d'éducation moins élevé, on observe des barrières plus élevées à l'égard des aspects "transgressifs" de la culture » (Rapport pratique et dynamiques culturelles, 2020).

Une gouvernance culturelle peu représentative

L'étude qualitative pointe également le manque de diversité dans le personnel et les directions des institutions culturelles. Le profil social, professionnel, ethnique ou genré de ces cadres ne reflète pas celui de leur public. Une gouvernance plus représentative permettrait de diversifier l'offre culturelle, de mieux adapter les programmations et de favoriser la participation.

Les personnes responsables de la programmation culturelle devraient également refléter la diversité sociale et culturelle de la population. Cela permettrait de proposer des contenus mieux adaptés aux différents publics, dans un cadre plus inclusif.

VISIBILITÉS MINORITAIRES ET CULTURES EN MARGE DES INSTITUTIONS

Espaces culturels LGBTQIA+ : cabarets, festivals et occupations temporaires

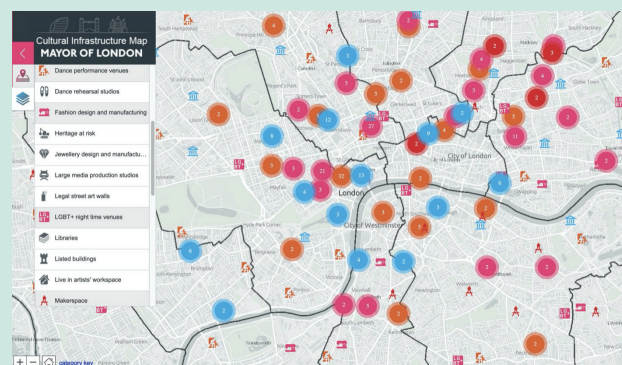
La culture LGBTQIA+ à Bruxelles se développe à la fois dans des espaces alternatifs, temporaires ou communautaires, et au sein d'institutions culturelles qui soutiennent activement sa visibilité. Cabarets queers itinérants, festivals indépendants ou lieux occupés temporairement sont les vecteurs de cette production culturelle.

Certaines institutions intègrent progressivement cette dynamique. Le centre culturel flamand Beursschouwburg a ainsi amorcé un virage dans sa programmation, donnant une plus grande visibilité à des artistes queers et racisés-es. Toutefois, la culture institutionnelle reste majoritairement blanche, hétéronormée et peu accessible aux publics précarisés. De même, ce soutien institutionnel reste souvent sélectif et instrumental, privilégiant certaines expressions culturelles au détriment d'autres, notamment celles des personnes racisées ou précarisées, dans une logique de développement économique et touristique de la ville (Donnen 2024).



Pérenniser les espaces culturels LGBTQIA+

Après avoir dévoilé la fermeture de plusieurs espaces culturels LGBTQIA+, la Ville de Londres a adapté ses stratégies en matière d'équipements. Elle a lancé une charte et créé un bureau qui vise à prévenir le risque de clôture des espaces culturels, y compris les espaces culturels LGBTQIA+. Ces dernières sont également comprises dans un inventaire des infrastructures culturelles « cultural infrastructure map ». D'ailleurs, un complément a été ajouté pour inclure l'accessibilité LGBTQIA+ dans l'économie culturelle et de nuit.



↑ Carte des infrastructures culturelles — Londres <https://apps.london.gov.uk/cim/index.html>

Les femmes au sein des espaces culturels et récréatifs

Les jeunes femmes ont des activités culturelles diversifiées qui varient en fonction de leur emploi du temps éducatif et professionnel, mais aussi et de leur origine ethnoculturelle. La ville festive proposée dans l'imaginaire de classe moyenne et de la société de consommation pour les jeunes femmes n'est pas le seul horizon possible. Cette étudiante italo-marocaine étudie à l'université, à un emploi de vendeuse et pendant son temps libre, elle prend des cours de théologie. La pratique religieuse fait donc partie des activités occupant son temps libre :

« Moi, je fréquente... une mosquée. Je fais des cours deux fois par semaine [...]. Moi, je fais aussi des cours de néerlandais le matin, quatre jours par semaine. » (U1)

Invisibilisation des publics précarisés et racisés

Les publics précaires et racisés restent souvent éloignés des institutions culturelles. Le coût, le manque de proximité, le contenu perçu comme non pertinent ou les barrières symboliques participent à leur invisibilisation. Peu de lieux prennent en compte ces trajectoires spécifiques ou proposent des modalités d'accueil adaptées.

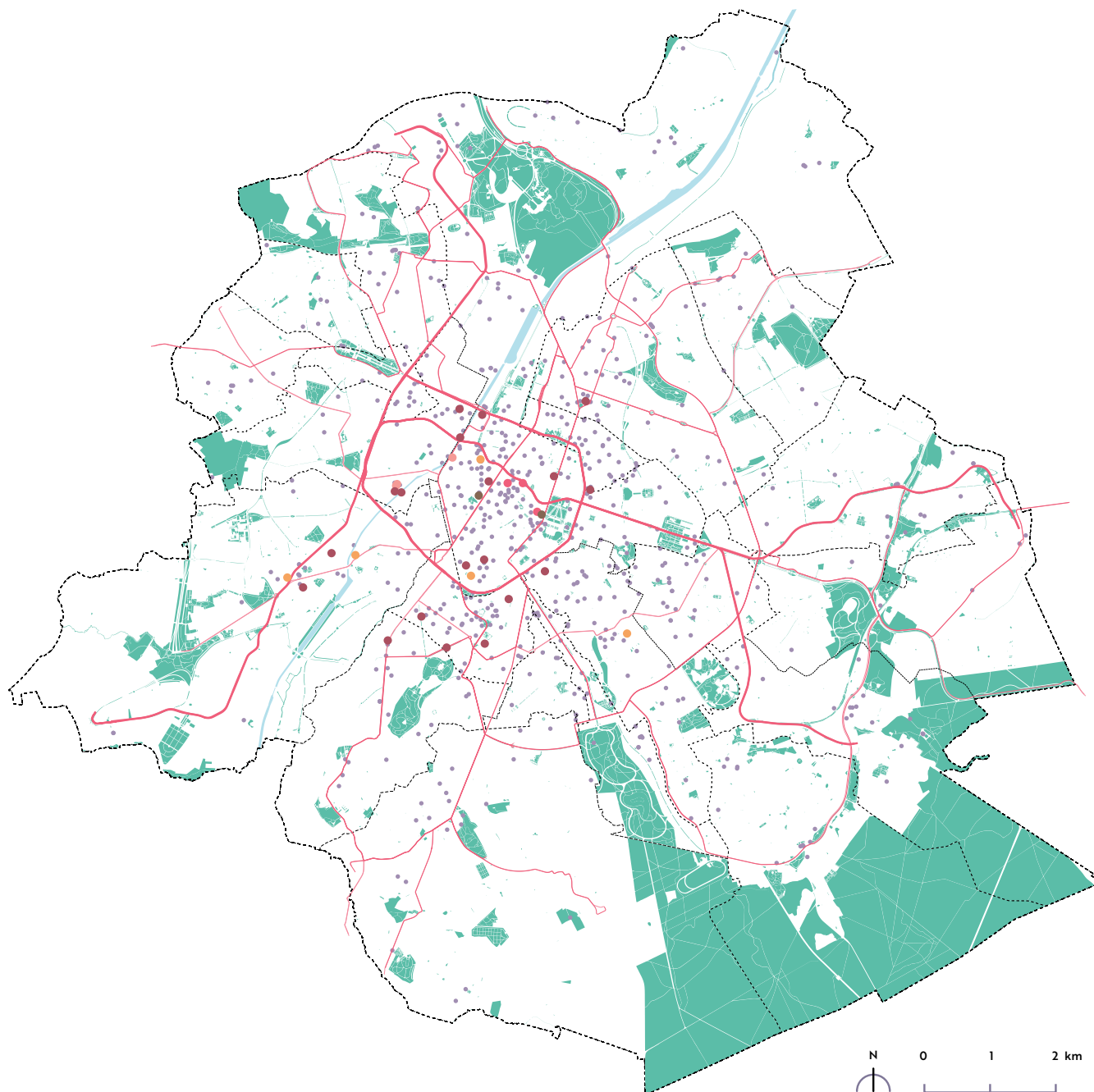
Les pratiques culturelles informelles ou communautaires (musique, danse, arts de rue, cuisine...) portées par ces groupes sont rarement reconnues ou soutenues. Une approche intersectionnelle des politiques culturelles permettrait de mieux intégrer ces formes d'expression et de participation.

Activité physique et expérience transgenre

De classe moyenne et avec un haut capital culturel et avec des diplômes de l'enseignement supérieur, cette personne trans devenue femme récemment, d'une soixantaine d'années, ne fréquente pas uniquement des lieux pour des activités de loisirs et de sociabilité personnelle. Elle pratique ainsi une activité physique dans des espaces hétéronormés :

« Et donc, j'ai commencé un cours de danse pour un peu danser. Mais par contre, mon cavalier, il fait ça très bien, il me pardonne toutes mes erreurs, même quand je lui marche sur les pieds. » (U7)

Concentration et accès aux espaces culturels LGBTQIA+



Légende

Espaces culturels LGBTQIA+

- Librairie
- Théâtre
- Cinéma
- Art et culture
- Danse

Offre culturelle et récréative non-ciblée

- Espaces culturels SPOTS
- Parcs et espaces verts

Réseau de transport

- Ligne de métro
- Ligne de tram

Sources — perspective.brussels, Victor Lacôte, Karbon', Bruxelles Mobilité

Cette cartographie met en lumière la répartition des espaces culturels fréquentés par les personnes LGBTQIA+ en Région bruxelloise. Comparée à l'offre culturelle globale, l'offre spécifiquement adressée aux publics LGBTQIA+ apparaît fortement concentrée en centre-ville, avec quelques implantations notables en deuxième couronne, notamment à Anderlecht, Forest, Ixelles et Schaerbeek. Cette localisation privilégie les centralités urbaines, tout en commençant à s'étendre vers des quartiers périphériques, témoignant d'une dynamique d'élargissement mais aussi de possibles enjeux d'accessibilité pour certains publics.

INÉGALITÉS DANS LES PROFESSIONS ET LIEUX DE PRODUCTION CULTURELLE

Un secteur féminisé, mais précarisé

Le secteur culturel est globalement féminisé (56 % de femmes en Fédération Wallonie-Bruxelles), mais cette féminisation masque des inégalités profondes. Certaines disciplines (mode) sont largement féminisées, tandis que d'autres (gaming, audiovisuel) restent très masculines. Les femmes bénéficient en moyenne de moins d'heures rémunérées et occupent plus souvent des statuts précaires (temps partiels, contrats courts).

Les écarts de revenus, bien que moindres que dans d'autres secteurs, persistent et s'accroissent avec l'âge, notamment dans la musique, la littérature ou les arts visuels. Les artistes femmes sont souvent cantonnées à des disciplines et à des niveaux hiérarchiques moins valorisés, avec moins de reconnaissance et de visibilité.

Violences sexistes, LGBTQIA-phobes et racistes dans le monde culturel

Le secteur culturel est fortement exposé aux violences sexistes et sexuelles. Une enquête en Flandre en 2018 révèle qu'une femme sur quatre et un homme sur dix ont été confrontés à des comportements sexuels non désirés, avec un taux de signalement très faible. Cette vulnérabilité est liée à la précarité de l'emploi, à la mobilité professionnelle, à la promiscuité des lieux de création et à l'ambiance festive qui entoure parfois le travail culturel.

Les personnes LGBTQIA+ et les groupes minorisés sont particulièrement exposés à ces violences. Le rapport UN-MENAMAS (2021) et une commission d'enquête française (2023) montrent que les violences sexuelles dans les secteurs culturels sont très majoritairement perpétrées par des hommes (95,5 %).

Une approche intersectionnelle est indispensable pour comprendre la manière dont sexisme, racisme, validisme et classisme s'articulent dans les pratiques, les lieux et les institutions culturelles.

FÊTE ET VIE NOCTURNE

La nuit urbaine est traversée par des pratiques multiples : fêtes, sociabilités informelles, sexualités récréatives, travail invisible. Loin d'être un simple moment de détente, elle révèle des rapports de pouvoir, d'exclusion ou d'appropriation différenciée de l'espace. Ce chapitre explore les usages genrés de la nuit, les formes d'invisibilisation ou de stigmatisation des minorités, et les enjeux de sécurité, d'autonomie et de reconnaissance culturelle dans les espaces festifs et nocturnes.

État de la littérature

L'esprit de fête a longtemps été condamné par la morale sociale conservatrice et les autorités religieuses car il relevait de la débauche et des vices. En effet, il s'agissait de ne pas détourner les femmes et les hommes de leur devoir de procréation. Toutefois, les femmes ont payé un plus lourd tribut pour le respect de ce prescrit moral et religieux (Jablonka, 2017). En effet, la filiation des enfants ne pouvait être garantie que par la fidélité des femmes. Ainsi, le corps des femmes a été enfermé dans l'espace privé pour préserver la filiation masculine (Wilson, 1992; Gazalé, 2017). Dans cette perspective moraliste, la ville a été présentée comme dangereuse pour leur sécurité et a justifié la construction des espaces résidentiels périphériques censés protéger les familles de l'impureté physique autant que morale de la ville. C'est pourquoi cette facette de la vie urbaine a longtemps été réservée aux hommes hétérosexuels blancs de classe moyenne.

Dans la ville post-industrielle, le secteur du divertissement constitue un secteur économique à part entière. Il constitue un marqueur de l'identité urbaine important pour le secteur touristique. Les identités et expressions de genre jusque-là infériorisées et stigmatisées sont désormais largement valorisées. Tant les mouvements féministes et LGTQIA+ que les séries américaines comme *Ally Mc Beal*, *Friends*, *Sex and the City* ou *Girls* dans les années 2000 ont contribué à diffuser un nouvel imaginaire de la ville, des bars, des restaurants et de la vie nocturne ouverte aux femmes. Si cet imaginaire n'est pas sans rappeler la ville créative dépeinte par Richard Florida dans *The Rise of the Creative Class* en 2002, qui dépeint cette ville dont les quartiers sont animés de cafés cosy où l'on peut travailler et de bars lounge, il n'est pas socialement neutre. Ainsi, la vie qui y est décrite est essentiellement celle de femmes de classes moyennes, blanches et hautement éduquées et qui ont accès au marché du travail. Cette nouvelle urba-

nitée promue par les pouvoirs publics et les instances de socialisation culturelle n'est donc pas neutre socialement, elle passe par des pratiques de consommation, qui excluent ceux et celles qui ne disposent pas de ressources économiques suffisantes. Kern (2010) montre à quel point la promotion de cette ville ouverte aux femmes de classes moyennes se prolonge dans l'offre immobilière de condominiums.

La ville post-industrielle semble également plus ouverte aux populations LGTBQIA+. Si la vie nocturne et l'invisibilité des espaces informels permirent de déjouer la répression des sociabilités des personnes LGBTQ jusqu'aux années 1970, car les contrôles policiers étaient moins nombreux la nuit faute d'effectifs, ils sont aujourd'hui largement valorisés. À quelques exceptions notables (Duplan, 2022), le quartier Queer tend à s'implanter dans la plupart des villes occidentales internationales. Toutefois, l'intensité de la vie nocturne dans les quartiers queers ne doit pas être vue comme le seul effet de la diffusion d'une culture consumériste et d'une instrumentalisation touristique, car il demeure une manière d'échapper au contrôle et à la stigmatisation sociale (Aertherton, 2024). L'atmosphère nocturne permet encore aux identités et expressions non hétérosexuelles de s'exprimer dans un cadre moins formaté par la normativité hétérosexuelle (Bourcier, 2018). La vie nocturne revêt ainsi une signification particulière, qui ne relève pas encore de la simple trace du passé, elle révèle aussi l'actualité des discriminations dont font encore l'objet les personnes LGTBQIA+ dans la vie quotidienne diurne.

PRISE EN COMPTE INSTITUTIONNELLE DE LA VIE NOCTURNE

Une dimension urbaine encore marginalisée dans les politiques territoriales

La ville est souvent envisagée d'un point de vue diurne. La vie nocturne est fréquemment sous-estimée, perçue comme désertée et sans présence humaine. Pourtant, la vie nocturne urbaine est la temporalité de la ville festive.

La méconnaissance de la vie sociale nocturne a déjà été identifiée comme une limite dans les connaissances produites et utilisées par Perspective. Le nouveau rapport Territoires de la nuit d'Urban (2023) souligne un manque de prise en compte de la dimension festive et nocturne à l'échelle régionale. Ce manque de prise en compte crée des déséquilibres, notamment en ce qui concerne la localisation sur le territoire et les caractéristiques de l'offre.

RÉPARTITION ET ACCESSIBILITÉ DES LIEUX FESTIFS

Une offre récréative encore trop centralisée

Les types de lieux de fête se divisent entre les bars de nuit, les night-clubs, les salles polyvalentes (concerts ou centres culturels), ainsi que les lieux de festivals ou open-air.

Les lieux de fête se sont implantés de manière moyennement aléatoire suivant des opportunités du marché et du foncier pour développer leur activité. Il y a, à ce jour, une logique de

localisation du récréatif qui se concentre dans le Pentagone et au centre-ville, à l'exception des zones plus administratives. Cette configuration a été qualifiée comme inégale par Urban par sa forte concentration dans certains quartiers et le manque d'intensité urbaine dans d'autres.

Ensuite pour le reste du territoire, la première couronne compte avec différentes centralités surtout autour des places ou noyaux, par exemple la place Flagey, le Cimetière d'Ixelles ou le Parvis de Saint-Gilles. D'ailleurs, des zones plus excentrées comme des zones industrielles ou le territoire du canal comptent également une offre plus ponctuelle, mais uniquement axée sur les salles de concert et en lien avec des lieux culturels.

Par rapport aux personnes LGBTQIA+ et selon l'étude de l'IGEAT (2006) sur les territoires homosexuels : « une enquête réalisée en 2004 auprès de 125 personnes qui fréquentent les bars, restaurants ou boîtes de nuit étiquetés homosexuels à Bruxelles a dévoilé que seuls 8 % (10/125) d'entre elles identifient ce quartier comme première destination de sortie (Déligné et Gabiam, 2004). Certains désignent l'une des rues du quartier (la rue du Marché au Charbon : 6/125), mais une grande majorité préfère parler plus généralement du centre de Bruxelles (73/125). »

Après près de 20 ans, certaines tendances persistent, telles que l'appropriation des espaces récréatifs du centre-ville et le manque de représentativité du quartier gay pour les personnes concernées locales.

Un accès inégal aux transports nocturnes

Les limites et inégalités territoriales en termes de couverture spatiale du réseau Noctis montrent un fort déséquilibre est-ouest : « L'ouest est pourvu de seulement 3 lignes tandis que l'est en compte 8, avec un axe sud-est renforcé constitué à lui seul de 3 lignes, les N8, N9 et N10 desservant les communes Ixelles, Uccle, Auderghem et Watermael-Boitsfort ». (Urban, 2023)

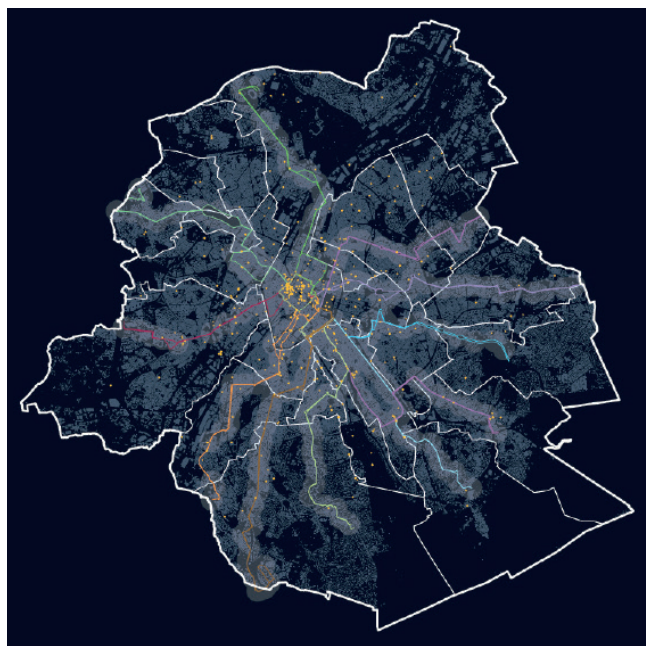
Temps contraint, sorties limitées

La rareté du temps est aussi une contrainte qui s'applique aux étudiantes, comme le mentionne notre enquête universitaire à qui son emploi du temps réduit par un job étudiant ne lui permet pas de participer à des activités festives :

« C'est parce qu'en fait, quand j'ai commencé l'université, je travaillais en même temps, et du coup, je n'avais pas vraiment beaucoup de temps pour sortir. »

Comme pour le public féminin hétérosexuel, nous avons notamment pu relever lors de nos entretiens la non-prise en considération des déplacements nocturnes et des transports publics adaptés en dépit des effets importants du sentiment d'insécurité sur les pratiques de mobilité nocturne.

« Pour rentrer de soirée, je me retrouvais à chaque fois à prendre des taxis que je ne savais pas me payer, parce que les transports s'arrêtent beaucoup trop tôt ici, je me retrouvais hyper fébrile seule dans le centre et pas du tout safe »



- Lieu de fête
- Ligne Noctis
- Rayon de 300m autour d'un arrêt Noctis

↑ Carte du réseau nocturne Noctis — Source urban.brussels

De nombreuses zones résidentielles ne sont pas desservies par le transport en commun nocturne. Leur accès physique à l'offre récréative, culturelle et festive dans ce sens est limité :

« Les lieux de fête sont très majoritairement situés dans un rayon de 300 mètres autour d'un arrêt, soit approximativement 5 minutes de marche. Ceci étant dit, l'enjeu réside non seulement dans la desserte des lieux de fête, mais aussi dans la desserte des gens (vers ou depuis un lieu de fête) ».

Les zones qui sont peu desservies en transports publics la nuit sont notamment les cas du nord de Schaerbeek, Evere, Haren, Neder-Over-Heembeek, le sud d'Anderlecht...

Améliorer l'accessibilité des lieux festifs, récréatifs et culturels dans une perspective du genre passe tant par la localisation des infrastructures que par l'offre en transport public.

Les tâches du care comme obstacles à la vie nocturne

Les temps de loisirs des femmes qui ont des enfants dépendent fortement de l'ampleur des tâches parentales et du care qu'elles ont à accomplir. Sans surprise, les mamans solos ont du mal à avoir des loisirs. Il y a un grand manque d'espace de loisirs accessibles lorsqu'elles ont des enfants en bas âge.

« Ces dames, la plupart de ces dames n'ont pas de vie sociale, elles ne peuvent pas se dire, ce soir, je vais au théâtre, ce soir, je vais au cinéma, ce soir, je vais boire un verre avec mes copines. Le terme le plus souvent utilisé, c'est vivre en apnée. » (E25 bis)

INÉGALITÉS D'ACCÈS SELON LE GENRE ET LES RESSOURCES

Des freins genrés et socio-économiques à la vie nocturne

L'offre récréative nocturne est principalement proposée par le secteur commercial (bars, cafés, boîte de nuit...). Plusieurs sorties peuvent devenir des prix difficiles à consentir pour des petits budgets.

En plus de l'obstacle financier se pose la question de la garde des enfants. En effet, il ne s'agit pas que de trouver du temps libre. Or cette combinaison est difficile à trouver, surtout à un prix très bas, voire gratuitement.

La nuit comme temporalité inégalitaire

Les déplacements la nuit et la nuit en général ont toujours présenté des enjeux de genre important, liés principalement à la perception et au sentiment de sécurité. Les recherches avaient déjà montré dans cette étude que les femmes et les personnes LGBTQIA+ sont plus susceptibles que les hommes de percevoir l'espace public comme dangereux la nuit. Cette perception est renforcée par des expériences personnelles ou partagées de harcèlement ou d'autres types de violences.

L'enquête du Conseil Bruxellois de la Nuit, réalisé par visit.brussels en 2023, montre que 75 % des agressions qui arrivent aux personnes quand elles sortent arrivent sur le chemin de retour de soirées. La mobilité nocturne est donc directement liée à la sécurité.

ESPACES DE SEXUALITÉS RÉCRÉATIVES

Une spatialité subalterne et stigmatisée de la sexualité queer

Dans les pratiques culturelles et récréatives, il convient également d'inclure la sexualité. Si la sexualité hétérosexuelle légitime est essentiellement localisée dans les espaces privés, certains pans de la sexualité homosexuelle masculine se développent plutôt en dehors des espaces domestiques. C'est pourquoi les espaces de sexualités récréatives entre hommes participent également grandement à la culture homosexuelle dans la ville. Par contre, la sexualité lesbienne a toujours été beaucoup moins visible dans les espaces publics ou collectifs, cela fait partie de l'invisibilité lesbienne et de spatialités plus éphémères qui caractériserait le lesbianisme (Cattan et Clerval, 2011).

Les saunas, les parcs ou encore les toilettes publiques sont en effet exploités en tant que terrains de rencontre et de drague principalement nocturne et invisible. À Bruxelles, il s'agit des espaces tels que le Parc Royal, les toilettes de la gare du Midi, ou encore le Macho sauna dans le quartier Saint-Jacques. Les hommes qui ont des relations sexuelles avec les

La nuit comme espace d'émancipation

L'importance de la vie nocturne constitue partiellement un héritage de la période de répression des sociabilités des personnes qui avaient une sexualité différente de la sexualité hétérosexuelle et monogame. C'est pourquoi les groupes sociaux marginalisés et stigmatisés comme ceux des personnes LGBTQIA+ ou de la prostitution pratiquent la ville en très grande partie la nuit, au sein du réseau festif.

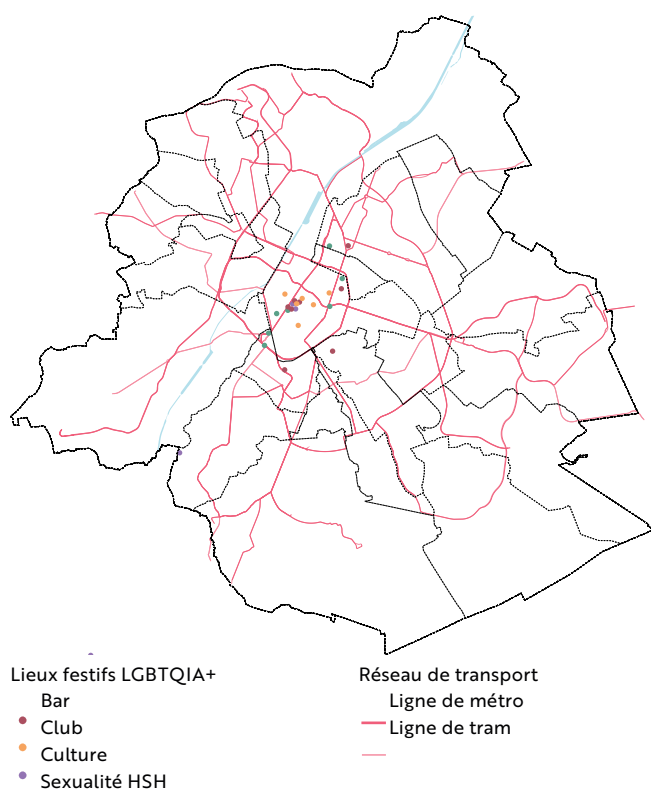
« La nuit, la fête, ça me permet de m'émanciper, c'est un peu le seul endroit où je peux me sentir un peu moi. » (X1)

hommes (HSH) peuvent alors pratiquer plus facilement et de manière plus libre leur sexualité, sans craindre les récriminations de leur entourage ou plus largement de la société.

Les espaces de cruising (drague), extérieurs, plus visibles, sont de réels espaces de sociabilité et de rencontre pour la communauté gay, principalement de plus de 40 ans. Les espaces de sexualité récréative tels que les saunas sont quant à eux principalement fréquentés par un public plus jeune, et à travers un spectre psychotrope.

Ces déplacements nocturnes sont des impensés en terme urbanistique, puisqu'ils font l'objet d'une subculture gay souvent considérée comme déviante, sale et violente, et donc de ce fait invisibilisés et non considérés.

Comme nous avons pu le voir précédemment avec la prise de conscience identitaire, les espaces de sociabilité récréatifs ont une réelle importance communautaire pour les publics discriminés. En effet, pour le public gay par exemple, la sociabilité passe par le récréatif nocturne et les espaces culturels alternatifs.



↑ Carte des lieux festifs ciblant les personnes LGBTQIA+ — Source : Victor Lacôte, Bruxelles Mobilité
Cette carte fait un focus sur l'offre d'espaces récréatifs et lieux festifs adressés aux personnes LGBTQIA+. La localisation centrale de ces espaces est évidente. Certains lieux de sexualité HSH et bars se trouvent excentrés notamment sur Schaerbeek.

MAILLAGES COLLECTIFS

Les maillages collectifs — équipements sportifs, espaces verts, plaines de jeux, lieux de proximité — structurent l'épanouissement et le lien social urbain. Ils offrent des ressources partagées pour le soin, le corps, la santé mentale, ou simplement l'habiter. Les penser par le prisme du genre, c'est interroger qui peut y jouer, flâner, s'entraîner ou se retrouver. Il est crucial d'examiner leur accessibilité, leur mixité, et leur capacité à inclure les publics invisibilisés.

État de la littérature

Les espaces collectifs sont l'un des lieux de la fabrication de l'identité masculine (Ayrat et Raibaud, 2014). Le sport notamment est à ce titre un espace de socialisation — apprentissage des normes et codes sociaux — des enfants et des jeunes (Guérandel et Mardon, 2022). Selon une perspective biologisante, les garçons auraient des besoins corporels différents des filles qui expliqueraient leur besoin de se dépenser plus. Ainsi, les garçons auraient besoin de faire plus de sport que les filles car ils ont plus d'énergie et sont plus nerveux.

Moins confinés à la sphère privée et moins surveillés dans leurs déplacements que les filles, les garçons sont plus présents dans les espaces publics accueillants des terrains sportifs. Raibaud (2015 a) a mis en évidence le fait que la plupart des équipements sportifs urbains sont destinés aux hommes. D'une part, il s'agit d'un des effets de la ville produite par des hommes et pour des hommes. D'autre part, il s'agit d'une tentative de pacification des espaces publics par les politiques urbaines. La mise à disposition des équipements occupationnels pour les jeunes des quartiers populaires perçus comme indésirables éviterait le désœuvrement (Rea, 2007). Plusieurs études, analyses et observations des usages ont montré également une prédominance de la pratique masculine au sein des équipements sportifs urbains. Même si les filles ont une pratique sportive, cette pratique est moins présente dans l'espace public et elle est guidée par la division très genrée des disciplines sportives.

Le genre influence considérablement la participation des personnes à des activités physiques ou sportives. Comme le rappelle Antoine Le Blanc (2019), « Les clubs traditionnels pratiquent le plus souvent une normativité hétérosexuelle marquée, avec séparation des genres, ventilation genrée des sports et des compétitions, ainsi qu'une discrimination envers les personnes homosexuelles ». Globalement, le

sport demeure un « espace privilégié de construction de la masculinité virile » (Guérandel, 2014, p. 139) et un puissant outil de la « fabrique des garçons » (Ayrat et Raibaud, 2014). »

Comme le souligne Yves Raibaud (2015 a), les terrains de foot, de basket, les mini-stades ou les skateparks sont des infrastructures typiquement masculines dans lesquelles les filles sont admises si elles sont jugées comme performant aussi bien que leurs pairs masculins. Pour cette raison, une portion non négligeable de filles sont dissuadées de pratiquer ces sports urbains. Prenant acte des effets négatifs de la domination masculine et viriliste dans le sport, des pratiques sportives en non-mixité se développent pour les femmes, mais aussi les personnes LGBTQIA (Le Blanc, 2019).

Toutefois, Carine Guérandel souligne que même lorsque les politiques publiques ciblent les filles, elles reposent souvent sur des stéréotypes sexués et raciaux. Par exemple, le sport pour les filles est parfois encouragé dans une optique de « protection » ou d'« émancipation » limitée, plutôt que comme un moyen de développer leur pleine autonomie, leur puissance physique ou leur esprit de compétition, contrairement aux objectifs souvent implicites pour les garçons.

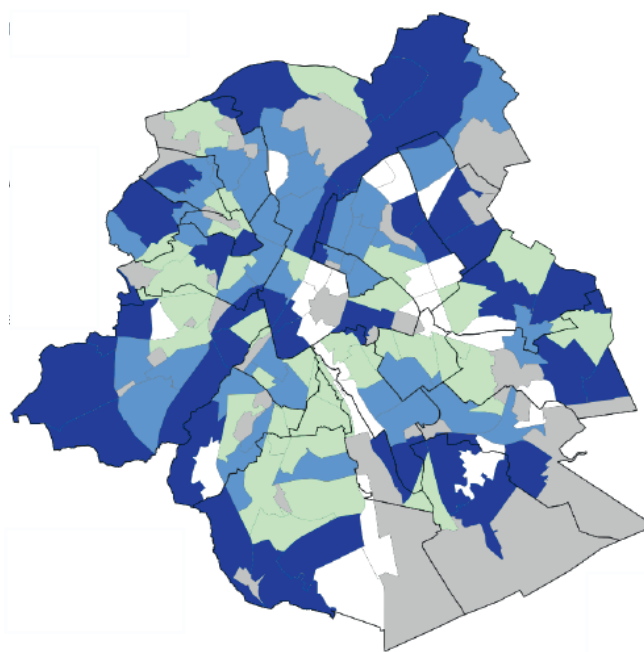
Dominique Pasquier observe par ailleurs que les cultures et sociabilités féminines (centrées sur l'affectif, le relationnel, les médias « sentimentaux ») sont souvent dévalorisées dans la hiérarchie des goûts adolescents. Cela se manifeste aussi dans les usages des espaces publics par les adolescentes. Leurs interactions, jugées « moins sérieuses » ou « passives », les cantonnent parfois à des espaces limités et plus contrôlés, contrairement aux garçons dont les pratiques sont souvent plus valorisées et qui occupent des espaces publics plus vastes et diversifiés. Cette dynamique renforce les stéréotypes de genre et limite l'autonomie des filles dans l'appropriation de la ville.

DES SPORTS GENRÉS ET HIÉRARCHISÉS

Le sport occupe une place importante dans la vie des individus. Il constitue à la fois un loisir, mais aussi une activité nécessaire à la bonne santé physique et mentale. Il peut être vu comme un soin préventif ou curatif, prescriptif ou volontaire. C'est pourquoi la pratique sportive est encouragée par les autorités publiques. Elle est également encouragée dans le cadre scolaire à travers le cours d'éducation physique et la proposition d'une offre sportive dans l'enseignement supérieur, comme dans le cadre professionnel.



↑ Inscriptions des enfants de 9 à 12 ans aux stages de l'ADEPS – Source : ADEPS



Nombre d'aménagements publics pour 10 000 hab.
Aantal openbare faciliteiten per 10.000 inwoners

aucun - geen

< 3

3 - 8

> 8

Non disponible - niet beschikbaar

(nombre d'habitants - aantal inwoners < 1000)

Commune - Gemeente

Quartier - Wijk

↑ Densité d'aménagements sportifs publics par quartier – Source : sport.brussels

Une différenciation genrée et hiérarchisée des pratiques

En Région bruxelloise, les pratiques sportives restent fortement genrées, tant dans les disciplines choisies que dans les contextes de pratique. Les hommes restent largement majoritaires dans les sports collectifs visibles, comme le football, le basketball ou les sports de combat, qui occupent une part importante des aménagements publics. À l'inverse, les femmes sont surreprésentées dans des disciplines plus souvent considérées comme « féminines », telles que la gymnastique, la danse ou l'équitation — disciplines fréquemment associées à une moindre légitimité sportive ou à un souci esthétique.

Ces clivages sont confirmés par les données de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Sport Vlaanderen, qui montrent une prédominance masculine dans les clubs de football (89 % d'hommes), de combat (88 %), ou de tir (88 %), tandis que la danse ou le patinage atteignent jusqu'à 80 % de pratiquantes. À Bruxelles, une étude ponctuelle menée par Idea Consult sur 4 infrastructures sportives confirme ces tendances : les salles de danse sont fréquentées majoritairement par des filles, tandis que les terrains de foot ou de boxe restent massivement masculins.

La hiérarchisation symbolique entre disciplines « nobles » (compétition, force, endurance) et disciplines dites de « bien-être » (yoga, Pilates, fitness doux) renforce ces inégalités, en minorant les pratiques sportives les plus féminisées. À cela

s'ajoute une autre couche d'exclusion : les personnes LGB-TQIA+, et en particulier les personnes queers et trans, se heurtent à des normes corporelles et genrées très rigides dans les équipements sportifs traditionnels, ce qui peut entraîner des phénomènes d'évitement ou de retrait.

Une offre spatiale sportive socialement segmentée

La répartition spatiale des disciplines sportives à Bruxelles reflète des dynamiques sociales et territoriales fortes. À l'ouest de la ville, des infrastructures comme les terrains de football dominant, avec des investissements marqués, notamment à Anderlecht, en lien avec l'ancrage d'un grand club professionnel. À l'est, ce sont les terrains de rugby et de hockey — disciplines historiquement plus élitistes et masculines — qui structurent le paysage sportif, révélant une certaine géographie sociale du sport. D'autres équipements spécifiques se concentrent aussi dans certaines communes : les skateparks dans la Ville de Bruxelles, les salles d'escalade privées dans le sud-est, ou encore les sports de raquette dans les communes de l'est. Ces implantations conditionnent directement l'accès aux disciplines, leur visibilité et les publics qui s'y sentent légitimes.

Une géographie du sport révélatrice d'inégalités sociales

Selon le Cadastre Sport de Perspective (2024), les infrastructures sportives publiques représentent environ 40 % des aménagements existants, contre 42 % d'origine scolaire et 31 % de structures privées. Les aménagements se concentrent



↑ Projets d'infrastructures sportives en Région bruxelloise — Source: Cellule Sport perspective.brussels

logiquement dans les zones denses de la première couronne, mais des disparités subsistent. Certaines communes à forte densité et précarité comme Molenbeek ou Ixelles disposent d'une offre publique relativement faible, tandis que des communes comme Woluwe-Saint-Lambert ou Evere bénéficient d'équipements mieux répartis. Cette offre est complétée, voire compensée, dans certains cas par des structures privées, souvent peu accessibles financièrement.

L'analyse spatiale révèle également une géographie sociale du sport :

- › le football prédomine à l'ouest (Anderlecht, Molenbeek),
- › le hockey et le rugby se concentrent dans les communes plus favorisées de l'est,
- › les sports de glisse (skateparks) et de combat (salles de boxe, arts martiaux) sont présents dans les quartiers plus centraux et mixtes.

La multiplication récente des complexes privés (escalade, CrossFit, salles de sport féminines) reflète aussi une logique de spécialisation et de segmentation sociale de l'offre.

Une programmation sportive publique peu sensible au genre

Les projets en cours (Perspective, 2024) confirment une tendance à privilégier les sports déjà masculinisés : 5 stades (foot/hockey), 5 skateparks, 3 salles de combat et deux grands complexes pluridisciplinaires centrés sur le rugby, le football ou le street workout. Peu de projets explicitent les objectifs de mixité ou d'inclusivité dans leur programmation, et aucune

Collectifs féministes et queer dans le sport

Les collectifs informels et des associations féministes et queers se constituent pour formuler des demandes de plages horaires ou d'espaces spécifiques en non-mixité pour réduire la crainte de regards pesants sur leur corps pendant la pratique d'une activité sportive. Pour contourner ce contrôle social, deux voies ont été identifiées. D'une part, les personnes transgenres se rendent en groupe dans les salles de sport et de fitness. D'autre part, les personnes LGBTQIA+ choisissent des salles en non-mixité, réservées aux personnes concernées, leur permettant d'exercer leur activité de manière régulière et safe comme l'explique cette psychothérapeute :

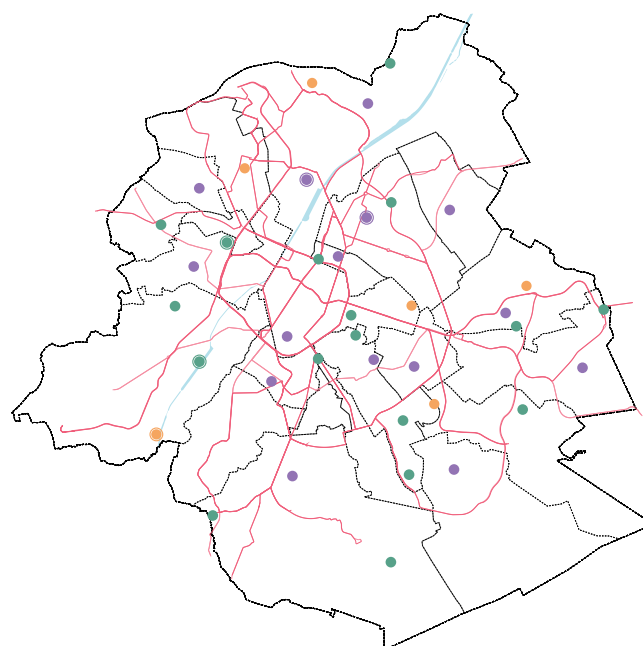
« Le lien avec un certain communautarisme est souvent nécessaire, une des associations qui fait partie de la fédération de Rainbowhouse c'est Brussels Gay Sport (BGS)... Leur souhait était, justement, de rendre leurs activités sportives inclusives aux personnes trans, ce qui n'était pas le cas jusqu'à ce qu'ils s'en préoccupent ». (E3)

approche genre n'est actuellement systématisée dans les phases de conception. Cela pose la question : qui bénéficie des investissements publics ? Et comment garantir que les équipements à venir n'amplifient pas des inégalités existantes ?

Focus sur les piscines : Des aménagements qui reflètent la tension entre mixité et sécurité

Les piscines illustrent particulièrement bien l'articulation entre normes corporelles, genre et espaces publics. À Bruxelles, seules deux piscines publiques (Laeken et Schaerbeek) offrent des horaires réservés aux femmes, parfois pour des raisons culturelles ou religieuses, mais aussi pour se protéger du regard masculin, de l'exposition des corps, ou pour répondre à des sentiments d'insécurité.

Le secteur privé propose quelques alternatives (comme Flow ou Stadium Elle à Molenbeek), mais à des tarifs bien plus élevés, limitant l'accès des femmes précarisées. Par ailleurs, les écarts tarifaires entre les communes et le cloisonnement de l'offre rendent l'accès à ces horaires spécifiques inégal selon le lieu de résidence. Ce cas souligne la nécessité de politiques plus attentives aux usages différenciés des corps et à la reconnaissance des demandes de non-mixité comme légitimes.



Type de gestionnaire
 ● Public
 ● Public avec offre en non mixité
 ● Scolaire
 ● Scolaire avec offre en non mixité
 ● Privé
 ● Privé avec offre en non mixité

↑ Carte de l'offre de piscines en non-mixité à Bruxelles —Source : perspective.brussels, Karbon'

Les freins d'accès aux piscines bruxelloises

Même si une offre en non-mixité existe, les demandes sont multiples et les horaires restreints.

« Il y a une grosse demande pour qu'on organise justement une activité piscine. Je pense que si elles nous demandent c'est parce qu'elles n'y vont pas. (...) Et puis des piscines avec des horaires femmes, il y en a peu. Enfin, je crois qu'il y a 3 piscines qui ont des horaires "femmes". Laeken a un horaire "femme". Il me semble qu'il y a une piscine du Ceria Anderlecht et je crois qu'il y a une troisième piscine publique. Puis évidemment, il y a des trucs privés » (E1)

Certaines personnes optent pour des piscines privées à Bruxelles. Si la contrainte économique existe, l'âge et les conseils médicaux font évoluer le rapport à la piscine et à la natation. La contrainte religieuse ne joue pas de façon mécanique. Comme l'explique cette responsable d'une association pour femmes située dans un quartier populaire bruxellois, il existe une forte demande de son public pour aller à la piscine.

« On loue une piscine privée lundi après-midi. Et les femmes payent 10 € la séance. Et elles sont nombreuses à vouloir venir chaque semaine. (...). Je sais qu'il y a des piscines communales qui sont ouvertes

pour les femmes uniquement, mais soit c'est très tôt le matin, soit à des horaires où les femmes qui ont des enfants ne peuvent pas y aller. Elles ne vont pas se mettre en maillot devant et surtout que le burkini n'est pas autorisé. Certaines d'entre elles veulent apprendre à nager. Il y en a qui ont des problèmes au dos ou qui ne peuvent pas faire d'autres sports. » (E13)

Ainsi, une personne trans ayant effectué sa transition au cours des dernières années et au cours de sa cinquantaine nous expliquait seulement avoir eu des soucis au sujet des piscines.

« C'est vraiment problématique, il y a beaucoup de personnes trans qui ne vont pas oser aller à la piscine. (...) En fait, tellement c'est risqué et même pour les hommes transgenres qui font une transition médicale masculinisant avec un torse-plastie » (E3)

Cet entretien montre la gêne occasionnée par les comportements compétitifs et virils dans les piscines.

« Les mecs, ils prennent toute la place dans le couloir. Il faut jouer des coudes (...) j'ai le droit de nager. Une nage papillon achète une piscine à ta maison. Quand il n'y a pas d'espace dans le couloir, ben je fais une autre nage » (C2).

Focus sur les aménagements sportifs en accès libre : un sous-investissement dans les pratiques sportives féminines

Perspective a récemment publié une analyse consacrée aux équipements sportifs de plein air dans la Région bruxelloise, dans le cadre de son travail d'observation des inégalités sociales et territoriales. Cette étude met en lumière les inégalités d'accès à ces aménagements selon le genre. Elle ouvre des pistes de réflexion sur l'usage genré des budgets publics.

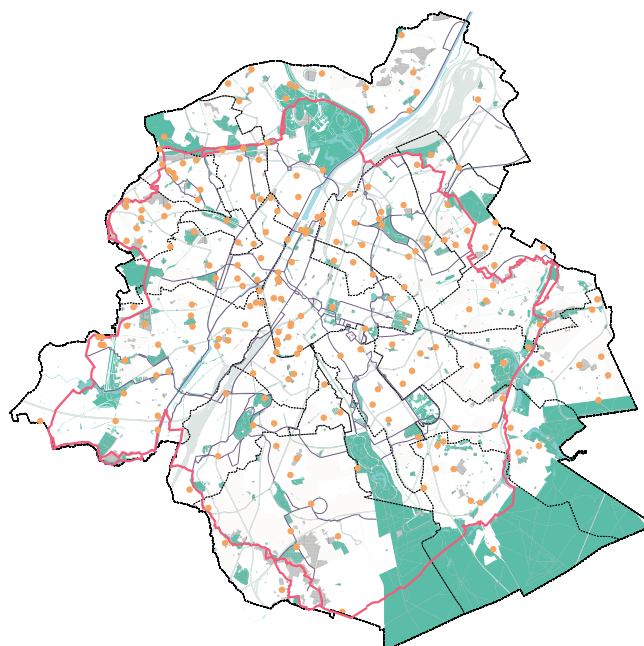
L'analyse montre que l'offre d'équipements sportifs reste fortement marquée par des normes masculines, tant dans les types d'activités proposés que dans la conception des espaces. Les femmes, les jeunes filles et les personnes LGBTQIA+ disposent d'une offre plus restreinte, souvent cantonnée à des espaces perçus comme moins légitimes ou moins valorisés. Les appels à projet tentent d'intégrer la dimension du genre et des programmes participatifs mais les communes qui y répondent ne sont pas assez sensibilisées ou formées. Par conséquent, les projets proposés continuent à programmer des équipements classiques: terrain multisport (principalement utilisé pour la pratique du football) ou engins de fitness, exclusivement fréquentés par des hommes.

L'étude encourage la création d'autres types d'équipement utilisé par un public mixte ou plus féminin (piste finlandaise, espaces pour sports 'doux', terrain de beach-volley) et de sortir des terrains de football, qui ne profitent qu'à une partie de la population. Le rapport appelle à une meilleure prise en compte des besoins différenciés comme la présence d'équipement annexe (toilettes, plaine de jeux ..), l'exposition aux regards et enfin l'adoption d'une démarche budgétaire genrée plus ambitieuse et plus structurée.

ESPACES DE PROXIMITÉ ET INFRASTRUCTURES DU QUOTIDIEN

Des lieux invisibles dans la planification urbaine

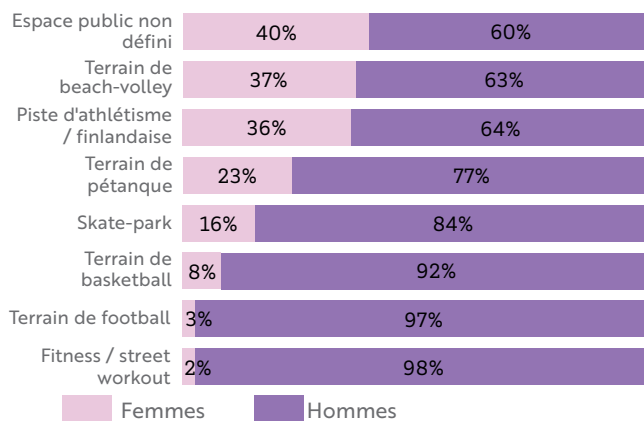
Les équipements de proximité — jardins potagers, cuisines collectives, espaces associatifs, initiatives citoyennes — jouent un rôle central dans l'infrastructure sociale de la ville. Ils constituent souvent des lieux de refuge, de socialisation et de circulation de ressources, particulièrement importants pour les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes précarisées ou racisées. Leur accessibilité repose autant sur leur localisation que sur leur fonctionnement : horaires, gratuité, neutralité symbolique, qualité de l'accueil.



- Aménagement sportif en extérieur
- Promenade verte
- Be running
- Espaces verts publics aménagés

↑ Maillages d'espaces ouverts et ludico-sportifs 2025 — Source : perspective.brussels

Cette carte montre que les aménagements ludico-sportifs sont plus présents dans les quartiers centraux, là où le rapport de masculinité est également plus élevé.



↑ Fréquentation des différents types d'aménagement sportif en plein air, par genre 2025 — Source : perspective.brussels

Ces équipements à bas seuil d'entrée sont pourtant rarement cartographiés comme tels dans les documents de planification. Ils ne figurent ni dans les grands récits métropolitains ni dans les programmes d'investissement d'envergure, alors qu'ils contribuent au lien social, à la résilience collective et à l'épanouissement du quotidien. Dans certaines communes, la rareté de ces lieux — ou leur fermeture progressive — fragilise les réseaux d'entraide informels, dont dépendent largement les femmes et les familles monoparentales.

Des espaces appropriés par des initiatives féministes et queers

À Bruxelles, plusieurs initiatives citoyennes, féministes ou queer ont permis de (ré) activer des lieux vacants à des fins d'usage collectif : centres communautaires, maisons des femmes, espaces de parole, cantines solidaires... Ces occupations — temporaires ou pérennes — répondent à des besoins peu couverts par les politiques publiques classiques. Elles permettent des formes de rencontre, de soin, d'expression artistique ou militante, dans des cadres souvent non mixtes ou inclusifs. Ces expériences dessinent une ville habitée autrement, où la production de lien social devient un levier d'égalité. Ce type d'espace est également souvent absent des processus de planification et largement dépendant d'initiatives privées ou de la société civile.

Une absence de prise en compte des besoins du care

L'aménagement de la ville reste centré sur la circulation et la consommation, au détriment des fonctions de soin, de repos ou d'attention au corps. Pourtant, les éléments de mobilier urbain tels que bancs, fontaines, toilettes publiques, espaces d'allaitement ou zones d'attente sont des marqueurs puissants d'une ville accessible. Leur absence ou leur rareté pénalise particulièrement les publics en charge du care, les personnes âgées, enceintes, grosses, à mobilité réduite ou en situation de vulnérabilité sanitaire ou économique.

Un maillage inclusif ne repose pas seulement sur les grands équipements, mais aussi sur une trame fine d'espaces publics ouverts, d'infrastructures collectives accessibles, et de lieux ordinaires où l'on peut être, se poser, créer du lien. Intégrer ces ressources dans la planification — et les renforcer là où

elles sont absentes — est une condition pour permettre à tous et toutes d'habiter pleinement la ville. Cela suppose de reconnaître la valeur sociale et genrée de ces lieux, souvent invisibilisés dans les approches dominantes de l'aménagement urbain.

JEUX, ADOLESCENCE ET FABRIQUE SPATIALE DU GENRE

Des aménagements qui reproduisent une socialisation sexuée

Les aires de jeux, cours d'école et aménagements ludiques et sportifs en plein air sont parmi les premiers lieux de socialisation spatiale. Ces espaces, en apparence neutres, reproduisent dès le plus jeune âge des dynamiques genrées bien documentées : les garçons occupent les zones centrales, souvent avec des activités physiques et visibles, tandis que les filles sont reléguées aux marges ou se désengagent progressivement de l'espace (Delalande, Raibaud). Ces inégalités d'appropriation sont rarement intégrées dans les politiques d'aménagement ou de l'enfance, bien qu'elles participent à la reproduction des rôles sociaux de genre.

L'enquête de la Cellule Sport sur l'utilisation des espaces sportifs en accès libre (2025) confirme ces usages genrés. Ces équipements sont principalement utilisés par des hommes, mais la pratique sportive des femmes dans l'espace public existe et se déploie plutôt dans des espaces publics « non qualifiés » (pelouses, sous des arbres...) et pas strictement sur les espaces fonctionnalisés. Ceci traduit une nécessité de prendre en compte la diversité des modes d'occupation des espaces publics, et de penser des espaces publics non neutres, permissifs d'usage multiples.

L'animation des espaces sportifs une voie vers l'équité dans le sport

Comme le montre le projet « Place aux Filles », l'essentialisation des rôles et identités de genre n'est pas de mise. La genèse de ce projet montre qu'il s'agit d'un projet à destination des filles qui visait à se démarquer de la programmation étiquetée féminine en proposant un tournoi de football. Le principe est d'investir la Place Morichar pour permettre aux filles de jouer au foot :

« Avant le Covid, on s'était dit : « on va faire un petit tournoi pour les filles, de l'asso et du coin (...) il faut juste un ballon pour faire venir les filles qu'on voit tous les jours. (...) Cette année (2023), on a eu 500 filles qui jouent le matin. Pour la troisième édition, on va faire des animations dans les écoles pour préparer

les élèves. Les élèves sont hyper motivés. Et on a eu plein de filles qui voulaient jouer. Toute la journée on a eu à chaque fois 3 tournois sur 3 terrains en simultané. Mais ce qui était plutôt un chouette effet, ça a créé des réflexions en effet boule de neige. L'idée c'était d'ouvrir le champ des possibles des jeunes et puis ça a fait son chemin chez les adultes. Au départ, on avait demandé que tout le personnel de Place aux filles soit des femmes. Or, c'était très très compliqué parce que c'était les profs de gym qui venaient avec les filles ou les animateurs se retrouvaient à devoir donner leur groupe à des femmes. Et donc, on a fait un peu de cette journée une possibilité aussi de sensibilisation plus globale des professionnels. »



Mobilier urbain inclusif pour adolescentes à Copenhague

Le projet Superkilen à Copenhague illustre une approche innovante et inclusive du mobilier urbain, spécialement pensée pour répondre aux besoins des adolescentes dans l'espace public. Les balançoires en forme de cocon, installées sur la place rouge caractéristique par ses rayures colorées, offrent un lieu ludique et sécurisé où les jeunes filles peuvent se réunir, socialiser et s'approprier la ville à leur rythme. Ce type d'équipement favorise non seulement la convivialité mais aussi le sentiment de sécurité, souvent précaire dans les espaces publics pour ce groupe, en proposant des structures adaptées à leurs usages et à leurs attentes.



↑ Superkilen, BIG, Copenhague — Make Space for Girls

sociales intériorisées contribuent à restreindre leur mobilité et leur autonomie. Comme le souligne Yves Raibaud (2015a), l'espace public devient un « théâtre de la virilité », où les garçons apprennent à performer une masculinité spatiale souvent excluante. Les adolescentes, quant à elles, tendent à se retirer, à éviter certains lieux ou à investir des espaces plus privés.

Les pratiques urbaines des adolescentes se situent donc souvent en marge des espaces publics fonctionnalisés. Dès qu'elles ne peuvent plus utiliser les aires de jeux des enfants, elles ne trouvent pas d'équipement adapté à leurs besoins. La sociabilité féminine est souvent dévalorisée (Pasquier), associée au commérage et à la futilité. De même, afin d'éviter le harcèlement, les jeunes filles conçoivent des tactiques d'usage de l'espace public pour légitimer leur présence (une « raison raisonnable » de sortir). Les adolescentes ont besoin de mobilier, de sociabilité pour s'asseoir en petit groupe, d'abris face aux intempéries, d'espaces peu bruyants et qui permettent de bien voir ses environs sans être mise en scène (par exemple en hauteur). Elles ont également besoin d'équipements qui créent des occasions de mouvement différent des équipements sportifs : se balancer, grimper, marcher...

Réduire ces écarts nécessite de penser l'aménagement ludique sous l'angle du genre et de l'âge. Cela passe par une diversification des usages, la mixité des mobiliers, l'introduction de zones calmes ou de repli, et la possibilité de créer des espaces de non-mixité choisie. Il est essentiel d'associer les enfants, et notamment les adolescentes, à la conception de ces espaces, pour favoriser des aménagements plus accueillants, plus sûrs, et plus équitables.

Une distribution inégale des espaces récréatifs

À l'échelle régionale, Bruxelles compte environ 350 plaines de jeux (Bruxelles Environnement). Toutefois, leur répartition est très hétérogène : les zones prioritaires pour intervention se situent dans le nord et l'ouest de la ville, où la densité infantile est forte, les logements moins spacieux, et l'accès à des espaces verts plus limité. Par ailleurs, la qualité de l'offre montre des lacunes : les enfants plus âgés (à partir de 10–12 ans) disposent de peu d'infrastructures adaptées, les enfants à mobilité réduite rencontrent des obstacles d'accessibilité, et les mobiliers restent très standardisés.

Une invisibilisation croissante des adolescentes dans l'espace public

Le passage à l'adolescence intensifie les inégalités spatiales. Tandis que les garçons consolident leur présence dans l'espace public à travers des pratiques visibles et bruyantes, les filles sont progressivement dissuadées d'y rester. Le sentiment d'insécurité, les injonctions à la respectabilité ou les normes

ESPACES VERTS ET INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES

Une accessibilité différenciée aux espaces verts

Les parcs, coulées vertes, promenades ou jardins publics jouent un rôle crucial dans la qualité de vie urbaine. Ils permettent le repos, la sociabilité, le sport ou le jeu, à faible coût et sans obligation de consommation. Mais ces espaces dits « ouverts » ne le sont pas pour tout le monde : les usages et formes d'appropriation sont fortement différenciés selon le genre, l'âge ou le statut socio-économique. La nature en ville peut ainsi être vécue comme un refuge par certaines et certains, et comme un espace d'exclusion ou de danger par d'autres.

Dans les quartiers périphériques ou résidentiels peu denses, les espaces verts sont associés à la promenade, à la tranquillité ou aux activités familiales — des usages souvent féminisés. À l'inverse, dans les quartiers plus denses, ces lieux sont marqués par des pratiques plus visibles ou sportives, majoritairement masculines.



Éclairage inclusif et durable à Malmö en Suède

La ville de Malmö a lancé un projet d'éclairage public visant à améliorer la sécurité tout en réduisant l'impact environnemental. Ce projet repose sur l'installation de lampadaires LED à intensité variable, permettant d'ajuster l'éclairage en fonction des besoins spécifiques de chaque zone. Par exemple, les zones à forte fréquentation bénéficient d'un éclairage plus intense, tandis que les zones moins fréquentées sont éclairées de manière plus modérée, réduisant ainsi la consommation d'énergie. En outre, Malmö a mis en place une démarche participative, impliquant les habitants, notamment les femmes et les personnes âgées, pour identifier les zones perçues comme moins sûres et adapter l'éclairage en conséquence. Cette approche inclusive permet de créer un environnement urbain plus sûr et plus accueillant pour tous.

rement masculines : football, glisse, street workout. La même infrastructure peut ainsi produire des effets d'exclusion selon son aménagement, sa configuration spatiale ou ses usages dominants.

Une analyse croisée de la carte du maillage ludico-sportif ouvert (promenades, équipements sportifs en plein air, Be Running...) avec celle du rapport de masculinité met en évidence un déséquilibre : les investissements en espaces sportifs en plein air sont majoritairement concentrés dans les quartiers où les hommes sont surreprésentés. Cette distribution renforce l'appropriation masculine de l'espace ouvert, et montre comment les choix budgétaires peuvent contribuer à renforcer — même involontairement — les inégalités de genre dans l'espace public.

Arbitrages entre politiques d'éclairage et préservation de la biodiversité

L'éclairage public est un enjeu crucial d'égalité de genre dans l'espace urbain. Les femmes ainsi que les minorités de genre, sont davantage exposées au harcèlement de rue et éprouvent un sentiment d'insécurité plus marqué, notamment la nuit. Pour y répondre, plusieurs principes de conception peuvent être mobilisés : un éclairage favorisant la lisibilité et l'orientation dans l'espace ; une lumière à hauteur du corps humain, permettant de distinguer les visages ; une continuité lumineuse évitant les contrastes excessifs ou zones d'ombre ; et une température de couleur adaptée, tendant vers des tons chauds. L'éclairage doit aussi tenir compte des usages et des vécus différenciés.

Or, les arbitrages en matière d'éclairage public, notamment dans les parcs, sont souvent tranchés en faveur de la préservation de la biodiversité nocturne. Si la protection de la faune et de la flore est essentielle, elle ne peut se faire au détriment

du droit des habitantes et habitants à circuler librement, notamment aux heures creuses. Des solutions existent — éclairage directionnel, intelligent ou sensible à la présence humaine — permettant de concilier écologie et sécurité genrée.

Des inégalités environnementales encore peu visibles

Les inégalités environnementales, bien que documentées à l'échelle globale, restent encore peu visibles dans les politiques territoriales locales. À Bruxelles, ce sont principalement les femmes, et en particulier celles qui cumulent d'autres facteurs de vulnérabilité — précarité, isolement, monoparentalité, racisation — qui subissent les effets cumulés d'un environnement dégradé. La pollution de l'air, la proximité réduite aux espaces verts, l'exposition accrue aux îlots de chaleur urbains ou encore l'insuffisance de lieux de repos et de fraîcheur dans l'espace public ont des impacts directs sur leur santé physique et mentale.

Dans les quartiers les plus denses, souvent marqués par la pauvreté énergétique et une offre verte limitée, les espaces naturels publics jouent un rôle crucial. Ils deviennent des lieux de répit pour les personnes sans accès à un logement confortable, climatisé ou bien ventilé, et sont particulièrement sollicités par les femmes en charge du care — promenades avec enfants, temps de repos, soins informels aux proches. Leur présence, leur accessibilité et leur qualité conditionnent ainsi l'épanouissement quotidien d'une partie importante de la population.

Or, ces besoins spécifiques sont rarement pris en compte dans la planification environnementale, encore largement dominée par des approches techniques et dégenrées. L'absence d'indicateurs croisant genre et santé environnementale empêche d'objectiver les inégalités subies, et rend invisibles les arbitrages spatiaux qui défavorisent certains groupes. Mieux intégrez la justice environnementale dans les politiques de genre, et réciproquement, suppose donc une lecture croisée des données, mais aussi une transformation des priorités politiques et des méthodes d'évaluation.

Une reconnaissance nécessaire des lieux informels inclusifs

Au-delà des grands parcs, des espaces dits « discrets » — jardins partagés, petites places arborées, coulées vertes de quartier — jouent un rôle essentiel pour des publics souvent minorisés. Fréquentés par des femmes, des seniors, des parents ou des personnes racisées, ils permettent des pratiques de soin, de calme, de transmission intergénérationnelle. Nombre de ces lieux sont soutenus par des collectifs à majorité féminine ou queer. Reconnaître, renforcer et intégrer ces dynamiques dans les politiques de l'espace public est un levier pour construire une ville plus inclusive, à hauteur humaine.

VILLE ÉPANOUISSANTE QUE RETENIR ?



LOISIRS CULTURELS

- L'offre culturelle bruxelloise est concentrée dans les quartiers centraux et les axes revitalisés, laissant les périphéries sous-dotées en équipements structurants.
- Les femmes et personnes précaires peuvent rencontrer des obstacles physiques, sociaux et symboliques à la participation culturelle, en lien avec la programmation, l'accessibilité ou le temps disponible.
- Les productions culturelles LGBTQIA+ ou racisées se développent surtout dans des espaces temporaires, marginaux ou communautaires.
- Le secteur culturel, bien que féminisé, demeure fortement précarisé et marqué par des inégalités de genre, des violences sexistes, et une faible reconnaissance des pratiques non conventionnelles.

FÊTE ET VIE NOCTURNE



- La vie nocturne reste marginalisée dans les politiques urbaines, malgré son rôle structurant dans les pratiques culturelles et festives de nombreux publics.
- L'offre récréative est concentrée dans le centre-ville, avec une desserte nocturne inégalement répartie : les communes périphériques sont peu accessibles en transports la nuit.
- Les femmes et personnes LGBTQIA+ se heurtent à des freins spécifiques (coût, garde d'enfants, sentiment d'insécurité) qui limitent leur accès aux sorties nocturnes.
- Les agressions se concentrent sur les trajets retour : la mobilité nocturne est un enjeu majeur d'égalité et de sécurité.
- Les sexualités récréatives, en particulier queer masculines, occupent des espaces invisibilisés et stigmatisés (cruising, saunas), ignorés des politiques urbaines alors qu'ils jouent un rôle communautaire important.

MAILLAGES COLLECTIFS



- Les équipements sportifs en accès libre restent pensés selon des normes masculines ; les femmes et minorités de genre ont un accès réduit, avec peu d'aménagements adaptés à leurs pratiques.
- Les lieux du quotidien – potagers, cuisines collectives, espaces associatifs – sont essentiels pour le care et la sociabilité, mais invisibles dans la planification et peu soutenus par les budgets publics.
- Les adolescentes sont massivement évincées de l'espace public fonctionnalisé : leur retrait révèle un manque d'équipements adaptés, de mobilier propice à la sociabilité ou au repos.
- Les espaces verts et infrastructures de loisir sont inégalement répartis et souvent dominés par des usages masculins ; l'éclairage et les choix budgétaires renforcent ces inégalités.
- Les besoins environnementaux spécifiques (fraîcheur, repos, accessibilité) des femmes et personnes précarisées restent ignorés ; reconnaître les usages informels portés par des collectifs féminins ou queer est un levier majeur d'inclusion.

VILLE ÉPANOUISSANTE

ENJEUX

1. Données et statistiques

- Produire des données genrées et intersectionnelles sur les usages culturels, festifs et sportifs à Bruxelles.
- Cartographier les équipements accessibles, inclusifs et utilisés par des publics marginalisés (femmes, personnes LGBTQIA+, précaires).
- Intégrer les pratiques informelles et communautaires dans les outils statistiques territoriaux.

2. Renforcement des connaissances

- Approfondir les analyses sur les inégalités d'accès à la culture, au sport et aux loisirs selon le genre et le statut social.
- Étudier les formes d'exclusion ou de retrait (notamment des adolescentes) dans les espaces publics ludiques ou festifs.
- Valoriser les savoirs issus des pratiques féministes, queer ou racisées dans les champs culturels et récréatifs.

3. Programmation territoriale

- Renforcer l'offre culturelle, récréative et sportive dans les quartiers sous-dotés, en y intégrant les besoins liés au care.
- Concevoir des équipements à bas seuil d'entrée, mixtes ou en non-mixité choisie, soutenant les pratiques quotidiennes et inclusives.
- Améliorer la desserte et la sécurité nocturne des équipements culturels et festifs, notamment en périphérie.

4. Outils et processus

- Inscrire des critères d'inclusivité et de genre dans les appels à projets, cahiers des charges et documents de planification urbaine.

- Soutenir les lieux culturels ou festifs alternatifs (autogérés, communautaires) dans les démarches d'urbanisme souple.

5. Participation

- Associer les femmes, adolescentes, personnes LGBTQIA+ et collectifs minorisés à la conception des espaces récréatifs et culturels.
- Intégrer les initiatives de sociabilité non institutionnelle dans les dispositifs de concertation territoriale.
- Valoriser les usages quotidiens comme formes légitimes d'expertise dans les projets d'aménagement.

6. Évaluation et monitoring

- Suivre la fréquentation genrée et la mixité des usages dans les équipements de sport, de culture et de loisirs.
- Mettre en place des indicateurs sur l'accessibilité symbolique, économique et spatiale des lieux culturels et festifs.
- Évaluer les politiques de mobilité nocturne sous l'angle de la sécurité, de l'égalité et de l'accès aux loisirs.



ENJEUX ET LEVIERIS POUR UNE PLANIFICATION URBAINE INCLUSIVE

L'intégration du genre dans les politiques territoriales ne se limite pas à des ajustements ponctuels ou à des mesures correctrices. Elle invite à interroger en profondeur les fondements de la planification : les normes implicites qui organisent l'espace, les priorités établies, les outils mobilisés, les voix entendues ou ignorées. Cette section propose huit leviers transversaux pour penser une ville plus inclusive, plus juste et plus attentive aux expériences minorées. Chacun d'eux éclaire un angle mort structurant des politiques urbaines, mais ouvre aussi un potentiel de transformation concrète. Ensemble, ils dessinent une planification capable de reconnaître les interdépendances, de redistribuer les ressources, et de partager le pouvoir de concevoir, d'occuper et de transformer la ville.



1. Au delà de la ville normée

Enjeu : Déconstruire les normes implicites qui structurent l'action publique, afin de rendre la ville plus hospitalière aux expériences minorées ou invisibilisées.

Malgré les évolutions des politiques publiques en matière d'égalité, la fabrique urbaine continue de s'appuyer, souvent de manière implicite, sur une figure de référence : un usager type, masculin, hétérosexuel, valide, motorisé, actif, autonome, souvent blanc, et disponible à toute heure. Cette norme traverse les politiques d'aménagement, de mobilité, de sécurité, de services et de logement. Elle structure les données utilisées, oriente les choix d'investissement, hiérarchise les usages et produit une ville inégalement accessible.

En reproduisant cette norme, la planification urbaine invisibilise ou marginalise les réalités vécues par les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes LGBTQIA+, les personnes racisées, ou encore les personnes en situation de précarité. Le résultat : des usages empêchés, des formes d'autocensure dans l'espace public, une accessibilité partielle, des sentiments d'insécurité, une perte d'autonomie.

Déconstruire cette norme ne revient pas à la remplacer par une nouvelle figure-type, mais à reconnaître et intégrer la diversité des corps, des rythmes, des vulnérabilités, des interdépendances, des formes de présence et d'usage de la ville. Cela suppose de reconsidérer ce que l'on entend par usager et usagère, par citoyen et citoyenne, par besoin, par centralité ou par efficacité du système urbain.

Quelques pistes d'action :

- Rendre visible cette norme implicite dès les phases de diagnostic, en croisant données objectivables et récits situés ;
- Intégrer systématiquement une lecture intersectionnelle des usages dans les démarches d'analyse et de conception ;
- Favoriser des dispositifs d'observation du quotidien et valoriser expériences minorées ;
- Mettre à l'épreuve les projets urbains à partir d'usagères et usagers aux profils contrastés ;
- Soutenir des formes d'aménagement souples, temporaires ou réversibles permettant d'accueillir des usages différenciés dans le temps.



2. La production de connaissance comme levier de transformation

Enjeu : Faire de la planification un levier actif de réduction des inégalités, en intégrant les rapports de pouvoir dans les processus de production de la ville.

Les documents de planification, les projets urbains, les diagnostics territoriaux ou les études d'impact ne sont jamais neutres : ils orientent les priorités, cadrent les débats, légitiment certaines interventions au détriment d'autres. Or, la production de connaissance reste souvent centrée sur des indicateurs techniques ou économiques, sans expliciter ses biais sociaux, spatiaux ou genrés. Les inégalités d'accès à la ville sont rarement analysées comme le produit de choix planifiés. De même, les récits d'expertise continuent d'invisibiliser les vécus des groupes minorisés, en particulier lorsqu'ils ne s'expriment pas dans les formats dominants.

Cette cécité est renforcée par une hiérarchisation implicite des savoirs. Les statistiques agrégées, les cartes de flux ou les données immobilières ont plus de poids que les récits situés, les cartographies sensibles ou les expériences du quotidien. Cela réduit la capacité de la planification à rendre compte des effets concrets de ses choix : éviction, fragmentation, précarisation des usages. En parallèle, les outils opérationnels – appels à projets, règlements, critères d'attribution – reproduisent souvent des normes implicites d'efficacité, de rentabilité ou de qualité urbaine qui négligent les usages informels, collectifs ou genrés.

Intégrer une perspective d'égalité dans la production de connaissance urbaine, c'est reconnaître que la manière dont on observe, mesure et raconte la ville détermine ce qui est perçu comme un problème, une priorité ou une solution. C'est aussi ouvrir les instruments de planification à d'autres types de savoirs et de pratiques, afin de soutenir une transformation plus juste et plus située de la ville.

Quelques pistes d'action :

- Intégrer des indicateurs de genre et d'égalité dans les diagnostics territoriaux et les études (notamment dans les RIE) ;
- Croiser les données objectivables avec des méthodes qualitatives (récits d'usage, cartographies sensibles, observations) pour rendre compte des vécus différenciés de la ville ;
- Documenter les effets sociaux, spatiaux et genrés des projets urbains (évictions, requalification, revalorisation foncière, etc.) dans une logique de retour d'expérience ;
- Former l'ensemble des acteurs de la planification urbaine à l'analyse genrée des données et à la détection des biais.



3. La visibilité des personnes minorisées dans la ville et dans l'action publique

Enjeu : Assurer la reconnaissance politique et sociale des personnes minorisées, en leur garantissant une visibilité légitime dans l'espace public, les récits urbains et les instances décisionnelles.

Certaines populations restent structurellement invisibilisées dans les récits urbains, les politiques publiques et les instances de décision. Cette invisibilisation n'est pas seulement symbolique : elle agit concrètement sur les formes de présence, sur les usages autorisés ou empêchés, et sur les récits qui structurent l'imaginaire urbain. L'espace public, tel qu'il est conçu, raconté et régulé, reste largement façonné par des logiques d'exclusion : on y célèbre certains corps, certaines figures, certaines mémoires, tandis que d'autres sont tues, marginalisées ou jugées illégitimes.

Cette absence se manifeste dans les données (qui manquent souvent de variables genrées, croisées, ou qualitatives), dans la toponymie (qui valorise majoritairement des hommes blancs), dans les œuvres d'art et la mémoire urbaine (peu inclusive des luttes féministes, antiracistes, populaires), mais aussi dans la répartition des usages (avec des formes d'assignation ou d'autocensure liées au genre, à l'âge, à l'apparence, à la classe sociale ou au statut administratif). Elle se prolonge enfin dans les espaces de décision, où les personnes minorisées sont peu représentées, que ce soit dans les équipes projet, les jurys, les dispositifs participatifs ou les sphères d'expertise, voire au niveau politique.

Reconnaître cette invisibilité comme une inégalité de droit à la ville, c'est refuser que certaines expériences restent en dehors du champ légitime de l'action publique. Cela suppose d'ouvrir d'autres formes de données, de récits, de représentations et de présences ; de diversifier les visages de la ville ; et de considérer la visibilité non comme une fin en soi, mais comme un levier de pouvoir et de transformation.

Quelques pistes d'action :

- › Produire des données genrées, croisées, situées, en lien avec les vécus urbains ;
- › Intégrer des récits, figures, mémoires plurielles dans la toponymie et l'art public ;
- › Encourager des formes de présence visibles et légitimes dans l'espace public (usages, événements, dispositifs artistiques ou commémoratifs) ;
- › Diversifier les profils représentés dans les dispositifs de concertation, les jurys, les équipes projet ;
- › Inclure les enjeux de visibilité dans les diagnostics, cahiers des charges, appels à projets et stratégies de communication publique.



4. Ville de proximité et accessibilité réelle

Enjeu : Mettre les services, droits, soins et mobilités à portée des personnes les plus contraintes.

L'égalité d'accès aux ressources urbaines reste fortement conditionnée par la position sociale, le genre, les temporalités vécues ou encore les capacités de déplacement. L'organisation de la ville autour de centralités hiérarchisées et de logiques de polarisation tend à concentrer les équipements et les services dans certains secteurs, souvent au détriment des quartiers périphériques ou populaires. Cette inégale répartition accentue la dépendance aux transports, alourdit la charge de mobilité, et impose des arbitrages quotidiens entre soins, travail, démarches et repos.

La planification urbaine reste majoritairement guidée par une logique d'efficacité fonctionnelle, qui valorise les flux, la densité et la spécialisation des espaces. Ce paradigme laisse peu de place aux réalités de la multi-activité, de la proximité contrainte ou des mobilités ralenties. Il invisibilise les efforts quotidiens déployés pour faire tenir ensemble les différentes dimensions de la vie, en particulier pour les personnes en charge de soins, d'enfants ou de proches. Ces inégalités se traduisent en perte de droits effectifs, en désengagement de certains espaces et en limitation des choix de vie.

Penser la ville de proximité ne revient pas à réduire les déplacements à leur strict minimum, mais à garantir à chacune et chacun un accès digne, continu et soutenable aux ressources essentielles : soins, alimentation, culture, démarches, liens sociaux. C'est une manière de réconcilier urbanité et justice spatiale, en redonnant une valeur politique à la présence diffuse des services dans les territoires.

Quelques pistes d'action :

- › Faciliter l'implantation d'équipements en veillant à leur répartition spatiale, diversité, adéquation aux besoins et aux contextes, synergies et mutualisations ;
- › Revaloriser les centralités secondaires et les équipements de quartier dans les documents de planification ;
- › Intégrer la charge de mobilité dans les diagnostics territoriaux et les analyses d'impact ;
- › Développer des dispositifs de soin et de services mobiles ou décentralisés ;
- › Penser l'accessibilité non seulement en termes d'infrastructures, mais de temps, de coûts et de lisibilité ;
- › Soutenir les formes de mutualisation, d'économie locale et de solidarités territoriales.



5. Le care et les tâches invisibilisées

Enjeu : Reconnaître et intégrer les activités de soin, d'attention et de reproduction sociale comme des fonctions urbaines à part entière.

Les activités de care – prendre soin, soutenir, accompagner, entretenir – structurent en profondeur le quotidien, les mobilités et les besoins spatiaux. Pourtant, elles restent secondaires dans les dynamiques de la planification territoriale, qui privilégie les fonctions dites “productives” ou “structurantes”. L’urbanisme s’est construit sur une séparation entre sphère publique et sphère privée, entre temps de travail rémunéré et temps de soin non marchand, reléguant ce dernier dans l’espace domestique ou associatif, donc hors du champ d’action publique.

Cette invisibilisation a des conséquences concrètes : peu de lieux adaptés au repos, à l’allaitement, aux soins informels, au soutien entre proches ; une offre fragmentée pour les enfants, les personnes âgées ou dépendantes ; des horaires ou des infrastructures inadaptés aux réalités du travail de soin. Elle affecte particulièrement les personnes qui en assument la charge, dans des conditions souvent précaires et isolées. En n’intégrant pas ces activités comme des composantes essentielles du tissu urbain, la ville limite sa capacité à accueillir la vie dans toute sa complexité.

Reconnaître le care comme une fonction urbaine, c’est élargir le champ de ce que l’on considère comme “utile”, “central” ou “à planifier”. C’est aussi rendre visibles les interdépendances qui fondent les sociétés, et repenser la ville à partir de ce qui la rend habitable, soutenable et solidaire.

Quelques pistes d’action :

- › Cartographier les lieux, circulations et temps du care à l’échelle des quartiers ;
- › Soutenir des lieux hybrides accueillant enfants, proches aidants, personnes âgées ou malades ;
- › Rendre possible la présence d’associations ou d’initiatives de soutien informel dans les rez-de-chaussée ou équipements publics ;
- › Adapter les horaires, fonctions et usages des équipements aux besoins des personnes en charge du soin ;
- › Valoriser les métiers du care dans la programmation des pôles économiques et des projets d’aménagement.



6. Société civile et participation au delà de l'invitation

Enjeu : Reconnaître et soutenir les associations et les habitantes et habitants comme des acteurs clés de l'égalité urbaine, à la fois experts, relais de terrain et forces de proposition, dans une relation équilibrée avec les institutions.

Les associations jouent un rôle clé sur le terrain : elles documentent les inégalités, accompagnent les publics concernés et expérimentent des alternatives. Les politiques de participation peinent encore à atteindre les habitants les plus éloignés des circuits institutionnels – jeunes, locataires précaires, personnes migrantes ou travailleuses en horaires décalés. Dans les deux cas, leurs savoirs d’usage sont souvent invisibilisés ou cantonnés à la prestation de services ou à la consultation ponctuelle.

Cette sous-reconnaissance fragilise l’autonomie des associations, limite l’influence des citoyens et accentue les inégalités dans l’accès à l’espace urbain et aux services. La ville se prive ainsi d’une intelligence collective précieuse, et les rapports de pouvoir continuent de privilégier certaines voix au détriment d’autres.

Soutenir associations et citoyens, c’est reconnaître leur rôle politique dans la fabrique de la ville, valoriser leurs savoirs et créer des espaces de dialogue stables où leur expertise est intégrée aux décisions. Penser ces deux champs comme un ensemble stratégique transforme la participation en levier concret pour une ville plus inclusive et équitable.

Quelques pistes d’action :

- › Mettre en place des collaborations structurelles avec financement qui soutiennent l’autonomie associative et la participation citoyenne ;
- › Reconnaître associations et habitants comme experts à part entière dans les diagnostics, évaluations et projets d’aménagement ;
- › Créer des espaces permanents de dialogue dans les quartiers, avec des formats, temporalités et méthodes adaptés à la diversité des publics ;
- › Valoriser les formes de mobilisation informelles ou discrètes et assurer la traçabilité de leurs contributions ;
- › Former les professionnelles et professionnels à l’écoute active, à la posture réflexive et à la diversité des savoirs.



7. Expérimenter, évaluer, documenter

Enjeu : Faire de l'expérimentation un levier de transformation structurelle, en assumant le droit à l'essai, à l'erreur et à la transmission.

Les politiques publiques peinent souvent à évoluer en profondeur face à la complexité des inégalités urbaines. Les dispositifs sont figés, les temporalités longues, les retours d'expérience peu valorisés. Cela freine l'intégration d'approches innovantes, situées ou transversales – comme le genre. L'expérimentation reste cantonnée à des marges, considérée comme un à-côté temporaire plutôt qu'un outil de pilotage. Quant à l'évaluation, elle est souvent pensée de manière descendante ou techniciste, sans place pour les récits, les ressentis, les effets indirects.

Or, nombre d'initiatives locales, de projets pilotes, de pratiques habitantes ou associatives offrent des enseignements précieux sur les manières de rendre la ville plus juste. Leur documentation reste trop souvent invisible, fragmentée, non capitalisée. Sans mémoire partagée, sans transmission active, les institutions recommencent sans cesse à zéro, et les acquis de l'innovation sociale s'érodent.

Assumer une culture de l'expérimentation, c'est reconnaître que toute politique publique est une hypothèse de transformation. C'est donner de la valeur au tâtonnement, à la diversité des formats, à la réflexivité collective. C'est aussi reconnaître le savoir qui émerge de la pratique.

Quelques pistes d'action :

- › Créer des dispositifs pilotes à échelle réduite pour tester de nouveaux outils de planification inclusive ;
- › Mettre en place des méthodes d'évaluation ouvertes, qualitatives et collectives ;
- › Valoriser les récits d'expérience comme source de connaissance, en complémentarité avec les indicateurs chiffrés ;
- › Constituer une base de données publique sur les projets et leurs évaluations, leurs conditions de réussite et leurs limites ;
- › Favoriser la documentation croisée entre institutions, associations et habitantes et habitants impliqués.



8. Une gouvernance inclusive et pérenne

Enjeu : Mettre en place une gouvernance territoriale coordonnée et outillée pour porter durablement les objectifs d'inclusion et d'égalité.

La fragmentation des compétences, la multiplicité des acteurs et la complexité des dispositifs compliquent la mise en œuvre cohérente des politiques d'inclusion. Sans un cadre clair et pérenne, les efforts restent éclatés, les bonnes pratiques difficiles à diffuser, et les responsabilités diluées. Cette absence de colonne vertébrale institutionnelle crée un risque de dilution des objectifs d'égalité, voire de régression face aux résistances internes ou externes.

Pour être efficace, la gouvernance doit favoriser la coordination entre administrations, associations, citoyennes et citoyens et autres partenaires, en instaurant des espaces de dialogue réguliers et des mécanismes de pilotage adaptés. Elle doit également disposer d'outils et d'expertises internes capables d'accompagner les projets et d'assurer un suivi rigoureux des résultats. La création d'une plateforme régionale dédiée, inspirée de modèles existants, peut offrir un cadre facilitant la coopération et la capitalisation des savoirs.

Une gouvernance inclusive et pérenne est un levier essentiel pour inscrire l'égalité au cœur des dynamiques territoriales, en garantissant la continuité des politiques et la participation effective de toutes et tous.

Quelques pistes d'action :

- › Créer une plateforme régionale dédiée à l'inclusion, avec des missions de veille, expertise et coordination ;
- › Intégrer systématiquement le gender mainstreaming dans les outils existants de planification, de suivi et d'évaluation (plans, schémas, indicateurs, tableaux de bord) ;
- › Développer une charte ou un label garantissant l'intégration des enjeux d'égalité dans les projets territoriaux ;
- › Mettre en place des dispositifs d'évaluation réguliers avec participation des différents acteurs ;
- › Assurer une formation continue des professionnelles et professionnels sur les questions d'inclusion ;
- › Faciliter la mutualisation des ressources, données et expériences entre services et partenaires.



ANNEXES

GLOSSAIRE



SEXE BIOLOGIQUE

SEXE BIOLOGIQUE : Le sexe biologique correspond aux caractéristiques physiologiques qui permettent aux personnes d'être catégorisées comme mâle ou femelle. Plusieurs caractéristiques composent le sexe biologique : les gonades et les gamètes, chromosomiques, hormonaux, internes, externes.

INTERSEXE : Personne qui possède des caractéristiques sexuelles (génitales, gonadiques, hormonaux ou chromosomiques) qui constituent des variations de la binarité « femelle » et « mâle ». Par exemple, ces variations peuvent être visibles au niveau chromosomique (XXY et non XY). Certaines caractéristiques intersexes sont identifiées à la naissance, tandis que des personnes peuvent découvrir qu'elles ont des traits intersexes au moment de la puberté ou plus tard dans la vie. Ne pas confondre intersexualisation et transidentité.

IDENTITÉ DE GENRE

IDENTITÉ DE GENRE : Il s'agit de l'expérience intime et individuelle ressentie par chaque personne en matière de genre (exemple : être un homme, une femme, non binaire, agender, ou autre), qui peut correspondre ou non au genre qui lui a été attribué à la naissance. À noter que ce sentiment de soi n'est pas lié à l'orientation sexuelle. L'identité de genre est interne ; elle n'est pas nécessairement visible pour les autres.

TRANSIDENTITÉ : Identité de genre différente de celle assignée à la naissance.

TRANSGENRE : Personne qui se sent confortable avec une autre identité de genre que celle qui lui a été assignée à la naissance. Par exemple, une personne qui naît avec un sexe biologique femelle et qui se ressent homme.

CISGENRE : Personne qui se sent en accord avec l'identité de genre qui lui a été assignée à la naissance. Par exemple, une personne qui naît avec un sexe biologique femelle et qui se ressent femme.

NON-BINAIRE : Ce terme parapluie est utilisé par les personnes dont l'identité de genre se situe en dehors de la binarité homme/femme traditionnellement imposée par la société. Ces personnes utilisent entre autres le pronom « iel ».

QUEER : À l'origine, queer est une insulte qui signifie étrange, bizarre. La communauté LGBTQIA+ s'est ensuite réapproprié ce mot, comme revendication pour faire accepter la différence de toute une série de personnes jusque-là discriminées pour leur identité de genre, leur orientation sexuelle et/ou leur mode relationnel. Queer est souvent utilisé comme terme

parapluie représentant la totalité l'acronyme LGBTQIA+ tout en ayant une dimension plus politique et militante. Judith Butler est considérée comme fondatrice de la théorie queer, une démarche académique, politique et militante visant à la déconstruction des normes sociales en général, avec des perspectives anti-capitaliste, anarchiste. Il s'agit plus globalement de toute personne qui se développe en dehors des schémas hétéronormatifs de la société.

FLUIDE : Personne qui ne se définit pas par un genre fixe et dont le genre, fluide, peut changer selon des périodes, des endroits...

AGENDER : Personne qui ne se reconnaît dans aucun genre.

EXPRESSION DE GENRE

EXPRESSION DE GENRE : La façon dont nous montrons notre genre au monde qui nous entoure, par des attributs comme la voix, les vêtements, les artifices, la pilosité, les coiffures...

ANDROGYNE : Personne qui utilise des codes d'expression de genre aussi bien associés au genre féminin qu'au genre masculin ou à aucun des deux.

ORIENTATION SEXUELLE OU ROMANTIQUE

ORIENTATION SEXUELLE : Il s'agit de la capacité de chaque personne à éprouver une attirance physique et sexuelle pour une ou des personnes d'un genre particulier. Elle englobe l'hétéro-, l'homo- et la bi-sexualité, ainsi qu'un large éventail d'autres orientations.

ORIENTATION ROMANTIQUE : Il s'agit de la capacité de chaque personne à éprouver des sentiments romantiques et émotionnels pour une ou des personnes d'un genre particulier. Elle englobe l'hétéro-, l'homo- et le bi-romantisme, ainsi qu'un large éventail d'autres orientations.

GAY : Personne qui s'identifie comme homme éprouvant une attirance sexuelle et/ou romantique exclusivement pour des personnes s'identifiant comme homme.

LESBIENNE : Personne qui s'identifie comme femme éprouvant une attirance sexuelle et/ou romantique exclusivement pour d'autres personnes s'identifiant comme femme.

BISEXUEL-LE/BIROMANTIQUE : Personne qui est attirée sexuellement et/ou romantiquement par des personnes du même genre et d'un genre différent du sien. Le genre est ici

un critère dans l'attraction sexuelle/romantique.

PANSEXUEL·LE/PANROMANTIQUE : Terme employé pour désigner les personnes attirées romantiquement et/ou sexuellement par des personnes indépendamment de leur genre/pour qui le genre n'est pas un critère d'attraction sexuelle et/ou romantique.

ASEXUEL·LE/AROMANTIQUE : Personne qui ne ressent pas ou peu d'attraction sexuelle et/ou romantique. L'asexualité est distincte des concepts d'abstinence sexuelle et de célibat qui ne sont pas en lien avec l'orientation sexuelle.

HOMOSEXUEL·LE : Personne qui éprouve une attraction sexuelle et/ou romantique pour des personnes du même genre. Ce terme peut être pathologisant car il était encore recensé il y a 50 ans comme une maladie mentale.

ACRONYMES

LGBTQIA+ : Lesbienne, Gay, Bi, Transgenre, Queer, Intersexe, asexuel·les. Cette communauté réunit des personnes subissant des discriminations liées à leur identité de genre ou orientation sexuelle/romantique. Cette communauté s'est construite dans le but d'accéder aux mêmes droits que les personnes cisgenres hétérosexuelles. L'importance des espaces communautaires LGBTQIA+ est essentielle, et a pour objectif de permettre aux personnes concernées de se réunir, échanger, s'entraider et s'identifier des adelphe·s subissant les mêmes oppressions, ou rencontrant les mêmes problèmes sociétaux.

FINTA : Acronyme de Femmes, Intersexes, Non-binaires, Trans et Agenres. Utilisé dans les milieux féministes et queer, il permet de désigner collectivement des personnes minorisées par les normes de genre et de sexualité, au-delà de la seule catégorie « femmes », afin de reconnaître la diversité des identités et des expériences.

HSB : Hommes pratiquant des rapports sexuels avec des hommes. Il s'agit d'un sigle récurrent dans la littérature scientifique relative au sida. D'après Sidaction, il s'agit d'un sigle désignant tous les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes, sans tenir compte du fait qu'ils se reconnaissent comme hétérosexuels, bisexuels ou homosexuels.

FTM : Female to Male - fait référence à un individu transgenre qui est né femme et a donc été assigné femme à la naissance, et qui transitionne vers un genre homme. Cette transition peut évoluer selon les besoins, envies et ressentis de l'individu (exemple : prises d'hormones). Chaque transition est singulière, et ne constitue pas un parcours d'un point A à un point B.

MTF : Male to Female - fait référence à un individu transgenre qui est né mâle et a donc été assigné homme à la naissance,

et qui transitionne vers un genre femme. Cette transition peut évoluer selon les besoins, envies et ressentis de l'individu. (exemple : prises d'œstrogène). Chaque transition est singulière.

LGBTQ2S : Lesbienne, Gay, Bisexuel·le, Transgenre, Queer & Two spirits. Cet acronyme est principalement utilisé au sein des communautés amérindiennes.

TDS : Travailleuses et Travailleurs du Sexe. Ce terme englobe les personnes qui monnaient des services sexuels, que ce soit de manière indépendante ou via des intermédiaires. Il est important de noter que l'utilisation de ce terme vise à reconnaître la dimension professionnelle de cette activité et à éviter les jugements de valeur.

TERMES CONTESTÉS PAR LES COMMUNAUTÉS CONCERNÉES

HERMAPHRODITE : s'applique uniquement au règne animal. L'hermaphrodisme est un phénomène biologique dans lequel l'animal est morphologiquement mâle et femelle, soit simultanément soit alternativement.

TRANSSEXUEL·LE : Le terme transsexuel est erroné, puisqu'on ne transitionne pas d'un sexe biologique à un autre. De plus, ce terme est pathologisant car il était encore inscrit il y a 50 ans au livre des maladies mentales.

OBÈSE : Ce terme pathologise les personnes grasses. Ainsi, cette supposée maladie trouverait son origine dans les pratiques alimentaires et trouverait un remède dans l'amaigrissement. En outre, cette injonction sanitaire à l'amaigrissement conduit à des recommandations telles que des cures d'amaigrissement drastiques qui sont elles-mêmes très dangereuses pour la santé.

DISCRIMINATIONS

DISCRIMINATION : Lorsqu'une personne ou un groupe qui dispose d'une caractéristique déterminée est traitée d'une façon moins favorable que des personnes ne disposant pas de cette caractéristique (IEFH).

SEXISME : Le sexisme est le fait de considérer qu'il existe une hiérarchie entre les sexes/les genres, que les hommes sont ainsi supérieurs aux femmes. Le sexisme est une attitude discriminatoire envers un genre, surtout les femmes, dans un système patriarcal. Il existe quatre formes de sexisme : hostile, banalisé, bienveillant et ambivalent.

RACISME : Le racisme désigne la hiérarchisation, délibérée ou implicite, et une infériorisation de certains groupes sociaux dans une société donnée au nom de l'existence d'une différence biologique ou culturelle, supposée, mais objectivement inexistante. Cette hiérarchisation est ancrée dans les structures et dynamiques sociales et entretient des rapports de domination ainsi que de fortes inégalités. Cette différence est en fait d'une production sociale, historique, économique et politique créée par le racisme.

HOMOPHOBIE : L'homophobie désigne les diverses attitudes négatives, telles que la peur, la haine, le malaise ou la méfiance, à l'égard des personnes homosexuelles. Les personnes homophobes ne tolèrent pas les personnes homosexuelles ou bisexuelles, qu'elles jugent « anormales ». Cela se traduit souvent par des réactions de rejet, d'exclusion et d'hostilité. Cela peut mener à être violent verbalement et/ou physiquement. Le terme LGBTQIA+phobies peut être utilisé afin de désigner les attitudes discriminantes à l'égard de l'ensemble de la communauté.

TRANSPHOBIE : La transphobie peut être définie comme l'ensemble des attitudes négatives, des croyances injustifiées et des comportements discriminatoires envers les personnes transgenres ou non binaires. Ce terme englobe un large éventail de sentiments allant du rejet à l'hostilité ouverte.

GROSSOPHOBIE : La grossophobie désigne l'ensemble des comportements, discriminations et oppressions manifestés à l'encontre des personnes grosses dans différents aspects de la vie quotidienne.

VALIDISME : Le validisme (ou capacitisme) est un comportement discriminatoire à l'encontre des personnes en situation de handicap. Il s'agit d'un jugement porté sur une personne en situation de handicap par rapport à une « norme » valide.

ÂGISME : L'âgisme désigne le comportement discriminatoire à l'encontre des personnes âgées. L'âgisme interpersonnel se manifeste entre amis ou en famille. Ce type de discrimination se manifeste de différentes manières comme ignorer le point de vue de la personne âgée lors d'une prise de décision, faire preuve de maltraitance physique ou verbale en utilisant un langage inadéquat.

VOCABULAIRE GÉNÉRAL

ADELPHE : Personne dont le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et/ou l'expression de genre diffèrent de ceux de la majorité de la société environnante. allié

ANDROCENTRIQUE : adjectif qui désigne la centralité masculine du point de vue exprimé ou adopté.

BINARITÉ : en matière de genre, cette notion désigne les catégories « universelles » d'hommes et de femmes présentées comme des réalités biologiques (Raz, 2021), sans considération des autres identités et expressions de genre. Cette bicatégorisation par sexe occulte également les hiérarchies sociales qui consacrent la domination masculine.

CARE : Il s'agit à la fois d'un travail et d'une politique publique. En tant que travail reproductif, il est un travail domestique gratuit effectué par les femmes pour leur famille. Il repose sur un travail émotionnel issu de la socialisation (éducation) des filles. Il peut alors se traduire par « soin », « s'occuper de », « faire attention », « prendre soin ». En tant que travail rémunéré, il recouvre les métiers du soin. Il peut être dévalorisé socialement comme en atteste le fait qu'il est souvent exécuté par des travailleuses migrantes et racisées, ce qui traduit une stratification ethnique du marché de l'emploi. En tant que politique publique, les politiques du care permettent d'alléger le travail des femmes dans la sphère familiale en professionnalisant et rémunérant les métiers du soin envers les personnes vulnérables. (élaboré à partir de Scrinzi, 2021)

CLOSET : voir « placard »

COURONNE : Ce terme désigne une structuration spatiale de la Région bruxelloise en trois zones concentriques. Le Pentagone est le centre historique dense. La Première Couronne regroupe les quartiers urbanisés avant 1914, très denses et bien connectés au centre. La Deuxième Couronne concerne les quartiers plus récents et moins denses, avec une connexion moindre, souvent séparée schématiquement de la première couronne par le boulevard de ceinture.

DÉCROCHAGE SCOLAIRE : désigne les enfants, les ados, les jeunes en âge d'obligation scolaire, qui ont abandonné l'école et qui ne suivent aucun autre type d'enseignement ou de formation.

DIVISION SOCIALE DU TRAVAIL : Répartition des rôles et fonctions (économiques, politiques, domestiques...) entre individus ou groupes, assurant la cohésion sociale par interdépendance ; telle que formulée par Durkheim, elle fonde la solidarité organique des sociétés modernes (Durkheim 1893)

DOUBLE JOURNÉE : Situation où une personne (souvent une femme) cumule un emploi rémunéré et une charge domestique importante (soins, tâches ménagères...), conduisant à un épuisement physique et mental (ONU Femmes, glossaire genre)

DROIT À LA VILLE : Droit fondamental à participer pleinement à la vie urbaine : accès à la centralité, aux espaces publics, aux services, à l'habitat, ainsi qu'à la production et gouvernance de la ville, concept élaboré par Henri Lefebvre (1968)

ÉCOLE DE CHICAGO : En sociologie, l'expression « École de Chicago » désigne les recherches sur l'urbanisation rapide de la ville au tournant du XXe siècle et sur les processus d'appropriation spatiale des nouvelles migrations menées par les sociologues et anthropologues du département de sociologie de l'Université de Chicago dans le premier quart du XXe siècle. Ces recherches sont caractérisées par leur dimension empirique et qualitative.

ÉGALITÉ DE(S) GENRE(S) : Fait référence à l'existence d'opportunités et de droits égaux entre les femmes et les hommes, à la fois dans les sphères privée et publique, leur offrant ainsi la possibilité et l'assurance de mener la vie qu'ils ou elles souhaitent. L'égalité de genre peut aussi se référer à des notions plus larges d'égalité en relation à l'identité de genre (les attentes et normes sociales associées à ce qui est masculin et féminin) et à l'orientation sexuelle. (Conseil de l'Europe)

ESSENTIALISATION : Acte de réduire une personne ou un groupe à une caractéristique unique et déterminante, souvent simpliste ou stéréotypée, comme son origine, son genre, sa religion ou une caractéristique physique. Cela implique de considérer que cette dimension unique suffit à définir l'individu ou le groupe dans sa totalité, ignorant la richesse et la complexité de son identité et de ses expériences.

FÉMINISATION PAR LE BAS : Processus où un métier ou secteur historiquement masculin devient majoritairement exercé par des femmes, souvent assorti de précarisation et affaiblissement symbolique des professions concernées.

GENDER MAINSTREAMING, ou intégration de la dimension de genre : processus qui tient compte des différences de comportement, de souhaits et de besoins entre les femmes et les hommes dans la législation, les politiques publiques, les programmes et les projets. Cela signifie que les perceptions, expériences, connaissances et intérêts des femmes et des hommes orientent la définition de la politique, sans tomber dans des stéréotypes de genre. (equal.brussels)

GENDERIFICATION : Processus selon lequel des espaces, organisations, pratiques ou objets acquièrent ou renforcent des attributs et fonctions genrés par la division des rôles, des attentes sociales et des normes institutionnelles. Il participe à la structuration des rapports sociaux de sexe en naturalisant l'idée que certains domaines—ménagement, urbanisme, culture, professions—relèvent d'un genre particulier. La genderification est un mécanisme central pour la reproduction des hiérarchies de genre (études en sociologie du genre).

GENRE : Le genre est une construction sociale, une représentation susceptible d'évoluer dans le temps et selon les sociétés. Il désigne trois phénomènes sociaux qui se super-

posent partiellement. Le premier est un processus de différenciation. Il désigne ainsi les codes sociaux (les attributs, les rôles, les attentes et les normes) sociaux (physiques, esthétiques, comportementaux et culturels) qu'une société donnée considère comme appropriés respectivement pour les femmes et les hommes hétérosexuels, ainsi que pour les personnes qui ne répondent pas à ces catégories. Ces codes sociaux différenciés sont transmis par la socialisation. Deuxièmement, il est un rapport social qui repose sur la différenciation, la classification et la hiérarchisation en fonction de la norme de genre. Dans une conception binaire, le genre désigne un rapport social de hiérarchisation entre le masculin et le féminin, qui infériorise les femmes et a longtemps occulté les personnes LGBTQIA+. Dans une conception plurielle du genre, il infériorise les femmes et les personnes qui n'ont pas un mode de vie et/ou des pratiques romantiques/sexuelles conforme à l'hétérosexualité. Troisièmement, il s'agit d'une identité exprimée par des individus et des groupes sociaux.

GOVERNANCE URBAINE : Ensemble des méthodes et acteurs (État, collectivités, entreprises, société civile) impliqués dans la gestion et décision urbaine, fondés sur participation, transparence et durabilité (voir études urbanisme, bonnes pratiques) — concept transversal, sans source unique spécifique ici.

HANDISTREAMING : approche de mainstreaming appliquée aux personnes en situation de handicap : intégration systématique de leurs besoins et droits dans toutes politiques publiques et services.

HÉTÉRONORMATIVITÉ : L'hétéronormativité est un régime social qui impose l'hétérosexualité comme la seule orientation sexuelle normale et naturelle. Elle peut avoir des effets négatifs sur la santé mentale, les droits et l'identité des personnes LGBTQIA+.

HÉTÉROSEXISME : Système d'attitudes, préjugés et discriminations qui valorisent l'hétérosexualité comme norme universelle et légitime, tout en dénigrant et invisibilisant les autres orientations (homosexualité, bisexualité, etc.). Il perpétue l'idée que tout le monde est hétérosexuel sauf preuve du contraire (SOS Homophobie).

HOMONORMATIVITÉ : Il s'agit d'un processus de capture néolibérale des sexualités minoritaires. Il s'agit de l'alignement des intérêts des gays et lesbiennes avec les intérêts néolibéraux, notamment à travers le contrôle par le zonage des espaces collectifs où ont lieu des pratiques de sexes (Niedergang, 2023).

INTERSECTIONNALITÉ : Désigne une théorie transdisciplinaire qui étudie les différents systèmes d'oppression, formes de dominations et de discriminations à travers leurs interactions et imbrications dans la (re) production d'inégalités sociales. Il s'agit de tenter de mesurer l'impact de discriminations multiples, notamment de classe, d'ethnie et de genre, mais aussi d'âge, de handicap, ou d'orientation sexuelle, qui se croisent et parfois se renforcent. La complexe articulation

de ces identités et inégalités multiples peut amener à la production de nouvelles formes de discriminations qui peut aggraver la vulnérabilité, l'exclusion et les violences subies par la personne. Terme issu de la pensée féministe noire aux États-Unis dans les années 1990, amené par les théoriciennes Kimberlé Crenshaw et Patricia Hill Collins.

MAINSTREAMING : Stratégie consistant à intégrer une perspective (genre, handicap...) dans toutes les phases des politiques publiques — de l'élaboration à l'évaluation — pour corriger les inégalités structurelles (Conseil de l'Europe, ONU Femmes)

MALE BREADWINNER : Expression en anglais qui réfère au fait que l'homme gagne le casse-croute dans les familles nucléaires hétéropatriarcales. Il s'agit de la personne dans le couple qui, par son travail productif, rapporte les revenus nécessaires aux besoins matériels de sa famille.

MALE GAZE : Il désigne la médiation de la réalité par le regard masculin qui met en spectacle et érotise les corps féminins. Ce phénomène a été mis en évidence par Laura Mulvey dans le domaine cinématographique (Cervulle, 2023).

MASCULIN UNIVERSEL : Principe selon lequel le masculin est utilisé comme genre « neutre », imposé comme norme universelle et rendant invisibles femmes, minorités de genre et expériences non hétérocentrées.

MASCULINISME : Il désigne la défense de la « cause des hommes » dans la confrontation avec les femmes et le féminisme (Gourarier, 2017). Ainsi, il y aurait une violence faite aux hommes par les femmes. Il s'agit donc d'un courant anti-féministe qui discrédite l'existence d'une domination masculine (Blais, 2022).

MINORISÉ/MINORISÉE : Ce terme désigne un groupe social qui, indépendamment de son poids démographique, est placé en position d'infériorité ou de marginalisation dans un contexte donné, du fait de rapports de pouvoir structurels. Contrairement à "minoritaire", qui renvoie à une réalité numérique, minorisé met l'accent sur un processus actif de subordination : il s'agit d'un statut social produit par des normes dominantes, des discriminations systémiques ou des exclusions institutionnelles. Ce terme permet ainsi de souligner que l'invisibilisation, la précarisation ou la relégation de certains groupes (femmes, personnes racisées, LGBTQIA+, personnes grosses, précaires, etc). n'est pas naturelle ni neutre, mais bien le résultat de rapports sociaux inégalitaires.

NÉOLIBÉRALISATION : (des politiques publiques) renvoi à la priorité donnée à des politiques favorisant l'offre, l'entreprise et les besoins du capital (Pinson, 2020). Il traduit une orientation des politiques publiques qui remplace une régulation donnant une place centrale aux acteurs publics et à des modèles d'économie de services publics.

NON-MIXITÉ OU MIXITÉ CHOISIE : Outil militant consistant à organiser des rassemblements réservés aux personnes appartenant à un ou plusieurs groupes sociaux considérés

comme opprimés ou discriminés. Les personnes considérées appartenir à un groupe social dominant ne sont pas conviées, afin de ne pas reproduire des schémas de domination sociale. (Guide une approche féministe du logement — Angela D)

OPÉRATEUR/OPÉRATRICE DE GENRE : Acteur, actrice, institution, discours, pratique ou mécanisme par lequel est instauré, reproduit ou légitimé une norme de genre. Il/elle structure les rapports sociaux en produisant des catégories sexuées genrées : l'école, la famille, les médias, les technologies, voire les aménagements urbains peuvent ainsi agir comme opérateurs ou opératrices de genre (Connell, Butler).

OPPRESSION : Il s'agit de la discrimination ou la violence infligée à un groupe social par la domination du pouvoir politique. Selon Xavier Dunezat (2024), « l'oppression désigne les violences physiques instituant et préservant un rapport de pouvoir ».

PARITÉ : en matière de genre, cette notion vise à traduire l'égalité présence des hommes et des femmes dans un espace donné. Elle marque une égalité sur le plan quantitatif. Elle ne suppose pas forcément l'égalité de pouvoir, même si c'est l'un de ses objectifs (Fraises, 2002). Cette notion a été centrale dans le débat français sur la participation politique des femmes en tant que candidates et élues (Fassin, 2002). Il est à noter que cette notion ne tire pas ses racines dans l'histoire des idées politiques et philosophiques. C'est pour cette raison qu'elle est qualifiée de notion triviale (Fassin, 2002).

PATRIARCAT : Le patriarcat est un type d'organisation sociale où l'autorité domestique et l'autorité politique sont exercées par les hommes chefs de famille.

PERFORMANCE DE GENRE : Théorie de Judith Butler suivant laquelle le genre est un effet performatif, construit via des actes répétés (comportements, apparences, gestes), et non un état biologique inné.

PINKWASHING : Stratégie d'affichage de soutien aux droits LGBT+ à des fins de communication ou image, souvent sans engagement réel, instrumentalisant la cause queer.

PLACARD : État de dissimulation de son orientation sexuelle ou identité de genre par une personne LGBT+, face à des contextes sociaux ou professionnels perçus comme hostiles.

PLAFOND DE VERRE : disparition des femmes au fil de la progression dans les niveaux hiérarchiques.

QUOTA : Instrument réglementaire définissant un seuil ou pourcentage minimum de représentativité (genre, diversité...) dans des organisations ou candidatures, pour corriger les déséquilibres structurels.

RÉAPPROPRIATION : action par laquelle un individu ou un groupe reprend le contrôle, l'usage ou la maîtrise d'un espace, d'un droit, d'une identité ou d'un récit, après en avoir été

écarté ou limité. La réappropriation peut être matérielle (par exemple, l'occupation ou la transformation d'un espace public par ses habitants), symbolique (revendiquer une identité ou un vocabulaire auparavant stigmatisé), ou culturelle (redonner sens et visibilité à des pratiques collectives marginalisées). Elle constitue souvent une démarche d'émancipation, permettant de renforcer la participation, la visibilité et l'inclusion de personnes ou de groupes dans la société.

RECLAIM : voir « réappropriation »

REPORT DES SOINS : Phénomène décrivant le fait que des individus, pour plusieurs raisons (charge de travail, priorisation d'autres responsabilités, contraintes matérielles ou culturelles), diffèrent ou négligent leur recours aux soins médicaux, psychologiques ou sociaux. Ce report résulte de droits, obligations ou impossibilités pratiques, sans viser une catégorie spécifique, et peut entraîner des dégradations de santé à long terme (OMS, genre et santé).

REPRODUCTION SOCIALE : Ensemble des activités non rémunérées — soins, éducation, gestion domestique et communautaire, transmission culturelle — nécessaires à la reproduction de la force de travail et de la cohésion sociale. Ce travail, essentiel à l'économie et à la société, est souvent ignoré dans les statistiques officielles, même s'il constitue le socle du travail productif futur (manuel genre AFD/F3E).

SÉGRÉGATION PROFESSIONNELLE : Il existe deux formes de ségrégation professionnelle : la ségrégation verticale et horizontale. La ségrégation verticale désigne la répartition inégale des hommes et des femmes selon le niveau de responsabilité des postes. Les femmes sont souvent surreprésentées dans des fonctions à faible responsabilité et moins bien rémunérées, tandis que les hommes occupent davantage de postes à haute responsabilité. Le « plafond de verre » fait référence à la limite invisible freinant la progression des femmes dans la hiérarchie. La ségrégation horizontale désigne la concentration de femmes ou d'hommes dans certains secteurs ou professions. Cette ségrégation est influencée par la non-mixité des certaines filières éducatives et renforcée quelques fois par des facteurs comme les stéréotypes de genre ou même des pratiques discriminatoires des employeurs (Coupié et Epiphane, 2006).

SOCIALISATION AU GENRE : Processus par lequel les individus apprennent et intériorisent les normes, rôles et comportements liés au genre via famille, école, médias, pairs, institutions.

SOIN : voir « care »

STUDY SPACE : espace d'étude calme et propice au travail, individuel ou de groupe, particulièrement prisé par les étudiants en période de blocus.

TAUX DE PÉNÉTRATION : Mesure exprimant la proportion d'une population utilisant ou disposant d'un service, équipement ou technologie donnés (internet, transports, santé...)

TAUX D'EMPLOI : Proportion de la population en âge de travailler (souvent 15–64 ans) qui occupe un emploi.

TAUX D'ACTIVITÉ : Proportion de la population en âge de travailler qui travaille ou en recherche un (OCDE).

TRAVAIL REPRODUCTIF : Travail, souvent non rémunéré, de soins, éducation, nettoyage, ménage, maintien du bien-être familial, assuré majoritairement par les femmes, nécessaire au maintien social, mais exclu des indicateurs économiques traditionnels.

TUYAU PERCÉ : Métaphore qui désigne la situation où les financements ou politiques publiques visant à améliorer l'emploi féminin fuient à cause de failles systémiques : structures de garde d'enfants insuffisantes, discrimination salariale, temps partiel subi, parcours professionnels éclatés. Comme avec un tuyau percé, les ressources arrivent, mais ne produisent pas les effets escomptés, freinées par des obstacles institutionnels, culturels ou organisationnels. Ce constat a notamment été souligné par la Commission européenne, qui relève l'écart persistant entre taux d'activité déclaré et réalité vécue (rapport 2020-2025 sur égalité genre).

TEMPS DOMESTIQUE : Corresponds à la somme des temps consacrés à la cuisine, à la vaisselle, au ménage, à l'entretien du linge, aux courses et achats divers, aux tâches administratives, et aux activités dites de semi-loisir (bricolage, jardinage, soin d'animaux domestiques, par exemple).

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG) : Terme générique désignant l'ensemble des actes nuisibles ou préjudiciables, dirigés à l'encontre d'une personne ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Cette expression est principalement utilisée pour souligner le fait que les déséquilibres de pouvoir structurels, fondés sur le genre, placent les femmes ainsi que les minorités sexuelles et de genre dans une position leur faisant courir un plus grand risque d'être l'objet de multiples formes de violence. L'expression est également utilisée pour décrire la violence à l'encontre des populations LGBTQIA+, pour désigner les discriminations liées en particulier aux normes de masculinité/féminité et/ou de genre dont elles font l'objet. (ONU Femmes 2023)

VIRILITÉ : une construction sociale qui essentialise et naturalise les attributs physiques et moraux supposés des hommes. Parmi ces attributs, on retrouve le courage, la dureté, la fermeté, la pudeur, le corps musclé, l'endurance, les performances physiques et sexuelles, la séduction des femmes, l'hétérosexualité, un long pénis, la filiation... (inspiré de Gazalé, 2019)

LISTE DES ENTRETIENS

Entretiens avec les associations et administrations en Région bruxelloise

- › E1 : association proposant des services culturels, sociaux et citoyens pour les femmes (RBC)
- › E2 : association LGBTQIA+ (RBC)
- › E3 : association promouvant les droits des personnes transgenres
- › E4 : association de défense des femmes (RBC)
- › E5 : association spécialiste de questions urbaines (RBC)
- › E6 : association pour TDS (Schaerbeek — Saint-Josse)
- › E7 : association féministe (RBC)
- › E8 : collectif artistique queer (RBC)
- › E9 : association LGBTQIA+ santé (RBC)
- › E10 : association pour personnes dans le sans-abrisme (Anderlecht)
- › E11 : association sportive et d'aide pour jeunes (Saint-Gilles)
- › E12 : association de services pour femmes (Molenbeek)
- › E13 : association pour femmes monoparentales (Nord de Bruxelles)
- › E14 : association féministe (RBC)
- › E15 : association LGTQIA+
- › E16 : association de services sociaux et culturels pour femmes (Schaerbeek)
- › E17 : association étudiante LGBTQIA+ (RBC)
- › E18 : centre de planning familial (Bruxelles-Ville)
- › E19 : centre de santé pour LGTQIA+ (RBC)
- › E20 : association de défense de droits des enfants (RBC et CFWB)
- › E21 : association de services PMS et culturelle pour adolescent.es (Nord de Bruxelles)
- › E22 : association organisant des activités pour les lesbiennes (RBC)
- › E23 : association défendant les droits des personnes grosses (RBC)
- › E24 : association féministe traitant les questions de logements (RBC)
- › E25 : association de services sociaux, culturels et citoyens

pour femmes (RBC et RW)

- › E25 bis : association de services sociaux, culturels et citoyens pour femmes (RBC et RW) : projet femmes monoparentales (Anderlecht)
- › E26 : association pour adolescent.es (Bruxelles-Ville)
- › E27 : mandataire communale en charge de l'égalité femmes-hommes et de l'égalité des chances
- › E28 : association accueillant les mineurs LGTQIA+

Entretiens avec les expertes et experts sur les questions de genre

- › X1 : expert scientifique questions spatiales et populations LGTQIA+
- › X2 : experte scientifique associations féministe
- › X3 : experte scientifique mobilisations queer

Entretiens collectifs avec les usagères

- › C1 : entretien collectif groupe de femmes (Nord de Bruxelles)
- › C2 : entretien collectif femmes monoparentales (Nord de Bruxelles)
- › C3 : entretien collectif femmes lesbiennes
- › C4 : entretien collectif jeune (RBC)
- › C5 : entretien collectif personnes LGTQIA+ seniors

Entretiens semi-directifs avec les usagères et usagers

- › U1 : étudiante à l'université italo-marocaine, 27 ans, habitant à Molenbeek
- › U2 : femme, cinquantaine d'années, victime de violences conjugales, Schaerbeek
- › U3 : femme, fin de la quarantaine, victime de violences conjugales, Anderlecht
- › U4 : Personne trans, activiste, dans la fin de la vingtaine, ayant quitté Bruxelles et vivant à Berlin
- › U5 : femme, fin de la cinquantaine, ayant vécu dans des foyers pour personnes sans abris, Molenbeek
- › U6 : femme trans retraitée, Schaerbeek

- › U7 : femme lesbienne, retraitée, Bruxelles-Ville
- › U8 : femme racisée, fin de la vingtaine, Française, diplômée de l'enseignement supérieur, travaillant à temps partiel, habitant Saint-Gilles
- › U9 : femme, dans la trentaine, mère célibataire et travaillant à temps partiel, habitant à Molenbeek
- › U10 : femme racisée, 30 ans, française installée à Bruxelles après ses études, diplômée de l'enseignement supérieur
- › U11 : personne intersexe, 49 ans, montoise, navetteuse à Bruxelles.
- › U12 : femme transgenre, 40 ans, bruxelloise, sans emploi.
- › U13 : personne non binaire, TDS, 28 ans, bruxellois-e chargé-e de projets chez UTSOPI.
- › U14 : homme cisgenre gay, racisé, 30 ans, bruxellois, sans emploi.
- › U15 : homme cisgenre gay, 26 ans, bruxellois, étudiant.
- › U16 : homme cisgenre gay, 68 ans, bruxellois, retraité.
- › U17 : femme cisgenre lesbienne, 38 ans, bruxelloise, travail dans la vente.
- › U18 : femme transgenre, 30 ans, a grandi et vécu à Bruxelles, artiste.
- › U19 : homme transgenre gros, 43 ans, bruxellois, travaille dans l'événementiel.
- › U20 : femme lesbienne, 50 ans, bruxelloise, travail dans l'associatif.
- › U21 : homme cisgenre gay, 33 ans, flamand vivant à Bruxelles, artiste.
- › U22 : personne non binaire, autiste, gross.e, bruxellois-e, artiste drag.
- › U23 : personne non binaire bisexuelle, handicap physique, 40 ans, professeur-e.
- › U 24 : homme transgenre racisé, hétérosexuel, 22 ans, bruxellois, étudiant.
- › U25 : femme cisgenre racisée, hétérosexuelle, 28 ans, bruxelloise, travaille dans le prêt à porter.
- › U26 : femme cisgenre bisexuelle, 31 ans, liégeoise vivant à Bruxelles, travaille dans l'associatif.
- › U27 : homme gay cisgenre, 35 ans, bruxellois, médecin travaillant spécifiquement avec le public LGBTQIA+.
- › U28 : femme cisgenre grosse, bisexuelle, 38 ans, navetteuse à Bruxelles, travaille dans le milieu de la santé.
- › U29 : femme cisgenre racisée, hétérosexuelle, 33 ans, vivant à Bruxelles, sans emploi.
- › U30 : homme cisgenre gay, 28 ans, français vivant à Bruxelles, travaille dans l'associatif LGBTQIA+.
- › U31 : femme transgenre, 35 ans, travaille à l'accueil d'une auberge de jeunesse.

BIBLIOGRAPHIE

- Aguilera, Thomas, 2011, « Les squats entre contestation et résistance », *Métropolitiques*, <https://metropolitiques.eu/Les-squats-entre-contestation-et.html>
- Alessandrin, Arnaud, 2014, apprendre en cissexualité : quelle place pour les transidentités à l'école ? in Ayral, Sylvie; Raibaud, Yves, dir., pour en finir avec la fabrique des garçons. Volume 1 Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Arnstein, Sherry R., 1969, « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, Vol. 35, n° 4, pp. 216–224.
- Atherton Lin, Jeremy, 2024, *Gay-bar. Pourquoi nous sortions le soir*, Éditions Tsutaia.
- Ayral, Sylvie, et Yves Raibaud. Pour en finir avec la fabrique des garçons. Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2014.
- Bacchi, Carol; Eveline, Joan, Ed, 2010, *Mainstreaming Politics : Gendering Practices and Feminist Theory*, Adélaïde, University of Adelaide Press.
- Beebejaun, Yasminah, 2012, "Including the Excluded? Changing the Understandings of Ethnicity in Contemporary English Planning.", *Planning Theory & practice*, Vol. 13, n° 4, pp. 529–548.
- Bell, David; Binnie, Jon, 2000, *Sexual Citizenship*, Routledge.
- Bereni, Laure; Chauvin, Sébastien; Jaunait, Alexandre; Revillard, Anne, 2012, *Introduction aux études sur le genre*, Louvain-La-Neuve, de Boeck supérieur.
- Bernard, Nicolas, 2007, « Femmes, précarité et mal-logement : un lien fatal à dénouer », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1970, no. 25, 2007, pp. 5-36.
- Bidou-Zachariasen, Catherine, 1997, « La Prise en Compte de l'«effet de Territoire» dans l'analyse des quartiers Urbains. » *Revue française de Sociologie*, vol. 38, n° 1, pp. 97–117.
- Bogart, Léopoldine, 2018, « Harcèlement de rue et stratégies d'évitement des jeunes femmes à Charleroi », in Sacco, Muriel; Paternotte, David, ed, *partager la ville : genre et espace public*, LLN, Academia, Bruylant, pp. 37-51.
- Bouhnik, Patricia, 2024, *les femmes du coin de la rue. Corps à corps avec la précarité*, Paris, Éditions Syllepse
- Bourcier, Sam, 2019, *Homo inc. orporated. Le triangle et la licorne qui pète*, Paris, Éditions Cambourakis.
- Bourdieu, Pierre, 1979, *la distinction*, Paris, Éditions Minuit.
- Boussalem, Alessandro, 2023, « When The Spotlight Is Always on The Neighborhood : LGBTQ People from a Muslim Background Deconstructing Imagined Borders in Brussels, Belgium. » *Sexualities* 26, n° 1–2, pp. 68–85.
- Bouton, Christophe, 2023, « Les métamorphoses du temps libre dans la modernité », *Mouvements*, Vol. 114, n° 2, pp. 14-27.
- Braud, Philippe, 2001, « Identité politique », *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Dalloz, pp. 132.-133.
- Brody, Aymeric, Chicharro, G., Colin, L. & Garnier, P., 2023, "Introduction : « Les toilettes, en fait, c'est sérieux ! », Aymeric Brody éd., les « petits coins » à l'école : Genre, intimité et sociabilité dans les toilettes scolaires, Toulouse : Érés, pp. 7-24.
- Brown, Elisabeth; Maillochon, 2002, « Espaces de vie et violences envers les femmes », *Espaces, Populations, Sociétés*, vol. 3, pp. 309-321.
- Bruxelles-Logement, 2023, *les inégalités de genres dans le logement* en RBC, Bruxelles, 24 p.
- Bruxelles Mobilité, 2023, *Enquête sur les comportements de déplacement (ECD)*. Bruxelles : Bruxelles Mobilité. Disponible en ligne : <https://data.mobility.brussels/home/fr/observatoire/les-comportements-deplacements/>
- Butler, Judith, 2005, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte.
- Castells, Manuel, 1983, « Crisis, Planning, and the Quality of Life: Managing The New Historical Relationships between Space and Society », *Environment and Planning D : Society and Space*, Vol. 1, n° 1, pp. 3-21.
- Cattan, Nadine; Clerval, Anne, 2011, « Un droit à la ville ? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris », *Justice spatiale = spatial, justice*, Vol. 3.
- Chamborendon, Jean-Claude; Madeleine, Lemaire, 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de Sociologie*, Vol. 11, n° 1, pp. 3-33.
- Chauvin, Sébastien; Lerch, Arnaud Lerch, 2013, *Sociologie de l'homosexualité*, Paris, La Découverte.
- Coenen, Marie-Thérèse, 2006, « Les femmes ont toujours travaillé »,
- Conseil central de l'économie, 2016, *Les voitures de société : diagnostics et enjeux d'un régime fiscal*. Brussels Studies, Notes de synthèse. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/brussels/2366>
- Crenshaw, Kimberlé, 2023 [1989], *Intersectionnalité*, Paris, Payot.
- Criado, Perez, Caroline, 2020, *Femmes invisibles*, First éditions.
- CSE (2023), *la participation de femmes au marché du travail*, Bruxelles
- Cy Lecerf Maulpoix, 2024
- Dagorn, Johanna; Rubi, Stéphanie, 2016 « Chapitre 5. Genre et violences à l'école : défaire les stéréotypes sexués à l'école », Debarbieux Éric, dir., *l'école face à la violence*. Décire, expliquer, agir, Paris, Armand Colin, pp. 83-99.
- Damon, Julien, 2023, *Toilettes publiques*, Paris, Presses de Sciences Po.
- De Laet, Sarah, 2018, « Les classes populaires aussi quittent Bruxelles. Une analyse de la périurbanisation des populations à bas revenus », *Brussels Studies* [en ligne]
- Dejardin, Camille, 2018, « Le sentiment d'insécurité des étudiantes au regard de leurs représentations », in Sacco, Muriel; Paternotte, David, ed, *partager la ville : genre et espace public*, LLN, Academia, Bruylant, pp. 25-36.
- Desroches, Marie-Eve, 2020, « Créer des logements sociaux pour les femmes : une question de care qui va au-delà du privé ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 64, no 181182, pp. 53, 69.
- Doan, Pétra, 2011, *Planning and LGBTQ communities : The Need for Inclusive Queer Spaces*, Routledge
- Donnen, Alexandre, 2019, « La place Fontainas comme

- espace frontière. La production de la ville au regard de la sexualité, du genre, de l'ethnicité et de la classe sociale», *Brussels Studies* [online], n° 139.
- Donnen, Alexandre, 2024, « Bruxelles, une « ville inclusive », mais pour qui ? Analyse intersectionnelle de la production de communautés « gagnantes » et « perdantes » à travers la « mise en tourisme des homosexualités ». *Genre, sexualité & société*, vol. 32, automne 2024
- Dorlin, Elsa, 2021, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF.
- Draelants, Hugues; Cattonar, Branka, 2022, « Chapitre 8. Inégalités de genre et inégalités ethniques », *Manuel de sociologie de l'éducation*, Bruxelles, de Boeck Supérieur, pp. 145-166.
- Duru-Bellat, marie, 2017, *la tyrannie du genre*, Paris, presses de Science Po.
- Emmanuel, Noémie, 2021, *les trajets du soin. Penser l'accessibilité de la ville à partir des pratiques de mobilité quotidiennes des femmes travailleuses du care à Bruxelles*, Bruxelles, Université des femmes.
- European Institute for Gender Equality (EIGE). *Transport – Gender mainstreaming in policy areas* (page de synthèse, 2017).
- equal.brussels, 2019, *le genre en Région bruxelloise. Un État des lieux chiffrés*, Bruxelles, pp. 10-13.
- Ettore, E. M., 1978, *Lesbians, Women and Society*, London, Routledge.
- Florida, Richard, 2002, *The Rise of the Creative Class*, New York Basic Books.
- Fontenay Sébastien, I. Tojerow, Ilan, (2020), *Work Disability after Motherhood and How Paternity Leave Can Help* (13756), Institute of Labor Economics (IZA).
- Forsyth, Ann, 2011, « Queering Planning Practice: Understanding Non-Conformist Populations », in Doan, Pétra, 2011, *Planning and LGBTQ communists : The nid for inclusive queer spaces*, Routledge.
- FPS, 2018, *des parcours de combattantes? Femmes et transports en commun*, Bruxelles, Femmes prévoyantes socialistes.
- Freitas, Any; Godin, Marie, 2013, « Carrières migratoires des femmes latino-américaines dans le secteur de la domesticité à Bruxelles », *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 29, n° 2, pp. 37-55.
- Frisch, Michael, 2002, « Planning as a Heterosexist Project. » *Journal of planning éducation and research*, Vol. 21, n° 3., pp. 254–266.
- FWB, 2022 : <https://statistiques.cfwb.be/transversal-et-intersectoriel/genre/proportions-de-femmes-etudiantes-dans-lenseignement-superieur-par-domaine/>
- Gaté, Juliette, 2021, « Nudité », Rennes, Juliette, Ed., *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, pp. 489-498.
- Gardel, Laure, 2018, « Une urbanité ordinaire au prisme du genre. Visibilité (in)visibilisation et pratiques spatiales des femmes dans les espaces publics à Paris », in Sacco, Muriel; Paternotte, David (dir.), *Partager la ville : genre et espace public*, Louvain-la-Neuve, Academia, Bruylant, pp. 111-124.
- Gazale, Olivia, 2019, *le mythe de la virilité*, Paris, Agora.
- Géraldine André; Crosby, Andrew, 2023, « Être ou ne pas être NEET? La complexité des transitions études-marché de l'emploi à Bruxelles », *Brussels Studies* [en ligne], n° 175.
- Germain, Annick, 2005, « Variations sur les vertus de la ville proche : la métropole montréalaise à l'épreuve de la diversité », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 49, n° 138, p. 289-300.
- Gilow, Marie, 2018, « "Maman-Taxi" : repenser l'espace urbain depuis la mobilité parentale », in Sacco, Muriel; Paternotte, David, ed, *partager la ville : genre et espace public*, LLN, Academia, Bruylant, pp. 97-110.
- Gilow, Marie; Lannoy, Pierre, 2017, « L'anxiété urbaine et ses espaces. Expériences de femmes bruxelloises ». *Les Annales de la recherche urbaine*, vol. 112, no 1, p. 36
- Gilow, Marie, 2016, *Enjeu spatial, enjeu social : le sentiment d'insécurité des femmes à Bruxelles*. Bruxelles : Université des Femmes. Disponible en ligne : <https://www.universitedesfemmes.be/se-documenter/categories/product/205-enjeu-spatial-enjeu-social-le-sentiment-d-insecurite-des-femmes-a-bruxelles>
- Gilow, Marie, 2015, *Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies*. *Brussels Studies*, no 87
- Giraud, Colin, 2014, *Quartiers gays*, Paris, Presses universitaires de France.
- Gravereau, Sophie; varlet, Caroline, 2019, *Sociologie des espaces*. Armand Colin, 2019
- Greed, Clara, 2005, « Overcoming the Factors Inhibiting the Mainstreaming of Gender into Spatial Planning Policy in the United Kingdom. », *Urban Studies*, Vol. 42, n° 4, pp. 719–749.
- Guérandel, Carine; Mardon, Aurelia, 2022, « Introduction. Socialisations de genre durant la jeunesse : la part du sport », *Agora débats/jeunesses*, Vol. 90, n° 1, pp. 58-69.
- Hamila, Ahmed, 2022, « Les réfugiés LGBTI. L'émergence d'une nouvelle catégorie d'action publique en France et au Royaume-Uni », *gouvernement et action publique*, Vol. 11, n° 1, pp. 131-158.
- Hancock, claire, 2014, « L'espace ressource ou leurre : qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre? », *les cahiers du Cedref*, n° 21 [en ligne]
- Harvey, David, 1989, « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. » *Geografiska Annaler. Séries B, Human Geography*, vol. 71, no. 1, 1989, pp. 3.
- Hayden, Dolores, 1977, « Skyscraper Seduction /Skyscraper Rape », *Heresies*, Issue
- Hayden, Dolores, 2017, « À quoi ressemblerait une ville non sexiste? Hypothèses à propos du logement, du projet urbain et du travail humain », in Faure, Emmanuelle, Hernandez-Gonzalez, Edna; Luxembourg, Corinne, 2017, *sous la dir., la ville : quel genre? L'espace public à l'épreuve du genre*, Paris, le Temps des Cerises.
- Hayden, Dolores., 1998, « Making Women's History Visible in The Urban Landscape. » *City & Society*, Vol. 10, n° 1, pp. 9–20.
- Helmuth, Allison Suppan, "Cracks within capitalism: Alternative rental practices and a politics of care among small-building owners in Chicago", *Journal of Urban Affairs*,

- Herpin, Nicolas, 2023, « Loisir », Dictionnaire de sociologie, Paris, Larousse.
- Hochschild, Arlie Russel, 2017, *Le prix des sentiments : au cœur du travail émotionnel*, Paris, La Découverte.
- Horelli, Lisa, 2017, « Engendering Urban Planning in Different Contexts - Successes, Constraints and Consequences », *European planning Studies*, Vol. 25, n° 10, pp. 1779–1796.
- hub.brussels (2023), *Baromètre de l'entrepreneuriat féminin 2023*
- Huning, Sandra, 2019, « Gender and Diversity », in Marius Albiez, Gerhard Banse, Kenyon C. Lindeman, and Alexandra Quint. *Designing Sustainable Urban Futures : Concepts and Practices from Different Countries*. KIT Scientific Publishing, n.d.
- Huning, Sandra, 2020, « From Feminist critique To Gender Mainstreaming — and Back? The Case of German Urban Planning. », *Gender, Place and Culture : A Journal of Feminist Geography* 27, n° 7, pp. 944–964.
- Huysentruyt, Heleen; Meier, Petra; Dewaele, Alexis, 2015, « Inclusions and Exclusions in The Brussels Gay Neighbourhood : An Intersectional Analysis. DiGeSt. Journal of Diversity and Gender Studies, 2 (1–2), pp. 157–171
- IBSA, 2022, FOCUS N° 49 : Égalité salariale entre les hommes et les femmes où en est-on en Région bruxelloise? Bruxelles.
- Inter-Environnement Bruxelles (IEB), 2018, *Alimentation et inégalités sociales à Bruxelles*.
- Inter-Environnement Bruxelles (IEB), 2023, *Vers un droit à la ville féministe (partie II) : discours sécuritaires et gentrification*. Bruxelles : IEB. Disponible en ligne : <https://www.ieb.be/Vers-un-droit-a-la-ville-feministe-part-II-discours-securitaires-gentrification>
- International Transport Forum (OCDE). *Understanding Urban Travel Behaviour by Gender for Efficient and Equitable Transport Policies*. Discussion Paper 2018-01.
- Irazábal, Clara; Huerta, Claudia, 2016. « Intersectionality and Planning at The Margins : LGBTQ Youth of Color in New York. » *Gender, Place and Culture : A Journal of Feminist Geography*, vol. 23, no. 5, 2016, pp. 714–32,
- Istasse, Cédric, 2022, « Les législations visant à favoriser la participation politique des femmes : évolutions et effets (1994-2022) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Vol. 2557-2558-2559, n° 32-33-34, pp. 5-144.
- Jablonka, Ivan, 2019, *Des hommes justes. Du patriarcat aux nouvelles masculinités*, Paris, Éditions du Seuil.
- Jacquot, Sophie, 2013 « Le gender mainstreaming et l'Union européenne : de l'égalité d'impact des politiques publiques à l'impact sur les politiques d'égalité ». *Lien social et politiques*, no 69, pp. 17-34.
- Jamoulle, Pascale; Mazzocchi, Jacinthe, 2012, *Adolescence en exil*, LLN, Academia-L'Harmattan.
- Jappe, Anselm, 2020, *Le béton. Arme de construction massive du capitalisme*, Paris, l'échappée.
- Johnson, Bonnie J.; Crum-Cano, Belinda D., 2011, « Glass Walls in Urban Planning: An Examination of Policy Type and Gender Segregation Within a Profession. » *Review of public personnel administration*, vol. 31, n° 4, pp. 386–409.
- Join, Isabelle; Lena, Clément, 2023, « Les toilettes scolaires : une approche spatiale pour comprendre la qualité des expériences vécues par les élèves », *Revue française de pédagogie*, Vol. 219, n° 2, pp. 29-45.
- Kalenga-Mpala, Roger, 2014, *Genre et Statistiques en Région bruxelloise*, IBSA, Focus 4,
- Kern, Leslie, 2010, *Sexe and The Revitalized City : Gender, Condominium Development, and Urban Citizenship*, UBC Press.
- Kern, Leslie, 2022, *la ville féministe. Notes de terrain*, Paris, Éditions Remue-ménage.
- Koerner, Elsa, 2023, « Bricolages et expérimentations d'un urbanisme féministe en France », *Espaces et Sociétés*, n° 189, pp. 77-91
- Kushtanina, Veronika. « La retraite : du temps libre à l'engagement social », *Mouvements*, vol. 114, no. 2, 2023, pp. 55-62.
- Lambert, Anne; Dietrich-Ragon, Pascale; Bonvalet, Catherine, eds, 2018, *Le monde privé des femmes*, Paris, Inéd Édition
- Lambert, Anne, 2023, « L'essor des horaires non standards de travail ou l'impossibilité du temps libre », *Mouvements*, Vol. 114, n° 2, pp. 95-105.
- Lapeyronnie, Didier, 2008, *Le ghetto urbain. Ségrégation, violence et pauvreté en France*, Paris, Seuil.
- Larrouy, Muriel, 2011, *L'invention de l'accessibilité. Des politiques de transports des personnes handicapées aux politiques d'accessibilité de 1975 à 2005*, Grenoble, pressent de l'Université de Grenoble.
- Le Blanc, Antoine, 2019, « Construire des territoires rassurants : l'exemple du sport LGBT en Région parisienne », *L'information géographique*, Vol. 83, n° 3, pp. 39-61.
- Le Galès, Patrick, 2003, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Science Po.
- Léchenet, Annie; Mercader, Patricia; Gallot, Fanny, 2014, « Le poids du genre dans les violences à l'école : repenser la construction des identités sexuées dans la mixité », in Ayral, Sylvie; Raibaud, Yves, dir., *Pour en finir avec la fabrique des garçons*. Volume 1 Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Lefebvre, Henri, 2009 [1968], *Le droit à la ville*, Paris, Economica.
- Lenel, Emmanuelle, 2013 « La Mixité sociale dans l'action publique urbaine à Bruxelles : Projet ou Langage politique? », *Brussels Studies*.
- Lépinard, Eléonore; Lieber, Marylène, 2020, *Les théories en études de genre*, Paris, La Découverte.
- Lieber, Marylène, 2008, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Luxembourg, Corinne; Messaoudi, Dallila, 2017 « Genre et politique urbaine : regards sur les inégalités homme/femme en ville », *Géocarrefour*, 91/7
- Magri, Suzanna, 2018, « Le genre dans les approches sociologiques françaises de l'habitation », Lambert, Anne; Dietrich-Ragon, Pascale; Bonvalet, Catherine, eds, 2018, *Le monde privé des femmes*, Paris, Inéd Édition, pp. 43-56.
- Maruejols, Edith, 2022, *faire jeu égal. Penser les espaces à l'école pour inclure tous les enfants*, Bordeaux, double

- Ponctuation.
- Massey, Doreen B. 1994, *Space, place and Gender*. Cambridge, Polity
- Meulders, Danièle; Silvera, Rachel, 2018 n. « Introduction », Margaret Maruani éd., *Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes*. La Découverte, pp. 23-29.
- Montulet, Bertrand; Hubert, Michel, 2008, « Se déplacer avec des enfants à Bruxelles ? », *Brussels Studies* [en ligne], n° 15.
- Moser, Caroline ON, 2014, « Gender planning and développement : revisiting, deconstructing and reflecting », DPU60 Working Paper Series, The Bartlett Development Planning unit, n° 165/60.
- Mouton, Pauline; Gade, Romane, Perrin-Wolanski, Adèle; Vanoni, Didier, 2022 a, « Le mal-logement au prisme du genre : Le genre, un facteur de vulnérabilité et un impensé dans les stratégies de lutte contre le mal-logement », *Recherche sociale*, 241, pp. 4-11.
- Mouton, Pauline; Gade, Romane, Perrin-Wolanski, Adèle; Vanoni, Didier, 2022 b, « I. Des trajectoires résidentielles impactées par les inégalités et les discriminations liées au genre », *Recherche sociale*, 241, pp. 12-53.
- Nash, Catherine J.; Gorman-Murray, Andrew, 2014, "LGBT Neighbourhoods and "New Mobilities" : Towards Understanding Transformations in Sexual and Gendered Urban Landscapes", *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 38, n° 3, pp. 756-772.
- Nash, Catherine J.; Gorman-Murray, Andrew, 2014, "LGBT Neighbourhoods and "New Mobilities" : Towards Understanding Transformations in Sexual and Gendered Urban Landscapes", *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 38, n° 3, pp. 756-772.
- Nierdergang, Pierre, 2023, *vers la normativité queer*, Toulouse, Éditions Blast.
- Novarina, Gilles; Zepf, Marcus, 2009, « Territorial Planning in Europe : New Concepts, New Experiences », *DISP* 45, n° 179, pp. 18-27.
- Observatoire de la Santé et du Social, Baromètre 2023
- Observatoire de la Santé et du Social, Femmes, Précarités et Pauvretés en Région bruxelloise. Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2014.
- Observatoire du Logement, Inégalités de genre dans le logement en Région bruxelloise
- Observatoire européen de la Diversité, 2015, *Déplacement des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies*. Bruxelles. Disponible en ligne : <https://diversite-europe.eu/publication/deplacement-des-femmes-et-sentiment-dinsecurite-bruxelles-perceptions-et-strategies/>
- Ortar, Nathalie, 2018, « Corps et postures dans les mobilités quotidiennes : une lecture par le genre », in Sacco, Muriel; Paternotte, David (dir.), *partager la ville : genre et espace public*, Louvain-la-Neuve, Academia, Bruylant, pp. 83-96.
- Paugam, Serge, 2022, *le lien social*, Paris, PUF.
- Pelgrims, Claire, 2020, « Penser le genre des politiques de mobilité. Le cas de la Région bruxelloise », *Cahiers de l'Observatoire de la mobilité de la RBC, Bruxelles Mobilité*, n° 9.
- Pelgrims, Claire, 2021, *Genre et esthétique du vélo*. Carnet de recherche (projet FNRS PDR 2021-2024), laboratoire STRIGES, ULB.
- Pepchinski, Mary, 2023, « Promouvoir un agenda féministe : les femmes, architectes en Allemagne 1900-1920 », in Bouysse-Mesnager, Stéphanie; Dadour, Stéphanie; Grudet, Isabelle; Labroille, Anne; Macaire, Elise, 2023, sous la dir., *Dynamiques de genre. La place des femmes en architecture, urbanisme et paysage*, Marseille, Parenthèses.
- Perspective, 2024. *État des lieux de l'offre en équipements*, Bruxelles
- Pinçon, Michel; Pinçon-Charlot, Monique, 2009, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, PUF.
- Pinson, Gilles, 2009, *gouverner la ville par projet*. Urbanisme et gouvernance, Paris, Presses de Sciences Po.
- Podmore, Julie; Bain, Julie, 2021, « Whiter queer suburbanisms ? Beyond Heterosuburbia and Queer Metronormativities », *Progress in Human Geography*, Vol. 45, n° 5, pp. 1254-1277.
- Rabadán, D., & Oosterlynck, S. (2021). *Food aid and solidarity initiatives in Brussels: beyond emergency support*. BSI Working Paper.
- Raibaud, Yves, 2015 a, *La ville faite par et pour les hommes*, Paris, Belin.
- Raibaud, Yves, 2015 b, « La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'hommes ! », *Participations*, vol. 12, n° 2, pp. 57-81.
- Rea, Andrea, 2007, « Les ambivalences de l'État social séculaire », *Lien social et politique*, no 57, pp. 15-34.
- Réau, Bertrand, 2023 « "Le secret du succès est de faire de ta vocation tes vacances". Les enjeux politiques et sociaux du temps libre des enfants », *Mouvements*, Vol. 114, n° 2, pp. 116-124.
- Rose, Damaris, 2018, « Les approches québécoises sur les femmes et le logement : recherche et activisme féministes », Lambert, Anne; Dietrich-Ragon, Pascale; Bonvalet, Catherine, eds, 2018, *Le monde privé des femmes*, Paris, Ined Éditions, pp. 57-84.
- Rubin, Gayle, 2020, *surveiller et jouir*. Anthropologie politique du sexe, Epel.
- Sanders, Hilary; Sommer-Houdeville, Thomas, 2023, « L'accueil des migrants à l'échelle locale : stratégies des acteurs institutionnels et associatifs », *Migrations Société*, Vol. 194, n° 4, pp. 15-25.
- Schulman, Sarah, 2019, *la gentrification des esprits. Témoin d'un imaginaire perdu*, Paris, B42.
- Sonenberg, K. (2022). *Les épiceries sociales en Région de Bruxelles-Capitale. Analyse des dynamiques d'accès alimentaire*. Bruxelles : Observatoire de la Santé et du Social.
- SPF Mobilité et Transports, 2019, *Enquête MONITOR — Enquête fédérale sur la mobilité des Belges*, Bruxelles, SPF Mobilité et Transports.
- Storper, Michael, and Allen J. Scott. « Rethinking Human Capital, Creativity and Urban Growth. » *Journal of Economic Geography*, vol. 9, no. 2, 2009, pp. 147 –67
- Swaelens, Frédéric; Clette, Emilie, 2023, *Focus n°34: les jeunes et les étudiants aidés par les CPAS*, Bruxelles, SPF Intégration sociale.
- TalentAnalytics.brussels, 2025. *L'emploi dans la fonction publique bruxelloise 2024*, Bruxelles.

- Tickell, Adam; Peck, Jamie, 1996, « The Return of The Manchester Men : Men's Words and Men's Deeds in The Remaking of The Local State. » *Transactions — Institute of British Geographers*, Vol. 21, n° 4, pp. 595–616.
- Tonkiss, Fran, 2014, *Space, The City and Social Theory*, Cambridge, Polity Press.
- Tummers, Lidewij; Wankiewicz, Heidrun, 2020, "Gender mainstreaming planning cultures : Why 'engendering planning' needs critical feminist theory." *Gender (Leverkusen)*, n° 1–2020 pp. 11–29.
- Urban, 2024, *Manuel Espaces publics en Région bruxelloise*, Bruxelles.
- Vaesens, Jost; Wayens, Benjamin, 2014, « L'enseignement supérieur et Bruxelles, note de synthèse » *Brussels Studies*
- Van Crielingen, 2006, « Que deviennent les quartiers centraux à Bruxelles? Des migrations sélectives au départ des quartiers bruxellois en voie de gentrification », *Brussels Studies*, n° 1.
- Van Cutsem, Michaël; Gavroy, Marie; Martin, Odile; Hesse, Christine; Delmon, Marion, 2019, *Étude sur les conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles*, Rapport commandité par le Cabinet du ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et des Médias, Jean-Claude Marcourt.
- Van den Berg, Marguerite, 2012, « Femininity As a City Marketing Strategy: Gender Bending Rotterdam. » *Urban Studies*, vol. 49, n° 1 pp. 153 –68, <https://doi.org/10.1177/0042098010396240>.
- Van Zanten, Agnès, 2012, *l'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*. Presses universitaires de France.
- Vivalis (2023), *Baromètre, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté et des inégalités sociales et de santé*. Bruxelles.
- Vlebein, Thorstein, 1899, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard.
- Wagener, Martin, 2014, *les femmes sans abri et sans logement en Région bruxelloise, une figure spécifique?* in : *Cahier thématique. Rapport sur l'état de la pauvreté en Région bruxelloise.*, 2014, pp. 39-45.
- Wayens, B., & al. (2020). *Le commerce à Bruxelles. Dynamiques et enjeux*. Brussels Studies Institute.
- Wekerlé, Gerda R., 1985 a, « A Woman's Place is in the City », *Antipode : A radical Journal of Geography*, Vol. 6, n° 3, pp. 11-20.
- Wekerlé, Gerda R., 1985 b, « From Refuge to Service Center: Neighborhoods that Support Women », *Sociological Focus*, Vol. 18, n° 2, pp. 79-95.
- Wilson, Elizabeth, 1991, *The Sphinx in The City*, Berkeley, University of California Press
- Zeilinger et Chaumont, 201 Zeilinger, Irène, Chaumont, Laura, 2021, « Les Casernes à Namur : un nouveau quartier pour plus d'égalité de genre », *Dynamiques régionales*, vol. 12, n° 3, pp. 41-62.

